



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

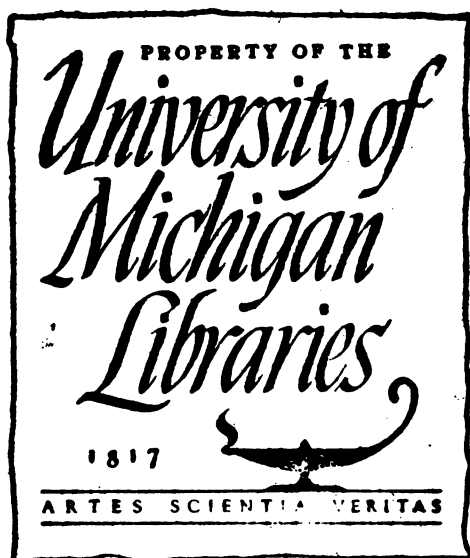
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

B 1,077,180



BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE
DU CAIRE

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE
DE
GÉOGRAPHIE

VI^e Série. — N^o 7.

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1905

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

VI^e Série. — N^o 7.

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1905

LA CATARACTE D'ASSOUAN (*)

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

PAR

M. R. FOURTAU

La théorie du creusement des vallées est entrée, depuis une vingtaine d'années, dans une phase du plus haut intérêt à la suite d'observations recueillies sur tous les points du globe par de savants géographes, tels que MM. W. M. Davis, Powell, Gilbert, en Amérique; de la Noë, de Margerie, de Lapparent, en France; Ed. Suess, Richtofen, Penck, Philippon, en Allemagne; Heim, Baltzer, Lugeon, en Suisse; Ramsey, Geikie, Beete Jukes et Mackinder en Angleterre. L'Égypte devait aussi avoir une part à cette contribution de faits de géographie physique, puisqu'elle possède l'un des plus grands fleuves du monde. C'est M. Jean Brunhes, professeur à l'Université catholique de Fribourg (Suisse), qui a attiré l'attention sur les enseignements que pouvait donner l'étude des cataractes du Nil, dans la première partie de sa thèse latine soutenue devant l'Université de Paris pour le grade de docteur ès-lettres. Ce mémoire intitulé: *De vorticum opera, seu quo modo et quatenus aquæ currentes per vortices circumlatæ ad terram exedendam operam navent* (Fribourg, 1902) fut tiré à un petit nombre

(*) Voir compte rendu de la séance du 17 décembre 1904.

d'exemplaires et ne fut pas mis dans le commerce; aussi l'auteur, cédant à de pressantes instances, a-t-il publié une traduction française de son travail avec un certain nombre de compléments, dans les Mémoires de la Société Fribourgeoise des Sciences naturelles, sous ce titre suggestif : **Le travail des eaux courantes**: LA TACTIQUE DES TOURBILLONS, 1° *Flots granitiques de la première cataracte du Nil*, 2° *Gorges du versant nord des Alpes Suisses*. Presque en même temps, mon excellent confrère et ami, M. le Dr John A. Ball, chef inspecteur au Geological Survey of Egypt, publiait dans le *Quarterly Journal* de la Société géologique de Londres une étude sur la *Cataracte de Semnah*.

M. Ch. Rabot a analysé ces deux ouvrages dans le numéro du 15 mars 1903 de la *Géographie*, et enfin M. P. Girardin a publié dans le n° 64 (15 juillet 1903) des *Annales de Géographie*, une analyse de l'ouvrage de M. Jean Brunhes qui a une véritable allure de dithyrambe, dans laquelle il exagère les faits et les conclusions de l'auteur, et dont je dois citer la conclusion :

« Sans doute la théorie des «fentes initiales», que l'eau n'aurait fait qu'approfondir, avait fait son temps, et on pouvait attribuer ce creusement au seul travail des eaux courantes, mais les procédés de détail de cette action échappaient encore, et ce n'était pas assez de la comparer au travail de la scie : c'est à cette phase de l'explication qu'interviennent les tourbillons. D'autre part, la loi de l'érosion régressive, d'après laquelle un cours d'eau travaille à régulariser le profil de son lit avant de l'élargir, avait été dégagée par l'école américaine, mais cette loi, à son tour, se

trouve être trop simple. Dans les cours d'eau jeunes, c'est à une série de profils successifs et ne se raccordant pas entre eux que l'on a affaire; chacune de ces sections aboutit à un seuil, et ces seuils, qui servent de niveau de base provisoire, sont autant de chantiers sur lesquels s'exerce et se localise l'action des tourbillons. Ainsi, des cataractes du Nil au plus humble torrent des Alpes, les forces naturelles se révèlent avec les deux mêmes caractères, la grande généralité des effets unie à l'extrême simplicité des moyens. »

J'avoue que ce bel enthousiasme ne m'impressionna pas outre mesure, mais je ne dois pas nier qu'il éveilla en moi le vif désir d'étudier à fond la région d'Assouan que je connaissais à peine. Aussi, au mois de novembre 1903, acceptai-je avec plaisir d'aller exécuter certains travaux pour la ville d'Assouan. Cela m'a permis de résider à Assouan du 12 novembre 1903 au 15 juin 1904 et j'ai mis à profit tous les loisirs que me laissaient mes occupations professionnelles, pour étudier la géographie physique de la cataracte. J'ai le regret, après cet examen sans parti pris, de ne point pouvoir partager les idées de M. Jean Brunhes au sujet de la tactique des tourbillons, et je viens aujourd'hui exposer les raisons qui m'obligent d'être d'un avis contraire à celui du jeune et hardi professeur de l'Université de Fribourg.

Je ne m'attarderai pas à une description du cours du Nil entre Chellal et Assouan, cela a été fait plusieurs fois. La carte qui est jointe à ce travail, et qui n'est qu'un extrait des levés exécutés tout dernièrement par le Dr John A. Ball, du Geological Survey, en dira dix fois plus que je ne saurais le faire. Cependant je ne puis laisser passer, dès le début, une affirmation tout à fait gratuite de M. Jean

Brunhes disant que le soulèvement du massif archéen Sinaï-Etbaye a gêné et modifié l'ancien cours quasi-rectiligne du Nil, et l'a rejeté vers l'ouest, lui faisant décrire aujourd'hui la grande boucle qui va de Abou-Hamed jusqu'à Assouan. Nous n'avons jamais eu une preuve que le Nil préexistât avant l'effondrement de la fosse érythréenne; bien plus, beaucoup de géologues s'accordent à voir dans les grands lacs où le fleuve prend sa source une suite de dépressions contemporaines de cet effondrement; en tous cas, nous n'avons aujourd'hui aucun témoin d'un cours plus oriental du Nil. Quant aux Nils plus à l'ouest encore et ayant passé par le Bahr Bela Mâ, je n'en parlerai pas, cela m'entraînerait hors de la question. Il est un fait prouvé par les études des cataractes que nous possédons aujourd'hui et qui nous viennent de Leipsius, de Gottberg, Leith Adams et de M. John A. Ball, c'est que si certains seuils, se sont abaissés ou ont disparu, nous ne trouvons jamais, sauf peut-être entre Chellal et Assouan, d'après M. John A. Ball, des indices qui puissent nous faire supposer que le Nil ait pu passer autre part que là où il passe aujourd'hui.

Quoique la partie du lit du Nil située entre la pointe sud de Hessianarté¹ et la pointe nord de l'île actuelle d'Eléphantine soit, sur parcours de près de 12 kilomètres, parsemée d'îlots granitiques, il ne faut pas en déduire que la cataracte proprement dite ait ce développement. Elle n'a même pas la longueur de 5 kilomètres que lui attribue M. Jean Brunhes. Le premier rapide au sud et le plus

¹ « Hessianarté » ou « île de Hessa ». La terminaison « narté » veut dire « île » en barbare. J'ai cru utile de conserver la toponymie nubienne au lieu de m'exposer soit à des pléonasmes en disant l'île de Hessianarté, soit à des confusions par suite de traduction.

fort était de celui de Bab-el-Kibir (je dis «était» car depuis la création du Réservoir d'Assouan ce rapide n'existe plus, il a disparu dans les fondations du mur du barrage) et le dernier rapide au nord est celui où l'on trouve aujourd'hui l'écluse de Bab-el-Madaïk, mais qui, de cette écluse à Araskol sur la rive droite, est encore bien visible aux basses eaux. Entre ces deux points il y a une distance d'environ 2 kilomètres et demi sur laquelle doit se répartir la différence de niveau de 5 mètres ou peut-être moins, puisque l'on n'a jamais calculé que la différence de niveau entre Assouan et Chellal, tandis qu'en réalité il faut distraire de ces 5 mètres la pente normale existant entre Bab-el-Madaïk et Assouan, soit à raison de 0^m,075 par kilomètre, 0^m,30 cent. Nous avons donc entre Bab-el-Kibir et Bab-el-Madaïk une différence de niveau de 4^m,70, qui correspondrait à une pente générale de 1^m,88 par kilomètre, ce qui n'est pas exact, car, autrefois, au moment de la crue, le fleuve prenait une pente générale en étalant ses eaux sans encombre, non seulement sur tous les îlots de la cataracte telle que je viens de la restreindre, mais encore sur ceux du lit tout entier jusqu'à ce qu'il eut repris sa pente normale de 0^m,133 par kilomètre, ne conservant qu'un léger rapide à Bab-el-Kibir, rapide qui était, malgré tout, aisément franchissable par les barques et les vapeurs; tandis qu'à l'étiage et aux eaux moyennes, il y avait, et il y aurait encore sans le Barrage, deux rapides distincts, celui de Bab-el-Kibir qui, aux plus basses eaux, avait une chute de 2 mètres environ, et celui de Bab-el-Madaïk qui a encore une chute d'environ 1^m,20, séparés par un bief de 2 kilomètres à peu près. Ce bief avait une pente normale dans sa partie inférieure par suite

de l'arrêt produit par la barre rocheuse et les quelques îlots de Bab-el-Madaïk, tandis que sa partie supérieure, au bas du rapide de Bab-el-Kibir, avait une déclivité plus forte mais n'atteignant pas plus de 0^m,75 par kilomètre. Ceci est pour le chenal principal situé sur la rive gauche : en ce qui concerne la rive droite, la différence de niveau était répartie en plusieurs petits rapides dont je parlerai plus tard et qui donnaient à la cataracte l'aspect si bien décrit par Lucain, au livre X de la Pharsale

Spumeus invictis canescit fluctibus amnis.

« Le fleuve, dit M. Jean Brunhes, travaille sans cesse à démanteler ces obstacles, et la multitude des petits îlots noirs qui parsèment, aux basses eaux, les cataractes, révèlent ce travail d'usure. Si l'on approche de ces îlots, si on les observe de près, *il apparaît encore plus nettement que ce ne sont que des ruines condamnées à une ruine complète.* Leur surface — quoique toujours polie par les eaux et en général recouverte d'une sorte de vernis noir qui les fait luire au soleil comme des masses de métal poli — est en réalité très irrégulière ; elle présente tantôt de grosses protubérances arrondies comme des genoux, tantôt des cavités, également arrondies profondes et nombreuses. Ce sont ces cavités qui doivent ici nous occuper ».

La lecture de ces lignes pourrait faire croire que tous les îlots granitiques qui, de Hessianarté au nord d'Assouan encombrant le lit du Nil, sont criblés des ces cavités que l'on appelle vulgairement « marmites des géants ». Il n'en est rien ; et un examen minutieux de ces îlots, depuis Chellal jusqu'à Assouan, m'a prouvé que les « marmites des géants », ne se trouvaient en grande quantité que dans les îlots au

sud d'Eléphantine, en amont d'Assouan, dans la région figurée dans le croquis topographique à 20000 publié par M. Jean Brunhes et dans un îlot plus en amont, dont il ne parle pas et qu'il ne semble pas avoir visité, car il y aurait trouvé des preuves contraires à la théorie qu'il soutient sur le creusement des «marmites»; en tous cas cet îlot est encore à 1 kilomètre et demi en aval de la barre de Bab-el-Madaïk. Plus au sud et sur le parcours même de la cataracte, les marmites sont l'exception; elles sont rares et ne donnent jamais au rocher cet aspect de gâteau de miel (*honey-combed* comme dit M. John A. Ball en parlant de la barre de Semnah) que présentent les îlots près d'Eléphantine, protographiés par M. Jean Brunhes, tels que Hammamnarté (l'Îlot des Marmites), Issanarté, Abdounarté et les autres îlots voisins.

Devons-nous admettre pour cela que cela provient des diaclases qui ne tiennent point assez pour permettre au tourbillon de creuser une marmite dans la roche, mais qui prouvent qu'il a donné là un coup de butoir ou de coin et non un coup de vrille comme dit M. Brunhes à propos des gorges que la Reuss a creusé dans la protogine¹? Ce

¹ Il me paraît assez difficile de comprendre comment un tourbillon peut donner un coup de butoir ou de coin, alors surtout que l'axe du tourbillon est perpendiculaire à la direction du courant qui l'a engendré. A ce compte là, la dénudation par les vagues de l'Océan serait aussi une action tourbillonnaire et il n'y aurait plus sur la terre que les tourbillons qui seraient capables de dénuder une roche ou un terrain. C'est d'ailleurs l'opinion de M. P. Girardin qui s'en prend aux diaclases de ne pas trouver partout des marmites qui prouveraient « que les tourbillons restent le mode d'attaque préféré des eaux courantes, mode d'attaque aussi universel qu'irrésistible ». M. P. Girardin devrait se rappeler qu'il y a trois siècles aujourd'hui, Descartes imagina une théorie universelle des tourbillons laquelle, à ma connaissance, n'a jamais eu d'autre résultat que de fournir à Molière une des plus jolies scènes des *Femmes savantes*.

serait, à mon avis, pousser à l'extrême une théorie et c'est pourtant ce qu'a fait M. Brunhes dans l'enthousiasme de la théorie nouvelle que lui avaient révélée ses observations.

Il n'est pas possible à un géographe de sang-froid d'admettre une conclusion aussi excessive, et je tiens à démontrer à M. Brunhes ainsi qu'à ses disciples, qu'il ne faut pas faire table rase d'une ancienne théorie pour la remplacer exclusivement par une nouvelle, mais que le devoir de tous ceux qui s'intéressent aux sciences de la nature est de chercher à concilier les opinions de leurs devanciers avec leurs propres observations. Ces opinions, comme toutes les théories géologiques et géomorphologiques, ont eu, elles aussi pour point de départ des observations peut-être, parfois incomplètes, quelquefois même erronées (le cas cependant est rare lorsqu'il s'agit d'hommes tels qu'Elie de Beaumont, Cordier, le général Bourdon, etc., etc.) mais nul ici bas n'a le droit de prétendre émettre une théorie absolue et mathématique dans des sciences aussi jeunes et alors que nous ne connaissons pas encore exactement la moitié des continents de notre planète.

Pour cela il me faut, tout d'abord, exposer en ses grandes lignes la série de fractures que l'on peut observer entre Chellal et Assouan et en tirer les conclusions qui en découlent.

Depuis la porte de Kalabcha où l'on observe un pointement archéen jusqu'à un kilomètre environ en amont d'Hessanarté, le Nil coule entre deux falaises de grès à peu près perpendiculaires, et l'on n'aperçoit point les roches éruptives qui donnent à la cataracte d'Assouan un aspect si particulier ; puis, à Hessanarté, le chenal est tout

à coup divisé en deux par un fort pointement granitique, et la vallée va en s'évasant jusqu'au nord de Chellal à la hauteur de Konossos, en aval de Philæ. Sur la rive gauche, l'alignement du chenal reste toujours rectiligne du sud au nord, tandis que sur la rive droite il passe entre Hessianarté et Bigehnnarté pour aller se butter à une véritable muraille rocheuse qui barre le Nil de l'est à l'ouest, et sur laquelle on a construit le barrage du Réservoir d'Assouan. La profondeur de ce chenal principal qui, à l'étiage, a encore par endroits plus de 15 mètres de profondeur, en aval de Bigehnnarté entre cette île et la barre, ne peut être attribuée à une érosion tourbillonnaire. La vallée de Chellal où passe le chemin de fer qui, contournant la cataracte, va d'Assouan à Chellal est là pour démontrer l'existence d'une première faille en direction sud-nord qui est venue se butter contre un massif plus résistant qu'elle, a contourné vers le nord-est, donnant ainsi naissance à la trouée de Chellal, tandis qu'une cassure transversale est-ouest longe la barre dont je viens de parler, reportant vers l'ouest, à Bab-el-Kibir, le chenal principal. La position de Bab-el-Kibir s'explique par la faille du chenal de la rive gauche qui est devenue la faille principale du lit du fleuve non seulement jusqu'à Bab-el-Madaïk mais encore plus bas, jusqu'à Salouganarté, tandis que, longeant la rive droite, une faille plus faible donna naissance à un second bras parallèle à la grande faille, mais encore coupé par des barres infranchissables à l'étiage. Ici encore nous rencontrons une faille transversale allant de l'ouest à l'est et celle-ci a laissé sa trace dans l'escarpement abrupt de la rive droite où une brèche de friction, large de quatre à six mètres, se voit distinctement

dans les grès de l'escarpement entre le Gebel Ziliga, au sud, et le Gebel Bass, au nord. (Voir pl. II, fig. 1).

En aval nous retrouvons encore les deux failles sud-nord, presque parallèles de chaque côté de Salouganarté, traversant encore une faille transversale, qui a donné naissance à la gorge du Couvent de Saint Siméon, sur la rive gauche, et, à droite, marque la limite nord de la chaîne de collines qui, depuis Konossos, bordait la rive droite du Nil. C'est donc à un réseau de cassures, (de *paraclases* suivant l'expression de Daubrée) que nous devons l'esquisse du cours du Nil entre Chellal et Assouan; il a d'ailleurs été relevé bien d'autres failles dans le massif granitique d'Assouan, mais ce relevé est l'œuvre de mon excellent confrère, le Dr John A. Ball, et je ne puis aller sur ses brisées et lui enlever, avant la publication de son travail, tout le mérite de ses observations. Ce réseau a ceci de particulier c'est qu'il a une forme géométrique bien nette, à angles à peu près droits, et l'on y reconnaît les traits distinctifs des cassures du granit et des roches similaires. La théorie des fentes initiales peut avoir fait son temps, comme le dit M. P. Girardin, elle n'en reste pas moins vraie en certains cas et malheureusement pour le créateur de la *vorticologie* et ses disciples, la cataracte d'Assouan en est un.

Avant d'aborder l'étude de l'action des eaux du Nil sur ces fentes initiales, il me paraît utile de démontrer que dès la plus haute antiquité la cataracte d'Assouan a été comprise entre les deux seuils de Bal-el-Kibir et de Bab-el-Madaïk.

En amont, la démonstration me paraît facile, étant donné l'uniformité de niveau des terrasses de limons nilotiques qui forment comme un ancien cordon littoral tout le long

de l'ancienne baie de Chellal. Ces limons sont, d'après M. John A. Ball¹, à une hauteur de 20 mètres (65 pieds) au-dessus du niveau actuel des hautes eaux. Leur régularité sur tout le pourtour exclut l'idée d'une barre intermédiaire entre la pointe sud de Hessianarté et la barre de Bab-el-Kibir. Sont-ils la preuve d'un ancien lit du Nil qui aurait passé par la vallée de Chellal, comme le dit dans sa carte M. John A. Ball, où ne seraient-ils que les témoins d'un lac arrêté par le barrage de Bab-el-Kibir avant l'effondrement de la cataracte? Je ne puis le dire car le temps m'a manqué pour des recherches sur ce point, et, en outre, je ne connais pas dans leur intégralité les observations de M. John A. Ball. La seconde théorie me séduirait davantage et semblerait donner un fondement à la légende rapportée par Diodore de Sicile (Lib I. chap. 19 : « *On raconte que le Nil, brisant son lit, inonda une grande partie de l'Egypte... qu'Hercule répara la brèche et ramena le fleuve dans son cours original... Le fleuve se serait appelé anciennement Océané* »). M. Ph. Négris qui rapporte cette légende² ajoute que cette inondation se rapporterait à l'irruption du Nil dans la Vallée d'Egypte après qu'il eut brisé sa barrière de Syène. Je serai tout disposé à accepter cette interprétation si, en aval d'Assouan, il n'y avait pas aussi le seuil de Gébéléin, au nord de Kom Ombo et de Silsileh, qui, lui, a été certainement disloqué par un mouvement de terrain et qui a occasionné en amont, avant sa rupture, les dépôts supérieurs de la plaine de Silsileh élevés de 20 à

¹ DR JOHN A. BALL, *On the Semna Cataract of the Nile*, «Quat. Journ.» Vol. 59, p. 75, note infrapaginale.

² PH. NÉGRIS in *Bull. Soc. Géol. Franç.*, 4^{me} série, tome IV, p. 162, 1904.

22 mètres au-dessus du lit majeur actuel ¹. La rupture du seuil de Syène doit être nécessairement antérieure à celle du seuil de Gébéléïn, car de simples filtrations à travers une masse du granit n'auraient jamais pu donner naissance aux dépôts de limon que nous voyons à Silsileh et il semble plus raisonnable d'admettre que la légende racontée par Diodore de Sicile se rapporte principalement à la rupture du seuil de Gébéléïn.

Quoiqu'il en soit, le fait principal qui nous intéresse est l'absence de dénivellation sensible dans les anciens dépôts du Nil en amont de la barre de Bab-el-Kibir, qui puisse indiquer que les restants de rochers qui barrent une partie du Nil entre Bigehnanté et Konossos soient les vestiges d'un rapide plus méridional que celui de Bab-el-Kibir.

En ce qui concerne les barres rocheuses en aval de Bab-el-Madaïk, l'argument est l'inverse ; nous ne trouvons en aucun point des traces d'un ancien lit majeur au-dessus des hautes eaux actuelles et pourtant la gorge de Saint Siméon devrait nous en conserver les témoins ; en outre, comme le chenal étroit qui sépare les ruines de l'antique Syène de celles d'Eléphantine, est constitué par une faille bien caractérisée et qu'en amont comme en aval les dépôts nilotiques sont au même niveau, nous ne voyons rien qui puisse indiquer l'existence d'un seuil à l'endroit même où les marmites sont innombrables. Si nous nous rapportons maintenant à l'argument historique, il nous est difficile de comprendre comment parmi les milliers d'inscriptions que l'on retrouve sur les rochers des îles de

(¹) SCHWEINFURTH in *Petermann's Mith.*, vol XLVII, p. 9, 1901.

la cataracte tant à Assouan qu'à Chellal, on ne voit là aucune des marques nilométriques que l'on rencontre soit plus en amont, comme à Semnah où, sous Amenemhat III, l'on indiqua le niveau des hautes eaux à 7^m,90 du lit majeur actuel, ou bien comme à Hannek où De Gottberg¹ signale une inscription qui lui a paru en tout pareille à celle de Semnah, à 3^m,50 seulement au-dessus du lit majeur, soit plus en aval, comme à Karnak où toutes les crues remarquables ont été notées sur les murailles des temples ou du quai. Et pourtant l'on trouve à Sehel-narté des graffiti remontant à des dynasties plus reculées que la XII^{me} dont fit partie Amenemhat III². Un graffiti d'Ousertesen III³, de la même dynastie, nous apprend, par contre, que ce roi fut obligé de recreuser un chenal aux environs de Sehel-narté pour pouvoir remonter le Nil dans son expédition contre les Ethiopiens ; mais il apparaît bien par l'inscription que ce canal était situé à la partie sud de Sehel-narté, soit dans la barre de Bab-el-Madaïk et non plus en aval. Donc, au moment où le lit majeur était à Semnah à 7^m,90 au-dessus des hautes eaux actuelles, la cataracte d'Assouan était franchissable par les flottilles égyptiennes moyennant un simple chenal à travers la barre de Bab-el-Madaïk, et sans aucun travail qui indiquât à Bab-el-Kibir une chute plus grande que celle de nos jours. Or, sous la XVIII^{me} dynastie, Thoutmosis I^{er} et Thoutmosis III⁴ ont dû franchir ce

¹ DE GOTTBURG. *Des cataractes du Nil*, p. 14.

² D'après les relevés de graffiti faits par M. de Morgan et ses collaborateurs, le plus ancien serait un cartouche de Sahura de la V^{me} dynastie, 3683 ans av. J.-C.

³ E. C. WILBUR, *Canalizing the Cataract in Recueil de travaux*, p. 202, 13^{me} année 1890, publié par M. Maspero.

⁴ E. C. WILBUR, *Loc. cit.*

Cette roche est composée de grands cristaux d'orthose, de un à deux centimètres, noyés dans un magma de quartz et de mica accompagnés de hornblende comme minéral accessoire; lorsque la hornblende prend la place du quartz, nous tombons dans la Syénite. Si l'on examine au microscope une coupe mince de ce granite, on voit que le magma forme la moitié de la roche et l'on remarque, en outre de larges inclusions d'hématite dans les cristaux de hornblende, qu'entre les cristaux de quartz et d'orthose il s'interpose des molécules métalliques que l'analyse chimique nous décèle comme étant du peroxyde de fer et un oxyde de manganèse, très probablement de la Braunité.

Mes travaux m'ayant obligé à pratiquer une tranchée dans le granite rose de la barre de Syène, j'ai remarqué une particularité singulière dans la structure du banc supérieur de cette roche qui atteint une puissance de 3^m,50 à 4 mètres à l'endroit où je faisais procéder à l'extraction. Sans qu'il y ait aucune ligne de démarcation fixe ni aucun joint, la roche change complètement d'aspect en profondeur; et l'on ne trouve plus que de rares cristaux d'orthose noyés çà et là dans le magma. Tandis qu'à la partie supérieure ces cristaux forment la moitié des éléments constitutifs de la roche, à la partie inférieure, ils semblent n'y apparaître que comme un minéral accessoire.

En ce qui concerne le granite à grains fins de Salougarnarté, je n'ai pu encore examiner de coupe mince, il m'est donc impossible d'en donner une description exacte et de dire si c'est véritablement un granite ou une granulite, bien que son aspect extérieur et ce que permet de constater le faible grossissement de la loupe semblent le ranger

dans le voisinage de la protogine. Le hornblende y apparaît en plus grande quantité que dans le granite rose, mais peut-être cela tient-il à la plus faible dimension des cristaux d'orthose et de quartz qui composent la masse principale.

Ainsi donc les roches superficielles de la cataracte d'Assouan et des îlots en amont et en aval sont constituées en grande partie par deux éléments facilement attaquables par l'eau seule, l'orthose et le hornblende.

De plus, par sa texture même, le granite rose monumental a subi les effets d'une désintégration profonde par suite des grandes variations de température du jour à la nuit que l'on constate dans la région d'Assouan et qui a valu à Syène une réputation justement méritée de séjour peu agréable et de lieu d'exil tout indiqué sous l'Empire Romain.

Scis quoties Phario madeat Jove fusca Syene

disait Martial dans une de ses *Epigrammes*, et il est probable que si les impressions d'exil de Juvenal et de Maurus Terentianus nous étaient parvenues elles seraient dans la même note. L'on ne saurait donc être surpris de trouver dans les replis abrités du vent le granite superficiel absolument désagréé sur une profondeur que dans mes travaux personnels d'extraction de rocher j'ai trouvé avoir deux mètres au maximum. Il n'y pas eu *kaolinisation* dans le sens propre du mot, il y a eu une espèce d'éclatement par suite des changements brusques et répétés de température. Etant donné la différence de dilatation des cristaux, c'est en quelque sorte un *écrouissage* de la roche qui s'est produit, d'où moindre résistance à l'érosion et production de feldspath

étonné, plus facilement attaqué par l'eau. Comme dans la *kaolinisation*, cet *écrouissage* du granit se produit en général par écailles concentriques. Sur les rochers exposés au vent, celui-ci a balayé au fur et à mesure les parties les plus éclatées et donné, par l'enlèvement de l'arène, à tous les pointements de granite au-dessus du niveau des hautes eaux du fleuve cet aspect de chaos de blocs arrondis dont on voit de si beaux exemples dans la vallée de Chellal et sur les îlots de la cataracte à Hessianarté, Sehnarté et Bigehnarté principalement. Ajoutons que les diaclases naturelles de la roche (*absonderungen* des auteurs allemands) ont contribué pour une large part à la rapidité de la formation de ce chaos.

Un autre cas se présente aussi dans cette action des changements de température sur la roche, c'est le cas où les diaclases sont rares ou n'existent pas : il est rare, mais il existe à Assouan. Il se produit alors le phénomène si bien indiqué par Penck ¹ ; des parties superficielles s'écrouissent plus rapidement que d'autres, et par le seul effet du vent, sans que, dès le début, interviennent les tourbillons atmosphériques, il se forme des cavités analogues aux *tafoni* de la Corse.

Je tenais à rappeler tous ces détails, car ils ne me seront pas inutiles pour l'explication du mécanisme de l'érosion de la cataracte d'Assouan par les eaux du Nil. Maintenant je vais chercher à exposer comment il me paraît que les choses se sont passées.

Je me place dans le cas où le Nil se trouve arrêté par la barre de Bab-el-Kibir et forme en arrière un lac qui

¹ PENCK, *Morphologie der Erdoberfläche*, p. 214, Stuttgart, 1894.

couvre la haute plaine de Chellal. Il me paraît trop compliqué, en effet, quoique cela soit fort possible, d'admettre qu'avant de passer par son lit actuel, le fleuve aurait passé par la vallée Chellal-Assouan ou plutôt Chellal-Gouzaièrêh, du nom de l'ancienne station du chemin de fer, à trois kilomètres en aval de la ville actuelle d'Assouan; car si, comme le dit bien M. John A. Ball, l'on trouve à 20 mètres au-dessus du lit majeur actuel une terrasse de limons nilotiques tout autour de l'entrée sud de la vallée de Chellal actuelle, nous ne retrouvons plus ces limons du côté nord et la pente rapide qu'eut possédé alors le fleuve ne lui eut pas permis de déposer en amont du chenal un pareil dépôt d'argile presque colloïdale, qui est la partie la plus légère des troubles qu'il tient en suspension à l'époque de la crue et qui est la dernière à se déposer. D'un autre côté, il me paraît difficile d'admettre qu'un chenal aussi profond et aussi déclive put avoir été postérieurement comblé par des sables d'alluvion et former à moitié vallée un seuil sensible qui forme comme une ligne de partage des eaux aux rares torrents formés des deux côtés de la chaîne granitique qui encadre la vallée, par les quelques orages qui s'échappent, une fois peut-être tous les vingt ans, de la zone équatoriale. Un affaissement d'un côté et un soulèvement de l'autre, cela me paraît bien compliqué pour une région si étroite. Je préfère donc m'en tenir à l'hypothèse plus plausible d'un lac de barrage en amont, tout comme celui que l'on vient, aujourd'hui, de créer artificiellement. Il est évident que des suintements ont dû se produire à travers les diaclases, et parfois des chutes à l'époque des hautes eaux, quoique nous ne soyons pas encore fixés sur les conditions

athmosphériques des régions du Haut-Nil à de pareilles époques. En tous cas, la texture même des hautes terrasses limoneuses sans dépôts de sables intercalés semble prouver que les cataractes supérieures formaient encore des puissants barrages, ou bien, que le peu de vitesse du courant du fleuve arrêté par la barre de Bab-el-Kibir occasionnait le dépôt des parties lourdes du limon bien en amont de Chellal, sous la forme d'îlots de sables qui obstruaient le lit du Nil.

En aval de la barre de Bab-el-Kibir que trouvions-nous alors ? Un désert granitique où la désintégration faisait son œuvre en grand, écoulement des roches à joints nombreux ou formation de *tafoni* sur les bancs plus compactes. Arrive la rupture, la masse d'eau se précipite dans les fentes ainsi formées par les failles, balaye la partie écoulee et se lance dans la vallée du Nil, qui, dépourvue de tout dépôt, lui donne une vitesse plus grande par suite de la plus grande pente. Dans les parties droites, les larges cristaux d'orthose du granite rose monumental se comportent évidemment comme dans l'expérience de M. J. Joly, et la roche est dénudée d'autant plus rapidement que le feldspath a été plus ou moins étonné par le soleil des tropiques, tandis que les gros cristaux de quartz innattaquables sont entraînés par le courant pour grossir les troubles en suspension; le fleuve file droit dans son chenal principal de Bab-el-Kibir à Salouganarté; puis, empruntant la faille transversale comme lit principal, il fait un brusque coude vers l'est. La faille est bordée au nord par un énorme rocher contre lequel viennent se heurter les eaux chargées de gros cristaux de quartz; il se forme des tourbillons d'autant plus nombreux que les diaclases de la roche sont

fréquentes dans le sens vertical, et les marmites se forment à l'aide de gros cailloux provenant des parties supérieures du banc de rocher, car, si M. Jean Brunhes eut visité Salouganarté, il eut pu voir dans quelques marmites qui sont là très étroites et sont de véritables éprouvettes de chimiste, suivant l'expression de M. Gilbert, des meules de 0^m,15 à 0^m,25 de diamètre encore encastrées dans le rocher où elles sont coïncées par de gros grains de quartz; dans la planche II, la fig. 2 représente une partie du buttoir de Salouganarté et à droite, au-dessus de la partie dans l'ombre, l'on peut voir encore une meule reposant sur le fond de la marmite qu'elle a creusée. Ainsi donc, à Assouan comme à Semnah, *ce sont les meules qui ont creusé les marmites*, et non, comme l'écrit M. Jean Brunhes en le soulignant, le sable à lui seul. J'aurai d'ailleurs à revenir sur la question au cours de cette note.

Plus le coude est aigu, plus les tourbillons sont forts, aussi, comme le prouvent les photographies que j'ai prises, malgré son grain serré la roche de Salouganarté a-t-elle été criblée de trous, mais une fois que le courant a eu repris sa direction nous ne trouvons plus de marmites. La roche est polie, lustrée, mais plus d'apparence ruiniforme ou de gâteau de cire. Si l'on examine le banc de rochers de Salouganarté en aval du buttoir il n'y a plus que deux ou trois petites marmites à la place du chaos de tout à l'heure.

Le courant dévié ainsi vers l'est se dirige droit sur l'escarpement du Gebel Ziliga; il semblerait donc qu'il doive y avoir au pied de l'escarpement, qui, haut de 100 mètres environ, domine le Nil de son abrupt presque à pic, un nouveau buttoir semblable à celui de Salouganarté. Il n'en

est rien, et cela se comprend, car le choc a été amorti par le flot qui suivait en ligne directe le chenal secondaire de la rive droite et a fait tampon entre le flot principal et la base de la montagne. Prenant ensuite réunis le grand chenal qui longe l'escarpement du Gebel Bass sur la rive droite, les flots se sont précipités à l'assaut de la barre de Syène, à 2 kilomètres en aval, mais ici la faille du chenal principal a été déviée de nouveau vers l'ouest par le massif plus résistant qui, du pied du Gebel el-Toda où se trouve le village nubien de Gebel Togog¹, constitue jusqu'à Assouan la rive droite du Nil. Il y a donc eu de nouveau un buttoir, et ce buttoir est constitué en premier lieu par le pointement rocheux que M. Jean Brunhes a baptisé du nom d'«Ilot des Marmites» et que les matelots nubiens désignent généralement sous le nom de «Hammamnarté». C'est ce qui explique pourquoi cet îlot a été attaqué surtout sur sa face orientale et sur sa face méridionale, alors que les parois du côté ouest et du côté nord sont intactes.

Une partie du courant pincée entre la paroi orientale de l'îlot et la rive droite, a dû tourbillonner avec force pour se dégager de cette fausse direction et rejoindre la partie principale du chenal se dirigeant vers le nord-ouest.

Plus bas, les deux courants réunis sont venus heurter la partie principale de la barre de Syène dont l'angle sud-est est Issanarté; le choc a été dur, car Hammamnarté ne constitue pas un obstacle suffisant pour amortir le courant. tandis qu'Issanarté offre une masse plus compacte et plus

¹ *Togog* ne veut pas dire montagne comme l'a traduit M. de Morgan. Chez les nubiens *Togog* signifie «pied de la montagne»: c'est là généralement qu'ils ont construit leurs villages et que sont situés les quelques champs qu'ils cultivent.

résistante, puisqu'elle a suffi non pas à arrêter l'effondrement de la barre de Syène, mais à diviser la faille en deux parties dont la principale, déviée à l'ouest, forme le chenal principal vers la rive gauche, tandis qu'une faille secondaire suivait la direction sud-nord, séparant l'île d'Eléphantine de la rive droite. Ces deux failles forment un angle dont Issanarté est le sommet. Le courant se buttant à la barre de granite rose s'est donc divisé en deux ; et, tandis que la partie principale de la masse d'eau se frayait un passage à travers les parties disloquées de la barre qui forment aujourd'hui le petit archipel granitique du sud d'Eléphantine, une autre masse passant par dessus Issanarté se voyait refoulée par le bloc plus résistant sur lequel se trouvent assises les ruines d'Eléphantine et, rejeté vers l'est, enfilait l'étroite ouverture laissée libre par la faille entre la rive droite et Eléphantine. Cette dernière masse d'eau s'épanouissait un peu en dehors du défilé, mais ne tardait pas à venir se heurter à la barre minuscule d'Eléphantine qui traverse ce chenal à la hauteur de l'édifice où se trouve aujourd'hui le Grand Hôtel d'Assouan, et, cette barre franchie, elle trouvait encore plus en aval une dernière barre granitique tout à fait disloquée, la barre de Koubbet el-Aoua et rejoignait alors le chenal principal.

Quant à la masse principale, après avoir franchi l'archipel granitique dont je viens de parler, elle est venue se heurter à l'escarpement de la rive gauche à la hauteur de la gorge au fond de laquelle se trouvent les ruines du couvent copte de Saint Siméon. Là, le même phénomène qui s'est produit au pied du Gebel Ziliga, s'est produit de nouveau. Les eaux qui suivaient le petit chenal de Tingar, qui sépare Salou-

ganarté de la rive gauche, ont amorti le choc et ont contribué à dévier le courant vers le nord, en direction de la faille qui est devenu la faille principale. La masse des eaux a heurté ensuite de front un petit pointement granitique, Aganarté, dernier reste occidental de la barre d'Eléphantine, et s'est divisé en deux sans autre accident que de rencontrer plus au nord la barre de Koubbet el-Aoua tellement disloquée qu'elle n'a pas offert de résistance; puis, les eaux ayant définitivement franchi la dernière partie granitique du lit du Nil sont entrées dans la fosse de la véritable vallée d'Egypte dont nous n'avons pas à décrire ici l'origine.

L'érosion que cette énorme masse d'eau, à laquelle un cours de deux kilomètres en ligne droite avait permis de prendre un élan redoutable, a produite sur les parties de la barre de Syène qui ont eu à subir son premier choc, a été formidable. Hammanarté et Issanarté en sont les témoins. Et cela se comprend d'autant plus facilement que ce n'est plus à la granulite mais au granite rose monumental qu'elles avaient affaire. Une fois le manteau spongieux dû à l'écrouissage de la roche enlevé, l'attaque des parties mises à nu a été prompte; là où préexistaient des tafoni les tourbillons ont trouvé la direction première de la marmite, et suivant que les parties attaquées étaient plus ou moins riches en feldspath le diamètre s'est aggrandi en raison directe et de la désintégration primitive de la roche et de l'abondance de silicates décomposables. Parfois, comme l'ont dit MM. de Gottberg, Jean Brunhes et John A. Ball, les marmites ont été si rapprochées que leurs parois ont cédé en certains points et elles se sont réunies. Issanarté et Hammamarté en sont des exemples frappants (Voir ma

planche VI et les figs. 3, 5 et 8 du Mémoire de M. Jean Brunhes).

Quant au mécanisme de la formation de ces marmites, le voici tel que je le comprends d'après mes observations à Assouan.

L'eau en attaquant le feldspath et en balayant les parties spongieuses où le feldspath étonné laissait encore plus de prise, a laissé intacts les gros cristaux de quartz à angles vifs du granit et les a pris dans son mouvement giratoire en même temps qu'elle roulait les fragments les plus consistants du manteau spongieux et les blocs dénudés par l'érosion atmosphérique, à la surface du banc de rocher contre lequel elle venait se butter. Ce sont ces blocs qui ont été les ébauchoirs de la marmite; l'eau ne pouvant les transporter à grande distance les a fait pivoter sur eux-même. De Gottberg décrit fort bien ce phénomène dans le passage cité par M. Brunhes lui-même, quoiqu'il ne le désigne pas par son nom, ce dont je ne le blâme pas, puisqu'il n'avait à faire à Hannek et à Kagbar qu'œuvre d'ingénieur cherchant les moyens d'améliorer la navigation dans les cataractes et non de géologue ou de géographe.

Mais, entre la meule et la marmite s'est interposé un élément qui doit entrer en ligne de compte, ce sont les cristaux de quartz qui, rongant le feldspath à la façon de l'émeri, ont facilité son attaque par l'eau sans cesse renouvelée. Ceci se rapproche bien de la théorie de M. Brunhes lorsqu'il conclut ¹ : «Somme toute, le procédé du travail ressemble tout à fait à l'usure à l'émeri, au travail du lapidaire qui use de la pierre très dure avec de la poussière

¹ JEAN BRUNHES, *Op., cit.* p. 174

de pierre». Cela est absolument vrai, M. Brunhes oublie seulement que le lapidaire a soupoudré une meule avec la poussière d'émeri dont il se sert pour user la pierre qu'il tient dans sa main, en un mot, que pour l'usure de la pierre il faut au lapidaire une autre pierre, et que c'est entre ces deux surfaces de frottement dont l'une est plus dure que celle qui doit être attaquée qu'il a interposé la poussière qui polira la pierre. Or l'eau, quoique incompressible, ne peut être le substratum dans ce travail à l'émeri, lorsqu'il s'agit de tourbillons; sa fluidité l'en empêche, elle est le moteur, mais non la meule. Elle n'agit par son propre poids que dans le travail de la lime dans les parties droites où elle roule sur le fond rocheux les galets et les grains de quartz trop lourds pour être tenus en suspension.

Seulement les meules étant en granite tout comme la marmite, subissent au début la même usure, elles deviennent rondes et diminuent de volume, puis, par le seul fait qu'elles sont rondes, résistent davantage; car, ainsi que Daubrée l'a démontré¹, des galets ronds après un parcours de 25 kilomètres ne perdirent que $\frac{1}{100}$ à $\frac{1}{400}$ de leur poids alors que des galets anguleux arrivaient à en perdre les $\frac{4}{10}$ pour le même parcours. Ceci explique pourquoi M. Brunhes n'a trouvé que des galets de petit volume dans les marmites qu'il a déblayées; cela explique aussi la forme des marmites à fond conique, puisque vu leur plus petit volume, ces galets ont obéi de plus en plus à la force centrifuge du tourbillon et l'effort d'usure a été ainsi plus grand à la périphérie qu'au centre. Et cela est d'autant plus vrai que la partie écrouie une fois enlevée,

¹ DAUBRÉE, *Etudes synthétiques*, p. 250.

il n'est plus tombé au fond des marmites que les fragments des parois des marmites voisines, mais c'est toujours la même meule qui a travaillé jusqu'à usure complète. Ceci explique aussi la rareté pour ne pas dire l'absence presque totale de meules dans les marmites de la barre de Syène. Le quartz seul n'aurait jamais pu ébaucher la marmite sans une grosse meule, ou plusieurs petites mais assez résistantes pour ne pas être balayées par le courant. Il ne s'agit pas en effet d'une attaque de la roche par une force perpendiculaire au plan d'attaque, comme agit la mèche d'une machine à percer, dans laquelle toutes les forces travaillent dans une même direction, c'est plutôt une force tangentielle, arrêtée par un obstacle qu'elle ne peut emporter avec elle et qui cherche à le déplacer, qui agit au début ; si donc les grains de quartz avaient été seuls à l'origine de la marmite, ils n'auraient pu constituer un obstacle suffisant, et auraient suivi le courant. Ils auraient, comme l'on dit vulgairement, filé par la tangente. Et cela explique la rareté des marmites dans les parties droites du chenal. Que les sables aient agi seuls à la fin, c'est probable en certains cas, mais ce n'est pas prouvé aussi mathématiquement que M. Jean Brunhes l'affirme. Je suis parfaitement de l'avis de M. Brunhes lorsqu'il proteste contre les grosses meules placées dans les marmites profondes au Gletschergarden de Lucerne. Il est sûr qu'à une certaine profondeur une meule trop grosse étouffe le tourbillon dans la marmite, l'eau n'ayant plus la force suffisante pour la faire mouvoir, et il est aussi certain que passé une profondeur donnée, qu'il serait désirable de délimiter nettement par des expériences, une eau

courante ne peut plus engendrer une force vive capable d'actionner un tourbillon dans une cavité, alors que son impulsion est plus ou moins perpendiculaire à l'axe du tourbillon. En tous cas, nous pouvons admettre comme une règle certaine que, plus la marmite est profonde, plus la meule doit être petite, et cela en rapport avec le diamètre de la marmite.

Il n'est, d'ailleurs, pas nécessaire qu'il y ait, même au début, une meule unique, comme c'est ce qui est arrivé dans la majorité des cas, lorsqu'il s'agit d'un fleuve courant sur un fond presque plat, mais devant un seuil assez fort pour que l'eau ne puisse pas le leur faire franchir, plusieurs fragments de roches, plusieurs galets si l'on veut, ont pu coopérer à une seule marmite. C'est d'ailleurs ce que dit de Gottberg.

Maintenant si nous recherchons l'origine de l'émeri qui a usé la meule et façonné les marmites, nous voyons qu'en ce qui concerne la cataracte d'Assouan et surtout en ce qui concerne Hammamnarté et Issanarté, c'est-à-dire la barre de Syène, c'est uniquement le granite monumental qui l'a fourni. M. Jean Brunhes fait intervenir, en même temps que le quartz de la roche, les sables du désert libyque qui, sur les flancs de la chaîne de Koubbet el-Aoua sur la rive gauche, forment de larges coulées fauves qui descendent dans le fleuve, et que le vent, lorsqu'il souffle, transporte au loin et parsème sur tout le Nil¹. L'idée de M. Brunhes est ingénieuse, mais c'est tout. S'il avait examiné ce sable à la loupe, il y eut vu des grains arrondis tellement petits et tellement remaniés que leur action est nulle comme

¹ JEAN BRUNHES, *Op. cit.*, p. 177.

émeri ; ils sont trop légers d'ailleurs et ne serviraient qu'à colmater les marmites au fond desquelles ils seraient tombés ; ce qui arrive d'ailleurs aujourd'hui. Une preuve de ce que j'avance est que sur tout le parcours du chenal qui longe la rive gauche on ne trouve pas de marmites et que même les parties rocheuses d'Aganarté et Atrounnarté qui forment le buttoir sud de ces îlots, face en plein au courant, n'ont pas une seule marmite. (voir pl. V, fig. 1).

C'est donc aux produits de l'érosion du granite que le Nil a eu recours ; mais, en ce qui concerne Hammamnarté et Issanarté, il les a pris sur place et ne les transportait pas. En effet, après avoir franchi le chenal étroit qui sépare Sehlnarté de Salouganarté, le Nil s'est trouvé, comme il se trouve aussi aujourd'hui, en présence d'une vaste étendue qu'il submerge entièrement encore aux hautes eaux ; la masse d'eau s'est donc étalée, perdant ainsi une partie de sa vitesse. Or, comme la pesanteur des matières tenues en suspension est en raison directe de la vitesse du courant qui les transporte, les sables les plus lourds se sont immédiatement déposés ; aussi, et je l'ai appris à mes dépens au cours de mes travaux, ne trouve-t-on, encore aujourd'hui, du gros sable que dans la partie sud de Salouganarté à une distance d'environ 100 à 150 mètres du chenal transversal. Plus en aval, il n'y a plus que du sable fin, impalpable, ou prédominent les grains de feldspath, arrondis, et les paillettes de mica et d'amphibole. Mais ce dépôt de troubles pesants n'a pas influencé ensuite la force d'attaque des eaux sur la barre de Syène,

¹ Sir W. WILCOCKS, *Le Réservoir d'Assouan et le Lac Maris*, in « Bull. Soc. Khéd. de Géographie » VI^{me} Série, N^o 5, p. 31.

il l'a accélérée au contraire, c'est du moins ce qui découle des études de M. Eads sur le régime des eaux du Missouri, telles que les rapporte Sir W. Willcocks¹. Quoique les études de M. Eads aient surtout porté sur le régime d'un fleuve traversant une plaine d'alluvion, je ne crois pas inutile d'en citer ici la conclusion.

« Les fleuves érodent leurs digues, non par l'action directe de l'eau, mais par des changements qui interviennent dans la vélocité du courant. Quand l'eau du fleuve est chargée de matières sédimentaires jusqu'à entière saturation, elle ne peut en supporter davantage que si la force du courant s'élève. D'autre part, là où le chenal est à peu près uniforme, l'eau du fleuve ne peut guère éroder ni l'une ni l'autre rive, mais quand le chenal manque d'uniformité la vase se précipite au fond des secteurs les plus larges et l'eau, affranchie d'une partie des matières tenues en suspension est prête à éroder encore. »

Il est donc évident qu'à chaque élargissement du lit majeur, l'eau en s'étalant perd de sa vitesse et les troubles en suspension se déposent par ordre de densité, d'abord les sables à gros grains, puis le sable fin et, en dernier lieu, l'argile fine et tenue, presque colloïdale, qui constitue la meilleure part du limon du Nil et c'est à cette particularité que nous devons la formation des grandes îles sablonneuses qui en dessous de la barre de Bab-el-Madaïk encombrant le lit du Nil.

C'est ainsi qu'après avoir repris sa pente habituelle et contourné le Gebel Birbé et le Gebel Kudi qui forment la

¹ SIR WILLIAM WILLCOCKS, *Le Réservoir d'Assouan et le lac Mœris*.
« Bull. Soc. Khéd. de Géographie », série VI, fasc. 5, p. 31.

pointe sud de Sehnarté, le Nil s'étalant et perdant sa vitesse a déposé entre ces deux pitons granitiques et ceux plus au sud de Gebel Moussa, les alluvions sablonneuses de Sehnarté actuel, de même qu'en aval la barre de Salougnarté sur un kilomètre et demi de long, s'étend au moment de l'étiage une vaste plage sablonneuse dont, seuls, certains sommets émergent aux hautes eaux, déroutant ainsi le visiteur qui, muni d'une carte tracée aux eaux moyennes, voit indiqués à cet emplacement plusieurs îlots alors qu'en réalité il n'y en a qu'un.

C'est ainsi qu'à l'abri de la barre de Syène fut créée la grande île d'Eléphantine (Abounarté des Nubiens), à cheval sur la barre secondaire que j'appelle la barre d'Eléphantine et s'arrêtant enfin aux derniers pointements rocheux de la barre de Koubbet el Aoua, tandis que plus à l'ouest les derniers restes de la barre d'Eléphantine occasionnaient la création de Atrounnarté. De nos jours, pour la même raison, le lit du Nil sur la rive droite s'ensable tous les jours, car les eaux qui empruntent ce chenal, après avoir franchi le défilé étroit ouvert dans la barre de Syène, s'étaient largement et, retenues encore dans leur écoulement par les pointement granitiques de la barre d'Eléphantine et de celle de Koubbet-el-Aoua, perdent tellement de leur vitesse qu'elles ont déposé une couche de sable telle que dès le mois de mars, et cela jusqu'à la crue, les vapeurs et les barques dont le tirant d'eau dépasse 0^m,75 ne peuvent plus accoster sous le quai d'Assouan. C'est à cette même cause que M. Brunhes doit d'avoir trouvé du sable fin dans les marmites d'Issanarté ; il a pris un produit de colmatage pour les résidus de l'érosion.

Ainsi donc, le Nil en attaquant Hammamnarté et Issanarté ne pouvait compter que sur l'émeri qu'il trouverait sur place, et il fut largement servi. D'abord ce furent les grains de quartz laissés libres par la désintégration superficielle de la roche, puis, au fur et à mesure de l'usure des parois de la marmite, par ceux qui encadraient les gros cristaux de feldspath des parois et des meules. Et cela lui a suffi pour faire la besogne qu'à constaté M. Jean Brunhes.

Maintenant, si nous cherchons à quelle époque peut remonter le phénomène que nous venons de décrire, nous sommes d'abord frappé par l'évidence du fait que le Nil n'a pu amener des alluvions en aval de la cataracte que lorsque la barre de Bab-el-Kibir a été complètement disloquée, de façon à permettre par l'abaissement brusque du seuil un changement de vitesse dans le chenal d'amont, et par cette augmentation de vitesse, l'érosion des sables accumulés dans le lit en dessus de Bab-el-Kibir, c'est alors que se formèrent Sehnarté, Salouganarté et Eléphantine.

Une érosion lente n'aurait produit aucun effet sur les masses sableuses déposées dans le lit du fleuve, car la vitesse augmentant de trop peu chaque année, n'eut pas permis au courant de balayer tous ces matériaux lourds.

Si nous consultons, d'un autre côté, les monuments historiques de Sehnarté, nous voyons que parmi les graffiti se trouve le cartouche du roi Sahura, de la V^{me} dynastie, dite dynastie d'Eléphantine, lequel régnait si l'on en croit la chronologie généralement adoptée, en 3683 avant notre ère. Il y a donc maintenant 5600 ans environ que l'île d'Eléphantine était la capitale de l'Égypte et que

Sehelnarté existait, alors que si l'on s'en rapporte aux computations faites par mon excellent confrère, M. John A. Ball à propos de la cataracte de Semnah, calculs qui d'ailleurs avaient été faits par bien d'autres avant lui, le Nil aurait dû avoir son lit majeur à 11^m, 20 du lit majeur actuel, et, comme les plus hautes crues sont à Assouan de 9^m, 50, l'île de Sehel aurait été encore à 1^m, 70 au-dessous de l'étiage ainsi que l'île d'Eléphantine, ce qui me paraît peu en conformité avec l'existence, à la même époque, d'une dynastie royale à Eléphantine. Je pourrai multiplier les citations, car nous trouvons encore à Sehelnarté les cartouches de deux rois de la VI^{me} dynastie. Pépi I (3467 av. J.-C.) et Pépi III (3443). De plus, une stèle fameuse du Musée de Boulaq, la stèle d'Ouni trouvée dans le tombeau de ce personnage à Abydos, nous apprend qu'un Pharaon de la VI^{me} dynastie, Mirniri, l'envoya chercher du granit au sud d'Assouan et qu'il fit franchir la cataracte à une flotille qu'il avait construite en amont avec le tribut de bois de sant que lui avaient amené là les chefs Nubiens. Donc à cette époque la cataracte devait être dans les conditions de navigabilité d'aujourd'hui et la différence de niveau entre Sehelnarté et Chellal sensiblement la même. Enfin plus tard, sous la XVIII^{me} dynastie, Amenhotep II n'eut pas, 1450 ans avant notre ère, construit à Sehelnarté un temple à Anoukhit déesse de la cataracte, si Sehelnarté eut été exposée à être couverte par 5 mètres d'eau à l'époque de la crue.

J'ajouterai encore un argument ; de Gottberg nous apprend qu'à Hannek une inscription semblable à celle de Kumna ne se trouve qu'à 3^m, 50 du lit majeur actuel

tandis qu'à Semnah ou à Kumna ce qui est la même chose, elle est à 7^m,90. D'où provient cette différence si non de la différence de résistance à l'érosion du granite et du gneiss. Donc je trouve que M. John A. Ball a été fort prudent lorsqu'il dit que si l'érosion à Assouan a procédé d'une manière semblable à celle de Semnah il a fallu 10.000 ans pour faire tomber à Chellal le niveau des hautes eaux au niveau actuel. En réalité, il en eut fallu bien davantage, puisque Hannek et Semnah nous donnent un commencement de preuve que l'érosion du granite est à celle du gneiss comme 1 est à 2, c'est-à-dire que si, au lieu de la moyenne trouvée à Semnah par M. John A. Ball, on prend comme base les constatations de de Gottberg à Hannek, on trouve qu'il aurait fallu 20.000 ans au fleuve pour accomplir son œuvre, et comme les monuments historiques nous prouvent que depuis près de 6.000 ans le Nil à peu changé à Assouan, nous arrivons à trouver que le commencement de l'usure du seuil de Bab-el-Kibir aurait débuté il y a 26.000 ans.

Les chiffres peuvent avoir leur beauté, mais je trouve que de pareils calculs deviennent trop faciles et ne prouvent rien parce que l'on veut trop prouver, et ce n'est pas faire de la vraie science de la nature que de jongler avec des siècles, car rien ne nous prouve qu'à une époque aussi reculée les conditions météorologiques de la région du Haut-Nil étaient les mêmes qu'aujourd'hui.

En outre, dans ces calculs d'érosion, nous oublions toujours un facteur important, la vitesse du courant, qui est en raison directe de la section du chenal ; or, à Semnah cette section n'a que 400 mètres de large, elle en a 750 à

Hannek et à Assouan, en hautes eaux, la section libre a plus de 1000 mètres de large dans les parties les plus étroites. Enfin, tous ces calculs pourraient avoir leur raison d'être si l'on se trouvait en présence de bases mathématiquement certaines et d'un niveau constaté sur le rocher érodé et non sur la rive du fleuve, et cela, non pas par un contemporain des Pharaons qui n'avait guère souci de la géographie physique chez les peuples à venir ¹, mais par un observateur consciencieux ; j'estime donc que dans cent ans d'ici celui qui fera à Semnah l'étude qu'y a faite M. John A. Ball, pourra, grâce aux observations de ce dernier, donner une idée plus juste de l'érosion du seuil de ce rapide et l'exprimer en chiffres.

De l'exposé qui précède, nous sommes amenés à conclure que la cataracte d'Assouan a des failles pour origine et non l'usure lente des seuils. Mais une autre question se pose de suite à notre esprit. Comment se fait-il qu'après avoir été attaqués rapidement, les seuils et les buttoirs ont ensuite résisté à l'érosion, et comment se fait-il que ces ruines condamnées à une ruine complète suivant l'expression imagée de M. Jean Brunhes soient encore debout ?

D'abord je regrette que M. Jean Brunhes n'ait pas observé plus attentivement à Assouan, près du nilomètre d'Eléphantine et sur ce que j'appelle la barre d'Eléphantine, deux marmites qui ont un intérêt tout particulier,

¹ Cela est d'autant plus vrai que M. John A. Ball a trouvé à Kumna plusieurs inscriptions datant d'Amenhemat III, dont l'une a 10^m, 90 au-dessus du lit majeur actuel, tandis que les autres qui ont servi de base à ses calculs sont à 7^m, 90. Cette différence de trois mètres, de quelque façon qu'on l'interprète, n'est pas faite pour augmenter notre confiance dans le résultat final des calculs.

car elles sont datées par des cartouches royaux. Près du nilomètre, on voit, sur un bloc de granite au milieu duquel est creusée une marmite de 1^m,50 de diamètre, un magnifique cartouche de Psammétik II (590 av. J.-C.) et, sur le dos d'une marmite de la barre d'Éléphantine, une inscription dans laquelle un nommé Sebekmès, chef de la maison de l'or et de l'argent, se prosterne et fait adoration devant le cartouche d'Amenhotep III (1400 av. J.-C.)¹. M. Jean Brunhes m'objectera que les marmites ont pu être creusées après l'inscription et c'est une objection raisonnable à laquelle je vais répondre, en expliquant comment ces ruines subsistent toujours.

Il s'est passé en effet dans les barres granitiques attaquées par l'eau, un phénomène digne du plus haut intérêt. Le granit s'est défendu contre l'eau et est arrivé à braver tous ses efforts d'érosion, voire même la mitraille des sables, chère à M. Jean Brunhes. Tous les touristes et les voyageurs ont été surpris de voir surgir du sein des eaux du Nil, lorsque les eaux baissent dans la cataracte, tous ces pointements rocheux couverts d'une sorte de vernis noir qui les fait luire au soleil comme des masses de métal poli. La comparaison de M. Brunhes que je viens de citer est exacte et décrit parfaitement l'aspect des îlots granitiques du lit du Nil entre Chellal et Assouan. M. Brunhes n'y voit qu'une couche d'altération². MM. Lortet et Hugounenq sont du même avis³. « Cette coloration,

¹ Pour l'inscription de Sebekmès et celles des deux scribes royaux dont il est parlé plus loin, voir DE MORGAN, *Catalogue des monuments et inscriptions*, etc., 1^{re} partie, tome I, p. 44. « Rochers dans le fleuve ». N^o. 2, 3, 4.

² JEAN BRUNHES, *Op. cit.*, p. 168.

³ LORTET et HUGOUNENQ, In « Comptes rendus Académie des Sciences Paris », tome CXXXIV, No. 19, p. 1091, 12 mai 1902.

disent-ils, est due à la présence sur la roche d'une couche mince de bioxyde de manganèse noir. Cette couche provient de l'oxydation sous l'influence des conditions climatiques des silicates manganésifères du granite et du porphyre qui constituent ces roches. » L'hypothèse des deux savants professeurs de Lyon est ingénieuse mais ne répond pas, selon moi, à la réalité des faits.

Pour expliquer clairement le phénomène, nous devons nous reporter aux savantes expériences de Daubrée sur la décomposition des silicates ¹. En effet, Daubrée ayant remplacé les cylindres en grès contenant l'eau distillée qui devait dissoudre les feldspaths, par des cylindres en fer, constata que l'eau devenait alcaline mais ne contenait pas de silice, et qu'en revanche le fer très divisé que produisait le frottement des fragments de feldspath contre les parois du cylindre, s'oxydait au cours de l'expérience, et que l'oxyde de fer ainsi formé, s'emparait de la silice du silicate alcalin au fur et à mesure que ce dernier se séparait du feldspath pour former un silicate de fer insoluble. C'est ce qui est arrivé pour le granite ; au fur et à mesure que les cristaux de feldspath et de hornblende se décomposaient sous l'action énergique du courant, ils mettaient à découvert les particules si fines de peroxyde de fer et d'oxyde de manganèse qui, comme nous le montrent les coupes minces, entourent ces cristaux, et il s'est formé un silicate de fer et de manganèse insoluble et indécomposable dans les mêmes conditions que le feldspath. Que le manganèse soit plus abondant que le fer dans la patine, cela n'a rien d'étonnant puisque ce métal a beaucoup plus d'affi-

¹ DAUBRÉE, *Études synthétiques*, p. 271.

nités que le fer pour la silice. Ainsi donc, à mesure que l'eau érodait le granite elle le recouvrait d'un manteau protecteur et c'est à cela que le granite doit d'avoir résisté victorieusement à l'assaut des masses d'eau énormes que roule le Nil en temps de crue. Or cette patine existe depuis la plus haute antiquité, car c'est en se contentant de l'enlever que les anciens Egyptiens ont écrit leurs graffiti sur les rochers des environs d'Assouan. Les inscriptions de Psammétik et celles de Sébekmès surtout, laissent voir la couleur de la roche au fond des signes hiéroglyphiques : et à côté de l'inscription de Sébekmès, deux autres graffiti plus grossiers grattés dans la patine, se détachent en rose sur le fond noir, et nous rapportent les génuflexions de deux scribes royaux devant le même Amenhotep III ¹. Depuis, quoique chaque année la barre d'Eléphantine soit recouverte aux hautes eaux, une nouvelle patine n'a pas recouvert ces inscriptions. Nous pouvons donc dire que depuis 3300 ans la barre d'Eléphantine n'a pas subi d'érosion sensible. Ces ruines ne sont pas, par conséquent, vouées à une ruine complète, elles témoignent de la puissance d'érosion du fleuve au début de l'attaque et c'est tout,

¹ Je pourrai en dire autant de toutes les traces d'exploitation dans le lit du fleuve. Partout où l'on a enlevé la roche, la cicatrice reste rose, et dans certains endroits l'on voit aussi sur la roche la ligne des coins se détacher sur le fond noir du rocher. Cela vient encore à l'encontre de la théorie de MM. Lortet et Hugounenq car, si depuis 3000 ans la patine n'a pas encore effacé les graffiti de Sébekmès et de ses collègues, et n'a pas recouvert les parties laissées à nues par l'enlèvement d'une partie du rocher par les anciens Egyptiens, on est en droit de se demander quelles sont les influences climatériques, qu'ils se gardent bien d'indiquer d'ailleurs, qui ont pu produire cette patine et ne plus la renouveler. Tandis que nous disons que si elle n'est pas revenue c'est qu'en dépit de son énorme volume d'eau le Nil, qui a repris son profil normal, n'est plus capable d'attaquer la roche et que c'est là une preuve de plus que les troubles qu'il charrie pendant la crue ne peuvent rien et n'ont jamais rien pu faire sur le granite.

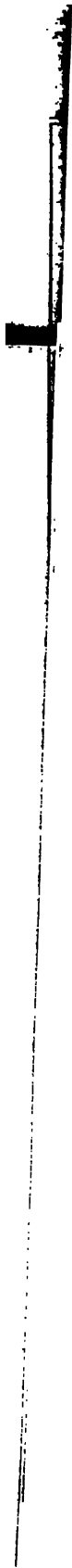
Aussi modifiant le vers de Lucain que je citais plus haut, je puis dire avec raison, il me semble :

Spumeus invictis canescit scoliis amnis.

Et nous devons souhaiter qu'il en soit toujours ainsi, car ce sont les cataractes qui ont fait l'Egypte, ce sont elles qui la protègent encore contre le flot de la crue, et de Gottberg l'a si bien démontré que je ne puis que renvoyer à son intéressant ouvrage ceux que la question intéresserait. Sans doute quelques seuils secondaires ont disparu comme à Toski et à Debérah, d'autres ont été plus ou moins abaissés, tels Semnah, Ambigol, Wadi-Attira, Hannek, mais d'autres aussi ont résisté comme Ouady-Halfa, Kagbar, Tangour et Assouan, et ceux-là sont les vrais régulateurs de la crue. Qu'importe que les seuils gneissiques disparaissent l'un après l'autre si les barres granitiques résistent et empêchent que le flot de la crue descendant sans encombre des hauteurs du Soudan ne balaie en un clin d'œil les alluvions de la vallée d'Egypte, incapables de résister.

En résumé, il s'emble découler de l'ensemble des faits que je viens d'exposer que l'action tourbillonnaire ne s'est vraiment exercée que sur les coudes du chenal du Nil, au bas de la cataracte proprement dite, et que nous devons attribuer la constitution actuelle du lit du Nil entre Chellal et Assouan à un système de lithoclasses encore très net et facile à constater. Enfin, les monuments historiques sont là pour nous prouver que la cataracte d'Assouan ne paraît pas avoir été sensiblement modifiée par le travail des eaux courantes depuis près de 6000 ans.

La théorie de l'érosion tourbillonnaire est vraie en certains cas, mais ne voir qu'elle partout c'est de l'exagération. Je ne connais pas assez les torrents des Alpes Suisses pour discuter les observations de M. Brunhes que je crois fort justes, mais il a oublié que *si licet parva componere magnis* comme a dit Virgile, il ne faut pas retourner la proposition et dire *si licet magna componere parvis*, et c'est cependant ce qu'il a fait en comparant le Nil et son large chenal dans le granite aux maigres torrents qui ont frayé leur lit dans la molasse ou dans le flysch des hautes montagnes de la Suisse.



1

2



FIG. 1. — FAILLE DE GEBEL ZILIGA
(Cliché de l'auteur).



FIG. 2. — LES MARMITES DE SALOMÉ
(Cliché de l'auteur).
R. FOURTAN. — *La cascade d'Am*



L'UN COIN DU BUTTOIR D'AMONT DE SALOUCANARTÉ
(Cliché de Faro).

R. FOURTAU. — *La cataracte d'Assouan.*



LES MARMITES D'ISSANARTÉ
(Oued de l'Assouan)

R. FOURTAU. — *La cataracte d'Assouan.*



Fig. 1. — BUTTOIR SUD D'AGANARGÉ
(Cliché de l'auteur).



Fig. 2. — LA BARRE D'ÉLÉPHANTINE À ASSOUAN.
(Cliché de Faro).

R. FOURTAU. — *La cataracte d'Assouan.*

ÉGYPTE ET NUBIE (*)

MEMOIRES DE L. SANTONI

NOTE

du D^r BONOLA BEY, Secrétaire général.

M. Santoni a été pendant trente cinq ans employé à l'Administration des Postes, où il a occupé, pendant une période de vingt ans, les fonctions de directeur du service de la Haute-Egypte et de la Nubie. En cette qualité, il a parcouru à plusieurs reprises ces deux régions et a eu l'occasion de les connaître à fond. Possédant très bien l'arabe et le nubien, il a pu avoir contact avec la population et les fonctionnaires et approcher une foule de personnages qui pour un motif ou pour un autre ont remonté le Nil, et a pu assister, enfin, à des événements mémorables qui sont une partie intégrante de l'histoire moderne de l'Egypte.

Rentré dans son pays natal pour y jouir d'une retraite bien méritée, je lui ai donné le conseil de conserver le souvenir de tout ce qu'il avait vu, dans des *Mémoires* qui pourraient devenir un jour des documents précieux.

M. Santoni a suivi mon conseil et il a écrit un volume qu'il a intitulé *Alto Egitto e Nubia*, *Memorie*. L'auteur ne se pose pas en voyageur, ni en savant, moins encore en

(*) Voir le compte-rendu de la séance du 25 avril 1903.

littérateur. Il écrit tout simplement ce qu'il a vu, ce qu'il a pu constater lui-même et la vision des choses est chez lui si nette, si juste et si originale que la lecture de son ouvrage donne l'impression d'un tableau saisissant d'intérêt et de vérité.

C'est en effet un tableau de l'Egypte pendant trente ans et particulièrement de la Haute-Egypte, si peu connue dans sa vie locale, qui se déroule devant le lecteur, un tableau tout composé de faits anecdotiques, les uns plus caractéristiques que les autres et desquels la vie égyptienne d'alors sort complète, curieuse, étonnante. Dans les dernières années de son service éclata la révolte du Mahdi et la guerre fut déclarée au Soudan. M. Santoni a accompagné Gordon à Khartoum et en 1884 fut délégué près l'expédition militaire pour y diriger le service postal. Ses connaissances des personnes et du pays furent appréciées et utilisées et c'est à ses démarches que l'on doit la libération du Père Bonomi et de deux sœurs, tombées dans les mains des Derviches.

Les Mémoires de M. Santoni, encore inédits, se composent de douze chapitres. Dans le premier il parle du Nil et après quelques notices sommaires, nécessaires à l'intelligence de ceux qui ne connaissent pas l'Egypte, il esquisse deux tableaux des désastres amenés, l'un par l'excès de la crue du Nil et l'autre par son insuffisance, c'est-à-dire l'inondation dans un cas et la famine dans l'autre. Les souffrances des pauvres fellahs abandonnés à eux-mêmes, les abus de fonctionnaires, les masses d'hommes, femmes et enfants entassés sur les digues pour se soustraire à l'eau, les colonnes de fellahs réduits par la

famine à l'état de squelettes et se dirigeant sur la rive du fleuve où ils se laissaient mourir d'inanition, sont décrites en des pages d'une émotion poignante.

Dans le chapitre II, l'auteur parle des races qui habitent l'Égypte et apprécie les qualités et les défauts de chacune d'elles, tout en appuyant ses dires par des observations consciencieuses. Le chapitre III est dédié à l'administration du pays, et ceux qui désirent connaître ce qu'était jadis le gouvernement dans les provinces, n'ont qu'à le consulter.

Le quatrième chapitre, curieux et édifiant, s'occupe des mœurs, des idées et de la vie morale des habitants. Chasseur émérite, M. Santoni dédie le chapitre V à la chasse et en parle avec compétence. Dans le chapitre VI, il traite de l'origine toute italienne de la Poste égyptienne et de l'extension du service dans la Haute-Égypte et la Nubie, à laquelle il a contribué par un travail assidu, malgré les difficultés de toutes sortes qu'on lui opposait.

Le chapitre VII expose les effets de la révolte arabiste dans la Haute-Égypte et parle des Bachibouzouks du colonel Grant. Dans le chapitre VIII, l'auteur s'occupe de l'esclavage, de la caravane du Darfour et finit par des détails inédits sur la mort d'Ismail pacha Saddik. Les chapitres IX et X sont consacrés à la révolte mahdiste, au général Gordon et à la guerre du Soudan.

Les chapitres XI et XII sont dédiés aux missionnaires de toutes sortes qui abondent dans la Haute-Égypte et aux agents consulaires. Les colonies et les gouvernements européens auront beaucoup de choses à apprendre de la lecture de ces pages.

Voilà l'œuvre de notre ami. Evidemment il ne s'agit pas d'un Tacite, ou d'un Guicciardini. Je le compare très volontiers à ces chroniqueurs du Moyen-Age, simples et honnêtes gens, pour qui la vérité et la franchise étaient la loi de l'esprit et du cœur. Eh bien ! c'est de leurs manuscrits, oubliés pendant des siècles, que les historiens de notre époque ont pu faire sortir vivants les tableaux des époques passées et leur donner ce cachet de vérité frappante, qui est le but que doit se proposer toujours le véritable savant.

M. SANTONI a noté dans ses Mémoires une foule de détails sur les événements du Soudan. Je vais en donner quelques extraits. Voici, pour commencer, les notes sur les habitudes de Gordon au Soudan :

Gordon au Soudan (1878).

Pendant le voyage et à Khartoum j'ai eu souvent l'occasion d'approcher Gordon : j'ai donc pu connaître à fond ses habitudes, ses idées, son caractère. Gordon était d'habitudes très sobres ; il mangeait très peu et de ce que donnait le pays. Il disait qu'il faut s'habituer à manger ce qu'on trouve sur place, sans rechercher des délicatesses exotiques ; grâce à ce système il avait toujours joui d'une bonne santé. Il ne buvait que de l'eau et après les repas seulement il prenait de l'eau avec un peu de cognac. Ce qu'il préférait surtout c'était de fumer : il avait toujours sur lui une bonne provision du meilleur tabac turc, des allumettes et du papier à cigarettes. Il roulait lui-même sa cigarette et lorsque celle-ci était près de finir, il en allumait une autre et ainsi de suite pendant toute la journée.

Le colonnel Mason m'informa que le matin il était défendu d'adresser la parole au pacha avant que lui-même ne vous parlât et cela parce qu'il ne voulait avoir de rapports avec personne avant sa prière. En effet, lorsque je le rencontrais sur le pont du bateau avant qu'il eut fait sa prière, il me regardait sans aucune expression sur la figure et il passait. Après la prière, il était d'un approche plein d'amabilité et de bonté.

Le quatrième jour de notre voyage, nous fûmes arrêtés, à la cataracte de Chablouka, par la baisse des eaux qui rendait le passage d'une difficulté énorme. Profitant de cette circonstance, un indigène vint présenter des réclamations contre l'agent de l'impôt, qui avait taxé 24 talaris des terres qui, par suite du manque de la crue, n'avaient point été arrosées. Gordon, à qui je traduisis la réclamation, car il ne connaissait pas le nubien, écouta attentivement, puis entra dans sa cabine et en sortit avec une bourse. Un à un il jeta vingt-quatre talaris dans la *gallabieh* du réclamant et me chargea de lui dire qu'il ne devait pas violer la loi. Il le licencia après lui avoir fait en outre cadeau de six talaris.

Le jour suivant nous fûmes rejoints par un vapeur d'où descendirent Osman pacha Rifki, gouverneur de Khartoum, M. Rossett, secrétaire particulier de Gordon, un copte Habachi et Georges Stamboulieh, agents consulaires. Après les présentations et les compliments d'usage, le bateau repartit pour Khartoum avec Osman pacha. Il devait précéder Gordon à la capitale et préparer la réception solennelle ; je le suivis. Le matin du 28, la ville, dès l'aube, était en grand mouvement. Toute la population se déversait sur la

berge du Nil Bleu, pour assister à la grande parade militaire. A 8 heures la troupe, environ 2.000 hommes, était alignée et S. E. Osman pacha Rifki avec l'état-major, les autorités, les notables, tous en grand uniforme, l'a passé en revue.

En ce moment le bateau portant Gordon était signalé et à 9 heures précises, il accostait le débarcadère du palais gouvernemental. Aussitôt que le gouverneur général eut débarqué, un vacarme endiablé s'éleva de partout. Les coups de canon, les musiques militaires, les fanfares d'un côté, de l'autre les hurlements de milliers de négresses formaient comme un tonnerre qui ne cessa que lorsque le cortège disparut au palais. Dans le grand salon d'honneur, Gordon en uniforme de pacha, debout près de la table, reçut les hommages de tous les fonctionnaires et chefs religieux, du personnel consulaire et des notables. Tous les indigènes admis à cette cérémonie se faisaient un devoir de baiser la main du gouverneur général.

Le soir la ville fut parcourue par les musiques militaires. Il y avait grande illumination et des feux d'artifice très riches. Devant les casernes, les soldats noirs avec leurs femmes s'adonnaient à des danses si furieuses et si extravagantes que j'en ai reçu une impression inoubliable.

Gordon resta peu de temps à Khartoum. Le matin il s'occupait des affaires du Soudan en général et dans l'après-midi de celles de la ville. Devant son palais il avait fait placer une boîte où le public pouvait déposer ses plaintes. Vers 2 heures il faisait traduire par des employés les lettres qui s'y trouvaient. Il s'agissait le plus souvent de demandes de secours de la part de veuves, d'orphelins, de vieil-

lards impuissants au travail. Gordon prenait alors de sa bourse deux ou trois talaris, quelquefois plus, les enveloppait dans la lettre de demande, il y faisait inscrire le nom du destinataire et envoyait un employé sur la place chercher le quémandeur.

Et lui, posté derrière les persiennes, suivait la démarche de l'employé et souriait d'émotion lorsqu'il voyait les malheureux allonger les bras vers le palais en signe de gratitude et lorsqu'il entendait les femmes remplir l'espace de leurs cris de joie. C'est à ces œuvres de charité que Gordon employait toujours son traitement.

Chaque soir, après le dîner, Gordon tenait cercle : les hauts fonctionnaires, les notables les plus marquants, le grand Cadi du Soudan, auquel le général témoignait beaucoup de déférence, se réunissaient chez lui. On causait des questions du jour. Vers 10 heures tout le monde se retirait, à l'exception de Mason, Rossett, Osman pacha et moi que Gordon retenait encore une heure.

La conversation devenait naturellement plus familière et c'est alors qu'on pouvait saisir toute la simple grandeur de cet homme incomparable.

Le Cheikh Salha (1885).

A Debbah, où ma présence avait été réclamée pour des raisons de service, tandis que je me trouvais dans le petit fort commandé par Nourreddin bey, on nous annonça l'arrivée du cheikh Salha, le chef de la puissante tribu des Kababich, ennemis mortels du Mahdi.

Quelques instants après, deux noirs parurent, d'autres habillés que de courts caleçons et d'une ceinture en coton

blanc, mais armés de la lance et de l'épée. Il se mirent respectueusement aux deux côtés de la porte et après eux s'avança le cheikh, vêtu en grand gala comme c'est la mode au Soudan. Le cheikh entra avec un air si méfiant que, pour le rassurer, tous nous nous levâmes pour aller à sa rencontre avec des signes d'une grande déférence. Mais cela ne suffit pas et ce personnage garda toujours son air soupçonneux.

Le cheikh Salha était un personnage légendaire au Soudan ; de taille athlétique et de force herculéenne, noir comme tous ceux de sa tribu, il venait au camp de Debbeh, appelé par lord Wolseley, qui désirait le connaître ; le cheikh hésita longtemps à se rendre à cette invitation, car il se défiait de tout le monde et avait ses raisons. Voici pourquoi :

La tribu des Kababich, une des plus nombreuses du Soudan, occupait le désert entre Dongola et le Kordofan ; sa dépendance du Gouvernement Egyptien était, on peut dire, nominale et ses engagements se bornaient à maintenir la sûreté des routes. Le cheikh Tom, frère de Salha, en était le chef.

Les deux frères, lorsqu'ils virent le Mahdi s'avancer vers l'Est avec assez de forces pour assiéger El Obéïd, jugèrent bon d'aller lui rendre hommage et de lui présenter un certain nombre de chameaux à titre de don respectueux. Mais le Mahdi qui, par ses informateurs, savait très bien que les Kababich n'avaient aucune intention de prendre parti pour lui, mit aux fers les deux cheikhs et envoya deux émissaires demander à la tribu sa soumission. La tribu non seulement refusa, mais des agents habiles profi-

tant de la confusion produite dans le camp du Mahdi par la prise d'El Obéid, réussirent à faire échapper les prisonniers.

Le Mahdi, qui voulait absolument se défaire d'un ennemi dangereux, recourut à la ruse. Il envoya chez les Kababich des messagers avec la mission apparente de traiter, mais à un certain moment ceux-ci, ayant pu attirer le cheikh Tom loin des siens, le capturèrent et, prenant la fuite, le portèrent enchaîné encore devant le terrible Mahdi.

Celui-ci feignit de l'accueillir avec bonté, mais le lendemain il l'appela et lui dit les larmes aux yeux :

« O mon frère ! que je suis désolé ! cette nuit le Prophète m'a ordonné de te mettre à mort ».

— Que la volonté de Dieu soit faite — répondit Tom ; il fut décapité à l'instant même.

C'est depuis ce tragique événement que la tribu des Kababich resta toujours hostile au Mahdi, que le cheikh Salha ne salua plus de la main droite. Cette main, disait-il, restera morte jusqu'à ce qu'elle aura tué le Mahdi. Mais le Mahdi mourut avant que le vœu put être exaucé et le cheikh Salha tomba héroïquement à la tête des siens en combattant contre les Derviches. La tribu des Kababich fut presque anéantie.

Tel était le personnage que nous avions devant nous à Debbeh. Le commandant anglais l'informa donc que lord Wolseley désirait le voir et qu'à cet effet il lui avait envoyé le bateau *Nassef-Ker*. Mais aussitôt que Salha apprit qu'il s'agissait de voyager par eau, il se récria très fort et protesta que lui, homme du désert, ne descendrait jamais dans un bateau et que ses dromadaires étaient ses bateaux. Tout ce

qu'on fit pour le persuader — on l'a même menacé du ressentiment de lord Wolseley — fut inutile. Le lendemain il partit à dos de dromadaire, au moment même où le *Nassef* quittait le port; il arriva à destination quelques heures avant le bateau.

Le camp de Korti et le Colonel Primerose (1885).

Le Colonel Primerose arrivait directement de Vienne, où il se trouvait en qualité d'attaché militaire à l'Ambassade d'Angleterre. C'était un parfait gentleman et d'une amabilité rare et tout le monde était enchanté d'entrer en rapport avec lui.

Quant au service il s'en occupait avec une ardeur et une diligence admirables: il voulait que la propreté, l'ordre, la régularité du camp qu'il commandait fussent exemplaires.

Le premier debout, à l'aube, il inspectionnait soigneusement le camp entier, en exigeant un nettoyage complet. Il avait engagé des équipes d'indigènes à des bonnes conditions, mais il exigeait que leur service de balayeurs, de porteurs d'eau, etc., fut irréprochable. Chaque équipe était sous les ordres d'un sous-officier anglais. Les rues tracées dans le camp étaient chaque matin balayées et arrosées. Si par hasard quelque immondice se trouvait oubliée à côté d'une tente, le colonel lui-même recherchait le coupable et l'invitait à ne plus renouveler sa faute.

Dans chaque tente, une boîte à pétrole, vide, devait servir de récipient pour tous les rebuts.

Un matin, passant devant ma tente, il vit par terre le bout d'une cigarette que j'avais jeté la nuit. Il demanda très poli-

ment la permission d'entrer dans la tente et après m'avoir exposé le crime (!!!) qu'il avait constaté, il me pria d'appeler mon domestique, un copte de Guirgheh. Au moyen de son interprète il ordonna à l'homme de ramasser le bout de cigarette, corps du délit, et le menaça d'une forte amende si le cas se renouvelait.

Dans ce camp tout était parfaitement réglé. Sur les bords du Nil on avait placé des sentinelles qui empêchaient d'y jeter des immondices ou d'autres objets; on ne permettait que d'y puiser l'eau nécessaire aux besoins du camp.

Quant aux immondices, chaque soir elles étaient enterrées dans une fosse, située bien loin du camp et tout de suite recouverte de terre, tandis qu'on en préparait une autre pour le jour suivant. Le même système était adopté pour les fosses d'aisance, renouvelées chaque jour à endroits différents.

L'emplacement assigné aux vivandiers, qui se composaient de huit à dix grecs et quelques indigènes de Dongola, était l'objet d'une surveillance spéciale, de peur qu'ils n'introduisent en cachette des liqueurs alcooliques, dont un ordre général prohibait la vente.

Quatre grecs avaient réuni un petit capital et s'étaient associés. Ils purent trouver quelques chameaux pour les transporter, eux et leurs marchandises, de Wady Halfa à Abou-Fatma. Arrivés là, les moyens de transport leur faisant absolument défaut, ils trouvèrent dans un village une vieille barque abandonnée et dont les membrures étaient aux trois quarts pourries. Comme ces grecs étaient des marins nés dans les îles Joniennes, ils réparèrent cette barque de leur mieux, la montèrent et faisant offices de bateliers, s'achemi-

nèrent vers Korti, s'aidant d'une voile, faite de vieux sacs, lorsque le vent était favorable et halant leur barque à la corde par les temps calmes.

Je fis leur connaissance à Debbéh, puis les revis à Korti où il arrivèrent à bout de forces, ayant été obligés de haler leur bateau pendant treize jours de suite. Cependant leurs ennuis n'étaient pas terminés, car dès que le colonel eut appris que leur marchandise était presque entièrement composée de vins et de liqueurs fortes, il leur ordonna de revenir en arrière sur-le-champ et quand il l'eurent supplié de leur permettre au moins de réparer leurs forces, il leur accorda un répit de quelques heures et mit une sentinelle à côté de leur barque avec ordre de ne rien laisser débarquer.

Ils vinrent alors me prier d'intervenir en leur faveur; comme je les avais vu haler leur barque avec de l'eau jusqu'à la ceinture et quoique je sus fort bien combien il me serait difficile d'obtenir quelque chose pour eux, pris de compassion, j'allais trouver le colonel et lui exposai toutes les fatigues qu'avaient enduré ces pauvres diables pour arriver à Korti, lui faisant observer que leur expulsion si prompte les ruinerait à tout jamais.

Il me dit que la mesure prise d'interdire absolument le commerce des vins et alcools était juste, car le soldat anglais n'était pas capable de se modérer comme les nôtres et que si ses troupes avaient à leur gré des liqueurs fortes, elles étaient capables de mettre le camp dans le plus complet désordre.

Mais comme le colonel Primerose était un excellent cœur, il autorisa sur mes instances, le débarquement des caisses de vins et de liqueurs, que l'on déposa dans un magasin dont

on lui remit les clefs, et permit la vente de ces marchandises aux seuls officiers munis d'une autorisation signée par lui. Ainsi les quatre associés purent écouler leur marchandise avec de beaux bénéfices, car ils la vendèrent à des prix très élevés, étant libres de les fixer comme bon il leur semblait, du moment qu'il s'agissait de marchandises de luxe et qu'ils n'avaient point de concurrents.

L'évacuation de Dongola (1885).

Moustapha pacha, moudir de cette ville, avait résisté avec succès à l'invasion mahdiste ; en plusieurs combats il leur avait infligé des pertes sérieuses : il était adoré par la population et craint par les Derviches, qui le considéraient comme invincible.

Le gouvernement ayant décidé l'abandon de Dongola, Moustapha pacha, après avoir traîné le plus possible, dut obéir à un ordre direct du Khédive même et céder ses fonctions au sous-moudir, Gobat bey, un Circassien, qui s'était distingué par son courage téméraire en plusieurs combats contre les Mahdistes. Un avis affiché dans la ville ordonnait qu'à la date du 30 mai, Dongola devait être complètement vide d'habitants ; ceux qui n'avaient pas de moyens de transport pouvaient s'adresser à la moudirieh.

Le 11 mai j'ai dû moi-même abandonner la ville et me transférer à Wady-Halfa, où je suis resté jusqu'à la fin de la campagne. C'est ainsi que j'ai pu assister à toutes les souffrances que les pauvres Dongolais ont dû endurer, à la suite de la terrible mesure qu'aucune circonstance n'avait, à mon avis, justifiée.

Le major Turner, de l'Intelligence Department, était chargé de régler l'exode. Les bêtes de transports manquant, il chargea Gobat bey de remonter le Nil jusqu'à Mérawi et de tâcher de réquisitionner des animaux. Gobat bey, toujours téméraire, poussa au delà de Mérawi, en pleine domination derviche, et en rapporta 400 chameaux et 800 baudets. Cet acte d'audace lui coûta son rappel au Caire.

Le major Turner resta seul à organiser la retraite : il remplit sa mission avec une inflexible sévérité. Le 30 mai il n'y avait plus personne à Dongola. Evidemment cette mesure avait été dictée pour sauver la vie à tout le monde, car on savait bien que le Mahdi, furieux des échecs subis contre Dongola, avait menacé de passer la population au fil de l'épée. Il faut noter que Moustapha pacha et Gobat bey l'avaient battu, aidés en grande partie par des volontaires de Dongola, qui s'étaient joints à leurs petites troupes.

Turner lui-même présidait à la distribution : il donnait un chameau aux familles qui se composaient de six personnes ou plus, un baudet à celles qui se composaient de 2 à 5 personnes ; mais les meubles encombrants durent être abandonnés, au milieu des protestations et des larmes des femmes. Les hommes et les femmes durent ainsi abandonner leur ville et marcher à pied ; on chargeait sur les animaux les enfants, les vieillards, les malades et les objets de quelque valeur. On faisait des sacrifices surhumains pour se procurer un chameau, ou un baudet, supplémentaire afin d'emporter le plus de biens possible, car on comptait émigrer en Egypte. Les plus avisés se cachèrent dans

quelques village au Nord de Dongola et plus tard, lorsque la ville fut occupée par les Derviches, ils obtinrent la permission d'y rentrer : ils ne furent jamais molestés.

Le nombre des émigrés fut d'environ 20.000 ; ils ont terriblement souffert durant le voyage ; les vieillards malades, les enfants par centaines, succombèrent ; beaucoup tombèrent frappés d'insolation et d'autres moururent de soif.

Aussitôt arrivés à Akacha, ils se trouvèrent obligés d'abandonner les animaux, même s'ils étaient leur propriété, et, entassés dans des wagons découverts, ils furent transportés à Wadi-Halfa. Là ils furent logés sous des vieilles tentes militaires, en attendant d'être peu à peu chargés sur de vieilles barques pour être dirigés sur Assouan. On leur avait promis qu'en Egypte on aurait pourvu à leur sort, mais à Assouan on leur déclara qu'ils étaient libres d'aller où il leur plairait et que tout était fini. On leur avait sauvé la vie et c'était beaucoup !

Alors ces malheureux tâchèrent de s'arranger le mieux possible. Quelques-uns se placèrent au service de propriétaires ; d'autres, qui avaient de l'argent, louèrent des terrains afin d'y cultiver le dourah nécessaire à leur famille pour toute l'année. Aidés des esclaves, qu'ils avaient emmenés avec eux, avec la permission des autorités, ils travaillaient leurs terres avec ardeur ; sobres et laborieux ils voyaient leurs efforts couronnés de succès ; le dourah avait bien poussé et promettait le pain à toute la famille.

A ce moment apparurent les fonctionnaires du Service de la Traite, qui, en vertu de la Loi et des Conventions, déclarèrent nulle l'autorisation accordée de conserver les

esclaves. En conséquence ils perquisitionnèrent les champs et les cabanes, et tous les esclaves furent pris. Aussi, faute de bras, les travaux des champs furent abandonnés et toutes les espérances des cultivateurs restèrent déçues !

C'est alors que la plupart d'entre eux réussirent à se porter peu à peu à Wady-Halfa. Un certain nombre purent atteindre Dongola, où ils furent bien accueillis par les Derviches. Aux autres, le général Wodehouse accorda de rester à Wady-Halfa ; il leur assigna un terrain en amont de la localité et y fit creuser un petit canal. Ensuite il fit entourer le nouveau village d'un mur fortifié et lui donna le nom de Tewfikieh, nom qui lui est resté.

AVRIL 1905. — L'ouvrage, au titre *Alto Egitto e Nubia*, Memorie di LICURGO SANTONI, avec une préface du Dr F. BONOLA BEY, vient de paraître à Rome, chez Modes et Mendel, libraires-éditeurs, Corso Umberto I, 146, en un fort volume grand in-8° et 124 ill., au prix de francs 8,50.

N. D. R.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE
DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

VI^e Série. — N° 8.

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1905

IMPRESSIONS DE VOYAGE

DANS L'AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE (*)

PAR M. LE D^r JAEGER

La « Colonie de l'Afrique orientale allemande », dont j'ai parcouru le nord-est, fait partie de l'Afrique équatoriale et s'étend entre le 1^{er} et le 11^{me} degré de latitude sud. Comme presque toute cette partie de l'Afrique, elle consiste en plateaux où l'activité des forces souterraines a contribué à une formation plus riche des couches et à une structure de la surface plus variée que dans le reste du continent. Les couches des massifs rocheux se sont brisées en grands morceaux qui se sont déplacés, les uns en s'enfonçant, les autres en s'élevant. Cette dislocation survenue dans les temps géologiques, explique l'existence, dans ce pays, de montagnes bordées de plaines basses. Les régions montagneuses sont formées de plateaux élevés qui dominent des pics escarpés.

Tels sont les monts de Paré et d'Ousambara qui s'élèvent jusqu'à 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer et qui dominent la contrée environnante.

L'intervalle entre deux terrains soulevés s'appelle « fosse » (Graben). Vous pouvez comparer une pareille fosse avec la vallée du Nil : une longue plaine encaissée entre des

(*) Voir compte rendu de la séance du 23 janvier 1905.

rochers à pic. Mais je tiens à observer que la vallée du Nil n'a pas été formée par des failles et qu'elle n'est pas une fosse ⁽¹⁾.

Il y a en Afrique de nombreuses fosses d'effondrement. L'une d'elles, la grande fosse de l'Afrique orientale, s'étend du centre de l'Afrique orientale allemande jusqu'au plateau de l'Abyssinie. La mer Rouge, elle-même, en est un prolongement, quoiqu'elle ne suive pas la même direction. La largeur de cette fosse est de 50 à 100 kilomètres, et la hauteur des escarpements qui la bordent de 1000 mètres et plus.

Partout où de pareilles fractures se sont produites, les matières éruptives peuvent s'ouvrir une issue et former des volcans. C'est le cas de la fosse est-africaine ; elle est toute parsemée de roches volcaniques, voire même de volcans, aujourd'hui éteints pour la plupart. Ce sont des volcans de cette nature qui ont formé la plus grande montagne de l'Afrique, le Kilimandjaro, dont la base mesure 80 kilomètres de diamètre, et dont la hauteur atteint 6000 mètres. Le Mérout, le Doenje Ngai, le Kitoumbini, le Ghelai et d'autres montagnes importantes dont j'aurai occasion de parler au cours de cette note, leur doivent aussi leur origine.

Le climat du pays parcouru est en rapport avec sa situation géographique. Comme dans les autres pays équatoriaux, il y a deux saisons de pluies : l'une de mars à mai et l'autre d'octobre à novembre. Ces saisons sont séparées par des saisons absolument sèches. A l'intérieur les pluies sont moins intenses ; ce n'est que sur le versant

(1) Opinion personnelle de l'auteur. (N. D. L. R.)

oriental des chaînes de montagnes, où les vents venant de la mer doivent condenser leur humidité, que les pluies sont abondantes ; aussi la population y est-elle très dense.

De nombreuses sources descendent des hautes montagnes, surtout du côté est ; mais, malgré cela, l'irrigation est très pauvre dans cette contrée, car les ruisseaux tarissent dans les steppes avant d'atteindre une rivière. Il s'en suit que le fleuve Pangani, quoique alimenté par les eaux qui descendent du Mérou, du Kilimandjaro, du Paré et de l'Ousambara, n'est qu'un fleuve de grandeur médiocre par rapport à ceux de l'Europe centrale. A l'ouest du Pangani nous n'avons pas de territoires qui s'adaptent à l'écoulement des eaux vers la mer. Beaucoup de ruisseaux tarissent, d'autres se jettent dans deux grands lacs salés sans déversement, que l'on appelle les lacs de Manyara et de Natron. Comme il n'y a point de pluie pendant plusieurs mois, il ne peut y avoir qu'une sorte de végétation qui supporte une grande sécheresse. Nous trouvons partout des steppes sous leurs différentes formes : ici des steppes couvertes d'herbe, là des steppes couvertes de broussaille, ou d'un mélange de broussaille et d'herbe. Ce n'est que dans le voisinage immédiat des rivières que prospèrent des arbrisseaux bien développés et des arbres qui forment une sorte de haie le long des rives. Grâce à ce rideau d'arbres, l'on peut reconnaître de très loin, dans les steppes couvertes d'herbes jaune clair, ou de broussailles noirâtres, les sinuosités des ruisseaux et se rendre compte de leur direction, tandis qu'à l'est des montagnes, où il y a beaucoup d'humidité, se trouvent des forêts vierges d'autant plus luxuriantes que la mer est plus proche des montagnes.

On dit que les forêts vierges d'Ousambara sont les plus belles du vieux-monde avec leurs arbres atteignant 60 mètres de hauteur.

La faune correspond au climat et à la végétation. Les animaux des steppes tels que le zèbre, beaucoup d'espèces d'antilopes et le gnou s'y trouvent en grands troupeaux. Les girafes, les rhinocéros, les buffles et les éléphants sont plus rares ; mais il y a encore bon nombre de lions, de léopards et de hyènes. Dans le Pangani et dans quelques lacs se trouvent l'hippopotame et le crocodile tandis que près des lacs amers, il y a des oiseaux aquatiques en grande quantité.

La densité de la population dépend de la nature du pays. Ce n'est que dans les montagnes et près du Pangani que l'eau se trouve en quantité suffisante pour permettre l'agriculture et la colonisation. Dans les steppes, habitent les Massaïs, tribus nomades qui de temps en temps parcourent les parties désertes du pays. L'influence allemande dans l'intérieur du pays s'appuie avant tout sur les stations militaires, parmi lesquelles Moschi près du Kilimandjaro, et Arouscha près du Mérou, sont situées sur le territoire dont nous parlons.

Après cet aperçu général et avant de passer à la description détaillée des différents territoires je vais tracer en quelques lignes notre itinéraire. Je regrette ne pouvoir joindre à cette note une carte, ou un croquis topographique suffisamment exact, mais j'eusse été obligé de les tracer de mémoire, car ce n'est que maintenant que l'on a commencé à Dar es Salam l'élaboration des observations

topographiques faites pendant ce voyage. De même je regrette infiniment ne pas encore être en état de donner quelques-unes des photographies qui ont été prises.

L'expédition, facilitée par la générosité de M. Otto Winter de Heidelberg, eut lieu sous la direction du professeur D^r Uhlig, qui est directeur de la principale station météorologique à Dar es Salam, chef lieu de l'Afrique orientale allemande. Je fus son seul compagnon de voyage; seul M. Gunzert, juge de la commune de Tanga, nous tint compagnie durant les deux premiers mois.

Le 11 juillet 1904 nous quittâmes Tanga par chemin de fer. A partir de Korogwe nous avons continué notre route à pied avec une caravane de plus de cent porteurs. Après avoir longé le Pangani et le pied est des montagnes de Paré jusqu'à la station militaire de Moschi, au pied du Kilimandjaro, nous entreprîmes l'ascension du Kibo, point culminant du Kilimandjaro, et nous avons pu atteindre, sans accident, le bord du cratère, à une hauteur de 6000 mètres environ.

L'aspect grandiose du cratère avec ses masses bizarres de glaciers, nous a dédommagés largement des fatigues endurées. Uhlig qui, en 1901, avait déjà fait l'ascension du Kibo, constata une forte rétrogradation de la glace dans le cratère. Entre Moschi et Arouscha sur le Méro, nous avons traversé des steppes. Puis, nous dirigeant vers l'ouest, nous avons passé au nord des volcans Mondoul et Tarosero, par des contrées dépourvues d'eau, et atteint le bord ouest de la grande fosse est-africaine, près de Ngarouka. Après avoir suivi le bord de la fosse dans la direction nord et visité le volcan Doenje Ngai, qui est

encore quelquefois en activité, nous nous dirigeâmes vers Sonyo en laissant le lac Natron à droite. Ici je dois faire remarquer d'avance que le bord de la fosse, au lieu d'être à pic, s'élève en cet endroit par gradins séparés par de larges terrasses plates comme le montre la figure n° 1.

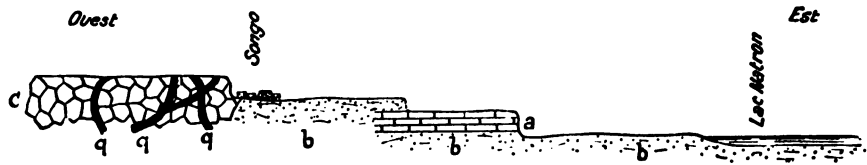


Fig. 1. — Coupe des terrasses de la fosse à Sonyo.
a tuf, *b* laves, *c* quartzites, *d* filons de quartz.

Sonyo est situé sur la seconde terrasse, au pied du troisième gradin, à une hauteur de 1300 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Ayant quitté Sonyo et nous dirigeant du côté nord-est, nous fîmes d'abord l'ascension du Doenje Sambou et arrivâmes ensuite au fond plat de la fosse au nord du lac Natron. Puis, longeant le bord ouest du lac Natron et de la fosse, nous marchâmes de nouveau dans la direction sud. De Ngarouka, nous montions de nouveau sur le plateau où nous éprouvâmes un véritable plaisir, après cette marche prolongée dans des steppes stériles, de traverser des forêts vierges. Sur le plateau même nous trouvâmes trois volcans éteints ayant d'énormes cratères. L'un de ces volcans atteint 3700 mètres de hauteur. Un autre, un peu moins élevé, possède un superbe cratère de 5 kilomètres de diamètre.

De Ngarouka nous avons suivi le bord de la fosse encore plus vers le sud jusqu'à la contrée Oumbougwe au sud du lac Manyara. De là nous sommes revenus par une

steppe sèche et déserte à Arouscha sur le Méro, contournant ainsi au sud les grands volcans Simangori, Mondoul, et d'autres.

Pendant que Uhlig faisait des mesurages dans les environs d'Arouscha, j'entreprenais l'ascension du Mondoul et du Méro, du côté ouest.

Retourné à Moschi je fis encore une excursion dans la lande au nord du Méro et à l'ouest du Kilimandjaro. En retournant à Korogwe nous traversâmes d'abord la steppe du Kilimandjaro et plus tard je franchis les montagnes de Paré pour en suivre la pente est. Nous avons visité ensuite la station climatérique Kougire, située dans l'ouest d'Ousambara et l'Institut biologique-agricole d'Amani dans l'est d'Ousambara.

Le 13 décembre nous étions de retour à Tanga.

La région que nous avons explorée est la partie la moins connue de la grande fosse; aussi vais-je essayer d'en donner une description aussi fidèle que possible.

En marchant du Méro vers l'ouest, on arrive dans une steppe d'un aspect étrange et fort intéressant, qui s'étend au nord du Mondoul et Tarossero et à l'est du Kitoumbini. La descente vers cette steppe est assez raide, mais sans présenter de véritables escarpements. Dans cette partie sud de la fosse est-africaine il n'y a pas d'escarpements formés par des failles, tels que l'on en rencontre d'une forme très typique plus au nord, sur le territoire anglais. Le pays, au contraire, descend en pente douce vers l'ouest jusqu'à ce que du fond de la fosse s'élèvent les rochers escarpés qui en forment le bord ouest. A partir du lac Manyara la fosse

est formée de roches éruptives, de vastes masses de lave et de tuf, de montagnes et de collines d'une forme volcanique très typique. Ces masses de lave et de tuf ont été disloquées par des failles qui se recoupent. Les parties exhaussées forment des petits plateaux bordés de précipices. Plusieurs de ces plateaux traversent la fosse. Les accumulations des volcans, ainsi que ces plateaux, divisent le four de la fosse en plusieurs bassins ainsi que le démontre surabondamment l'étude de l'hydrographie de la fosse. Les lacs Manyara et Natron forment deux de ces bassins. Entre ces deux lacs se trouve le bassin aride de Ngarouka où viennent se perdre les ruisseaux descendant des hauteurs de l'ouest avant de pouvoir réunir leurs eaux en un seul lac. En dehors de ces plateaux et de ces volcans, les vallées donnent elles aussi un faciès caractéristique à ce paysage. Des gouffres d'une profondeur de 25 à 30 mètres et d'une largeur excessivement variable, sont taillés dans les tufs de la région et ils mettent souvent à nue la lave recouvrant les tufs. D'impétueux torrents doivent avoir creusé ces gorges, et pourtant on n'y trouve pas une goutte d'eau aujourd'hui. Même pendant la période des pluies la plupart de ces gouffres sont sans eau. Leur origine doit remonter à une époque où le climat était plus humide, et où, au moins pendant la période pluviale, de puissants torrents descendaient des montagnes volcaniques. C'est d'ailleurs ce que Hans Meyer a prouvé.

La pente irrégulière de ces gouffres prouve que des torrents et non des ruisseaux aux eaux constantes ont dû creuser ces gorges. Si l'on suit le cours d'une de ces vallées, on avance d'abord sur un terrain assez large, avec une

inclinaison à peine visible, entre des parois tuffeuses de 10 mètres de hauteur. Mais tout à coup on arrive devant un précipice qui descend verticalement d'une vingtaine de mètres. A cette profondeur la vallée se continue comme en amont, mais à présent elle est encaissée entre des parois de 30 mètres de hauteur.

La figure 2 donne une idée du profil longitudinal de ces vallées.

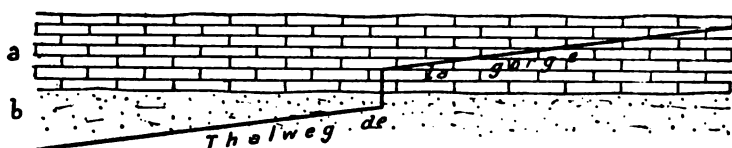


Fig. 2. — Profil d'une gorge dans les plateaux volcaniques.
a tuf, b lave.

Au fond de la vallée on trouve ordinairement de la lave dure et noire, tandis que les côtés sont formés de tuf jaune. Au pied de chaque ressaut du thalweg, on trouve quelques trous d'eau qui rendent possible la vie animale dans les steppes. Ils ressemblent un peu au puits de Moïse au Mokatam. Souvent on ne trouve pas, pendant plusieurs jours, d'autres points d'eau dans cette steppe, et les caravanes sont forcées de camper, avec leur bêtes, autour de ces citernes naturelles. Quoiqu'il ne puisse être question de forêts dans ces gorges sans ruisseaux, la végétation y est cependant plus riche que dans les landes voisines parce que les gouffres contiennent plus d'humidité que les steppes. Dans la lande de cette région la flore se limite à quelques herbes et quelques plantes épineuses, mais dans les gorges il y a des taillis de buissons et de plantes épaisses, charnues telles que les euphorbiacées et les salsolacées.

steppe sèche et déserte à Arouscha sur le Mérou, contournant ainsi au sud les grands volcans Simangori, Mondoul, et d'autres.

Pendant que Uhlig faisait des mesurages dans les environs d'Arouscha, j'entreprenais l'ascension du Mondoul et du Mérou, du côté ouest.

Retourné à Moschi je fis encore une excursion dans la lande au nord du Mérou et à l'ouest du Kilimandjaro. En retournant à Korogwe nous traversâmes d'abord la steppe du Kilimandjaro et plus tard je franchis les montagnes de Paré pour en suivre la pente est. Nous avons visité ensuite la station climatérique Kougire, située dans l'ouest d'Ousambara et l'Institut biologique-agricole d'Amani dans l'est d'Ousambara.

Le 13 décembre nous étions de retour à Tanga.

La région que nous avons explorée est la partie la moins connue de la grande fosse; aussi vais-je essayer d'en donner une description aussi fidèle que possible.

En marchant du Mérou vers l'ouest, on arrive dans une steppe d'un aspect étrange et fort intéressant, qui s'étend au nord du Mondoul et Tarossero et à l'est du Kitoumbini. La descente vers cette steppe est assez raide, mais sans présenter de véritables escarpements. Dans cette partie sud de la fosse est-africaine il n'y a pas d'escarpements formés par des failles, tels que l'on en rencontre d'une forme très typique plus au nord, sur le territoire anglais. Le pays, au contraire, descend en pente douce vers l'ouest jusqu'à ce que du fond de la fosse s'élèvent les rochers escarpés qui en forment le bord ouest. A partir du lac Manyara la fosse

L'aspect du pays change à mesure que nous suivons le bord de la fosse vers le nord, et que nous approchons des environs du lac Natron. Ce lac, long de 80 kilomètres sur 15 kilomètres de large, s'étend dans un bassin qui est confiné à l'ouest par le bord de la fosse, à l'est par le volcan Ghelāi et au sud par le Doenje Ngai et une crête qui s'étend entre ce dernier et le Ghelāi. Cette crête a été formée par des accumulations de laves et porte plusieurs élévations volcaniques. Au nord le bassin n'est formé que partiellement par le Schomboli, car entre cette montagne et le bord de la fosse, le bassin s'étend parfaitement plat vers le nord. Examinons, d'abord, de plus près les montagnes voisines. Le Ghelāi est pareil au Kitōumbini; c'est un énorme cône volcanique à pente douce, il atteint une hauteur relative de 2500 mètres, soit 3100 mètres de hauteur absolue. Le chiffre de 4000 mètres que l'on trouve marqué sur la plupart des cartes est fort exagéré. Les versants de la montagne sont couverts de centaines de collines petites et grandes produites par des éruptions latérales.

La figure 3 donne une idée de la forme générale de cette montagne. Sa partie supérieure est couverte de forêts.



Fig. 3. — Esquisse de flancs du mont Ghelāi.

Le Doenje Ngai, au sud du lac Natron, est autrement formé. C'est un cône régulier, il monte très raide au-dessus

d'une plaine accidentée. Il atteint environ 2800 mètres au-dessus de la mer. Il est formé surtout de tufs ; du moins nous n'aperçûmes pas autre chose dans les ravins qui descendent, en rayonnant, du sommet du cône. Ce volcan paraît avoir eu autrefois un grand cratère, et dans le bord oriental de ce dernier devait se trouver une énorme brèche comme celles que l'on nomme Barranco. Les déjections volcaniques ont peu à peu comblé le cratère jusqu'entièrement mais le Barranco est encore visible.

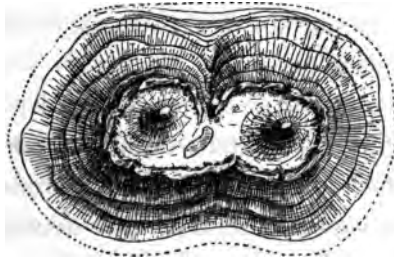


Fig. 4. — Plan du Doenje Ngai.

Dans le croquis (fig. 4) le Barranco est indiqué par la brisure des courbes de niveau. Sur le sommet de cette montagne se trouvent aujourd'hui deux cratères à peu près circulaires, de 200 mètres de diamètre et de peu de profondeur, ce qui leur donne l'aspect de deux bassins. Le cratère du sud est couvert de végétation tandis que celui du nord est encore quelque peu actif. Le bassin de ce dernier est surmonté au sud par un escarpement et au nord par deux petit cônes volcaniques.

Toutes ces formations se composent d'un tuf très meuble qui provient évidemment de coulées de boue desséchée. Par suite d'efflorescences de sel, le cratère entier et quel-

ques tufs à la pente extérieure de la montagne sont colorés de blanc. D'un petit cône dans le cratère et de quelques fissures à sa pente extérieure s'échappent des fumerolles d'hydrogène sulfuré et des vapeurs d'eau. Il n'est pas étonnant qu'il n'y ait pas de forêts sur la pente extérieure de la montagne car l'activité volcanique y déverse encore parfois des coulées de boue. Sans parler des endroits où, sur le tuf trop récent, aucune végétation ne peut prospérer, la montagne n'est couverte que d'une herbe épaisse et de broussailles qui rendent l'ascension excessivement pénible. A l'ouest du bassin du lac Natron, le bord de la fosse s'élève par gradins (voir fig. 1).

Vers le milieu du lac se trouve le plus bas de ces gradins qui n'atteint guère la hauteur de 50 mètres et consiste en plusieurs couches de lave et de tuf, bizarrement découpées, de gorges d'un aspect désertique. Le deuxième gradin est formé de lave ; le troisième, au pied duquel se trouve la contrée Sonyo, contient du quartz et des quartzites. Le

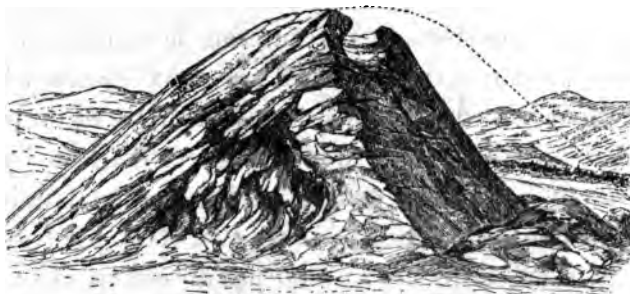


Fig. 5. — Esquisse du Doenje Sambou.

premier escarpement est couronné sur la largeur du lac Natron au nord par le Doenje Sambou, montagne gigan-

tesque dont les versants s'élèvent à pic du côté du lac et s'inclinent à l'ouest en pente douce vers le plateau situé entre le premier et le second gradin.

Peut-être a-t-il eu à l'origine la forme indiquée en pointillé dans la figure 5. Mais lorsque la faille donna naissance à l'escarpement, elle coupa aussi ce volcan par le milieu. La partie est s'affaissa et est complètement détruite, il n'en reste pas la moindre trace. Le sol du bassin entre Sambou et Schomboli est absolument plat.

Cette plaine s'étend encore plus vers le nord, traversée par l'Ewasso Inghero, petit fleuve qui alimente le lac Natron; ce dernier reçoit aussi plusieurs torrents assez forts qui descendent du bord de la fosse. Le lac reçoit donc d'importantes quantités d'eau, mais il n'a d'autre déversoir que l'évaporation, qui est très forte dans l'atmosphère chaude et sèche de la steppe. Les affluents amènent au lac les sels dissous dans les terrains volcaniques; plusieurs de ces ruisseaux sont tellement saturés de sel qu'on peut s'en apercevoir en goûtant de leur eau. De plus quelques sources alcalines chaudes jaillissent au pied des escarpements qui bordent la fosse et déversent leurs eaux dans le lac. Comme celui-ci perd de l'eau par l'évaporation, mais que les éléments dissous restent, tout le sel s'accumule dans le lac et augmente toujours en quantité. Si je me rappelle bien, un dosage à l'aréomètre nous a donné une proportion de sel de 11 à 12 ‰. La solution saline est tellement concentrée, que de grandes quantités de sel restent cristallisées en masses qui nagent à la surface de l'eau, de sorte que le lac semble être couvert en grande partie de glaçons et de neige. Le bassin du lac est peu profond. Pendant la

sécheresse, le lac perd beaucoup d'eau par l'évaporation et diminue sensiblement de surface. L'eau se retire des terrains plats et ceux-ci se couvrent de brillantes croûtes blanches de sel. Vu son peu de profondeur, nous n'avons pu visiter le lac en barque.

Au bord, l'eau n'était profonde que de quelques centimètres et nulle part on ne pouvait y faire entrer un canot. Il se peut que le lac soit guéable partout. Je ne puis dire s'il y a des animaux aquatiques dans ces eaux tellement salines. Nous n'en avons pas vus ; par contre il y avait une quantité incroyable d'oiseaux aquatiques, flamants, hérons, canards, etc. Il doit donc y avoir tout de même des animaux dont se nourrissent ces oiseaux.

La steppe très desséchée au nord du lac est également intéressante. Le soleil chauffe très fort le terrain sec et les couches inférieures de l'air, et de merveilleux mirages en sont le résultat.

A mesure qu'on avance dans cette steppe il semble que de tous côtés, à une distance d'environ 300 mètres, s'étend une immense nappe d'eau dans laquelle se reflètent les alentours. Les hommes se trouvant à la tête de la caravane semblent marcher dans l'eau, mais quand on arrive à cet endroit on n'y voit qu'un terrain sec et poussiéreux. Le fort échauffement des couches inférieures de l'air produit de nombreuses trombes causées par la descente des couches supérieures de l'air froid pendant que l'air échauffé, plus léger, monte en spirales. Ces tourbillons entraînent du sable et de la poussière et sont visibles de très loin. Pendant des journées chaudes, nous avons vu simultanément deux, trois, et même six de ces trombes. Elles

avaient de 2 à 20 mètres de diamètre et une hauteur de quelques centaines de mètres. Les trombes marchaient lentement et majestueusement dans la plaine et avant que les premières ne disparussent, de nouvelles se formaient.

La faune de cette steppe est très variée. Nous y avons vu de grands troupeaux de zèbres, et de toutes sortes d'antilopes, des gnous et les buffles même s'y trouvent encore en grand nombre. Malgré cela, ce pays si riche en beautés naturelles est abandonné et désert ; les Massaïs nomades, eux-mêmes, ne font que le traverser et n'y ont pas de kraals.

Du Doenje Sambou nous avons joui d'une vue splendide sur tout le bassin du lac Natron. Après avoir fait l'ascension de la pente ouest, et être arrivés à la crête de l'ancien bord du cratère, nous avons regardé tout à coup dans l'abîme profond de 1300 mètres, formé par les escarpements de la montagne. Devant nous s'étendait le grand lac bleu avec ses croûtes blanches de sel et la steppe jaunâtre avec ses trombes de poussière, entourée d'imposants massifs de montagnes. Je n'oublierai jamais ce spectacle qui égale en beauté la vue célèbre de Righi.

Pour terminer je dirai quelques mots du Mérou. Le Mérou est aussi un grand volcan encore quelque peu actif comme nous avons pu le constater. Il a la forme d'un cône assez régulier, mais les pentes en sont plus raides que celles du Kilimandjaro et du Ghelâi. Il atteint une hauteur de 4700 mètres environ ; la steppe qui l'entoure varie entre 800 à 1200 mètres d'altitude.

Avec ses 3500 mètres de haut, le Mérou est une montagne imposante, quoique assez petite si on la compare au

géant Kilimandjaro. Du côté sud la montagne s'incline en pente douce, de sorte que les hauteurs de 1200 à 1500



Fig. 6. — Croquis du Méro, vu du côté est.

mètres, si apte à être habitées et cultivées, couvrent une assez grande superficie. Vers l'ouest, des rochers escarpés s'élèvent de la steppe et forment un massif de hautes terrasses couvertes de collines, situées entre 2000 et 2700 mètres au-dessus de la zone fertile.

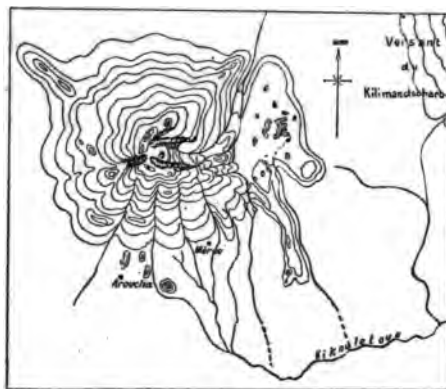


Fig. 7. — Esquisse topographique du cratère du Méro et de ses environs.

A partir de l'altitude de 2500 mètres, le versant est abrupt de ces deux côtés. Le nord de la montagne s'élève en pente raide jusqu'à la cime située de ce côté et que j'ai

indiquée sur les figures 6 et 7, comme point culminant du nord. A l'est se trouvent une certaine quantité de contre-forts. De petites collines couvrent la partie inférieure de la montagne, spécialement au sud. La formation la plus intéressante et la plus grandiose de ce volcan est l'énorme cratère. Du bord de ce dernier, que Uhlig a exploré en 1901, et que j'ai visité à la fin d'octobre de l'année dernière, on voit un bassin colossal entouré de rochers de 1000 mètres de hauteur qui y descendent presque verticalement. Nous avons estimé le diamètre du cratère à 4 kilomètres. Ce qu'il y a de plus étonnant c'est qu'une partie du bord du cratère n'existe plus ; à l'est il fait absolument défaut.

Dans les parois abruptes du cratère se trouve, à l'est, une brèche large d'au moins 2 kilomètres. Elle n'a pu être produite que par une éruption qui a fait sauter cette partie toute entière. Après la formation du grand cratère d'autres éruptions importantes ont dû avoir lieu ; un grand cône central en est la preuve. Il a les mêmes rapports avec l'ancien bord du cratère que ceux du Vésuve avec la Somma. En outre Uhlig a découvert les restes d'un ancien cône plus grand encore, qui, pareil à la Somma, forme un rempart autour du cône central. L'éruption qui a formé un cône aussi imposant, a certainement pu faire sauter la paroi du cratère sur le côté est.

Tout autour du Mérrou on en retrouve les débris, sous forme de fragments de tuf qui contiennent d'assez grands morceaux de lave. De l'ouest du cône central part une énorme coulée de lave qui suit le pied du cratère au nord sur une longueur de 7 kilomètres et est large d'un kilomètre. Ces blocs de lave démontrent par leur aspect que

la coulée ne date que de 50 ans au plus. Un volcan, dont la dernière éruption fut si récente ne peut être appelé volcan éteint. De plus nous avons pu constater que le Mérrou présente encore aujourd'hui quelques traces d'activité. A l'ouest du cône central se dégagent en beaucoup d'endroits des nuages de vapeur, probablement des vapeurs d'eau. Je les ai aperçues d'abord du sommet ; plus tard, Uhlig et moi nous sommes descendus dans le cratère, mais le temps nous ayant fait défaut, nous n'avons pas pu nous en approcher de très près.

En dehors de la formation du sol, l'eau que l'on y trouve rend possible la colonisation et la culture des versants du Mérrou. Dans les parties hautes la neige tombe souvent, mais elle n'y reste guère. Le Mérrou n'a pas de neiges éternelles quoiqu'il soit presque aussi élevé que le Mont Blanc. Seulement au sud et à l'est il y a tellement de condensations atmosphériques que bon nombre de rivières y prennent source et, ne tarissant jamais, suffisent ainsi à l'irrigation. Sur le plateau à l'ouest se trouvent quelques places où il y a de l'eau ; au nord elle manque tout à fait. La culture de bananes et du maïs n'est donc possible qu'au sud et à l'est où les contrées Arouscha, Mérrou et N'gorongoro sont habitées. A l'ouest et au nord le pied de la montagne est couvert de broussaille et d'herbe. La forêt vierge de la zone plus élevée est interrompue au nord. Je l'ai visitée du côté ouest. Là, sa beauté n'égale nullement celle de la forêt du Kilimandjaro. Dans la partie supérieure on trouve surtout le *Koussou* et l'*Erica arborea*. Cette dernière appartient à la même famille que la bruyère de nos forêts, mais elle atteint une hauteur de 5 à 10 mètres.

Cette forêt d'*Erica* s'étend du côté ouest jusqu'à une hauteur de 3500 mètres. Au-dessus de là, on trouve des plantes alpines qui supportent le froid. Elle deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on s'élève, mais même au sommet j'ai encore trouvé des fleurs.

Le Mérou est une montagne d'une grande beauté pittoresque. Le chemin qui donne accès dans l'intérieur du cratère offre les plus belles vues que j'ai jamais connues. Traversant une splendide forêt vierge, puis des parties buissonneuses et des prairies, on monte dans le désert rocheux du cratère d'où s'élèvent des parois monstres de rochers, menaçant de tomber et d'écraser l'intrus. Du côté de l'est la vue s'ouvre sur des profondeurs, sur la steppe, ornée de plusieurs petits lacs. Au fond de ce tableau grandiose s'élève majestueusement le géant Kilimandjaro, et son sommet, blanc de neige et de glace, tranche l'azur profond du ciel.

*Trad. de l'allemand par M. A. BIRCHER,
membre de la Commission Centrale.*

forgerons, charpentiers, orfèvres, tailleurs, tisserands, potiers et vanniers.

La cour du Seigneur a aussi sa dame, la châtelaine, si je puis employer cet euphémisme, avec ses suivantes qui, à la veillée, armées de leur quenouille, filent les légers fils blancs, avec lesquels elles tisseront les costumes de fêtes ; elle a son aumônier encapuchonné qui feuillette les livres saints et émet de pieux conseils pour la plus grande gloire du Seigneur et Maître, et même son ménestrel qui tout en grattant une espèce de luth, lance des lazzis à droite et à gauche, répond par des insolences aux sanglantes railleries des assistants qui veulent l'humilier, et par ses mots acérés attrappe plus de cadeaux que de reproches au milieu des éclats de rire de l'auditoire en gaité. Quand la tristesse visite le château, la guitare est lugubre, mais les jours heureux, le chanteur entonne ses plus joyeuses chansons ; quand tonne la bataille, il chante le vainqueur qu'il couvre de louanges hyperboliques, tandis qu'il raille le vaincu ; puis vient l'histoire des ancêtres et la lutte contre les géants ennemis, alliés du démon, vaincus grâce à la protection de Saint-Georges.

Les jours de fête l'on vide les amphores et les coupes de blond hydromel sont distribuées à la foule adulatrice des vassaux, des serfs et des soldats ; l'on apporte les vivres dans des corbeilles brodées et recouvertes de draps rouges, et le repas fini viennent les chants, les danses et les jongleurs. Et dans les nuits d'orage, tandis que gronde le tonnerre, que la grêle crépite et que le fleuve en furie envahit la vallée, tandis que le village gémit sur la dureté des temps, là haut, les serviteurs, rassemblés autour du

tions de guerre, comme c'est aussi de ce même camp que l'on accorde aux peuples vaincus, à l'ombre des oliviers, le pardon et la paix.

Le Négus est le Seigneur souverain de son empire et de ses sujets auxquels il est permis de cultiver la terre, de bâtir des maisons, de planter des vergers, de recueillir l'or dans le lit des rivières et de tuer les éléphants pour en prendre l'ivoire ; mais le Négus est toujours le maître de tout, de la moisson et de l'or comme de la dent d'ivoire qui touche terre la première quand le colossal pachyderme tombe frappé au cœur par la balle ou la lance du chasseur.

Le patrimoine ainsi recueilli est la propriété du Souverain et constituerait ailleurs le trésor de l'Etat, si en Abyssinie l'Etat n'était simplement la propriété absolue de celui qui le gouverne.

Autour du Souverain sont les grands vassaux avec leur suite de hobereaux moins puissants, mais dont les airs ne sont pas moins protecteurs, et que divise une hiérarchie tout à fait féodale avec l'investiture, récompense de la vaillance, mais parfois due à des intrigues politiques, aux liens de la parenté, et quelquefois même à la simple considération d'une nombreuse clientèle.

Le grand Seigneur abyssin vit dans un véritable repaire situé au sommet d'une montagne, comme chez nous autrefois le château féodal ; tout autour sont les habitations des serviteurs et des soldats et plus bas se trouve le bourg, où gisent les serfs disséminés comme un troupeau de brebis au pâturage, gardées par le pasteur qui veille sur la hauteur. Le camp impérial est disposé de la même manière ; il est environné de son bourg, où habitent les artisans,

forgerons, charpentiers, orfèvres, tailleurs, tisserands, potiers et vanniers.

La cour du Seigneur a aussi sa dame, la châtelaine, si je puis employer cet euphémisme, avec ses suivantes qui, à la veillée, armées de leur quenouille, filent les légers fils blancs, avec lesquels elles tisseront les costumes de fêtes ; elle a son aumônier encapuchonné qui feuillette les livres saints et émet de pieux conseils pour la plus grande gloire du Seigneur et Maître, et même son ménestrel qui tout en grattant une espèce de luth, lance des lazzis à droite et à gauche, répond par des insolences aux sanglantes railleries des assistants qui veulent l'humilier, et par ses mots acérés attrappe plus de cadeaux que de reproches au milieu des éclats de rire de l'auditoire en gaité. Quand la tristesse visite le château, la guitare est lugubre, mais les jours heureux, le chanteur entonne ses plus joyeuses chansons ; quand tonne la bataille, il chante le vainqueur qu'il couvre de louanges hyperboliques, tandis qu'il raille le vaincu ; puis vient l'histoire des ancêtres et la lutte contre les géants ennemis, alliés du démon, vaincus grâce à la protection de Saint-Georges.

Les jours de fête l'on vide les amphores et les coupes de blond hydromel sont distribuées à la foule adulatrice des vassaux, des serfs et des soldats ; l'on apporte les vivres dans des corbeilles brodées et recouvertes de draps rouges, et le repas fini viennent les chants, les danses et les jongleurs. Et dans les nuits d'orage, tandis que gronde le tonnerre, que la grêle crépite et que le fleuve en furie envahit la vallée, tandis que le village gémit sur la dureté des temps, là haut, les serviteurs, rassemblés autour du

brasier aux cents yeux de rubis, à la clarté des lampes fumeuses suspendues aux torchères fichées dans le sol, écoutent apeurés le vieux mage qui dissipe les ténèbres de l'avenir dans une vision de blancs chevaux bardés d'argent, de rois à la couronne d'or et de brillants, de bêtes féroces, de dragons et des saints protecteurs. Ou bien encore la fidèle compagne expérimentée, quand ce n'est pas la sorcière clairvoyante, murmure à l'oreille de la belle châtelaine les secrets des herbes magiques et des racines rares, avec lesquelles elle va préparer de suite une infusion infailible contre les fièvres de l'autonne, et même un philtre, quand il ne s'agit pas de la mixture céleste que l'on versera dans la tasse du châtelain peu amoureux. Et quand ce dernier entre, la châtelaine s'incline, les serviteurs se prosternent, les suivantes accourent, les pages s'empressent; on étend sur le sol les peaux de bêtes, les tapis et le coussin brodé. Tout à coup un serviteur s'approche et parle à l'oreille du maître. « Qu'il entre, répond le châtelain, que ses mules soient mises à l'abri, qu'on leur donne une mesure d'orge, et que l'on donne à manger à ses gens. C'est l'ami de mon cœur, servez le comme moi-même. Peut-être est-il fatigué de la route, préparez lui un lit pour la nuit. Que mes serviteurs viennent tous autour de moi. »

Lorsque le comte René recevait le comte de Fombrone, plus en ami qu'en hôte, il ne parlait pas différemment!

Quand le Seigneur féodal quitte son château, les hommes d'armes d'escorte sont rangés dans la cour, tandis qu'à la porte un autre groupe de soldats cesse de jouer aux dés, prennent leurs fusils et tous suivront le châtelain qui, revêtu d'un manteau de soie noire galonnée, avec son

chapeau gris à larges bords, monté sur un mulet à la housse écarlate et au collier d'argent massif, s'en va galopant ayant à ses côtés son écuyer, portant le bouclier et le mousquet enveloppé dans du drap rouge.

La châtelaine, enveloppée dans son manteau, le visage recouvert jusqu'au nez, chevauchera elle aussi sur son mulet bardé de rouge et d'argent et un serviteur lui tiendra l'ombrelle, signe de dignité privilégiée; et en arrière de la cohorte des serviteurs et des soldats, si le voyage est long, vient le cortège des pages, des échantons, des servants chargés d'outres d'hydromel et des ustensiles de la table seigneuriale.

Au passage du cortège, l'humble voyageur s'arrête et descend de son cheval, s'il est monté, et baise la terre que foule le mulet seigneurial, sans avoir seulement l'honneur d'un regard du cavalier altier; c'est un serviteur qui répondra à ce salut. Et quand le malfaiteur poursuivi par les soldats se réfugie dans l'asile du couvent ou de l'église, au son de la cloche la poursuite s'arrête parce qu'il est devenu un hôte inattendu de la maison de Dieu et peut se faire moine, comme Ludovic dans les *Fiancés* de Manzoni.

Cependant l'or et l'argent des bijoux et des harnais, n'ont point été ciselés par les orfèvres de Florence; les housses des destriers ne sont point de velours cramoisi brodé d'arabesques, l'acier des cuirasses n'étincelle pas au soleil, il n'y a plus ni halberdiers ni archers dans l'escorte; on n'y voit pas non plus des pages et des fauconniers aux justaucorps de soie bariolés de couleurs vives et variées, et l'étroit sentier où chemine le Seigneur abyssin n'est point bordé de maisons à tourelles, sur les balcons des-

quelles apparaissait le blond visage des gentes demoiselles dont le cœur palpite au bruit des armes. Hélas ! En Abyssinie ce n'est plus le songe poétique du conteur et le brillant mariage des armes et des amours, mais un renouveau embrumé et poussiéreux du moyen-âge qui ne nous rappelle plus le passé aux fantastiques et bizarres légendes ; nous ne voyons devant nous qu'une espèce de comédie antique, représentée avec des habits en loques par des histrions de village. Et si nous voulons voir au delà de ce mirage moyen-âgeux, nous découvrirons derrière lui un peuple de pasteurs, habitant de simples et pauvres cabanes, de laboureurs à la charrue de bois chez qui les épousailles ont conservé le rapt de l'épouse et les sacrifices d'animaux. Nous y verrons la femme liée à l'homme, libre de la réputation et de commettre toutes les infidélités conjugales ; les enfants, appartenant plus au père qu'à la mère, sont les enfants de la tribu. On ne respecte que la force, et les troupeaux et les riches moissons du voisin n'y sont qu'un motif de rapine et de brigandage. Et cependant, dans l'austère simplicité de la vie, les lois sont sévères, œil pour œil, dent pour dent, car voler sans violence est un gain déshonnête sans risques ni travail, l'adultère sans rapt de la femme une vile jouissance réservée aux lâches, l'assassinat sans lutte une férocité bestiale.

A côté de cette vie féodale, nous trouvons une vraie vie patriarcale qui nous rappelle les traditions bibliques. Cette vie patriarcale n'est pas venue du dehors s'implanter dans un terrain fécond, comme l'on pourrait le croire ; il est clair pour l'observateur qu'elle est le résultat du milieu ambiant et des conditions d'existence.

En effet, le climat est doux, les pâturages sont vastes et les forêts épaisses dans cette contrée, qui semble avoir été élevée par les bras des Titans pour couronner les cimes des monts qui la séparent des plaines voisines, comme une île émergée des flots de l'océan.

Dans les bois, des oiseaux de toute espèce, au plumage multicolore, voltigent sur les plantes rustiques aux longs rameaux tordus et capricieux, s'embarrassant dans les touffes inextricables des taillis de ces forêts vierges, où le murmure des petits oiseaux, le roucoulement des tourterelles, le croassement du corbeau et le cri strident du faucon, font fuir la gazelle déjà effrayée par le bruit cristallin des cascades et même par le bruissement des feuilles, tandis que dans la brousse les bêtes fauves s'apprêtent à disputer au pasteur les troupeaux à peine sauvés des mains de l'homme, le plus grand loup de l'homme lui-même.

La douceur de l'air invite au repos sous l'ombre fraîche du sycomore, dans la prairie, où l'eau s'écoule lentement en divaguant sur les pentes; c'est le repos après les travaux des champs, avec la charrue de bois que l'homme et non les bœufs, traîne, les épaules courbées, pour vaincre l'argile agglomérée de cailloux qui résiste au faible tranchant de l'instrument primitif. Dans ces champs serpentent à l'aventure, des ruisseaux sans que l'agriculteur se doute du bénéfice que lui procurerait leur débit bien réglé pour l'arrosage de la semaille.

A l'horizon, les cimes diaphanes des montagnes lointaines apparaissent bleues d'azur, striées de rose ou de taches d'un bleu plus sombre, presque violettes, et d'un vert plus sombre à la base. Et plus près que ces horizons vagues,

serfs ; tous ces hobereaux se regarderont de travers, épiant l'occasion favorable pour se déchirer entre eux et dominer les autres.

C'est ainsi qu'en Abyssinie naquirent les villages de brigands, partout où l'on a pu établir un repaire sûr et facile à garder au-dessus d'une plaine fertile. Quand par défrichement celle-ci s'étend plus au loin, le Seigneur voit s'aggrandir son domaine et son orgueil. Il aura des habits plus riches, sa maison deviendra plus grande, ses soldats et ses serfs plus nombreux et sa prodigalité dans les festins s'accroîtra d'autant. Il transmettra tout cela à ses descendants, qui en jouiront tant que d'autres plus forts ne le leur auront pas arraché, ou que le Suzerain tout-puissant ne les dépouille au gré de son caprice qui, du serf d'aujourd'hui, peut faire demain un gouverneur de province.

A propos de cet état de choses, que l'on me permette de rapporter ici une anecdote récente. Il a quelque temps, un de nos soldats nous racontant avec enthousiasme ses souvenirs d'Abyssinie, finit par conclure avec force dates, noms et faits, qu'il avait retrouvé vivant dans ce pays l'état du peuple romain au temps de la fondation de l'*Urbs*. Aussitôt ses auditeurs se recrièrent avec une touchante unanimité sur ce qu'ils appelaient une profanation. L'on trouva indécent de comparer ces mangeurs de viande crue aux personnages immortels de la légende et de l'histoire de la ville éternelle, le pieux Enée, Lavinie, Turnus, Numitor, Romulus et Rémus.

Mais plus tard, réfléchissant à cette boutade, j'ai fini par me convaincre que l'orateur n'avait pas aussi tort que l'on disait. Romulus, en effet, partagea son peuple en

patrones et *clientes* ; les premiers devaient justice et protection aux seconds, qui en échange les servaient sans jouir des droits civiques. C'est donc en somme le vasselage féodal du moyen-âge que nous retrouvons à 2656 ans de distance et que Liddel signala naguère dans l'organisation des clans écossais. Cela n'a rien d'étonnant, car il s'agit en l'espèce d'une loi naturelle qui n'est pas même spéciale à l'humanité, mais dont nous voyons des exemples frappants dans tout le règne animal et surtout chez les abeilles et les fourmis.

C'est bien la nature du pays rocheux et boisé, propice aux guet-apens, qui a prédisposé à la guerre ces rudes populations montagnardes, ce que d'ailleurs n'aurait pu faire la plaine, où il n'y a ni trous pour se cacher ni ravins aux sombres défilés pour tomber à l'improviste sur l'ennemi et l'anéantir dans une embuscade.

J'ai déjà fait observer (v. *Archivio di Psichiatria*, XXIII, 4, Torino) que parfois des conditions identiques de climat, de lieux, de temps, donnent naissance à des modes d'existence semblables chez des peuples très différents d'origine, et qui n'eurent jamais de contacts entre eux.

L'histoire de l'Abyssinie vient confirmer encore une fois cette opinion : les conditions naturelles, notamment au nord, avec ses montagnes abruptes, créées pour les repaires des violents, et ses plaines riches en bestiaux confiés à d'inoffensifs pasteurs, favorisent le développement d'un système féodal, où la puissance s'échelonne à plusieurs degrés, au fur et à mesure de son extension et où les travailleurs restent toujours dans les rangs inférieurs, les ouvriers dans le bourg, les paysans dans les chaumières.

Les conditions naturelles favorables à l'abus de la force, ont produit, aussi bien en Abyssinie qu'en Europe, l'organisation de la force elle-même, c'est-à-dire le système féodal, que les conquérants ont dû maintenir comme sanction juridique de la *force* qui avait inspiré et dirigé la conquête.

En Europe (France, Italie, Allemagne) vers la fin de l'Empire Carlovingien, la hiérarchie sociale de cette *oligarchie* était ordonnancée par l'*investiture*, qui, réglant les droits et les devoirs de chacun, assurait la continuité de jouissance du domaine à la famille, mais en même temps préparait à la royauté la voie de centraliser en elle tout le pouvoir. C'est précisément ce que nous voyons arriver de nos jours en Ethiopie.

Cette constitution naturelle du pays a contribué énormément à façonner le caractère abyssin. Tout Abyssin voudrait commander aux autres le travail dont il a besoin. C'est par pure nécessité qu'il se résigne à travailler de ses propres mains, mais si l'occasion se présente, il ne tarde pas à abuser de sa force pour exploiter les fatigues des autres. Dans le nord du pays cette habitude de domination a perdu quelque peu de sa force, mais quand l'Abyssin s'établit au sud, parmi les paisibles populations des Gallas et du Gouraghé, il reprend son orgueil ; tout au plus il fera le *negadi* (loueur de terre) ou le spéculateur, ce qui lui permet de suivre sa nature inquiète et vagabonde et de courir ça et là où le pousse le sentiment d'égoïsme utilitariste si spécial à cette race.

Mais le rêve constant de l'Abyssin c'est d'avoir un fusil et d'être soldat ! Il s'engage alors à la suite d'un chef, qui

pour le récompenser de ses actes de valeur, pourra le nommer *chouna*, c'est-à-dire chef de terres et de soldats, lui donner un mulet bardé d'argent (ce qui équivaut chez nous à avoir voiture), des domestiques et, peut-être, une de ses parentes en mariage.

Les premiers pas si difficiles une fois faits, il pourra continuer à monter l'échelle des succès et des honneurs, et, la fortune aidant, arriver au grade de Ras, même d'une grande province! Et alors, augmentant toujours en puissance et en richesses, il deviendra un de ces Ras turbulents, personnages toujours à l'affut de la moindre occasion pour s'élever au-dessus de ses égaux.

Il ne faut pas oublier l'existence singulière, chez ce peuple abyssin, d'un sentiment qui paraîtra une antithèse du système féodal décentralisateur et propice à la guerre civile; je parle du sentiment nationaliste qui, bien analysé, n'est que celui de l'origine et de la caste, et qui fait que chaque Abyssin se croit supérieur à tous les autres peuples, au point de maintenir dans ses habitudes un certain état réfractaire aux modifications qui va jusqu'à l'orgueil et que l'on voit même dans la mode de se vêtir. Il n'y a pas, en effet, un seul Abyssin qui ne porte son manteau de cotonnade blanche avec de larges raies rouges, qui constitue le costume national.

Mais il ne faut pas confondre nationalisme avec nationalité, si dans ce dernier caractère nous voulons distinguer la signification de l'unité de la patrie. Si les guerres contre l'étranger ont soulevé l'entière population des hauts plateaux, constituée d'éléments les plus disparates comme race, on le doit plus à l'initiative de leur chef qu'à l'appel du

droit des gens, au nom duquel se fabriquent tant de légendes. S'il peut y avoir une unité ethnique dans les masses populaires des hauts plateaux, celle-ci ne peut être comprise qu'en tant que les tendances individuelles réunies peuvent la révéler. Tout au plus trouvons-nous dans ces populations l'instinct que j'appellerai insulaire, et qui est si caractéristique des habitants des îles, et certes ce pays, surélevé de milliers de mètres au-dessus des zones environnantes si basses et si diverses comme climat et comme habitants, peut bien être comparé à une île immense. C'est donc l'instinct particulariste que donne aux hommes l'océan, qui domine ces masses riches de ressources naturelles, mais ignorantes de la supériorité d'autres êtres peut-être, plus fortunés parce que moins abandonnés à eux-mêmes. De l'ignorance de la supériorité d'autrui, naît l'orgueil en sa propre force qui donne l'élan dans le péril et la témérité dans la lutte, et ce sont là les caractéristiques de l'Abyssin, tout comme celles du seigneur féodal au moyen-âge.

Aussi lorsqu'en Abyssinie luira le jour, peut-être bien éloigné de nous encore, où le monarque suprême aura concentré tout le pouvoir en lui seul pour longtemps, grâce à l'apaisement des guerres civiles, et assis définitivement sa puissance sur tous les rois de son empire, et que les grands vassaux, que la conquête a à demi subjugués, eux et leurs serviteurs si aveuglément soumis, ne tiendront plus tête à ces derniers, lorsque le pays sera ouvert au commerce, à la civilisation et au progrès, ce jour là, dis-je, verra disparaître à jamais ces formes de gouvernement incompatibles avec nos mœurs d'aujourd'hui, et avec elles cette féodalité aux châteaux couverts de chaume avec ses grands seigneurs à la peau brun-rougeâtre.

Ainsi donc demain, peut-être, grâce à la marche rapide et inéluctable de l'inexorable Progrès, l'Ethiopie perdra ses vieux habits bariolés du moyen-âge pour revêtir l'uniforme et sombre livrée monotone de la civilisation actuelle. Ce jour là adieu conteurs et chroniqueurs de voyages d'aventures ! Les Abyssins auront des manuels d'histoire, des horaires de chemin de fer, des statistiques, des Baedeker et peut-être même quelques ennuis de moindre importance, tel que celui d'entendre des conférences semblables à celle que je viens de vous faire et que vous m'avez fait l'honneur d'écouter avec tant de bienveillance.

(Trad. de l'italien).

LES VOYAGEURS MUSULMANS (*)

par MAHMOUD SALEM BEY, directeur de l'« Arafate ».

M. LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS,

Les Musulmans des temps passés ont fait des voyages en Russie. Leur commerce s'est étendu jusqu'en Suède et au Danemark et aux autres contrées du Nord de l'Europe. Nous avons écrit, en collaboration avec deux amis, trois articles, à ce sujet, dans une revue locale. En les lisant, l'honorable secrétaire de cette illustre Société Khédiviale, le docteur Bonola bey, eut l'idée que la matière pouvait utilement être exposée devant le public savant du Caire et voulut bien nous proposer de faire une petite conférence. Son but est d'encourager les Indigènes à venir aider les Etrangers dans les travaux qui sont du domaine de la science géographique. Nous avons aussi pensé que cette communication pourrait peut-être donner l'idée, à l'un des honorables membres de cette savante assemblée, d'entreprendre une étude sérieuse sur le sujet traité. La Société Khédiviale est, en effet, la plus grande et la plus renommée des sociétés de géographie qui existent sur territoire islamique, et les *Voyages des anciens Musulmans et des modernes* rentrent bien dans ses attributions.

Les matières faisant l'objet de la présente communication ont été tout spécialement tirées des œuvres de l'orientaliste allemand Georg Jacob, professeur à l'Université de

(*) Voir le compte rendu de la séance du 27 mars 1905.

Greifswald. Des ouvrages français et américains ont également été mis à contribution.

Beaucoup de livres ont été écrits par les *musulmans*, concernant les voyages, la géographie et les sciences qui lui sont connexes. Et c'est la gloire des orientalistes *européens* de les mettre en lumière! Ils travaillent ainsi à la renaissance de l'Islam. Quant à nos « savants » l'état de léthargie dont ils souffrent les empêche de faire quoi que ce soit d'utile, pour le moment. ⁽¹⁾

Afin de montrer l'avantage des recherches dans les livres musulmans, pour l'avancement des sciences, citons le passage suivant de Sédillot :

..... « Les progrès des Arabes dans la géographie mathématique ne furent pas moins remarquables. Lorsqu'à la fin du *xvi^e* siècle, Sanson et De l'Isle *commençaient* à signaler les erreurs des tables de Ptolémée, on ne se doutait guère que les Arabes avaient *déjà* reformé l'œuvre du géographe d'Alexandrie ».

Dans cette communication, il n'y aura rien de nouveau pour les orientalistes qui s'occupent de sciences géographiques, mais elle peut contenir quelques idées intéressantes pour le public en général. Nous nous sommes placés à un point de vue *exclusivement islamique*. Si donc nous émettons quelques idées paraissant étranges, on voudra bien ne pas s'en scandaliser.

⁽¹⁾ Les ouvrages arabes dont se sont servi les européens pour traiter le sujet qui nous occupe en ce moment sont surtout ceux d'Ibn Fadlane, de Gâhir, de Bourhanneddin Ibrahim Ibn Youssef el Boulghari, d'Ibrahim Ibn Kâsseme el Karawi connu sous le nom d'Ar-Rakik, de Makdëssi, d'Ibn Rosta, d'Ibn Khordabda, d'Ibn el Fakik, d'Ibn Haukal, de Makkâri, de Bakri, de Kaswini, de Mas'oudi, de Yakoubi, d'Ibrahim Ibn Yacoub.

II.

Nous avons qualifié nos voyageurs de *musulmans* parce que les Arabes, les Persans, les Berbères, les Turcs et les autres n'ont prospéré qu'en agissant en Musulmans. Sans le Coran, tous ces peuples ne feraient que tomber en décadence. Et avec la décadence, il n'y a ni voyages utiles, ni voyageurs instruits et travaillant pour l'avancement de l'Humanité.

Les Européens parlent toujours de voyageurs *arabes*, de civilisation *arabe*, de science *arabe*, de commerce *arabe*, etc. *Mais tout cela n'a jamais existé.* Ce qui les a trompés, c'est le fait que la *langue arabe* a été employée par nos savants, nos voyageurs et nos gouvernants. Le Coran est cause de l'emploi de la langue «arabe», par nous tous, sans distinction d'origine. Mais cette langue, elle-même, que serait-elle, de nos jours, sans les efforts des *Persans*, par exemple ? Et la politique islamique, que serait-elle sans les *Turcs* défendant Constantinople, et protégeant par là, les Egyptiens, les Persans et les Arabes eux-mêmes ?

Le but n'est nullement de *dénigrer* les Arabes ; loin de là ! Notre idée est que l'Islam forme un puissant et merveilleux *assemblage*, où ne sont utiles que ceux qui agissent en *Musulmans*, non ceux qui veulent s'imposer en leur qualité de représentants de telle ou telle race.

III.

On doit s'étonner en nous entendant parler de *voyageurs musulmans*. Les Musulmans, aussi, ont eu des *voyageurs* ? va-t-on se dire. En effet, notre état est si délabré ! Nous n'avons ni routes, ni moyens de communications, ni postes,

ni sécurité. Le désordre est partout, même au Hedjaz, cette terre islamique, par excellence.

Sans les Européens, aurions-nous même pu savoir qu'en Chine, aux Philippines, à Madagascar et ailleurs, des millions de nos frères vivent et prospèrent ?

Sans les Européens, cette Société Khédiviale de Géographie, elle-même, aurait-elle pu durer et produire ce qu'elle a produit ?

Eh bien, dans les anciens temps, quand les Musulmans suivaient le Coran, ils avaient partout l'ordre et la sécurité. Ils avaient d'excellentes routes, des moyens de communication rapides, une poste admirable.

L'Islam, alors, était *grand* aux yeux des peuples étrangers.

Un empereur de Chine disait, en parlant du Khalife, qu'il était le « chef » de tous les princes de la terre et que l'Etat musulman était le véritable « Empire du Milieu ».

En ces temps-là, les Européens, qui sont actuellement nos maîtres, n'étaient que nos élèves.

Rappelons ce que dit Guizot, le grand historien, le premier ministre de Louis-Philippe, dans son *Histoire de la civilisation en Europe* :

« Il est curieux de voir dans les chroniques, l'impression que produisirent les croisés sur les musulmans ; ceux-ci les regardèrent au premier abord comme des barbares, comme les hommes les plus grossiers, les plus féroces, les plus stupides, qu'ils eussent jamais vus. Les croisés, de leur côté, furent frappés de ce qu'il y avait de richesses et d'élégances de mœurs chez les musulmans. A cette première impression succédèrent bientôt, entre les deux peuples, de fréquentes relations. Elles s'étendirent et devinrent beaucoup plus importantes qu'on ne le croit communément ».

Haroun-er-Rachid envoya une pendule, en cadeau, à Charlemagne. Au moment des sonneries, un cavalier apparaissait à la première heure ; deux à la seconde et ainsi de suite jusqu'à vingt-quatre. Il ne se trouva pas un seul homme capable, dans tout l'immense Saint Empire romain, pour en comprendre le mécanisme. De nos jours, l'Europe enverrait *même* des marcographes, qu'il se trouverait, parmi nous, biens des gens à même d'en saisir le jeu, peut-être de les imiter encore.

Donc, il ne faut jamais regarder les peuples arriérés avec trop de hauteur. Chaque nation a son temps de grandeur et de décadence.

En voyant longtemps une personne dans un état maladif, on finit par se figurer que la faute en est à sa constitution originaire. Ceux qui ont vu le malade, quand il était encore un émule d'Antar ou d'Hercule, ne seront crus que difficilement.

Un voyageur musulman dont parle le docteur Georg Jacob, entreprit le voyage de Cordoue à la Baltique. A Mayence, il fit la rencontre d'un autre voyageur musulman venant de Bagdad, par la Russie. Le récit fait par *El-Ouzri* -- c'est le nom de l'Andalous -- nous montre l'état de l'Europe extrêmement arriéré. Ce continent civilisé nous enseigne, *maintenant*, par l'institution des Tribunaux mixtes, comment l'on rend la justice ; mais, *alors*, il avait le *duel judiciaire*. Le juge donnait un bâton à chacun des deux adversaires. Le vainqueur avait raison. Le battu avait cependant le droit de recommencer, mais, cette fois, avec le juge en personne. Si donc le battu n'était pas content du résultat, il *appelait* le magistrat, afin qu'il

entrât dans la lice. Si ce dernier sortait encore vainqueur, malheur au vaincu ! Si, au contraire, le magistrat échouait, le gagnant en première instance était déclaré sans droit. De là, paraît-il, le mot *appel* que nous employons présentement, sans en comprendre l'antique signification.

El Ouzri nous parle encore d'une ville sur les bords de la Baltique orientale, où il n'y avait que des femmes. Il l'appelle *Madinatoun-nissâ* (la ville des Femmes). Les belles filles d'Eve étaient de courageuses *amazones*, comme celle du Dahomey moderne. Ce récit d'*El-Ouzri* n'est nullement une fable, comme on pourrait le supposer. L'existence d'une pareille ville ne dénote-t-elle pas un degré *anormal* de civilisation ?

IV.

Les personnes qui connaissent la véritable histoire savent que les Musulmans ont eu une civilisation très avancée. Les sciences étaient partout cultivées dans leur immense territoire. Toutes les grandes questions que l'on étudie de nos jours furent débattues par les savants de l'Islam. Le système de Darwin, par exemple, n'était nullement inconnu aux grands interprètes du Coran. Que l'on consulte *El Fakhr er Râzî*, et l'on sera édifié. Que l'on consulte ensuite le grand *Ibn Khaldoun*, pour voir ce qu'il a réellement laissé à l'illustre *Montesquieu* !

V.

Quant à la géographie et aux connaissances auxiliaires, il suffit de dire que l'Europe n'a fait, pendant trois siècles, que *copier* les Musulmans. Les savants européens font,

eux-mêmes, cet aveu. On peut lire, à cet égard, ce que nous disent Sédillot et Gustave Lebon. Jusqu'à tout dernièrement, les Européens ont puisé dans les livres arabes pour augmenter leurs connaissances concernant l'Afrique et l'Asie. En consultant Edrissi, on verra que ce qu'il dit sur les sources du Nil est équivalent à ce que nous disent les grands explorateurs des temps modernes.

Il est à regretter que les Musulmans, eux-mêmes, soient dans un état de marasme et d'impuissance intellectuelle et matérielle. Autrement, ils auraient pu se servir des trésors scientifiques *immenses* qui sont enfouis dans les bibliothèques de l'Europe, de la Chine, de Constantinople et d'ailleurs. Malgré les destructions des Mogols et des croisés, il reste encore *beaucoup* d'excellents ouvrages qui font, pour le moment, les délices des *rongeurs* tout seuls. En attendant, nous ne pouvons recommander ces ouvrages qu'aux Européens. Eux, certes, peuvent en connaître le prix. Les livres de voyages musulmans sont quelquefois déparés par des récits plus ou moins fantastiques, tirés soit des *Mille et une Nuits* soit de «sources» aussi abondantes. On y voit des fées bienfaisantes qui protègent de beaux jeunes gens, ou des populations toutes borgnes ou toutes géantes ou toutes bossues, absolument comme dans les contes de *Gulliver*. Ces défauts proviennent le plus souvent des copistes ignorants ou infidèles qui se sont passé les manuscrits d'âge en âge. Chacun d'eux ajoutait ce qui lui paraissait *intéressant*, sans égard pour la vérité. De nos jours, on a malheureusement imprimé quelques-uns de ces ouvrages, sans discernement ni notes explicatives quelconques. On ne doit pas croire cependant que les choses

étranges que l'on y trouve soient « toutes » fausses. Ainsi, les voyageurs musulmans racontent que, chez certains peuples du Nord de la Russie, le trafic se faisait de la façon suivante. On déposait la marchandise à la frontière. Les acheteurs restaient toujours invisibles. Le lendemain, on trouvait la marchandise remplacée par une autre, équivalente. Vendeurs et acheteurs étaient ainsi parfaitement satisfaits. Les Européens riaient de cette *fable*. De nos jours, ils ont, eux-mêmes, constaté le fait au Canada, et la *fable* a passé dans le domaine des vérités admises. Ce que nous disons là, est tiré des œuvres du docteur Georg Jacob, auquel nous devons la substance de cette communication.

VI.

Les Musulmans ont eu de belles flottes marchandes dans la Méditerranée et l'océan Indien. Ils ont encore navigué dans les océans Atlantique et Pacifique. Du Japon au Cap, s'étendait leur domaine maritime. La preuve de leurs pérégrinations continuelles, dans ces parages, est donnée par le nombre *immense* de conversions parmi les Chinois, surtout ceux du Sud, parmi les habitants des Philippines, de l'Insulinde hollandaise, de Madagascar et des îles adjacentes. Les Musulmans exploitèrent des mines dans l'Afrique du Sud. Ce sont eux qui donnèrent aux Cafres, leur nom. *Kâfir*, en arabe, signifie : *Infidèle*. Ils firent la *circumnavigation* de l'Afrique, bien avant les Européens. Les îles qu'ils visitèrent dans l'Atlantique sont parfois identifiées avec l'Islande et Terre Neuve. On ne doit pas oublier que les navigateurs de l'Islam employaient la *boussole*, dont l'origine est un mot arabe. Le docteur Georg

Jacob nous apprend qu'on a trouvé en *Islande*, en 1836, des monnaies musulmanes à Miodal, dans le district de Mirar. Aussi au *Gröenland*. Mais on ne s'explique pas encore la présence de ces pièces « exotiques » dans la zone *glaciale*. Les livres arabes parlent de marins musulmans qui se sont jetés du port de Lisbonne, dans l'océan, à la recherche d'une *Terre Nouvelle* ! Écoutons Louis Viardot, à ce sujet. Il nous dit :

« (*Navigation*). — Mais il est un autre point, plus important, plus digne d'intérêt, où les arabes nous ont encore devancés ; celui-ci tient à l'art de la navigation. Je ne dirai pas que c'est la découverte de l'Amérique, mais c'est du moins la recherche d'un *nouveau monde*, dont ils soupçonnaient l'existence par delà le grand océan, et la rencontre des débris de l'antique Atlantide. Ce sujet demande quelques développements préliminaires.

.

« Quelques marins de cette nation, qui possédait aussi des ports dans l'océan de l'un et de l'autre côté du détroit auquel est resté le nom de *Târyk*, eurent l'idée et le courage, 477 ans *avant* le départ de *Christophe Colombo*, de se jeter à la découverte au milieu du grand Océan, sinon, comme l'illustre Gênois, avec un but fixe et précis, avec l'opiniâtre foi d'une croyance donnée par la science et le génie, du moins pas simplement à l'aventure, mais soupçonnant aussi quelque autre monde au bout de cette immensité.

« Dans les historiens arabes traduits par J. Conde, il se trouve deux relations de ce premier voyage d'entreprise. L'une est fort courte, l'autre plus détaillée et garantie par la juste célébrité du nom de son auteur. »

« Ces divers rapprochements suffisent pour démontrer que les marins arabes partis de Lisbonne en l'an de l'Hégire 433, pour une aventureuse exploration de la *Grande Mer* de la *Mer des Ténèbres* (*Bahr-ar-Zohnât*) ont réellement visité deux des archipels de l'Océan, les Açores et Madère. Les arabes auraient donc dans l'intention du moins et dans les faits en partie, précédés d'environ quatre cents ans tous les navigateurs du XV^{me} siècle et placé d'alors le premier jalon sur la route glorieuse que parcoururent jusqu'au but final Christophe Colombo et Vasco de Gama ».

Jusqu'à nos jours, les musulmans ont eu des flottes marchandes et même de modestes marines de guerre. Elisée Reclus, le grand géographe, rapporte que nos frères philippins auraient eu, au siècle dernier, jusqu'à *cent mille* marins, à la fois. Les philippins sont extrêmement courageux et très habiles en ce qui concerne l'art nautique. Malheureusement, ils ne sont pas forts dans la politique, ni fins en diplomatie. De là, leurs échecs devant les espagnols. Un écrivain américain nous raconte le fait suivant qui montre bien l'état de *délabrement* dans lequel se trouve le pauvre Islam.

Une des principales îles possédées par les Musulmans était gouvernée par un jeune prince indigène. Les espagnols, avant l'arrivée des américains, étaient, avec lui, en guerres continuelles. Trouvant des difficultés pour le subjuguier, le gouverneur espagnol envoya chercher sa mère et ouvrit, avec elle, des négociations de paix, lesquelles n'aboutirent pas. Que fit alors le rusé gouverneur ? Il fit venir un des habitants de l'île, l'habilla à l'européenne et le coiffa d'un *tarbouche*. Puis il le présenta aux habitants

de l'île comme l'*Elu du Sultan de Constantinople*! Le tour réussit admirablement. L'ancien roi fut chassé et l'aventurier installé à sa place. On le nomme: *Mawlâna Haroûn-er-Rachîd*.

Avec une pareille ignorance des affaires diplomatiques, on comprend comment une si grande force maritime n'arriva jamais à rien. Les flottes des musulmans philippins furent en grande partie détruites, tout dernièrement, par les espagnols. On donnait toujours pour prétexte que les insulaires n'étaient que des *pirates*. Pour certains agents coloniaux de l'Europe, les musulmans sont ou des *pirates*, quand ils défendent leur existence, ou des *négriers*, quand ils s'adonnent au commerce. L'Europe ne sait pas toujours ce qui se fait en son nom, dans ces mers lointaines. Les grecs, s'attaquant à l'empire turc, sont *évidemment* des *héros*, mais les philippins, se défendant contre la puissance espagnole, ne sont *naturellement* que des *corsaires*!

Les quelques bâtiments musulmans qui naviguent encore dans l'océan méridional ont dû se cacher sous l'ombre de l'*oriflamme* française ou du pavillon toujours vainqueur des anglais, suivant le cas. Ce n'est qu'ainsi qu'ils peuvent vivre. Tel est, par exemple, le sort des bateaux à vapeur possédés par les arabes de Singapour.

Malgré la grande activité de nos ancêtres sur mer, certains de nos prétendus « savants » continuent à nous « enseigner » que le Khalife Omar aurait dit ;

..... *Mane nazala'l bahra marrataîni fakad kafar*, ce qui veut dire: *Celui qui s'embarque deux fois sur mer doit être compté comme infidèle*. Nos jeunes philosophes *nouveau système* croient pouvoir nous expliquer cette

prétendue pensée (?) du grand Khalife. Ce dernier, d'après eux, ne pouvait comprendre l'utilité des voyages sur mer!! Mais tout ce monde se trompe et Omar n'a jamais dit ce mot. L'origine de ce mensonge remonte aux petites sectes islamiques qui détestent Osman et Moawia. *Osman* a fait la traversée de la mer Rouge, en allant de la Mecque, en Abyssinie, et *Moawia* passa de Syrie à l'île de Chypre. En retournant, les deux descendaient pour la *seconde* fois à la mer et devenaient, *par là même*, infidèles! *Omar*, également détesté par ces sectes, était ainsi mêlé à cette stupide invention. Et voilà comment nos propres écrivains nous ridiculisent aux yeux des étrangers! *Kimon*, le grand ennemi des musulmans, dans son livre: *la Pathologie de l'Islam et les moyens de le détruire*, commente cette malheureuse phrase qu'il donne pour un *verset* (!) *du Coran*, et en tire de *grosses* conséquences, toutes plus erronées les unes que les autres.

VII.

Les voyages des musulmans sur terre furent également très fréquents. Ils allèrent en Chine, par le Turkestan, aux Indes et en Afrique.

Notre intention est de ne parler ici que de leurs relations avec l'Europe. Les savants russes et scandinaves, allemands et hollandais, doivent être consultés, à ce sujet, car ils nous enseignent bien des choses intéressantes.

On a trouvé de nombreux trésors de monnaies musulmanes, surtout en Russie, en Allemagne et en Suède. En ce dernier pays, le professeur Tornberg compta, en 1857, les endroits où des monnaies arabes ont été déterrées: le

nombre de ces endroits se monta à 169 (*cent soixante-neuf*). Le docteur Hans Hildebrand compta, en 1873, les pièces arabes, en argent, trouvées dans la seule petite île de Gotland : ces pièces dépassèrent le chiffre de 13.000 (*treize mille*).

Le commerce des musulmans avec l'Europe méridionale et occidentale fut beaucoup moins actif. Le *conflit* pour la possession de *Constantinople* ne laissait, en effet, aucune place pour la paix véritable. Il n'y eut que de simples armistices jusqu'à la prise de cette grande forteresse par les Musulmans.

L'influence de nos commerçants se traduisit par d'importantes conversions dans les contrées slaves du Nord. Les monnaies de plusieurs Etats européens portaient des inscriptions en langue arabe. Ainsi, on a trouvé des monnaies bulgares, allemandes, normandes, anglo-saxonnes, ornées de belles écritures *coufiques*. ⁽¹⁾ Les noms d'habits et d'étoffes ont souvent une origine arabe. Ainsi, la *jupe* des dames européennes vient de la *djubba* de nos ulémas. On a fait des dictionnaires complets avec les mots arabes qui ont passé dans les langues européennes. Le commerce se faisait dans des conditions tout à fait opposées à celles

(1) Les bulgares du Volga avaient des très belles pièces avec des inscriptions arabes très artistiques. Elles portent en toutes lettres une inscription indiquant qu'elles ont été frappées à Bolgary. Mais les savants ne sont pas d'accord sur ce point ; d'aucuns opinent qu'elles ont été frappées à Samarkande.

On a trouvé que les anglo-saxons frappaient des pièces avec des inscriptions bilingues ; ils mariaient leur langue à celle des bédouins du Desert ! Ainsi, au milieu de versets du Coran, on trouve l'inscription suivante : OFFA REX. Ce grand roi anglo-saxon regna de 758 à 796.

Les pièces normandes indiquent une connaissance approfondie de la langue arabe. De même les pièces allemandes, surtout celles des empereurs Henri IV et Frédéric II.

(*Arafate* n° 51).

de notre époque. L'Europe recevait des objets manufacturés, de l'Islam. Elle ne lui exportait que des matières premières. Une phrase de Makdessi donne la nomenclature des objets que les musulmans importaient d'Europe. On en tirait surtout des fourrures de prix, zibeline, hermine, martre, renards ; le miel, les chataignes, les noix, et autres fruits du Nord, certains métaux bruts, du bétail, etc. On tirait même de Sibérie des dents de mammouths, dont on faisait des peignes, des boîtes et d'autres bibelots. Des produits de son industrie l'Europe d'alors ne nous fournissait presque rien, sauf des sabres *francs* et des bonnets de fourrure *slaves* ! Le trafic des esclaves était surtout florissant. Les tribus européennes se faisaient une guerre continuelle et s'enlevaient mutuellement leurs filles et leurs enfants. Les esclaves étaient ensuite conduits, d'étape en étape, soit en Espagne, soit à Constantinople, soit à *Boulgâri*, sur le Volga. De ces trois entrepôts, les brillantes Européennes passaient sur les terres des musulmans, pour affoler, par leur beauté, nos grands et nos rois. Elles devenaient ainsi, dans les palais de nos princes et de nos richards, des *reines malgré elles*. ⁽¹⁾

(1) Le commerce des esclaves, par l'entremise des bulgares, des grecs byzantins et des juifs, était devenu tellement lucratif que plusieurs peuplades avaient fini par vendre, elles-mêmes, leurs filles. C'était le cas des habitants de Prague et celui des bulgares du Danube, lesquels furent plus tard imités par les Circassiens.

Les environs de Prague étaient un des rendez-vous les plus en vogue chez les maquignons s'adonnant à la traite des blanches. Nos poètes érotiques ne cessaient de vanter la beauté des femmes du Nord.

D'après Istakri, une jolie esclave, n'ayant aucune éducation ni aucune instruction, valait rien que par la beauté de son visage, la somme de mille pièces d'or et plus.

VIII.

Le grand nombre des voyageurs musulmans est attesté par les fréquentes conversions chez les différents peuples, surtout en Chine, dans la Malaisie et au Soudan. L'historien *Aboulféda* compte 60 (*soixante*) *grands* voyageurs ayant vécu avant son temps.

Parmi les voyageurs célèbres, tout le monde connaît *Ibn Battouta*. Son itinéraire fut le suivant: il partit de Tanger, visita l'Afrique du Nord, et, d'Égypte, se rendit en Palestine et à la Mecque. De là, il passa à Constantinople et en Russie; puis, il se dirigea vers l'Inde, en traversant le Turkestan. A Dehli, le Sultan de cette contrée célèbre le chargea d'une mission auprès de l'Empereur de Chine. Il arriva enfin à Péking, après avoir visité Ceylan, Sumatra et Java. Il retourna ensuite dans sa patrie, *par la voie maritime*. Il eut encore le temps, avant de mourir, de voir l'Espagne, Tombouctou et le Soudan.

On remarquera, en lisant attentivement la biographie des voyageurs musulmans, que le Gouvernement ne s'est jamais soucié de leur donner des *missions d'exploration*. Très rarement, il s'en servait en qualité d'*ambassadeurs*, comme nous venons de voir, dans le cas d'Ibn Battouta, et comme dans celui d'Ibn Fadlân. Ce dernier fut chargé par les bulgares du Volga d'une mission auprès du Khalife de Baghdad et retourna, vers eux, avec la réponse attendue. Quant aux *explorateurs*, munis de l'assistance gouvernementale, on ne les employait qu'en temps de guerre et seulement contre les peuples *ennemis*. Leur œuvre était

considérée comme *peu amicale*, au plus haut chef. En un mot, leur fonction a toujours été confondue, chez nous, avec celle des *espions* militaires.

IX.

Il est intéressant de rechercher le *stimulant* qui excitait le courage des voyageurs et rendait les voyages si fréquents. De nos jours, les gouvernements, les propagandes, les grandes industries et les sociétés savantes envoient, le plus souvent, les pionniers de la civilisation. Laissons de côté les simples *touristes*, chez lesquels une curiosité parfois « malade » n'est stimulée que par les facilités que procurent la vapeur et l'électricité. Laissons de côté encore les malades qui cherchent la santé aux quatre coins du globe. Mais les voyageurs *mûs par les vrais motifs*, ceux de la science désintéressée ou du commerce légitime, on peut dire qu'ils sont assez rares. Le voyageur qui cherche à se développer *personnellement*, aux points de vue moral, intellectuel et matériel, ou qui traverse le monde avec le seul désir de s'enrichir, par exemple, est presque un mythe. Auparavant, chez les Musulmans, cette sorte d'explorateurs *indépendants*, de commerçants *libres* de toute attache était, pour ainsi dire, la seule. Elle n'attirait aucun conflit; elle ne soulevait nulle part les soupçons. Là est la *différence capitale* entre le système islamique et le système mis actuellement en pratique. De nos jours, l'explorateur le plus innocent, le plus éloigné de la politique sera presque toujours pris, *à tort ou à raison*, pour un agent de tel ou tel gouvernement, préparant la conquête ou cherchant à la rendre plus stable et plus sûre.

Si dans l'Islam, l'autorité politique resta toujours sans action sur les voyageurs, quel fut alors le *stimulant* qui ranima si efficacement leur courage? *Ce fut l'autorité du Coran!* En un grand nombre de versets, il recommande aux fidèles de *parcourir le monde*. Par là, le sentiment religieux se développe. Plus on voit de changements, plus on se pénètre de l'idée que le Seigneur est, seul, éternel. Plus on examine la création, plus on y trouve d'ordre, plus on pense à l'Ouvrier admirable, pour l'adorer. Avec le développement du sentiment religieux, l'intelligence et la moralité se fortifient. De là, une source intarissable de bienfaits. Les voyages ont, encore, une autre suite. Ils facilitent l'unification des musulmans du globe et rapprochent les différentes races, de la même manière que le pèlerinage.

Le prophète a également beaucoup recommandé les voyages, dans l'intérêt de la science, de la santé et des gains matériels de toute sorte. Ainsi il a dit ce mot célèbre: « *Cherchez partout la science, fussiez-vous ne la trouver qu'en Chine* ».

La Loi de l'Islam a, en conséquence, favorisé les voyageurs d'une façon tout à fait *exceptionnelle*. Elle a « ordonné » à l'Etat de subvenir à leurs besoins; elle a fixé, elle même, la somme qu'elle leur accorde. Partout, des hospices furent établis pour les pauvres de leur catégorie. La Loi va encore plus loin. Elle ordonne aux particuliers d'offrir l'hospitalité aux étrangers indigents, et elle fixe le séjour jusqu'à trois nuits. Des facilités spéciales pour l'accomplissement de la prière sont, en outre, accordées à ceux qui voyagent, facilités qui n'existent pas pour le reste des fidèles.

Quand on veut s'expliquer la puissante influence des Musulmans sur les peuples étrangers, on doit ne pas oublier le manque d'*exclusivisme patriotique* et la sympathie innée pour toute la postérité d'Adam, sans distinction de couleurs ou de castes. On doit encore penser aux facilités accordées par les prescriptions concernant la *polygamie*. En effet, sans cette institution, l'étranger qui n'est pas accompagné par sa femme, est souvent une cause de *trouble*, là où il passe.

Toutes ces considérations nous expliquent ce que racontent certains voyageurs musulmans, concernant les réceptions enthousiastes des gens chez lesquels ils descendaient. Entre autres, *Ibn Fadlân* nous parle de l'hospitalité cordiale qu'offraient toujours les bulgares de Russie aux commerçants musulmans. En les recevant, ils jetaient, autour d'eux, en signe de bienvenue, des pièces d'argent et commençaient aussitôt de grandes réjouissances.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE
DU CAIRE

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE
DE
GÉOGRAPHIE

VI^e Série. — N^o 9.

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1906



MOHAMED ALY

D'APRÈS UN TABLEAU DE CLÉMENT (*Collection Chev. J. Parvls*).

CENTENAIRE DE MOHAMED ALI

ET

TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ

Le 13 mai 1905 la capitale de l'Egypte et la ville d'Alexandrie célébraient par de grandes solennités le centenaire de l'avènement au pouvoir du grand Mohamed Ali.

La Société Khédiviale de Géographie ne pouvait rester inactive en cette occasion: aussi, profitant de ce qu'elle se préparait à fêter, quelques jours après, le 19, le trentième anniversaire de sa fondation, elle décida de fixer à cette date une séance solennelle, destinée à rendre hommage à la mémoire de Mohamed Aly, qui ouvrit si largement à la science moderne les portes de l'Egypte et qui, par ses conquêtes et ses expéditions, donna un nouvel essor aux études géographiques africaines, tout en commémorant l'acte intelligent et la munificence du Khédive Ismaïl Pacha, qui, par son décret du 19 mai 1875, donna naissance à la Société.

Sur la proposition de son Président, Abbate Pacha, la Commission centrale choisit, pour tenir cette séance, les superbes salons de l'Hôtel Shepheard, le premier hôtel construit en Egypte sur un terrain concédé, en 1841, par le Grand Vice-Roi, et qui, auparavant, faisait partie des jardins de sa fille bien aimée, la princesse Zeinab.

Le propriétaire et directeur actuel de l'hôtel, M. Baehler, mit gracieusement à la disposition de la Société le grand hall, dont l'architecture arabe formait un cadre merveilleux à la décoration artistique, dont M. Baehler et M. J. Parvis s'étaient gracieusement chargés. En outre, M. Parvis, toujours obligeant pour la Société en de pareilles circonstances, nous prêta un superbe portrait en pied de Mohamed Ali, d'après un grand tableau de Clément, représentant le Grand Vice-Roi en uniforme. Des drapeaux et des planets vertes formaient un splendide apparat qui réjouissait la vue.

Nous remercions de nouveau ici ces Messieurs pour leur concours obligeant et désintéressé.

La séance a été ouverte à 5 h. $\frac{1}{2}$ par S. E. Abbate Pacha, président.

Malgré un kamsin violent qui s'était abattu sur la ville et la chaleur étouffante de la salle, qui montait à 39°, une foule d'élite avait répondu à l'invitation de la Société.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici, faute d'espace, les noms de tous ceux qui ont bien voulu concourir à rehausser l'éclat de notre manifestation, en bravant la température sénégalienne dont nous venons de parler, et nous les prions d'agréer, avec nos excuses, l'expression de notre vive gratitude. Nous nous bornerons à citer les noms de S.E. Riaz Pacha, ancien Président du Conseil des Ministres, Ibrahim Pacha Neguib, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Adly Pacha Yeghen, Gouverneur du Caire, et tous les représentants de la presse locale, européenne et indigène, et parmi ces derniers, notés le cheik Aly Youssouf, du *Moayad*, le cheik Mohamed Rachid, de *Al-Manar*, Mahmoud Bey Salem, de l'*Arafate*, etc.

Les deux vice-présidents s'étant excusés (S. E. Fakry Pacha, Ministre, retenu à Alexandrie, près de S. A. le Khédive et S. E. Boghos Pacha Nubar, parti pour prendre part à la Conférence agricole internationale à Rome) prennent place sur l'estrade, aux côtés du Président, Bonola Bey, Secrétaire général, Boinet Bey, R. Fourtau, Zéki Bey, A. Bircher, membres de la Commission centrale. MM. J. R. Gibson, Administrateur anglais des Domaines, Piot Bey, Vétérinaire en chef des Domaines et Ventre Pacha, se trouvant absents pour des raisons de service, n'ont pu occuper leur place au Bureau.

Abbate Pacha monte à la tribune, et après avoir chaleureusement remercié l'assemblée qui a bien voulu s'associer à la manifestation de la Société et complimenté les dames et les demoiselles qui ont eu le courage de défier la « chaude tourmente » pour rehausser la cérémonie par leur présence et l'éclat de leurs fraîches toilettes d'été, explique les motifs qui l'ont poussé à choisir ce hall comme lieu de réunion, motifs que nous avons exposés plus haut. Il annonce que M. Ahmed Zéki bey, l'un des plus brillants intellectuels du pays, et lui s'occuperont de relever les mérites de Mohamed Aly, au point de vue de l'Egypte en général et de la science géographique en particulier: mais il tient à rappeler aussi la haute initiative de S. A. Ismaïl Pacha, qui, en fondant la Société par son décret du 19 mai 1875, a créé un centre d'études qui a pu rendre de bons services à la science et a vulgarisé les questions géographiques en Egypte. Il veut profiter de l'occasion, ajoute-il, pour remercier les membres fondateurs de la Société, qui ne l'ont jamais abandonnée

pendant trente ans et dont l'appui, avec celui des membres ordinaires, a été une des forces vives de son existence. La Société, à titre de reconnaissance et en souvenir de cette circonstance, a décidé d'offrir aux membres fondateurs se trouvant encore en Egypte, une médaille commémorative en argent.

Après ce *speech* qui est salué des applaudissements de l'assemblée, le Président donne la parole à Ahmed Zéki Bey. C'est par un sentiment de délicatesse, très facile à comprendre, que l'on a prié Ahmed Zéki Bey, l'un des écrivains les plus distingués de la jeune génération égyptienne, de donner sa conférence dans la langue du pays.

Nous donnons ici le texte original du discours de Ahmed Zéki Bey, que l'assemblée a salué de ses applaudissements réitérés, tout en le faisant suivre de la traduction que l'auteur a bien voulu rédiger lui-même pour notre bulletin.

كان لا يعرف المستحيل ولا يقول به فقد جاءه سايح فرنساوى شهير هو موسيو أمبير فسأله أن يزور مدرسة المهندسين ويمتحان تلامذتها فاصتدر الرجل فألح عليه فقال السايح لو كان هذا السؤال موحها لاني لقام بالواجب يا مولاي كما تبنتني فإنه كان من مشاهير الرياضيين فقال محمد علي « عجبا عجبا أليس ما كان في وسع الآباء يكون حتما في استطاعة الابناء ! » لمرى ان هذه الكلمة الجامعة والموعظة البالغة جديرة بأن تكتب بحروف من النور على صفحات الصدور وتكون قائدا لطلاب المجد وعشاق المعالي .

أفمن كان هذا بعض عمله وهذا شئ من همته لا يستحق أن يكون موضوع كل احتفال وكل اجلال على مدى الايام وتوالى الاجيال كيف لا وقد أبقي لنا فوق عمله الجليل سلالة كريمة مجيدة يحق له أن يباهى بها في لحدته وأن يفخر بها أهل بلده خصوصا وقد اسعدنا الزمان بالوجود في عهد حفيده الفخيم ووريث عرشه الكريم اذى جعله الله خليفة جده في سعده وجده المتوج باكليل مجده القائم بالملك من بعده مولانا وولى نعمتنا عباس باشا الثاني أدامه الله راقيا بهذه البلاد الى اوج العز والكمال .

القاهرة في ١٩ مايو سنة ١٩٠٥ أحمد زكي

سكرتير نائى مجلس النظار

ومساعد سكرتير الجمعية الجغرافية الخديوية

كان مع كل هذه الاعمال والشواغل يبذل في تجديد مصر وحياتها من العدم تلك المهمة الشماء وتلك العزيمة الماضية التي أنالته في ميادين القتال ماأله من الغور العظيم والفتح المبين فكان الناس يرونه مشتغلا بكل عمل وحاضرا في كل مكان فبينما يظنونه في السودان اذا به يترا آى لهم على ضفاف النيل أوفى وديان الحجاز في الزمان والمكان اللازمين لحضوره . وإذا كان القوم يعتقدون أن مشاغل الحروب قد استغرقت كل أفكاره فاذا بهم تعرفهم الدهشة ويأخذهم الالحاب حينما يتحققون أنه انما كان يتفكر في نوع جديد من أنواع الاختراع .

أحدث المستشفيات . أنشأ المعامل والمصانع . أحيا الارض بالمزارع . أغنى القطر بالقطن . أدخل زراعة القصب فلاء البلاد بالذهب . أكثر من الفتوح في الشرق والغرب والشمال والجنوب حتى دانت لمصر أمم وشعوب وانهاالت دلى أهلها وأسواقها الخيرات والمكسب من كل الجهات وجميع الجوانب .

كان مع ما يعترضه من مشاغل الملك ومتاعب الاصلاح يباشر بنفسه كل عمل صغيرا كان أو جليلا وينتقل في كل ارجاء مصر من شرقها الى غربها ومن أقاصيها الى أذانيها ويشارف بنفسه كل اصلاح فيها .

غرس ستة عشر مليوناً من الأشجار الوارفة الظلال أو الوافرة الثمار . مهد الطرقات . سهل المواصلات . قرب المسافات . سعى في تربية الطير والحيوان والاكثرار من الازهار واستئلاف الحشرات النافعة مثل ذبابة الشهد ودودة القز وغير ذلك مما لا يدخل تحت حصر ولا عد .

وهبه الله فطانة تكاد تخترق الحجاب فكان كمن كشف عنه الغطاء واطلع على ما في عالم الغيب والخفاء ولذلك كانت كلمته راجحة وآراؤه موفقة ناجحة فلا غرو اذا بهر بسياسته عقول الفحول ودهاء الرجال وامتلك العقول والاجسام بعد أن بدأ بنفسه فأخضعها لامره ومن حكم على نفسه كان جديرا بأن يتولى الحكم على غيره .

ذلك انه في بعض الايام داخلته من أحد كتابه ريبة فتعلم القراءة وقد جاوز الاربعين ثم أكملها بمعرفة الكتابة وقد ناهز السنتين فأصبحت هذه اليد التي أخضعت السيف وذلت الحسام نحو نصف جيل من الزمان خاضعة لانبوبة من الغاب تجرى طوع أمرها وتنقئ كما تشاء فكان في كل أدوار حياته مثالا للجد وعنوان الاعتماد على النفس لايعرف للراحة قيمة ولذلك وصل الى ماوصل اليه ناهيك بما وصل اليه .

في باطن الارض خفر خمسين ألف ساقية لتوسيع نطاق الري في البلاد وتعيم خيراته على السكان والزراع . فأصبح النيل السعيد بعد هذا التدبير السديد وافيًا بكل حاجات القطر في ذلك العصر بل أرى عليها بكثير حتى لقد دعت الحالة لاستخدامه أيضا في اسعاد البلاد بما تدعو اليه موجبات الاقتصاد .

افتتح محمد علي ذلك العصر الجديد بعملين جليلين هما في الحقيقة أفضل ما أحرزه من تيجان الانتصار لانه فاز بها على الطبيعة وناهيك بما في ذلك من الفخار . أقام في بوقير سدا منيعا يكاد يكون من أعاجيب الزمان بل من أعمال الجان التي يعجز عنها الانسان فرد غوائل البحر عن مديرية البحيرة وأعاد أراضيها للزراعة والعمارة ثم وجه نظره الى الرمال في وادي الطميلات فذلّلها كما سخر أمواج البحر قبلها وغرس الوادي بالأشجار وشقق فيه الانهار فبعد أن كان بلقعا يبابا صار جنة فيها من كل فاكهة زوجان وأنعم الله عليه حتى جنى ثمارها بيديه والله لا يضيع أجر من أحسن عملا .

* *

سادى

لا يتسع المجال في مثل هذا المقال وخصوصا في مثل هذا المقام للاتيان على سيرة مثل هذا الرجل أو تلخيص ماله من جلال الاعمال . وإنما أشير الى عنايته بالعلم والدين فانه وجه همته العالية العلوية الى الازهر أولا فأغدى على أهله خيرات ومبرات وجباهم بصنوف الكرامات . ثم فتح المدارس الاهلية في كل مكان على ضفاف النيل وأرسل النابغين من الازهر ومنها الى ربوع العلم في أوروبا فكان هذا الاى أول من ربي بمصر كبار العلماء الذين لهم الفضل في نشر لواء المعارف وتنوير الاذهان بما صنفوا وترجموا في كل موضوع وفي كل باب حتى صارت مصر تتأخر بهم سواها من البلدان .

ولتسهيل السبيل في تعميم العلم والمعارف أنشأ دار الطباعة في بولاق لنشر هذه المؤلفات الحافلة واحياء ما أثر السلف ونشر القوانين التي وضعها لاستكمال أسباب التمدن والارتقاء بحسب ما ينطبق على حالة البلاد في تلك الايام .

كان محمد علي لا يملك أن يتبرص حتى يعود اليه شبان مصر بعد أن تنقفوا في أوروبا ووقفوا على اسرار نجاحها بل كان اذا سمع بناغمة في علم أو عمل بذل كل مافي وسعه حتى يستنصره لحضرته ثم يغدق عليه فيؤوض نعمته ثم يرده الى وطنه مكرما بعد الاستغناء عنه بمن تخرج على يديه من أبناء هذا الوطن .

عجبا لمن صار له ملك مصر ودان له الدهر وخدمه السعد ووصل الى منتهى المجد ولم يتحول من خطته ولم يتخرف من طريقته في سيره وسيرته ! بل بقي ذلك الجندى الباسل المهاب كما كان في ريعان الصبا وشرخ الشباب . فقد كان محمد علي لا ينفك من مرافقة الجيش ومشاركة جنوده نظف العيش يقاسمهم هموم الهجوم ويشاطرهم كروب الحروب ويتقدمهم في الكرّ والفرّ ويسوقهم بنفسه الى ساحات النصر فحينما رآه الاعداء نكصوا على الاعقاب ورضوا من الغنيمة بالاياب واستسلمت اليه البروج المشيدة ونزلت على حكمه الصروح الممرّدة .

كان مع ماوصل اليه من النعمة والنعيم خير مثال للشجعان في احتمال الاتعاب والصبر على الحرمان حتى لقد اتفق له مرة أن قطع الطريق من السويس الى القاهرة في ثمانى عشرة ساعة وكانت القوافل لاتجوبها حينئذ في أقل من ثلاثة أيام .

كل هذا الفخار الذى ناله محمد علي في ساحات القتال لا يكاد يذكر بجانب ماله من الالابى البيضاء في احياء البلاد وعمارها وتربية الامة المصرية واهلاء منارها . ذلك ان أساليب الحضارة الاوربية لم تكن قد وصلت الى ديار المشرق بل ان معارف العرب الكرام كانت قد تلاشت ودخلت في خبر كان بل ان حكمة المصريين الاقدمين قد انسدت عليها أيضا حجاب كثيف من النسيان . فكان محمد علي أوّل من تفتن في تلك الاوقات لما في النيل من الخيرات والبركات فتعلقت همته العالية بامتلاك زمام النيل من منبعه الى مصبه ليكون كله في قبضة يده استكمالاً لاستخدامه في منفعة بلده فواصل السعى وبذل ما في الوسع للاستفادة بكل قطرة من قطراته في احياء البلاد وتأصيل العمران فأقام القناطر الخيرية وهى آية الآيات وأعجوبة الاعاجيب جعلت النيل المبارك رهين اشارته يتصرف به كما يشاء ويصرف مياهه لسريان روح الامار في جسم هذه الديار فأصبحت هذه القناطر السبب الأوّل في تنجير ينابيع الثروة واليسار . ثم شق ترعة المجددية فأحيا الاسكندرية وأوصلها الى درجة من العز لم تعرفها من قبل وقد أعانته العناية في انجاح غرسه الطيب فرأى بجزيد الارتياح بعد قليل من الشهور أن سكان هذه المدينة التى أسسها وطنيته المجيد صاروا ٤٥٠٠٠ من النفوس ولم يكونوا يتجاوزون ربع هذا العدد . ثم أنشأ في طول البلاد وعرضها جداول وخججاًنا كيلا يذهب شئ من ماء النيل هدوا فيما وراء دمياط ورشيد . ولم يكفه ذلك كله بل أراد أيضا أن لا يتخرف النيل من الواجب عليه من نحو احياء الاراضى وإخصابها فأراد الانتفاع بما يترشح من مياهه

* *

بأى بيان يعبر الانسان عن حالة مصر في ذلك العصر ؟ أما كانت ميدانا لفظائع
الفوضى والاضطراب ؟ أما كانت مرصعا لاهوال الدمار والخراب ؟ نعم وفوق ذلك كانت
الهيئة الحاكمة عدوة العزيمة ضعيفة الشكيمة قليلة السلطة والسطوة مجردة من
الحول والقوة حتى اعتدى عليها جماعة من الرؤساء والاعيان اعتادوا الظلم والعدوان
ودرجوا على الشقاق والخصام وشبوا على العيب بالنظام والاخلال بالامن العام فافتصبوا
من الوالى وعماله مظاهر الامارة والسياسة واستبدوا دونهم بحقوق التدبير والرياسة . حتى
أصبحت الحكومة وفي قلبها حكومات تنازعها في السلطة وتنزع الى الاستقلال . كل من
هذه الحكومة وتلك الحكومات يمتص دم الاهلين ويستنزف لنفسه خبرات التيل .
فكانت البلاد في حاجة الى رجل قوال فعال يكون قوى الساعد قوى الارادة قديرا
على التفكير قديرا على التدبير .

كان محمد علي هو ذلك الرجل المطلوب فانه كان قبل كل شئ من رجال الحروب .

* *

خرج من قريته بالروم ابلى وهو رئيس مائة جندي فاهو الا أن اجتاز البحر الى بوقير
حتى صار رئيس ألف عسكري وما وصل القاهرة وثبتت فيها أقدامه حتى أصبح وله
جيش جرار لا يقل عن مائة وستين ألف من الاجناد .

جاء مصر على غليون حقيق تتقاذفه الامواج وتعبث به الرياح فالبث الا قليلا
من الزمان حتى أصبح وله على شطوطها في البحرين اسطول رهيب مختر الهواء ومختر
في الماء كما يشاء ورفع رايته في البحار ودوخ باسمه الثغور والامصار .

فلما تربيع في دس الامارة محا أسباب الشقاق واستأصل جرائم الفتنة والفساد
وانقطع لتمهيد الملك وتوطيد الامن واستدراج الرخاء واعلاء منار العمران فأوصل مصر
في قليل من الزمان الى درجة من السعادة تحدث بها الركبان حتى طبق ذكرها الخافقين
وطار صيتها في المشرقين وفي المغربين .

* *

يجدر بي القول في هذا المقام بأن يوم التولية على الحساب الافرنجى هو ١٤ مايو لا ١٣ منه (١) يشهد بذلك عامة المؤرخين المعاصرين من الافرنج مثل مانجان وموريز وغيرهما من أهل التحقيق . وإنما قيل انه يوم ١٣ بناء على غلط في تحويل الحساب من التاريخ الهجرى الى التاريخ الغريغورى ربما كان مصدره جدول مقارنة السنين الذى وضعه مترجمو الجبرق الى اللغة الفرنساوية فى آخر كل جزء من تجزئتهم . نعم ذلك من الامور الكثيرة الوقوع والشيع ولكن هيئة علمية مثل الجمعية الجغرافية الحديثة لا يصح لها إغفال هذا التحرير .

وهناك أغلوطة أخرى ليس من اصلاحها بأمر بهذه المناسبة أيضا . فقد وهم فريق من الكُتب وطائفة كبيرة من أرباب الجرائد فى تسمية الاحتفال بالعيد المئتين ولم يحض على محمد على مئتين من السنين حتى يكون لهم شبه حجة يصح الاعتماد عليها فى سريان هذا الوهم بينهم فضلا عن أن القاعدة الواجبة الاتباع تقضى بان يقال مئوى فى النسبة الى مئة كما يقال رئوى فى النسبة الى رئة وكما يقال سنوى فى النسبة الى سنة ولا يرضى أحد أن يقال سنينى وان كانت سنة تجمع على سنين كما تجمع مئة على مئتين

* *

سادتى

قلبوا الطرف من منابع النيل فى أقاصى هضبات السودان الى مصابه فى البحر المذى نبتت حوله الحضارة والعمران وأعيدوا الكثرة بالفكرة والنظرة من البحر الاخر شرقا الى الصحراء غربا ولا تنسوا مهبط الوحى بالجهاز ولا مطلع النور بالوادى المقدس فى الطور تروا آثارا خالدة وما شربافية تنطق كلها بفضل محمد على وما أنصح لسان الحال فى التعبير وما أبلغه فى الدلالة والتأثير « ان فى ذلك لعبرة لمن كان له قلب أو ألقى السمع وهو شهيد » أكان للناس عجباً أن يقوم فيهم يتيم أئى عديم فيها جرم وطنه وليس له نصير ولا معين سوى العقل فى رأسه والسيوف فى يده فيمده الله بروح منه ويؤيده بروح من عنده ويجعله أمة ويعطيه دولة يالها من دولة !

هذا هو محمد على وذلك فضل الله يؤتيه من يشاء !

(١) وهو التاريخ الذى حددته لجنة الاحتفال بالعيد المئوى

الجمعية الجغرافية الخديوية

جلسة الاحتفال بالعيد المئوي « لمحمد علي »

نص الخطبة التي ألقاها حضرة أحمد زكي بك

في هذا الفصل الجميل فصل الربيع البديع وفي مثل هذا الشهر السعيد منذ مائة من السنين اختارت الامة المصرية محمد علي حاكما لها وسلمته قيادها وألقت بمقاليدها بين يديه واعتمدت في تدبير شؤونها عليه . فكأنني بها وقد أرادت محاكاة الطبيعة في تجديد نورها السنديسي الزاهر النصير فأجمعت أمرها وجمعت كلمتها على الدخول في طور من الحياة جديد . ولقد تمت لها هذه الامنية القصوى باختيار ذلك الهمام المقدام فياحبذا هذا التوفيق قائم من أجل ماذونته التواريخ .

لا يجب اذا جرى الاحتفال على سنة الاجداد وهبوا عن بكرة أبيهم للاحتفال بعيد معيد الحياة الى هذى البلاد . بل لا يجب اذا شاركتم الجمعية الجغرافية الخديوية في هذا الاحتفال المجيد اجلالا لذكرى ذلك العصامي الفريد الوحيد خصوصا وقد وافق حلول هذا المهرجان الكبير معاد الاحتفال بتذكار صغير له في فؤاد الجمعية أعظم وقع وأجل تأثير أدنى به الاحتفال بالعقد الثالث من تاريخ ظهورها في نوادي العلم والعرفان . فقد كان تأسيسها في التاسع عشر من مثل هذا الشهر منذ ثلاثين عاما أى في سنة ١٨٧٥ بفضل اسماعيل بن ابراهيم بن محمد علي .

*Traduction du discours prononcé en arabe par AHMED ZÉKI BEY,
2^m^e Secrétaire du Conseil des Ministres et Secrétaire-adjoint
de la Société.*

EXCELLENCES, MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a cent ans de cela, dans ce même mois de mai, le plus beau de l'année, le peuple égyptien s'adressait à Mohammed Aly avec la prière de prendre dans sa puissante main les rênes du gouvernement, lui confiant ainsi ses propres destinées et le bonheur des générations à venir.

Il semble que le peuple avait voulu imiter la nature en choisissant juste le moment où la terre se réveille pour une vie nouvelle, où tout autour de nous respire la joie et l'espérance, pour s'unir, dans un vœu commun, afin de mettre trêve à ses discordes, de rejeter le passé, noir de misère et d'oppression, et de s'ouvrir lui aussi à une vie nouvelle, pleine de nobles espoirs et d'idéal généreux. Et cet idéal ne tarda pas à se réaliser, cet espoir devint bientôt un fait accompli, grâce à l'homme énergique et génial que la Destinée venait de mettre à la tête de l'Egypte.

Ce renouveau de la nature, coïncidant avec la renaissance d'un peuple, me semble une des plus belles pages que l'histoire ait à enregistrer.

Donc, il n'est pas étonnant de voir les petits-fils, dans la voie que leur ont tracée leurs aïeux d'il y a un siècle, en unissant leurs âmes dans un commun élan pour célébrer dignement l'anniversaire de celui auquel ils doivent leur patrie. Il est encore moins étonnant de voir la Société Khédiviale de Géographie participer à cette manifestation grandiose, car, pour elle, se joint à la grande fête nationale, une autre fête bien plus modeste, mais qui ne lui tient pas moins à cœur, celle de son 30^m^e anniversaire. Il y a trente ans, Messieurs, qu'à cette même date, 19 mai (1875), prit naissance notre Société, grâce à la libéralité et à la haute protection d'Ismail, petit-fils du Grand Mohammed Aly.

A propos de dates, permettez-moi une légère digression pour rectifier une erreur chronologique. La date exacte de l'investiture de Mohamed Aly, d'après le calendrier grégorien, est non pas le 13, mais le 14 mai, ainsi que l'attestent tous les historiens européens qui ont vécu de son temps, tels que Félix Mengin, Mouriez et tant d'autres hommes dignes de foi parmi ses contemporains. Il est à supposer que cette date du 13 fut fixée (*) à la suite d'une erreur de conversion du calendrier de l'Hégire, erreur qui proviendrait des tableaux comparatifs que les traducteurs de Djabartî ont annexés à l'édition française de cet intéressant ouvrage.

On voit de ces petites erreurs se perpétuer, même au sujet d'événements plus importants, mais un corps scientifique tel que la Société Khédiviale de Géographie ne peut pas se heurter à une telle erreur sans la relever.

Messieurs,

Partout où nous portons nos regards, depuis les sources du Nil, perdues dans les espaces sans limite du Soudan jusqu'à la mer qui vit fleurir sur ses bords les plus anciennes civilisations; depuis les sables brûlants de l'Arabie jusqu'aux plateaux arides du désert lybique; partout, dans les Lieux Saints du Hedjaz, témoins d'une révélation divine, descendue vers les hommes, comme dans les montagnes sacrées du Sinaï où la divinité apparut à un mortel, nous voyons des vestiges qui nous parlent de Mohamed Aly, des monuments qui rappellent sa gloire, contre lesquels les temps s'acharnent en vain. Rien de plus éloquent que le langage des choses quand elles nous parlent d'un passé glorieux. « Partout un exemple instructif pour quiconque a un cœur pour sentir, un esprit pour comprendre ».

Quel exemple admirable ! un orphelin se lève parmi les hommes, pauvre, illettré, abandonné à lui-même; il n'a ni aide, ni protection; mais il a une intelligence capable de concevoir de vastes projets, un sabre assez fort pour les exécuter; et la Providence le prend par la main, veille à ses destinées, lui prête un souffle puissant et

(*) Par le Comité des fêtes N. D. R.

fort, lui donne un empire et quel empire ! Telle fut la destinée de Mohamed Aly, « et telle est grâce de Dieu, maître de l'accorder à qui il veut ! » ⁽¹⁾

On ne saurait peindre sous des couleurs trop noires le tableau que présentait l'Égypte à cette époque. Elle n'était qu'un vaste champ de désolation, en proie aux rapines de toutes sortes. Le pouvoir central, faible et irrésolu, se voyait arracher toutes ses prérogatives, tous ses droits par des feudataires puissants et farouches, jaloux de leur indépendance, hostiles à tous voisins. C'étaient de véritables Etats dans l'Etat, toujours en guerre entre eux, toujours insurgés contre leur suzerain. Et toutes ces calamités s'abattaient sur le peuple, l'épuisant, lui suçant tout son sang. Il fallait un guerrier à la main de fer pour arrêter le pays au bord de l'abîme dans lequel l'entraînaient ces parasites voraces.

Et Mohamed Aly fut avant tout un guerrier.

Parti d'un petit village de la Roumélie, à la tête de 400 hommes, il est à peine débarqué à Aboukir qu'un millier de soldats se groupent autour de lui. Arrivé au Caire, il lui faut juste le temps de prendre pied pour voir plus de 160,000 hommes sous ses ordres.

Arrivé en Égypte sur une embarcation chétive, jouet des flots et des vents, quelques années se passent seulement et le voilà maître d'une flotte puissante, commandant à deux mers, arborant haut son pavillon, et portant au loin son nom et sa gloire !

Toute sa vie, Mohamed Aly resta le guerrier redoutable qu'il avait été dans ses premières années ; on le vit toujours accompagner ses troupes, partager leurs fatigues et leurs peines, les encourager au combat, les mener à la victoire. A sa présence, l'ennemi fuyait et les fières forteresses ouvraient leurs portes. Véritable homme des camps, il méprisait les fatigues et les privations. On le vit parcourir en dix huit heures, la distance séparant le Caire de Suez, à une époque où les caravanes mettaient 3 jours pour la franchir.

Mais une gloire bien plus grande que celle du guerrier, illumine le fondateur de la dynastie Khédiviale, c'est celle d'avoir été le

⁽¹⁾ Coran.

père nourricier de son peuple. A une époque où les méthodes de l'Europe n'avaient pas encore conquis l'Orient, où la science des Arabes était en pleine décadence, où la sagesse même des anciens égyptiens était tombée dans l'oubli, il fut le premier à reconnaître toute la valeur du Nil. Il voulut l'avoir tout entier en sa possession, pour le plus grand bien du pays : il désira que pas une goutte ne se perdît de ce précieux véhicule de vie. Il construisit les barrages du Delta ; il creuse le Mahmoudieh, grâce auquel la ville d'Alexandrie prend en peu de temps un essor jusqu'alors inconnu ; Mohammed Aly voit avec satisfaction et au bout de quelques mois seulement, la grande ville fondée par son illustre compatriote abriter 45,000 personnes, alors que naguère sa population ne se composait que de 12,000 âmes. Il sillonne le pays de canaux afin de ne pas laisser les eaux bienfaisantes du Nil se déverser en pure perte au delà de Damiette et de Rosette. Tout cela lui paraît insuffisant, il ne veut même pas que l'eau se soustraie à son rôle fécondateur en s'infiltrant dans le sol : il fait creuser 50,000 puits à roues pour faire profiter l'agriculture du Nil souterrain.

Bientôt l'eau ainsi réglementée et distribuée avec prudence dépasse les besoins restreints du pays, il faut lui chercher de nouvelles applications et l'Egypte voit s'ouvrir l'ère de la prospérité matérielle et du développement économique.

Cette ère nouvelle commence par deux des plus belles conquêtes de Mohamed Aly, car elles furent faites non sur les hommes, mais sur la nature. La digue d'Aboukir, œuvre digne d'un Titan par les efforts, le travail et l'intelligence qui ont été dépensés. Ces sacrifices furent compensés largement par les résultats obtenus, car cette digue commanda la mer, et protégea contre ses ravages toute une province, la Behéra, rendue à l'agriculture. La seconde conquête, non moins admirable, fut celle du Wady Tomeilat : Mohamed Aly maîtrisa les sables, comme ailleurs, il avait maîtrisé les flots. Cette vallée aride devint un séjour de délice et Mohamed Aly eut le rare bonheur de goûter aux fruits des jardins qu'il y avait créés de ses mains.

Messieurs, il serait vain de vouloir retracer dans les cadres étroits d'un discours un tableau complet de l'œuvre du grand homme et je crains même de ne pouvoir vous l'esquisser à grands traits. Vous parlerai-je de son amour pour la science ? des bienfaits qu'il déversa sur El Azhar, le brillant foyer des études islamiques ? des écoles civiles ou militaires qu'il fonda partout sur les bords du Nil ? Cet illettré nous donna de nombreux savants dont l'Égypte a le droit de s'enorgueillir. Grâce à son initiative personnelle, les jeunes gens les mieux doués, ceux qui s'étaient distingués dans El Azhar et dans les écoles, furent envoyés en Europe et nous revinrent riches d'idées et de savoir ; ils propagèrent la science dans de nombreux écrits, souvent remarquables, qui embrassaient tout le domaine des connaissances humaines.

Pour faciliter cette diffusion qui reliait chaque jour davantage l'Égypte à l'Europe, il fonda l'Imprimerie Nationale ; celle-ci publia non seulement les productions les plus diverses, traduites ou originales, mais encore les lois appropriées à l'état du pays d'alors, par lesquelles Mohamed Aly, non moindre législateur que conquérant, donna une forme tangible à la vie nouvelle du pays, régla les étapes successives de son développement. Mais il ne se contenta pas d'attendre que les jeunes gens élevés par ses soins en Europe vinsent rapporter les nouvelles découvertes et les derniers progrès de la science ; il fit tout pour attirer chez lui les sommités du monde intellectuel et industriel de l'étranger. Entendait-il parler d'un homme qui s'était distingué dans une branche quelconque de l'activité humaine, aussitôt il le faisait venir, lui prodiguait ses faveurs, et quand celui-ci avait fait profiter les Égyptiens de son savoir, Mohamed Aly le rendait à sa patrie, comblé de richesses et d'honneurs.

Mohammed Aly déploya dans ses travaux de rénovateur, la même énergie, la même activité infatigable qui lui avaient valu de si beaux succès sur les champs de bataille. Il sut être partout : on le croyait au fond du Soudan, et il apparaissait aux bords du Nil, juste au moment et à l'endroit où sa présence était nécessaire ; les soucis de la guerre semblaient l'absorber complètement, et on apprenait avec stupeur qu'il s'occupait d'une nouvelle invention.

Que de fabriques et manufactures n'a-t-il construites ; combien d'industries et de cultures n'a-t-il pas introduites dans le pays ! Je ne citerai que le coton et la canne à sucre qui ont tant enrichi notre patrie. Des produits jusqu'alors inconnus affluèrent sur les bords du Nil, grâce à ses multiples conquêtes qui forcèrent des peuples entiers à envoyer leurs denrées sur le marché égyptien, et grâce à son zèle qui embrassait toutes les formes du travail humain. C'est ce zèle qui le faisait entreprendre et surveiller lui-même toutes ses œuvres, petites et grandes. Il a planté 16,000,000 d'arbres utiles, soit par leur ombrage, ou par leur bois, ou par leurs fruits ; il a construit routes et canaux, usines et hôpitaux ; il a décuplé la production, raccourci les distances ; il a veillé à la culture de la flore et à l'élevage de la faune ; il est même allé jusqu'à s'occuper des insectes utiles, tels que les vers à soie et les abeilles.

Messieurs, permettez-moi de vous citer quelques traits de la vie intime, capables de donner une image vivante de cet esprit perspicace, qui prévoyait les conséquences les plus lointaines de ses actes, de cette claire intelligence qui rendait sa parole prépondérante dans les conseils et qui remplit d'admiration pour sa politique les hommes d'Etat les plus éminents, de cette énergie de fer qui sut tout dompter, à commencer par lui-même.

Un jour, un soupçon vint à Mohamed Aly à l'endroit d'un de ses secrétaires, et il se mit apprendre à lire ; il avait alors 40 ans. A 60 ans il se mit à étudier l'écriture, et cette main, qui, pendant un demi-siècle n'avait manié que le sabre, se plia aux exigences délicates et multiples du roseau.

Il n'admettait pas l'impossible ; Ampère, jeune, visitant l'Egypte, se fit présenter à lui. L'illustre vice-roi l'invite à inspecter l'école polytechnique qu'il avait créée. Ampère décline l'honneur sous divers prétextes. Mohamed Aly insiste ; finalement le voyageur français avoue que n'étant pas mathématicien comme son illustre père, il ne pouvait déférer à l'invitation de son hôte. Mohamed Aly exprima alors son étonnement en disant : « Ce que les pères peuvent, les fils doivent le pouvoir. » Admirables paroles qui devraient être gravées dans le cœur de tout homme digne de ce nom, devenir la devise de tous ceux qui aspirent à la gloire et à la grandeur !

Messieurs, j'ai essayé autant que mes faibles moyens me l'ont permis de vous dépeindre le grand homme, dont l'œuvre puissante et féconde ne cesse de porter ses fruits parmi nous. Malgré tous les défauts et lacunes de mon exposé, j'espère vous avoir montré combien est grande la reconnaissance que nous lui devons et combien est légitime son droit aux honneurs que l'Égypte lui témoigne aujourd'hui. Mais j'aurais manqué à mon devoir si je ne vous rappelais, en énumérant ses bienfaits, celui de nous avoir laissé une postérité digne de continuer son œuvre, une lignée d'hommes qui ont persévéré, sans faiblir, à guider le peuple dans la voie de la civilisation et du progrès. C'est pourquoi je ne puis terminer sans exprimer ici à celui qui a hérité de ses brillantes qualités comme de son noble trône, à notre Seigneur et Auguste Maître, S.A. Abbas Hilmy II, mes vœux les plus sincères et les plus dévoués afin que son règne heureux et prospère dure très longtemps pour le plus grand bien de notre chère patrie.

Abbate Pacha monte à la tribune. Dans la salle la chaleur est étouffante, mais le discours du Président, prononcé avec un entrain et une vigueur extraordinaires, intéresse et émeut au plus haut degré l'auditoire, qui accueille la péroraison par ses plus chaleureux applaudissements.

Hosanna ! C'est le cri enthousiaste et joyeux qui a retenti ces jours-ci dans toute l'Égypte ; à notre tour, nous répétons ici : hosanna et gloire à Mohammed Aly !

Le grand régénérateur de l'Égypte moderne, le fondateur de la dynastie régnante, apparaît à nos souvenirs, tout entouré d'une bienfaisante et radieuse auréole.

Voici cent ans que Mohammed Aly se mit à l'œuvre et c'est pour nous un devoir et un respectueux hommage, que de revenir sur son passé et de le contempler dans sa gloire à travers la grandeur des résultats.

Nous n'avons pas à donner ici le détail de cette œuvre pas plus qu'à refaire la biographie détaillée de l'homme de génie dont nous célébrons en ce jour la mémoire; ce fut la tâche des historiens et des chroniqueurs et ils ont depuis longtemps établi le bilan de cette grande renommée,

L'histoire, étude de la vie, observée dans les actes publics d'un homme d'État et dans les faits, nous montre et nous révèle, à la fois, la caractéristique d'une époque et ses causes efficientes, inéluctables. C'est par là que nous intéressent les biographies, par leurs faits, leurs paroles et les résultats obtenus.

L'ampleur des événements qui ont signalé la période du règne de Mohammed Aly, le nombre et la variété des incidents qui l'ont suivi, tout cela forme une excellente condition pour l'intelligence de cette époque.

L'histoire de Mohammed Aly est remplie d'événements bruyants: guerres, séditions, malheurs, difficultés et obstacles indicibles; mais en regardant les effets et les résultats indéniables et surprenants de tout ce passé turbulent et indécis, notre esprit s'enrichit des visions calmes de la paix et du bonheur du présent et de l'avenir; toutes ces ombres, ces brouillards, ces ténèbres se dissipent sous la lumière rayonnante et réfléchie des conséquences tangibles. Nous sommes heureusement dans le cas, par la connaissance actuelle, d'enregistrer toutes les nuances que n'enregistre pas l'histoire, qui n'est, somme toute, que la cristallisation permanente des faits réalisés. Nous pouvons, par une synthèse raisonnable, relever au juste point la valeur de ces faits et de ces résultats, et cela, à la suite de plusieurs évolutions, et ne retenir que ceux qui comptent à présent, c'est à dire ceux qui, par leur continuité, nous révèlent encore aujourd'hui l'impulsion première donnée par le Grand Vice-roi.

Orientées ainsi, nos impressions augmentent en raison de leur proximité, et notre devoir est d'évaluer les bienfaits de ces magnifiques résultats, dus à Mohammed Aly, de les saisir dans leur véritable caractère et d'en tirer tout ce qu'ils comportent d'avantages, de bien-être, de tranquillité et de progrès pour l'Égypte.

Nous n'avons pas besoin de rechercher dans les annales les premiers temps de la grande régénération de l'Égypte, commencée par Mohammed Aly; il nous suffit de diriger l'œil scrutateur sur tout ce qui est apparent, vivant, comme galvanisé par la puissance des résultats, depuis le commencement de son règne jusqu'à ce jour. L'histoire qui s'est déroulée sous nos yeux prend force des impressions, et d'abstraite qu'elle peut apparaître, se fait concrète et réelle, car regardés sur place, ces résultats sont mieux déterminés, et ils acquièrent, j'aime à le répéter, une précision qui les rends parfaitement visibles. Et tout comme Démosthène désignant de la main le sublime monument s'écriait : *J'en atteste ces Propylées*, j'en atteste moi aussi les résultats grandioses de l'œuvre gigantesque du régénérateur de l'Égypte.

Au commencement de cette grande œuvre, tout était éteint en Égypte excepté le soleil, comme le disait Byron de l'Hellade. On a du combattre des obstacles insurmontables et les abattre sans miséricorde pour donner au pays la paix et la jouissance des biens naturels qui l'entourent. Mohammed Aly y est arrivé par son inébranlable volonté et son courage. L'histoire ne jugera pas sévèrement certains événements, mais séduite par leurs résultats, elle ne craindra pas d'admirer cette grande personnalité orientale. D'autre part certains de ces événements sont expliqués par leurs causes réelles, et quelques unes de ces causes sont encore plus justifiées par des comparaisons tirées d'exemples similaires des temps modernes et contemporains. Ces événements ont décidé de la destinée heureuse de l'Égypte, et l'impression juste qui demeure est que l'acte du réformateur du pays, en s'emparant du pouvoir, doit être considéré comme un acte de légitime défense, une réparation nécessaire pour les lois et les engagements violés, qui assura la tranquillité d'un peuple bouleversé, appauvri, étranglé sous le joug anarchique des Mamelucs. Du reste, en Orient, chaque événement prend le caractère du pays dans lequel il se produit. Les traditions, les mœurs, les tendances habituelles y concourent, et, pour le juger sainement, il faut le juger d'ordinaire à ce point de vue spécial et typique.

Certes, Mohammed Aly a dû accumuler en lui un lourd et patient trésor d'expériences cruelles ou heureuses, et se former une volonté vigoureuse et prudente dans la lutte des terribles commencements de son règne. Il est cependant juste de déclarer que tous ses actes n'étaient pas dus, ainsi qu'on le répète en Orient, au destin ou à la fatalité inexorable, nuageuse et illusoire. Au fond, il n'y a eu ni l'un ni l'autre ; c'est toujours la volonté et la ferme résolution qui dominent les événements. Les hommes vraiment forts, quoique dans le domaine de l'inéluctable, n'ignorent point toutes les forces qui s'opposent à leurs projets, mais ils combattent contre elles courageusement et triomphent souvent. Ainsi, doit-on cesser d'attribuer au hasard ce qui fut l'œuvre de l'énergie de Mohammed Aly, mais il faut en considérer les grands résultats comme la conséquence naturelle de son bon sens et de ses hautes qualités. La force active d'un événement ne se trouve que dans la manière dont on envisage cet événement ; et l'on voit combien il était difficile de prévoir tout ce qu'il eût fallu, après que l'on sait tout ce qui a été fait. Il résulte de cela un enseignement important : c'est que dans un grand, difficile et noble but, on a dû aller courageusement, directement et infiniment au delà de ce qui pouvait être réalisable et définitif. Mohammed Aly a pu ainsi atteindre le faite du pouvoir et y monter de force après avoir rempli bien des fonctions qui l'en approchaient progressivement. Il est vrai pourtant, qu'il y a eu, dans son œuvre, des coïncidences prodigieuses. Le pays avait fort besoin de tranquillité, après tant d'orages et tant de cataclysmes ; l'Europe aussi avait soif de paix et de bonheur.

Affermi dans le pouvoir, marchant hardiment vers son but, malgré tant d'entraves et de déceptions, Mohammed Aly s'efforce, par tout ses moyens, d'introduire en Egypte la civilisation moderne, par un échange continuuel d'hommes et de choses établi avec l'étranger. Il recherche les gens instruits et se plaît dans leur commerce et dans leur conversation. L'Europe, l'Asie, l'Amérique n'ont cessé de lui envoyer des hommes éminents.

Secouer les langes de l'ignorance, briser les fers d'une tyrannie anarchique, donner aux indigènes une condition plus civile, tout cela ne pouvait être l'ouvrage que de plusieurs années de travail et de souci. Il a fallu créer des arsenaux, des flottes, des fabriques, des manufactures, des hopitaux, des écoles, des canaux, des plantations, des fermes-modèles, des haras, des bergeries, et surtout encourager et développer la navigation du Nil, en sillonnant ses eaux de plusieurs milliers de bateaux, et développer ainsi les échanges et les transactions commerciales dans toute l'Égypte.

Lorsque après un siècle, l'on examine le résultat de tous ces efforts et que l'on se remémore ce qu'était l'Égypte avant Mohammed Aly, l'on est forcé de convenir que toutes les louanges et la gloire decernées au Grand Pacha, ne peuvent être soupçonnées de partialité intéressée ou d'exagération.

Alexandrie, la ville d'élection du Grand Vice-roi, vient de célébrer d'une manière grandiose, splendide et unanime cette fête du centenaire comme pour montrer combien, par une étrange coïncidence, Mohammed Aly rappelle en tout l'un des plus grands hommes de l'ancienne Alexandrie.

Ptolémée Soter, qui fut aussi le sauveur du pays, avait obtenu l'Égypte dans le partage du vaste empire d'Alexandre, et il avait fait d'Alexandrie le siège préféré de son gouvernement. Ptolémée était de naissance obscure, il n'était ni un savant, ni un philosophe, mais il aimait les sciences et les lettres; devenu chef d'Etat, il les honora. Suffisamment affermi sur le trône il se montra digne de régner; il jeta les fondements du célèbre Phare, il institua le Museum et la fameuse Ecole d'Alexandrie, il donna constamment le bonheur et l'aisance à la ville.

On ne possède guère plus de détails sur la naissance de Mohammed Aly que sur celle de Ptolémée. Ils étaient tous deux originaires de la Macédoine. Mais ce qui est indéniable c'est que de même que le premier des Ptolémées, le fondateur de la dynastie khédiviale a pu aisément se passer de parents illustres.

L'apothéose décernée par Alexandrie au grand homme, dont la statue impose le respectueux hommage à tout passant, cette apothéose, dis-je, par la noble initiative de la ville, se reflète unanime et sincèrement affectueuse dans toute l'Egypte contemporaine. Nous tous, du Caire et de toutes les autres villes égyptiennes, nous tous, colonies étrangères dans ce beau pays qui donne une si gracieuse hospitalité, nous nous inclinons respectueusement devant cette colossale figure du siècle passé.

La Société de Géographie, fondée par son petit fils Ismaïl, n'était que la conséquence des conquêtes du Soudan, opérées par Mohammed Aly, conquêtes qui ont ouvert ces vastes possessions de l'intérieur de l'Afrique aux grands pionniers de la géographie et qui ont produit la plus grande des découvertes, celle des sources du Nil, jusque là mystérieuses et cachées, et c'est aujourd'hui même que la Société a accompli l'anniversaire de sa trentième année de la fondation par le décret du 19 mai 1875.

Le monument d'Ibrahim Pacha faisait ici aux fêtes du Caire l'encadrement le plus solennel, la consécration la plus évidente de l'œuvre de son père. La grandeur du génie de Mohammed Aly, eût, pour ainsi dire, deux facteurs, la tête et l'esprit qui commandent et le bras qui agit. Ce bras puissant et énergique était son fils Ibrahim. A ces hommes d'élite, l'Egypte doit ses forces rétablies et sa prospérité actuelle. Mais les institutions et la grandeur de son règne viennent de lui, de Mohammed Aly, et son nom y est attaché : sa génération reconnaissante et sa postérité s'en glorifient.

Le nombre d'hommes illustres que compte l'histoire moderne de l'Orient est très rare. Mohammed Aly peut être considéré comme la plus frappante exception de son temps, car à toute la sagesse instinctive, à toute la profondeur de ses vues, à toute l'audace entreprenante, énergique et virile, il joignait je ne sais quoi de pratique, de plus simplement heureux et plus spontané qui le rapprochait d'avantage du peuple. Toujours bienveillant et naturel, ne faisant nul effort pour paraître, n'ayant rien d'emprunté et nul air de parvenu, il était affable avec tout le monde, avec les individus de toutes les races, de tous les cultes, de toutes les opinions.

On le voyait assister à tous les ouvrages d'utilité publique, et même dans son grand âge, en 1846, près de trois ans avant sa mort, il voulut être présent à l'inauguration du Barrage du Delta-barrage qui devait être la clef et l'œuvre dominante pour les irrigations, l'amélioration des cultures de coton, introduites de son temps, la fertilité des champs, l'abondance, la richesse, la prospérité à venir. Au Caire, où il se plaisait souvent de venir, on pouvait en toute aise admirer l'illustre vieillard passer dans la rue, tout près de cet endroit historique où nous sommes aujourd'hui, et alors, par le jardin attenant au palais de sa fille cadette, et par la fameuse allée des sycomores, se rendre à sa demeure favorite, à Choubrah, à dos de dromadaire, et suivi d'un seul domestique, aussi à dromadaire. Cette grande simplicité d'allure était naturellement entourée du nimbe glorieux de sa renommée.

Le cycle centenaire accompli, n'a aujourd'hui de toutes ces vertus qu'un souvenir respectueux et exemplaire.

À la Citadelle, sous la mosquée qui porte son nom, le fondateur repose dans son tombeau.

En présence de ce tombeau qu'on a érigé au Grand Homme, et avec raison, dans l'endroit le plus élevé du Caire, nous nous rappelons ces fameuses paroles adressées à ses successeurs :

« Mes petits enfants pourront seuls récolter ce que j'ai semé. Où a régné un désordre aussi profond que celui qui régnait ici, où se produisait une décomposition aussi complète de toutes les saines traditions de l'Etat, où vivait un peuple aussi complètement retourné à l'état sauvage, aussi ignorant, aussi incapable de tout travail salubre, la civilisation ne peut reprendre et se développer que lentement. Vous savez que l'Egypte, jadis le premier pays du monde, éclairait tous les autres de son éclat. C'est aujourd'hui l'Europe qui a le pas. Peut-être qu'avec le temps, les lumières reviendront ici. Notre monde n'est qu'un jeu de bascule universel ! »

Les successeurs de la dynastie de Mohammed Aly ont fait trésor de ses paroles mémorables et fatidiques.

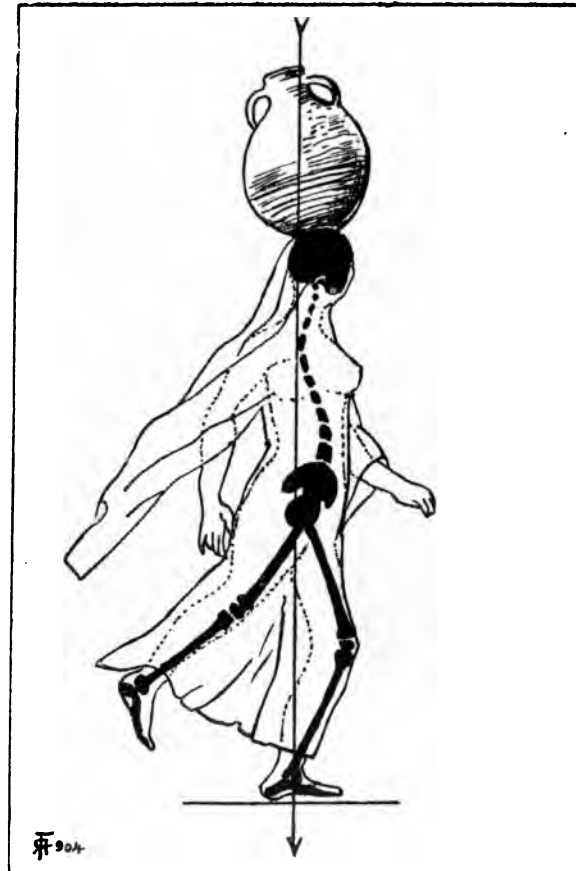
L'auguste descendant, Notre Khédive Abbas II, s'efforce de nos jours à réaliser les nobles visées du Grand-Aïeul.

2010

2011

2012

2013



FIXITÉ DE LA RACE

DANS LA FEMME ÉGYPTIENNE

PAR LE D^r ABBATE PACHA (*)

Il se manifeste depuis quelques temps une véritable ferveur dans le sentiment qui rattache les hommes aux beautés grandioses de l'ancienne Egypte.

Les voyageurs se répandent en essaims, dans toutes les parties du pays d'un accès facile, remarquables par la splendeur de leurs sites ou le charme du climat. Des peintres, des dessinateurs, des photographes, des touristes avec leurs inséparables kodaks, parcourent la vallée du Nil, et nous révèlent toutes les magnificences de ce beau pays ensoleillé et son ciel de saphir.

Cependant un grand nombre d'observations ethnographiques ont été négligées, dans les relations et dans les beaux livres de tous, des excursionnistes et des savants en général. Je me fais un devoir de remplir cette lacune en donnant quelques détails sur une spécialité très intéressante de la race égyptienne. C'est à propos de la femme égyptienne que je vais vous donner ce petit essai ; j'entends par femme égyptienne, la femme pour ainsi dire aborigène, autochtone, la femme pharaonique, la femme copte enfin, devenue en grande partie arabe par l'invasion mu-

(*) Voir le compte rendu de la séance du 20 février 1905.

sulmane. Si l'on considère la femme indigène, en général, comme un ensemble de muscles servis par une impassible volonté, il n'en est moins vrai qu'en somme son organisme est singulièrement accéléré par le soin qu'elles prennent de se développer en vigueur, par force d'habitude, d'endurance et de fatigue. Elles bravent les maladies, la lassitude, le danger ; elles ne craignent ni le grand air ni les refroidissements possibles, ni les rayons d'un soleil fulgurant, quelquefois excessivement dangereux. Ces femmes, d'un tempérament paisible, de mœurs régulières et persistantes, n'ont ni les passions ni les élans du sexe ; elles ne sont familières qu'avec la petite étendue de territoire qu'elles habitent constamment. Elles reproduisent enfin fidèlement le type que les artistes pharaoniques gravaient sur les monuments.

Parmi les caractères d'habitudes acquises par la femme égyptienne, il faut noter avec attention, *l'équilibre statique* dont elles sont douées dès la haute antiquité ; équilibre qui est parfaitement en rapport avec le squelette particulier de la race.

A ce propos j'aime à reproduire ce que j'ai publié, il y a des années, sur *L'équilibre statique chez la femme égyptienne*, (Institut Egyptien, séance du 7 avril 1893).

« Ni le pinceau du peintre, ni le ciseau du statuaire, ni même la photographie instantanée, ne peuvent égaler le charme que produit à la vue, à une certaine distance, une *fellahine*, droite, altière et mouvementée dans ses hanches, escaladant les berges du Nil tenant sur sa tête, sans l'appui de ses mains, une énorme *ballasse* remplie d'eau, en parfait équilibre.

« Cette scène, indifférente, peut-être pour les uns éminemment artistique et étrange pour les autres, nous l'observons ordinairement partout aux bords des rivières, et se profilant au lointain sur les couleurs harmonieuses et irisées de ce beau ciel qui éclaire cette terre uniforme, et pourtant si enchantresse, de la vallée d'Égypte.

« L'aptitude spéciale aux femmes égyptiennes de porter de très grands poids sur la tête, ainsi que de maintenir en équilibre des objets, soit légers, soit lourds, et souvent très lourds, vient-elle de l'habitude contractée dès la jeunesse, ou d'autre part, d'une certaine influence d'atavisme, subsistant dans l'organisation inhérente à la race ?

« Quoique cette habitude soit partout commune aux femmes des campagnes et des rivières en général, elle est particulièrement et d'une manière surprenante très remarquable chez les femmes arabes. Cette habitude aurait-elle un rapport avec une parfaite constitution de la charpente osseuse et le développement régulier des muscles ? »

« Ceux qui portent sur la tête de grands fardeaux, comme nous le voyons chez les femmes égyptiennes, doivent adapter ces poids par l'habitude et l'expérience contractées, de manière que la ligne du centre de gravité passe entre le vertex du crâne et l'épine vertébrale, toute droite, et continue.

« La forme régulière et large du bassin, la forme normale des os, le développement accentué des muscles de ces femmes, contribuent pour beaucoup à cette aptitude qui remplit d'elle-même toutes les conditions et s'adapte parfaitement à toutes les lois de la mécanique statique ».

En tenant compte de ce qu'ont toujours eu d'exceptionnel de pareilles observations, on ne peut pas nier l'existence des faits réels et visibles chaque jour et partout en Égypte.

Dans l'état ordinaire, dans l'état de nature, la *fellahine* est une machine bien ordonnée, un pantin dont les ressorts sont les nerfs. Mais ces ressorts eux mêmes, ont été tissés, modifiés, travaillés à travers les générations par une série d'influences ou d'habitudes qui se sont combinées, par legs, c'est-à-dire par hérédité ancestrale. Il faut d'abord bien s'entendre sur le mot hérédité. L'hérédité est la faculté qu'ont les êtres vivants de transmettre par la voie de la génération les qualités acquises. C'est par la transmission de ces variétés qu'elle se distingue de la loi spécifique qui assure la permanence des caractères généraux de l'espèce.

Il est besoin de réfléchir ici, que ce n'est pas la permanence des traits essentiels qui constituent seulement la fixité d'une race, mais bien la transmission des modes particuliers, la répétition exacte des caractères individuels, qui tendent à s'accumuler, à se fixer chez les descendants, comme les caractères spécifiques eux-mêmes. On reçoit ainsi régulièrement par voie de génération la quantité et la qualité de ces éléments, peut-être la même aptitude intellectuelle, mais assurément la force d'une habitude contractée qui se perpétue, s'acclimate définitivement dans une race par une sorte de nécessité analogue, fatale même, toutes les fois qu'elle n'est pas dérangée par d'autres fatalités concurrentes et rivales : voilà dans ses vraies termes le problème de l'hérédité tel qu'il se pose devant nous.

Le caractère particulier ou modification de forme et de structure chez les êtres organisés, la puissance croissante

d'un organe spécial chez une succession de races, et la persistance étonnante de certaines parties de l'organisme, constituant, selon la loi de Owen, les caractères essentiels de ces races. Wallace l'appelle *habitude héréditaire*.

L'hérédité se trouve d'abord inscrite en traits visibles dans la structure externe ; elle s'accuse surtout dans le visage, l'expression ou les lignes de la physionomie. Les Romains, ainsi que font les arabes, aimaient à marquer par des noms expressifs ces quelques signes héréditaires dans les familles. Les héritiers des grands nez, des grosses lèvres, des grandes bouches ou des grosses têtes s'appelaient les *Nasoni*.

Dans cet ordre de phénomènes il arrive que le semblable ne produit pas toujours le semblable ; il faut attribuer ces déviations du type naturel ou de la variété acquise au dualisme des générateurs, ou encore à l'entrecroisement d'autres circonstances, qui viennent modifier la transmission des modes acquis et on aura alors les cas de perturbation certaine. Tout en mettant à profit les différents signes distinctifs, la physionomie, par exemple, la structure, le crâne dolichocéphale, nous devons reconnaître qu'il faut que tous ces éléments aient la même valeur et témoignent avec une vraisemblance égale en faveur de l'hérédité. Je parle de fixité de race et d'hérédité, mais j'entends ici seulement au point de vue anatomique, et par certaines lois physiologiques qui en découlent.

Je n'entre pas dans la grande question de l'hérédité au point de vue psychologique ; d'abord cela n'entre pas dans le cadre restreint de ces notes, et d'elle-même la question serait très vaste, compliquée et très étendue.

Par l'examen comparatif des faits réels et persistants sur les squelettes, car les os sont très difficiles à se désagréger et mettent longtemps à se défaire — l'incinération ou la crémation ne les attaque qu'en partie — les os, dis-je, nous offrent un point d'appui solide, ou de repère, pour y reconnaître quelques différences, quelques modifications. C'est une induction de plus ou moins de probabilité dans la comparaison. Le développement du squelette nous offre ici une des solutions des problèmes de l'hérédité.

Les caractères déterminant la différence des races, ces ressemblances ataviques de famille ne se distinguent pas seulement dans le visage, mais encore dans les autres parties du corps, et cela d'une façon bien plus étonnante dans le squelette, ce dernier étant moins soumis aux variations provenant de dépôts graisseux ou d'influences psychiques.

On est fondé à tirer de cette observation, cette conclusion, que les parties internes de l'ensemble organique présentent d'une façon stable le cachet de la ressemblance ancestrale.

Le squelette de l'homme et de la femme représente un tout symétrique, qui résulte de l'ensemble des os réunis entre eux par les articulations. Il a la forme et les dimensions du corps, dimensions et formes qu'il détermine en grande partie. La dureté et la rigidité des pièces qui entrent dans la constitution du squelette lui permettent de servir de support, de fournir les enveloppes protectrices aux centres nerveux et vasculaires et aussi aux organes des sens et surtout d'offrir des points d'attache aux muscles.

Après une station prolongée, ou lorsqu'on a supporté de pesants fardeaux sur la tête, on peut perdre 1 ou 2 centimètres de la taille à cause que le centre des mouvements correspond à peu près au centre du corps des vertèbres, où les disques intervertébraux s'infléchissent, en vertu de leur élasticité, due à l'écartement produit sensiblement par le mouvement du corps de la vertèbre. Il y a assurément une différence sensible même dans les vertèbres de la femme, et que je signale en général dans les détails relatifs.

Chez la femme le corps des vertèbres est plus haut, quoique les apophyses transverses soient plus fortes chez l'homme.

Le bassin de la femme par la différence de ses fonctions porte des modifications générales dans sa configuration, avec celui de l'autre sexe. Chez la femme le bassin est plus large et le promontorium est plus proéminent. Enfin beaucoup d'autres différences existent dans le bassin féminin, et que je me garde de relater ici, avec leurs mensurations exactes, car elles sont du domaine de la science et il me suffit d'en avoir signalé les plus saillantes.

Mais, chose absolument remarquable dans la race égyptienne, c'est que chez la femme égyptienne le crâne correspond au bassin, c'est-à-dire qu'il y a parallélisme et analogie de la masse en poids presque et en surface entre le bassin et le crâne. Ces caractères anatomiques que je relève dans la femme égyptienne, ceux du moins qu'un regard d'ensemble peut atteindre, ne permettent qu'une observation générale et fort sommaire ; mais ce sont ces caractères dont l'ensemble forme ce que l'on peut appeler fixité de la race.

Cette identité en effet n'est pas seulement le produit de ses parents directs, mais encore de sa race, c'est-à-dire de toute la série de ses ascendants. A ces propriétés physiques des os en général est lié la forme et la solidité de l'organisme. Galien dans son beau et synthétique apophtegme l'a bien défini : « Ossa autem corpori formam, rectitudinem et firmitatem concilians ».

Laissant de côté les détails qui ne sont pas propres à ces quelques notes, et n'envisageant que ce qui est indispensable, je constate le degré de fixité de la race dans la femme égyptienne, par la structure squelettique, remarquable spécialement dans l'ampleur et la largeur du bassin, ainsi que dans la formation régulière de la colonne vertébrale et des fémurs qui, parmis tous les autres os, contiennent une plus grande quantité de phosphate de chaux. Les fractures, chez la femme égyptienne, sont immensément rares et difficiles.

Jusqu'à ces dernières années, les données positives sur l'origine des Égyptiens se réduisaient à bien peu de chose. C'est à grande peine et à l'aide de nombreuses hypothèses qu'on cherche à découvrir dans les légendes, dans les rituels, dans les signes de l'écriture hiéroglyphique, des traces de l'état antérieur à la iv^{me} dynastie, époque où l'on commençait à trouver des monuments suffisamment nombreux et précis. On n'était cependant pas sans avoir retrouvé des vestiges des populations antérieures. Depuis 1892 la question changea de face, et l'étude du préhistorique égyptien entra dans une nouvelle voie. On sait que les trouvailles des tombes archaïques, composées d'une simple fosse ovale, ont donné lieu à des nouvelles études

de cette époque reculée de l'histoire. On a adopté, depuis lors, le nom donné par Flinders Petrie à ces peuplades ; je n'entre pas à relever ces périodes, que les doctes relations de savants, tels que Maspero, Wiedeman, Schweinfurth, de Morgan et Amélineau ont mis en toute évidence. Mais ce qui m'intéresse formellement de signaler, ce sont les squelettes de cette époque reculée, bien antérieure à l'époque des momies et de l'embaumement, squelettes entiers, couchés et recourbés dans les fosses ovales, et qui offrent complètement la parfaite structure des os. J'ai pu découvrir parmi ces restes, le sexe féminin, dans une sépulture de la nécropole de Kawanil, décrite par de Morgan ; j'ai pu aussi le constater clairement, dans des spécimens de ces squelettes, dans les collections déposées à l'Ecole de Médecine à Kasr-el-Ain. Dans d'autres sépultures, rapportées par de Morgan, j'y ai reconnu avec évidence certaine, que les squelettes appartenaient à des hommes. Mon point de repère, dans la figure 133 de de Morgan, était la conformation du bassin tout-à-fait dans ses dimensions parallèles au crâne, caractère anatomique spécial de la femme égyptienne ; tandis que dans les autres tombeaux du même endroit, les squelettes doivent appartenir au sexe masculin, vu la petitesse relative du bassin.

C'est d'après ces constatations surprenantes dans ces squelettes, pour ainsi dire, préhistoriques, que j'étais assuré et confirmé dans l'opinion de la fixité de la race dans la femme égyptienne, dont les recherches anatomiques antérieures, m'avaient révélé l'idée d'avance préconçue.

Quelle que soit aujourd'hui la race considérée de la

femme égyptienne, qu'elle soit homogène, ou ne le soit pas, par le fait seul du mélange, il faut cependant la considérer comme une race presque naturelle, vu son ancienneté historique. Des races pures de tout mélange on n'en trouve guère actuellement que chez les sauvages.

Nous devons désormais reconnaître toutes les qualités ancestrales qui ont donné à la femme égyptienne une hérédité presque absolue des formes, et non réfractaire à la loi de l'atavisme. Nous n'avons donc pas à nous préoccuper de l'origine de la race égyptienne. Ce qu'il m'a intéressé de signaler, c'était les caractères particuliers à cette femme de la vallée du Nil, caractères que les périodes d'un long passé a constitués.

Maintenus pendant des siècles par les mêmes conditions d'existence et accumulés et accentués par l'hérédité, ces caractères ont fini par acquérir une grande fixité et par déterminer le type de la femme égyptienne.

Si cette femme a dans sa charpente l'avantage du caractère ancestral anatomique, elle, quoique étant pourvue d'un certain charme typique dans la physionomie et dans ses mouvements, n'arrive pas à ce que nous définissons l'esthétique de la beauté. Certes, le croisement parfois a beaucoup contribué à l'amélioration des races. Nous en avons des exemples frappants où la nature et la grace ont donné en réalité le vrai type séduisant de l'éternel beau féminin.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE
DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

VI^e Série. — N^o 10.

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1906

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE
ET
LA RÉGION DES GRANDS LACS (*)

CONFÉRENCE DE M^r A. M. ERAM

ANCIEN DIRECTEUR DU TERRITOIRE DU LAC ALBERT (ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO)

EXCELLENCES, MESDAMES, MESSIEURS,

Je vous apporte ici, sans prétention aucune, le récit de quelques faits, de quelques observations personnelles. Je vous livrerai, en toute simplicité, ma modeste moisson d'impressions recueillies au milieu des populations noires, durant mes trois années passées dans l'Afrique Centrale.

Je vous parlerai d'abord de la colonisation africaine, de l'importante question du portage à dos d'homme dont souffrent les populations indigènes, et d'un système de portage que j'ai inauguré dans les territoires du Lac Albert.

Dans la seconde partie de ma communication je vous entretiendrai spécialement du lac Albert Nyanza, des différentes races qui peuplent ces régions, et plus particulièrement de la race *Vahuma*, intéressante entre toutes.

(*) Voir compte rendu de la séance du 24 janvier 1906.

Et pour finir, je tâcherai de vous exposer et de soutenir une hypothèse d'ordre géologique que je formule au sujet des sources du Nil, des Montagnes de la Lune et des lacs Albert et Albert-Edouard.

De la colonisation africaine et du portage à dos d'homme.

En traitant de la colonisation africaine, je vous tiendrai un langage franc. Je vous dirai ma pensée tout entière sans gaze, ni voile, au risque d'effaroucher vos consciences, au risque de vous indisposer contre moi, bien que je tienne infiniment à votre bienveillance, à votre sympathie.

Je tiens à vous dire, en outre, qu'ancien Chef de Territoire de l'État du Congo, j'ai donné ma démission et qu'aucun lien ne m'attache plus à cet État que j'ai servi loyalement et avec dévouement.

Je laisserai la question coloniale au point de vue politique aux politiciens. Nous nous occuperons de la colonisation au point de vue social et utilitaire.

Voyons d'abord ce que c'est qu'une colonie, et pourquoi colonise-t-on? On ne va pas à la conquête d'une colonie pour en nourrir les indigènes de plats délicats, ou pour les vêtir de pourpre et de soie! Une colonie, Messieurs, est une exploitation. Une colonie, est une entreprise commerciale, un placement de fonds, en un mot, c'est une affaire, un *Business!*

Les peuples colonisateurs ont pour objectif: la *Richesse*.

S'il arrive parfois que nous y allions poussés par l'esprit d'aventure, nous y allons les yeux fixés sur une gloire ayant à sa remorque : l'*Intérêt*.

Les expressions *Humanité*, *Civilisation*, qui sont l'honneur et la base de notre société actuelle, doivent surtout guider les actes de ceux qui ont mission d'atteindre le but.

Et ce but sera d'autant plus difficile à atteindre, que nous allons chez les indigènes malgré eux !

Mais, il faut d'abord *préparer* la colonisation ; c'est-à-dire, conquérir, soumettre des populations sauvages, ouvrir les voies de pénétration, étudier la mise en valeur des richesses naturelles du pays, bref, occuper et organiser des régions immenses, afin de les rendre aptes à recevoir notre civilisation supérieure. Ce sont là les premiers pas de la colonisation, difficiles, comme tous les premiers pas. C'est la période de la *conquête* ! Et vous m'accorderez qu'on ne fait pas la conquête de populations cannibales, en échangeant des baisers et des accolades !

Nous avons pourtant assisté, il y a quelques mois, à une levée de boucliers des socialistes du Continent, contre les coloniaux et la colonisation.

Au moment où un héros rendait son dernier soupir au service et pour la gloire de son pays — je veux parler de Savorgnan de Brazza — et alors qu'un autre, non moins vaillant, M^r. Gentil, terrassé par les fièvres gagnées au Congo, délirait sur son lit, nous avons vu

les anticoloniaux traîner dans la boue les noms de ces deux explorateurs dévoués.

Il s'agissait, si vous vous en souvenez, de cas de sévices et de cruautés exercés sur les indigènes, par quelques fous, cas absolument isolés ; mais il s'agissait aussi de la question du portage à dos d'homme dont souffraient les populations du Congo.

Une campagne de presse s'engagea, et dans la lutte qui se livra alors en France et en Belgique, au lieu de rechercher les causes du mal et les remèdes à y appliquer, on échangea de violentes polémiques, on procéda de parts et d'autres avec un esprit d'exagération qui faussa la vue. La sincérité et la franchise furent mises de côté.

Les socialistes, qui trouvent tout bois bon pour se chauffer et échauffer, s'agitèrent, dénoncèrent, fouillèrent dans le passé de tous les coloniaux, amoncèrent les accusations, et demandèrent l'application de choses inapplicables pour le moment !

Qu'ont fait les coloniaux pendant ce temps ?

Les uns se dérobent, d'autres se solidarisent, essayant de jeter un voile trop transparent pour couvrir les défaillances individuelles, ou les actes insensés de fous, tels que Gaud et Tocqué !

Les anticoloniaux discoururent, le code à la main. Il fallait changer la face des choses d'un coup de baguette magique.

A chacun son métier. Nous sommes aussi capables d'enthousiasme, nous savons aussi admirer les beautés de l'éloquence des grands apôtres du Droit de l'homme !

Les Jaurès, les Bébel, les Vandervelde, restent dans leur rôle tant qu'ils se livrent à leurs beaux gestes chez eux, et pour autant qu'il s'agisse de contrées plus ou moins civilisées ; mais dans l'Afrique Centrale, Messieurs, dans cette Afrique de Stanley, leur verbe se perd dans les savanes, et leurs gestes sont arrêtés par les ronces de la brousse et les lianes des forêts vierges.

Il n'est pas difficile de créer des codes en s'inspirant de vieilles lois, rééditées depuis l'origine de l'humanité ; il s'agit de pouvoir appliquer ces lois, il s'agit surtout de savoir si l'opportunité du moment et si les circonstances s'y prêtent. Or, il y a encore dans l'Afrique Centrale d'immenses régions, à peine soumises, où l'application de ces lois est matériellement impossible.

On n'a pas effectué une conquête parcequ'on a vaincu et occupé un pays. Conquête signifie aujourd'hui : *éducation, organisation !*

Ayons patience et accordons, à l'effort de ceux qui travaillent là-bas au profit de la métropole, le temps nécessaire pour l'organisation projetée ; accordons surtout à ceux de nos camarades expatriés, qui vivent perdus dans la solitude des grands espaces africains, les circonstances atténuantes auxquelles ils ont droit. La solitude, Messieurs, engendre une hantise d'esprit, une inconscience, qu'irritent les privations morales et ma-

térielles, auxquelles sont exposés ces enfants de race blanche, qui n'ont pas tous l'âme fortement trempée.

Quant à ceux qui restent confortablement installés dans la métropole, s'ils ont les droits d'un juge, ils en ont aussi les obligations. Or, un juge doit avoir de la dignité, du calme et surtout de la *patience*. Les métropoles n'ont pas fait preuve, en ces derniers temps, de ces trois qualités indispensables au bon juge.

Les Anglais, qui sont les plus grands maîtres de la colonisation, ont trouvé dans ces qualités les clés du problème colonial.

A-t-on songé en France, que cette campagne pourrait avoir en Afrique une répercussion fatale pour les possessions françaises? Croiriez-vous Messieurs, que dans la vieille colonie du Sénégal, on ait déjà crié: « Le Sénégal aux Sénégalais, les Français à la mer! »

C'est surtout dans les colonies que l'on récolte ce qu'on a semé.

En Belgique, comme en France, les anti-coloniaux s'érigèrent en apôtres, soi-disant désintéressés, pour lancer leurs anathèmes contre les massacreurs des noirs leurs protégés. Ils s'appuyaient ainsi sur des cas isolés, sur des défaillances individuelles. Ces cas isolés, ne pouvaient pourtant pas établir des preuves contre *toute* l'administration du Congo! Mais les anti-coloniaux ne veulent pas de ce raisonnement. Pour eux le fonctionnaire colonial est un brigand! Quoi qu'on en ait dit, l'administration du Congo Belge est basée sur la justice et

la force. Les Belges ont réussi, parce qu'ils ont su procéder sans se laisser décourager.

Pourquoi le Congo français n'a-t-il pas donné le résultat qu'on en attendait ? Pourquoi l'un a-t-il prospéré ? Et pourquoi l'autre marque-t-il toujours le pas ?

Parce qu'ici, il y a une volonté, un esprit de suite et que là-bas, il y a trop de flottement.

L'énergie française est pourtant un fait indiscutable !

Lorsque le palais gouvernemental de Brazzaville sera occupé par un Doumer ou par un Gallieni, disposant d'un budget large, les choses changeront de face là aussi.

Savez-vous comment les Belges répondirent à la campagne anti-coloniale ?

Ils risquèrent de nouveaux capitaux pour compléter l'organisation de cette vaste conquête, par la construction de nouvelles lignes ferrées, par l'établissement de nouvelles voies de pénétration, par l'envoi de nombreuses missions de prospection à la recherche de richesses minières.

Une autre mission fut également dirigée là-bas, mission d'un autre genre, composée de magistrats, Italien, Scandinave et Belge, mission d'enquête ! Ils cherchèrent les mesures susceptibles d'améliorer la situation en sévissant surtout avec rigueur — avec trop de rigueur même — contre les coupables ! On a vu des européens condamnés aux travaux forcés sur la simple accusation des noirs ! Faute grave que les Belges payeront un

jour ! Cette phrase pourrait choquer mes auditeurs, mais s'il y en a parmi eux qui connaissent la mentalité des noirs, ou ayant tant soit peu vécu parmi ces noirs de la forêt équatoriale, ma phrase sera comprise par eux.

Quoique je n'aie pas l'honneur d'être Belge, je dois vous dire, Messieurs, que les petits Belges ont fait de grandes choses là-bas !

Connaissez-vous la devise de cet État Indépendant ? C'est : *Travail* et *Progrès*. Cet État a, en outre, la fortune d'avoir pour chef, un souverain qui s'appelle Léopold II ! C'est tout vous dire ! Messieurs !

Et puis, que sais-je, on dirait que sur ces contrées mystérieuses, Stanley a laissé quelque chose de son souffle énergique !

Nous allons passer maintenant à la question du transport, du portage à dos d'homme ; question vitale pour toutes les colonies de l'Afrique Centrale qui ne possèdent que des sentiers de chèvres en guise de route, et où les bêtes de somme n'existent pas. Il est vrai que la plus grande partie des transports s'effectue par l'admirable réseau fluvial dont la nature a doté le centre africain, mais il reste encore de grandes régions, à travers la forêt et dans le pays des herbes, dont les cours d'eaux, semés de rapides, ne sont pas navigables, et où le seul moyen de transport se pratique à dos d'homme. En attendant que les voies ferrées soient construites, ce qui devra nécessairement prendre un temps considérable, il devient urgent de résoudre ce problème terrible,

car de tous les travaux imposés, celui du portage atteint le plus cruellement les populations indigènes.

Les anticoloniaux français et belges, se sont élevés avec véhémence contre ce système de transport à dos d'homme, sans pourtant nous indiquer le remède nécessaire. Ils se sont demandés, comment dans les deux Congo, on ose imposer un travail obligatoire aux indigènes. Nous ne nous attarderons pas à discuter, pour savoir si le portage peut, ou doit être pratiqué comme un travail volontaire, ou imposé comme une corvée. Qu'il me suffise de dire que la corvée, c'est-à-dire le travail par contrainte, a existé et existe encore, sous forme d'impôt, dans presque toutes les jeunes colonies.

Elle existe même en Europe, Messieurs, quoique cela paraisse vous choquer : l'obligation du service militaire n'est pas autre chose.

Quoiqu'il en soit, il s'agit avant tout de trouver un moyen pouvant concilier les intérêts des colonies et ceux des indigènes. Comment résoudre le problème ?

Les Anglais disent « *Where there is a will, there is a Way!* » Ils ont raison.

Je ne sais pas de quelle façon procèdent, ou ont procédé mes camarades, ailleurs, mais, dans mon territoire, je suis parvenu à organiser un système de transport, qui fut reçu et pratiqué par les indigènes avec des marques évidentes de satisfaction.

Je vais vous l'expliquer. Il est du reste simple en tant qu'idée.

Au Territoire du Lac Albert, qui a été sous mon commandement depuis février 1902 jusqu'à juillet 1904, la question du transport des ravitaillements créait, comme du reste dans toutes les autres provinces de l'Etat, de continuelles soucis à l'administration. L'arrivée de deux brigades d'études du chemin de fer des Grands Lacs, et celle de deux autres missions de prospection, accompagnées d'innombrables caisses, ballots et colis de toutes espèces, allait aggraver la situation déjà mauvaise. Fort heureusement, j'avais été prévenu par le gouvernement, de l'arrivée de ces diverses missions, qui devaient traverser mon territoire du Sud au Nord, suivies de leurs innombrables colis, sur un parcours de 240 kilomètres, à travers un pays accidenté et habité par des populations turbulentes, telles que les Balegga, les Walindu, les Bambissa, les Lours, etc.

Le système de portage généralement adopté dans les deux Congo, dans les régions où les voies d'eau font défaut, consiste en un système de recrutement, plus obligatoire que volontaire, d'un nombre de porteurs que fournissent, selon leur importance, les différents chefs de tribu soumis à un poste de l'Etat. Ces porteurs sont individuellement rétribués, indépendamment de la rétribution accordée à chacun de leurs chefs.

La charge portée n'excède pas 25 kilogrammes, ce qui est, ma foi, raisonnable. Mais avec ce système, le transport des colis s'effectuant d'un poste de l'Etat à l'autre, il se produit que le même indigène porte sur

son dos ou sur sa tête, une charge de 25 kilogrammes pendant 8, 10 et parfois 15 jours; et ce, à travers un pays qui, devenu route de caravanes, a été de ce fait déserté par ses populations. Il arrivait, quelques rares fois, aux malheureux porteurs, de se coucher à l'étape sans avoir de quoi se mettre sous la dent, et avec la perspective de reprendre la route le lendemain, avec 25 kilogrammes sur le dos! C'était dur, trop dur!

Mais que faire? Il fallait bien, cependant, ravitailler les centaines d'Européens se trouvant aux points extrêmes de la frontière!

Le résultat de ce système avait été déplorable, les populations s'épuisaient, et tout le monde, y compris le service des transports, en pâtissait.

Il fallait chercher et trouver un remède, pour mettre fin à toutes ces souffrances des indigènes; ma conscience me l'imposait.

Il m'était arrivé bien souvent, Messieurs, de sentir mon cœur se serrer à la vue de ces malheureux, qui avaient fait 12 jours de portage, depuis Mawambi jusqu'à Irumu, à travers la forêt! Je sentais mes yeux se remplir de larmes, larmes qu'il fallait vite refouler dans un serrement énergique des dents, pour sauver mon prestige de chef! Car le blanc, qui est grand chef, s'il *doit* être bon, il ne doit jamais paraître faible. C'est le raisonnement que se fait le noir!

Oh! les pauvres gens! aussitôt qu'ils arrivaient au poste, et dès qu'ils se débarrassaient de leur fardeau, je

leur faisais distribuer des vivres, plus qu'abondants, que j'avais eu soin de faire acheter la veille dans les villages avoisinant le poste. J'étais un homme heureux, Messieurs, lorsque le lendemain je revoyais ces grands enfants que sont les noirs, avec des ventres presque ballonnés... car, lorsque le noir a faim, il ne mange pas, il se bourre !

Le mal était grand, il fallait d'urgence soulager ces populations, il fallait surtout trouver un moyen pour enrayer le mal. J'y parvins, mais au prix de grands efforts.

Je m'attachai résolument à cette œuvre, à laquelle j'ai consacré mes trois années passées là-bas.

Il a fallu d'abord soumettre les populations, livrées aux horreurs des luttes intestines, et qui étaient restées jusqu'alors sourdes à toutes nos avances de soumission. Il a fallu faire la guerre, pour prêcher la paix !

Au fur et à mesure que se soumettait la région, je faisais construire une route, large de 8 mètres, qui s'allongea, méthodiquement, tronçon par tronçon, traversant les vallées, côtoyant les montagnes, reliant enfin les trois postes du territoire, *Irumu*, *Kilo* ⁽¹⁾ et *Mahagi*. Je procédai en outre à l'installation de gros villages, qui s'échelonnèrent sur cette route, comme les grains d'un chapelet, constituant des étapes de trois heures de marche d'un village à l'autre. Ce fut le plus difficile, mais avec

(1) Le poste de Kilo a été supprimé depuis.

de l'obstination, un peu d'énergie et beaucoup de patience, le but fut atteint. Rien ne put nous lasser; rien ne pouvait nous arrêter, l'élan était donné!

Les indigènes résistèrent, ils me donnèrent du fil à retordre, attaquant nos courriers, faisant une guerre d'embuscade, tendant des pièges à nos soldats, qui tombaient assassinés; nous étions débordés!

En 1903, je suis resté deux cent trente neuf jours en route, dans la brousse, vivant sous la tente, fatigué, harcelé, mais fatigant, harcelant, à mon tour, ces indomptables montagnards, par des attaques répétées, par des marches de nuit successives! Il me fallait leur soumission, je voulais ma route, et je voulais des villages sur cette route!

Un beau jour, ce fut comme un enchantement. Les soumissions des tribus se succédèrent, après les Babunia (Ufunia) ce fut le tour des Babobwa, des Bablugu, des Babilangwa, etc.; ils me fournirent d'abord de la main d'œuvre pour ma route, qui se déroula à travers la vallée de la Duki; puis enfin ils vinrent y installer leurs villages.

Plus au nord, dans les gorges du N'zi, les Bambissa et les Walindu, fiers et hautains comme leurs montagnes, brandissaient toujours la lance! Mais une nuit de clair de lune, leurs sentinelles furent surprises d'entendre l'écho de chants lointains, et de tam-tam rythmant des pas de danse! Les sentinelles tendirent l'oreille.....

Que se passe-t-il, donc? D'où venaient ces chants lointains?

Lorsque le noir danse, c'est que tout va bien !

Comment ce sont les Babira qui dansent ! Ces Babira, qui viennent à peine de faire leur soumission au grand chef blanc, dansent déjà ?

Tandis qu'eux, les descendants de la grande race des *Api*, devaient se tenir sur le qui-vive, errant dans la brousse, abandonnant villages et plantations, veillant les nuits, exposés aux attaques nocturnes de ce chef blanc et de ses soldats, que leurs grands marais même n'arrêtaient plus !

Ainsi raisonnaient ces montagnards.

Les cris de joie, les lueurs lointaines des grands feux, l'écho des chants et des tam-tams, firent peut-être autant, et plus, que la réputation du chef blanc, qui ne devait pas être un homme méchant puisque les Babira dansaient !

Oui, Messieurs, plus qu'à mes efforts, plus qu'à mon habileté, c'est à l'écho lointain de ces chants, de ces danses, que je dois les soumissions successives des Bambissa, des Baleggas, et des Lours.

Si toutes ces populations avaient longtemps hésité à faire leur soumission aux nouveaux maîtres du pays, ou si, parfois, elles se révoltaient, il faut en chercher la cause principale dans le portage, qui leur a toujours répugné. Depuis, le portage a continué, il continue encore, néanmoins ces populations sont restées fidèles, dévouées.

Pourquoi ?

Parce que le portage était devenu pour elles un jeu d'enfant. Voici comment il fut organisé par moi :

Les indigènes d'un village se formaient en caravane, sous les ordres d'un de leurs sous-chefs, ils transportaient les caisses de ravitaillement jusqu'au village voisin, ce qui constituait comme je vous l'ai dit, une étape de trois heures de marche. Là, se débarrassant de leur fardeau, ils rentraient le jour même chez eux. Les indigènes du second village, répétaient cette même opération jusqu'au village suivant, et ainsi de suite, toutes les charges, transportées successivement d'un village à l'autre, arrivaient au nord du lac.

Le portage organisé de cette façon, offrait en outre un avantage précieux, considérable : je n'avais plus à m'occuper de la nourriture des porteurs, et nous savons que dans ces régions, la question des vivres est aussi difficile à résoudre que celle du portage.

Grâce à ce système de transport par étapes successives, les colonnes des diverses missions d'études de voies ferrées et de prospection, ont été régulièrement ravitaillées.

Je me rappelle qu'à cette même époque, deux baleinières démontables en fer, et deux canons Nordenfeld avec leurs munitions, ont été enlevés d'Irumu, et transportés au nord du lac, sans accident, ni incident.

Ainsi fut résolue la question du portage au lac Albert.

J'aurais pu la résoudre encore mieux, en supprimant complètement le portage à dos d'homme, mais le moyen

m'a fait défaut. Ce moyen c'était l'âne. Du reste le Commandant A. Sillye, chef de la zone du Haut Ituri, officier de grande valeur, organisateur d'initiative féconde, s'était proposé d'utiliser l'âne, mais les fonds nécessaires et le temps surtout lui manquèrent.

L'Etat du Congo a déjà entrepris quelques essais d'élevage de chevaux et de dromadaires. Je pense que ces essais ne pourront pas donner de résultats pratiques, et que l'animal qui s'acclimaterait le mieux et le plus vite, c'est l'âne, qui, grâce à sa taille et à son endurance, est tout indiqué pour faire le service des transports dans la forêt équatoriale.

En attendant que l'on puisse utiliser l'âne, on devrait organiser dans les autres parties de l'Afrique Centrale, le système de portage par étapes successives, comme nous le fîmes au lac Albert. Mais que l'on sache bien, qu'on n'obtiendrait un résultat efficace qu'en procédant avec patience, avec méthode, avec énergie; surtout avec *patience* !

Il est des vices de colonisation, dont le principal, est de vouloir obtenir trop vite et beaucoup.

Si en appliquant ce système, vous demandez un résultat immédiat, ou si vous exigez de ces mêmes indigènes encore d'autres corvées, comme par exemple, la récolte du caoutchouc, ces indigènes se révolteront, ils désertent leur nouveaux villages et regagneront la brousse, en maudissant l'homme blanc !

Le Lac Albert. — Région ouest du lac. — Climat.

Races. — Mœurs indigènes.

Le lac Albert Nyanza, fut découvert par Sir Samuel Baker en 1864. Il est situé par 1° 9 et 2° 17 de latitude nord, et 30° 35 et 31° 30 de longitude Est Greenwich. Sa longueur extrême est de 160 kilomètres, et sa largeur moyenne varie, de 30 à 45 kilomètres. On admet généralement pour l'Albert Nyanza l'altitude de 680 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sa forme est celle d'une outre étendue dans le sens de la longueur, du Sud-Ouest au Nord-Est. Les deux pattes de devant de cette outre sont représentées par le Nil Blanc et le Nil Victoria. C'est par ce dernier, que l'Albert reçoit les eaux du lac Victoria Nyanza.

Un Italien, Romolo Gessi, fut le premier à faire la circumnavigation du lac Albert. Le colonel Mason accomplit, en 1876, la seconde circumnavigation. Nous connaissons les souvenirs encore récents qu'y ont laissés Emin Pacha, Casati et Stanley.

Les bords du lac sont malsains. Les moustiques innombrables rendent la vie impossible à l'européen. Au coucher du soleil, qui a lieu toujours à 6 heures, il faut vite se réfugier sous une moustiquaire, pour se garantir de l'atteinte de ces diptères importuns et malfaisants, dont la piqure nous inocule de redoutables fièvres.

C'est sous la moustiquaire que nous prendrons le repas du soir, pour regagner aussitôt notre lit de camp, soigneusement bordé par les plis de la mousseline, qu'il faut toujours inspecter avant de souffler la bougie. Une musique d'enfer, stridente, énervante, vous entoure. Ajoutez à cela une température de hamam, et vous aurez une idée d'une nuit passée sur les rives de l'Albert Nyanza!

Mais si ces rives sont inhospitalières, à quelques kilomètres vers l'intérieur, depuis le versant occidental de la chaîne qui court parallèlement au lac, vous jouirez d'un climat qui est certainement un des plus sains de l'Afrique Centrale. Il m'a été rapporté qu'ici au Caire, durant la saison chaude, vos thermomètres marquaient jusqu'à 45° centigrades à l'ombre.

Au lac Albert, Messieurs, ces chiffres ne sont jamais atteints. A Irumu, qui en est le chef-lieu, et où j'ai soigneusement surveillé les observations météorologiques, je ne me rappelle pas avoir constaté, pendant les plus grandes chaleurs, plus de 35° cent. à l'ombre. Cette station se trouve à une altitude d'environ 900 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mais sur la route que je fis construire, et qui passe à travers les contreforts de cette grande chaîne, j'ai établi un village qui s'appelle *Bunia*, et qui est situé à 1500 mètres d'altitude environ. A Bunia, nous avons eu jusqu'à 6 degrés au-dessus de zéro, et durant la saison chaude, le maximum ne dépasse jamais 29° et 30° centigrades.

Cette région de l'Albert Nyanza est appelée à un grand avenir. Elle est toute indiquée pour devenir le sanatorium des districts de l'extrême Haut-Nil et des possessions Congolaises de la forêt; c'est là que l'Européen débilité, anémié, pourra venir puiser une énergie nouvelle. Quelques mois avant de quitter ces contrées, nous venions précisément d'achever au village de *Bunia*, la construction d'une petite maison en briques cuites : le convalescent Européen, pourra aujourd'hui y faire une cure d'air. J'y avais établi en outre un potager, qui fournissait aux trois postes du territoire, ainsi qu'aux voyageurs de passage, d'excellents légumes d'Europe, tels que choux, céleri, poireaux, navets, carottes, etc. Ils y ont poussé aussi bien qu'à leurs pays d'origine. Je n'exagère pas, Messieurs, mes salades frisées et mes laitues, cultivées à Bunia, n'étaient pas coriaces comme celles que vous consommez au Caire!

La physionomie générale du pays, ne cède pas en beauté devant les sites les plus pittoresques de l'Europe. L'étroite vallée du Nzi, avec ses torrents écumants, ses gorges âpres et sauvages, secouerait le plus apathique des hommes, remplirait d'extase l'âme la plus indifférente.

Les vallées du Chari ou de la Duki, celles de la Tinda et de la Loyu, rivières tributaires de l'Ituri, sont faites de plaines onduleuses, de riantes collines, où l'herbe nouvelle ondule sans cesse sous la brise. D'innombrables cours d'eaux sillonnent le pays en tous sens. On les

devine de très loin, aux rubans de verdure formés par les arbres poussant aux bords de tous ces ruisseaux. Sous un ciel transparent et bleu, si vous enveloppez ce tout d'une belle lumière limpide et claire, si vous y ajoutez au fond, les pics neigeux du Ruwenzori, dorés par les rayons du soleil couchant, de ce soleil somptueux de là-bas, vous aurez en imagination le tableau que je ne pourrais jamais décrire avec assez d'enthousiasme!

L'eau de source y est très bonne. Nous n'y faisons pas usage de nos filtres. Le bétail, gros et petit, constitue la richesse des populations indigènes.

Les pâturages, qui se succèdent à perte de vue, font de ces contrées un pays tout indiqué pour l'élevage, car la terrible mouche Tzé-tzé n'y existe pas.

Le sol y est extrêmement fertile, vous y trouverez des terrains qui conviendront à toutes les cultures, depuis le sol d'alluvions jusqu'à la terre rouge argileuse, et les terres noires les plus grasses. Nous y avons entrepris, à titre d'essai, des cultures de tabacs d'Orient, de coton, de riz et de blé; nous avons obtenu d'excellents résultats.

Le lac Albert est appelé à jouer un grand rôle dans l'histoire future de l'Afrique. Vous connaissez déjà les projets grandioses, et les vastes problèmes du Haut-Nil, étudiés par Sir William Garstin. Vous savez que l'on veut faire de ce lac Albert le réservoir régulateur des eaux du Nil.

Je vous dirai encore que sur ce Nyanza, Mahagi, est

appelé à devenir la tête de ligne d'une voie ferrée, projetée et étudiée, qui reliera les eaux du Nil à celles du Congo à Stanleyville. Songez, Messieurs, qu'il y a des cascades qui se précipitent dans le lac de 200 mètres de haut, constituant une énergie motrice naturelle! Je vous apprendrai, en outre, que les missions envoyées par l'Etat du Congo, qui prospectèrent ces territoires alors que j'y étais encore, ont découvert de grandes richesses minières, et qu'aujourd'hui une brigade s'y trouve, pour la première exploitation de mines d'or, découvertes par les ingénieurs Australiens Hannam et O'Brien.

Nous ne devons plus conserver de doute sur l'avenir de ces hauts plateaux, sains, populeux, et absolument convenables pour le colon européen.

Au cœur même de l'Afrique, ces plateaux se dressent, dans leur haute masse imposante, comme une véritable couronne, sur laquelle l'Europe fixera, bientôt, le joyau le plus brillant de sa civilisation!

Mais retournons encore aux bords de l'Albert Nyanza.

Ce lac a quelque chose d'imposant dans son caractère. L'aspect rude et sévère du paysage est empoignant. De grandes hauteurs ininterrompues, entourent cette nappe longue, souvent agitée. Derrière cette imposante muraille, ravinée, ridée, on devine les fureurs de quelque époque lointaine et mystérieuse.

Ces hauteurs sont généralement faites de pentes arides ou hérissées de rochers à pic. La masse des falaises s'avance parfois menaçante. Là-bas, on dirait l'éperon

d'un gigantesque cuirassé, attendant son lancement dans les flots du Nyanza. Ici, de longs rochers dentelés et tranchants, font mine de dégringoler dans les précipices. Paysage austère et sauvage, que des bouquets de buissons anémiques et d'arbres étendant des bras tordus, essayent en vain d'égayer. C'est une nature faite pour des oiseaux de proie !

En effet les aigles abondent et y règnent.

La navigation est très dangereuse sur ce lac pour les petites embarcations. Ces eaux, capricieuses à l'extrême, changent rapidement d'aspect à cause des sautes de vent, qui y sont fréquentes.

Les indigènes des environs, essentiellement pêcheurs, par métier et naissance, s'aventurent rarement loin des rives. Ils ont établi leurs villages sur les plaines sablonneuses, que l'assèchement lent, mais continu des bords du lac, a mises à nu, au nord et surtout au sud de la côte occidentale. Ces pêcheurs ne traverseront jamais le lac en sa largeur.

Ceux appartenant au chef Tokukenda, dont les villages se trouvent à une portée de fusil au sud de Mahagi, port congolais sur le Nyanza, se rendent sur la rive opposée, la rive orientale, en côtoyant le lac par le nord. Ils préfèrent ainsi faire en deux jours ce voyage, plutôt que d'aller s'exposer à une mort, qu'ils considèrent comme certaine, pour l'imprudent qui affronterait la traversée directe de ce Nyanza, peuplé d'esprits malveillants.

Les pêcheurs du chef Duduy, fils du fameux Kavalli, et ceux du chef Lutarwa, qui occupent les plaines desséchées de l'extrémité méridionale, agissent de même pour aller sur la rive orientale, mais en contournant le lac par le sud. Rien ne saurait leur faire entreprendre la traversée directe du lac, ni les promesses alléchantes de grandes fortune, ni les menaces.

En 1904, blessé d'un coup de feu, n'ayant pas de médecin dans mon territoire, j'avais dû me rendre en Uganda, à la recherche de secours médicaux; et je tenais à m'y rendre par le chemin le plus court et le plus rapide, car la gangrène me guettait.

Ici, j'aurai besoin de recourir à votre indulgence pour ouvrir une parenthèse : Nous sommes dans un pays qui doit beaucoup à l'Angleterre. Je vais en profiter, Messieurs, pour payer une dette de reconnaissance, contractée en pays anglais, en Uganda, et envers des Anglais.

Je suis resté sept jours blessé, et je ne serais certes pas ici devant vous, si je n'avais pas été secouru par deux Anglais charitables, de cœur noble. Mon étoile avait voulu que, blessé, au milieu de ces montagnes, je rencontrasse en pleine brousse, par un hasard miraculeux, le Révérend H. W. Tegart, missionnaire de la Church Mission Society.

Tegart entreprit avec moi la traversée dangereuse du Nyanza, et ne m'abandonna pas une seconde, durant ces sept jours, avant de m'avoir remis entre les mains du docteur Milne, alors médecin du gouvernement à Hoïma.

Tegart, m'assista encore durant l'opération, et ne me quitta définitivement que lorsqu'il fut sûr que tout danger était écarté.

Le Docteur Milne, quoique ne me connaissant pas du tout, me reçut avec une affection que vous rencontreriez rarement dans la vie. Milne me soigna gratuitement pendant dix-huit jours, avec le dévouement d'un frère. Je fus nourri, hébergé, gâté de soins et de prévenance. Milne me céda *sa propre chambre, son propre lit* et s'en fut se coucher *sous une tente* !

Du haut de cette tribune, je tiens à témoigner publiquement, toute la gratitude dont mon cœur est remplie envers ces deux hommes, qui représentent, dans toute sa tendresse et dans toute sa plénitude la bonté chrétienne et civile.

Je dois, en outre, de chaleureux remerciements à tous les officiers anglais et missionnaires de Hoïma, qui m'ont fait un accueil cordial et très affectueux, et où j'ai trouvé l'hospitalité la plus exquise.

Ce devoir accompli, je reprends mon récit.

Nous disions donc, que je devais me rendre à Hoïma par le chemin le plus court, le plus rapide, car la gangrène me guettait. Les chefs Duduy et Lutarwa, qui m'étaient pourtant profondément dévoués, n'arrivèrent pas à trouver deux payeurs assez courageux pour effectuer la traversée du lac, dans sa largeur. J'ai dû longer la côte à une certaine distance, durant deux jours, sur une petite pirogue, une vraie périssière !

Avant de nous embarquer, les vieux de la tribu furent consultés. Ces vieux pêcheurs consultèrent à leur tour l'horizon, étudièrent attentivement la marche des nuages, la direction du vent, puis d'un air satisfait, ils nous prédirent un beau temps fixe. Ces baromètres vivants ne se trompaient pas.

Malheur à celui qui ne les écoute pas !

Trois mois plus tard, le capitaine Ara et le lieutenant Kremer, qui commandaient, l'un le poste de Mahagi, l'autre, celui de Mahagi-port, s'embarquant sur une grande allège en fer se rendirent à Butiaba, port anglais, sur la rive orientale du lac. En allant, ils suivirent les conseils du vieux chef Tokukenda, côtoyèrent, et arrivèrent en deux jours, sains et saufs, à Butiaba. Mais au retour, le vieux renard n'était plus là ; n'écoulant que la voix de leur jeunesse impatiente, ils quittèrent Butiaba et mirent le cap droit sur Mahagi. On ne revit plus l'allège !

Mes malheureux camarades, ainsi que 10 soldats payeurs, avaient disparu dans les flots du Nyanza !

Par des journées peu claires, alors que les côtes opposées se perdent dans la brume, et que les vents enflent les eaux du lac, de grandes vagues écumantes montent à l'assaut des falaises. On a, alors, l'impression de se trouver devant la mer.

Le vent s'élève en général entre 10 h. et midi, pour tomber presque régulièrement vers le coucher du soleil.

Le lac Albert est très poissonneux.

Les crocodiles et les hippopotames y sont nombreux. Ces derniers vont par bandes, émergeant à fleur d'eau leur gueule énorme.

Des colonies d'oiseaux aquatiques, tels que poules d'eau, canards et bécassines frêles, des pélicans et marabouts, de grands hérons au cou long et grêle, de gracieuses aigrettes d'une blancheur de neige, se lèveront en masse, à l'approche d'une pirogue, pour aller se poser plus loin, à l'abri d'une nouvelle crique.

On entend sans cesse le cri des aigles. Ces conquérants de l'air se nourrissent de poisson. Ils ont une manière peu commune d'en faire la pêche. J'eus la chance d'assister à une de leurs séances.

Perché sur une branche d'arbre surplombant les eaux du lac, l'aigle attend, immobile. Lorsque l'heure du déjeuner aura sonné pour lui, il laissera tomber sa propre fiente dans l'eau calme; un poisson, attiré par l'objet, s'en approche-t-il, rapide comme l'éclair, l'aigle fond dessus. . . . et la proie est dans ses serres!

Les éléphants sont très nombreux; ils viennent se désaltérer au bord du lac, lorsqu'ils y trouvent un accès facile. A l'intérieur du territoire, on les voit par centaines. Personnellement, j'ai une fois rencontré un troupeau d'éléphants, à une distance de 150 à 200 mètres; ils broutaient l'herbe paisiblement, se suivant par groupes de deux ou de trois. Cette bande patriarcale couvrait, à elle seule, la superficie de deux collines; j'en ai compté 67; ils devaient être certainement plus

nombreux, car les jeunes, qui suivent leur mère, passent inaperçus dans les hautes herbes.

Lorsqu'ils vont par bande, ils sont inoffensifs; un coup de fusil suffit pour les mettre en fuite. Pendant cette déroute, le patriarche de l'avant-garde ouvre la marche au grand galop; celui de l'arrière garde fait demi-tour, agite ses oreilles, brandit une trompe courroucée. Il ne quittera la défensive que lorsque toute la famille sera en sûreté.

Je ne conseillerais qu'au tireur très sûr de son coup, et armé de la carabine spéciale pour la chasse à l'éléphant, de lier conversation avec le patriarche, car ce vieux de la garde a la peau dure!

Dans le territoire de l'Albert Nyanza, la faune est très variée, les bêtes fauves y abondent.

On rencontre le lion à Mahagi seulement, mais les léopards infestent la forêt et la savane. Ces carnassiers redoutables sont la terreur des indigènes.

Léopards et hyènes nous visitaient régulièrement. Il était rare de passer toute une nuit sans être réveillé d'un coup de feu tiré par la sentinelle. Le léopard de la savane est très hardi, il poussera la témérité jusqu'à forcer une porte, pour arriver à sa proie. Mis en fuite, il reviendra à la charge.

Puisque nous parlons de la faune du lac Albert, je m'en voudrais de ne pas vous entretenir d'un animal étrange, appelé *Okapi* par les pygmées de la forêt, et dont la découverte fit sensation, il y a quelques années, dans le monde des naturalistes.

L'okapi fut découvert par Sir Harry Johnston, alors Haut Commissaire Britannique en Uganda. Les adeptes de la doctrine transformiste de Darwin, trouvèrent dans l'okapi l'anneau de la chaîne d'évolution (qui leur manquait, paraît-il) entre la girafe et les autres membres de la famille des ruminants.

De la taille d'un zèbre, peut-être un peu plus grand, haut sur ses pattes, l'encolure un peu longue, l'okapi a une robe d'une coloration extraordinaire. Ses flancs, son poitrail, le dos, y compris l'encolure jusqu'au haut du front, sont d'une couleur lie de vin foncé. Tandis que ses cuisses et ses jambes et les avant bras, jusqu'aux jarrets, sont rayés absolument comme ceux d'un zèbre, et forment un contraste frappant avec le reste de son pelage.

L'okapi a pour habitat la partie de la forêt à l'ouest de la vallée de la Semliki. Un de mes soldats, de race A-Zande, m'a pourtant assuré que l'okapi existait dans les forêts de l'Uéllé, aux environs de Djabir. Les indigènes l'appellent aussi du nom de « *Kenghé* ».

Je ne m'attarderai pas à vous donner d'autres détails descriptifs de l'okapi, que vous pourriez du reste trouver, dans de très récents ouvrages de zoologie ; mais j'ai dans mes notes quelques détails sur les mœurs de cet étrange animal, détails absolument inédits, et qui m'ont été rapportés par les *Mambuti*, les petits nains de la forêt.

Je dois, en outre, vous dire, que c'est par l'entremise

des Mambuti, que fut tué le premier spécimen découvert par Sir Harry Johnston, ainsi que tous les autres que nous envoyâmes en Belgique. Trois okapi, un mâle, une femelle et leur petit, se trouvent aujourd'hui au musée de Tervueren à Bruxelles.

D'après ces pygmées, l'okapi serait doué d'une sensibilité excessive. L'amour maternel est très développé chez la femelle. Son goût pour la propreté, toucherait à la manie. Il a horreur de la boue, et ferait de longs détours pour éviter le passage à travers un bourbier. Les pygmées m'ont assuré, que cet animal extraordinaire s'attarde à chercher un endroit propre, sec si possible, pour évacuer ses urines. Blessé à mort, l'okapi tourne la tête vers sa blessure, y fixe un regard triste, larmoyant, et expire dans cette attitude.

Il y a là des qualités de raffinement, une sensibilité, que ne possèdent certes pas ceux qui me les rapportèrent, les Mambuti.

Tous les explorateurs, tous les voyageurs de l'Afrique Centrale, ont consacré un chapitre en l'honneur de ces petits nains, que, suivant la région, on appelle *Akka*, *Batua*, *Tiki-Tiki* ou *Mambuti*.

Ces pygmées de la forêt sont considérés, par les anthropologistes, comme les premiers occupants de l'Afrique Centrale, et peut-être de toute l'Afrique. Ils auraient été refoulés, décimés et absorbés par les autres peuplades, notamment par la grande race du type *Bantu*, qui est, elle-même, sortie d'un mélange de Nigritiens et

de Chamites. Les Mambuti seraient donc les premiers occupants, les vrais, les purs autochtones du continent noir destinés, à mon avis, à disparaître.

Venu au monde libre et indépendant, le Mambuti ne tolère aucun joug. Né sauvage, il mourra sauvage. La contrainte n'a aucune prise sur lui.

Quelques explorateurs, Stanley entr'autres, pensent que ces nains sont perfectibles.

A force de luttres longues et patientes, je suis parvenu soit par la force, soit par la persuasion, à soumettre toutes les peuplades du territoire du lac Albert. En organisant la région de la forêt, je suis arrivé à régler la vie des différentes races qui y vivent, mais avec les Mambuti, il a fallu jeter le manche après la cognée, car ces nains, que vous ne voyez nulle part, se trouvent partout. Ces redoutables nomades sont insaisissables, irréductibles. Tout ce que j'ai pu obtenir d'eux, ce fut qu'ils nous laissassent en paix. Il a fallu traiter de puissance à puissance avec ces demi-singes mesurant à peine 1 mètre 30 ! Une entente s'est établie entre nous. Ces Bohémiens de la grande forêt, continuent à vivre absolument indépendants; ils ne sont soumis à aucune imposition, tout au plus, nous céderont-ils le produit de leur chasse, et ce contre paiement, bien entendu.

Ces chasseurs qui décochent leur flèche avec une adresse insolente, sont passés maîtres dans l'art de créer et de poser des trappes et des pièges.

Le Mambuti, vit des fruits de la forêt et du produit

de sa chasse. Il aime beaucoup la banane, le maïs et les patates douces. Il raffole du sel. Sa chasse lui fournira du gibier, qu'il ira échanger contre ces produits. Ces échanges ont lieu avec les indigènes de la race Balesse.

Un chef Balesse, me rapporta le fait suivant, qui ne manque pas d'une saveur originale.

Une tribu Mambuti, qui campait aux environs de son village, rompit l'entente et décampa. Les Balesse se tinrent sur leur garde.

Un beau matin ils furent surpris, en remarquant dans leur bananerie, qu'un certain nombre de régimes de bananes avaient été arrachés des plantes, et remplacés par un nombre égal de gigots d'antilope. Ces derniers, avaient été accrochés aux plantes pendant la nuit par les Mambuti, qui avaient emporté, bien entendu, les bananes des Balesse. Vous verrez peut-être là, une pointe d'honnêteté Mambuti. Détrompez-vous Messieurs; c'est la crainte des représailles qui fit agir ainsi ces petits nains sans scrupule. C'était peut-être aussi une façon de faire des avances, pour reprendre l'entente cordiale, pour renouer les relations interrompues.

Ces pygmées sont d'éminents botanistes. Ils connaissent toutes les plantes, toutes les feuilles, toutes les racines de la flore de leur région. Les plantes vénéneuses n'ont pas de secret pour eux. Elles leurs fournissent, avec l'extrait de grosses fourmis rouges écrasées, ou de quelque charogne en décomposition, un poison violent,

mortel, dont ils se servent pour empoisonner la pointe de leurs flèches et de leurs zagaies.

Dans mon carnet de notes, je retrouve un souvenir que m'ont laissé ces déconcertants petits nains. C'était le premier jour d'une année qui s'annonçait mal pour nous. En effet, le 1^{er} janvier 1903 je rentrai d'une expédition. La colonne marchait au pas de route, le fusil en bandoulière. Un soldat de l'escorte, un nommé Abussa, un superbe gars de race A-Zandé, dévoué et brave, fut atteint d'une flèche décochée dans la forêt, on ne sait d'où. C'était une de ces petites flèches de Mambuti. Elle était empoisonnée. Au bout de quelques heures Abussa expirait!

Parmi les races qui occupent la région de la forêt de cette partie du bassin de l'Ituri, je citerai pour mémoire les *Balesse*, au Sud-Ouest d'Irumu, et les *Bakumu* à l'Ouest. Antropophages par excellence, ces indigènes profiteront de la moindre occasion, pour satisfaire en cachette le goût qu'ils ont de la chair humaine. Je dois cependant dire, que cette coutume barbare tend de plus en plus à disparaître, à mesure que ces indigènes entrent en relation avec nous.

Balesse et Bakumu sont aujourd'hui soumis, et fournissent à l'Etat les impositions réglementaires, en ivoire et en caoutchouc.

Au Nord-Ouest, à la lisière de la forêt dont ils sont originaires, les *Baniari* constituent une race intermédiaire entre les habitants du pays des herbes et ceux de la forêt.

Ils occupent les plateaux Nord-Ouest du pays *Babira*. Mon prédécesseur a dû soutenir une longue lutte contre *Nia-Nia* — grand chef Baniari. *Nia-Nia* mort, les Baniari se dispersèrent, mais ne se soumirent que de mauvais gré : parce que chez le Baniari il y a du sang Mambuti !

Nous allons nous occuper maintenant des *Babira*. Cette race, habite les plateaux situés entre la rive gauche de l'Ituri et de son tributaire la Duki ou Chari. Elle s'étend à l'est jusqu'aux montagnes des Bandussuma, occupant toute la vallée de la Tinda, jusqu'au point où la Nzi se jette dans la Duki.

Les Babira sont, à mon avis, originaires de la forêt et descendent des Bakumu. J'ai trouvé une grande analogie entre l'idiome *Babira* et celui parlé par les *Bakumu*, établis aux environs de Stanleyville.

D'humeur pacifique, le Babira passe son temps à chasser, à fumer et à manger. Ses femmes travaillent pour lui. La polygamie est donc d'un bon rapport, et constitue la richesse des Babira. Aussi, dans tous les différends qu'ils venaient me soumettre, il fallait invariablement chercher la femme.

Le Babira est, en général, bien bâti, gros et gras. Un pot en grès, contenant des patates douces, des fèves et du maïs bouillis, se trouve toujours au milieu de la hutte de l'indigène, qui se lèvera même la nuit, pour manger et se recoucher.

La race, se subdivise en plusieurs tribus, dont les prin-

cipales sont les *Babelebe*, les *Bandussuma*, les *Bas-siri*, les *Babunia*, les *Babodé*, les *Babobwa*, etc.

Courageuse, bonne ménagère, et très active, la femme Babira est pourtant hideuse à voir.

Elle a généralement la lèvre supérieure percée dès l'âge le plus tendre; elle y introduit une petite rondelle plate, ordinairement en bois, de la dimension d'une pièce de 50 centimes. Cette rondelle sera remplacée par une plus large, au fur et à mesure que la petite fille grandira; devenue femme, la largeur de la rondelle atteindra des proportions incroyables. J'ai vu des femmes de chefs Babira, dont la lèvre supérieure, tendue à outrance, se projetait en avant jusqu'à 8 centimètres de la lèvre inférieure!

C'est d'un effet absolument hideux!

Grâce aux conseils donnés aux principaux chefs, cette coutume monstrueuse tend à disparaître.

Le *Wallindu* ou *Balegga*, est tout-à-fait l'opposé du Babira son voisin; mais avant de nous entretenir de cette race intéressante, disons quelques mots des *Lours*.

Les Lours, Louri ou Alourou, occupent la partie nord et nord-ouest du Nyanza. Le poste de Mahagi, est situé en plein pays Lour. Ces indigènes, originaires du pays du Haut-Nil, sont des descendants, croyons-nous, des Bari et des Madi.

Le Lour est un bon cultivateur, lorsqu'il le veut. Il ne travaillera que pour le présent, ne s'occupant guère de l'avenir. Du reste, en règle générale, l'avenir

ne préoccupe jamais le noir. Cette imprévoyance coûte cher à la race des Lours. Leur pays, exposé à des saisons sèches quelquefois prolongées, traverse des époques de disette durant lesquelles les Lours souffrent de la famine.

Le Lour est menteur, astucieux et méfiant au plus haut degré. La femme Lour rachète tant soit peu ces défauts par sa taille gracieuse et élancée; elle possède, en outre, des attaches très fines.

Passons maintenant aux *Balegga*. Je vous parlerai en même temps des *Vahuma*, car ces deux races vivent ensemble, et sont liées par des rapports et des mœurs politiques rappelant les temps de la féodalité. En effet, les *Vahuma* sont les seigneurs et les *Balegga* leurs serfs.

Les *Vahuma*, essentiellement pasteurs, s'occupent de l'élevage du gros bétail. Les *Balegga* sont de fameux agriculteurs, très attachés à leurs terres qu'ils cultivent avec passion. Quoique d'instinct courageux et indépendants, ils considèrent les *Vahuma*, qu'ils savent d'une race supérieure, comme leurs suzerains. Il est vrai qu'aujourd'hui cette suzeraineté n'existe que nominale.

Le *Balegga*, vrai type de montagnard, est agile, nerveux, et très brave à la guerre.

Ses chèvres, ses moutons et ses femmes constituent sa richesse. Agriculteur, mais guerrier, il quittera vite la houe pour la lance. En temps de guerre ils ont l'ha-

bitude, comme les Babira du reste, de couvrir tous les sentiers de leur pays de « songoléla ».

Le « songoléla » est une sorte de flèche en bois, ou plutôt un jonc, long de 30 à 60 centimètres, taillé en pointe bien effilée. Planté obliquement aux bords des sentiers, la pointe du songoléla est tournée dans le sens de l'envahisseur. C'est une vraie broche fixée en terre et visant les pieds, la cuisse ou le ventre de l'ennemi. On s'y embrochait souvent, notamment pendant les marches de nuit.

La femme Balegga est généralement laide, de taille petite, mais par contre très laborieuse. Comparées aux autres, les Balegga sont malpropres. Leurs huttes, de forme conique, avec un toit fait de plusieurs rangées de chaume superposées, ressemblent à de véritables ruches.

Voyons maintenant qui sont les Vahuma, que ces Balegga considèrent comme leurs suzerains !

D'où sont venus les Vahuma ?

Tous les explorateurs et voyageurs ayant traversé l'Afrique Centrale, tous ceux ayant écrit sur ces régions du continent africain, se sont occupés avec intérêt de la race des *Vahuma*.

Le Vahuma, grand de taille, a le port noble, la démarche grave et imposante. Drapé dans une pièce d'étoffe ou de peau nouée sur une épaule, qui lui tombe en forme de toge, il rappelle les statues grecques.

Il tient généralement un long bâton à la main ; c'est

un insigne pour lui, car, quoique prince et de sang royal, le Vahuma est, avant tout, pasteur et éleveur de bétail.

La première fois que je vis un Vahuma, j'eus l'impression d'avoir devant moi un de ces personnages mythiques de l'antiquité, roi mage ou roi pasteur. Et ma première pensée fut : Les rois qui se guidèrent sur l'étoile pour aller visiter le Christ nouveau-né ; les rois pasteurs, les Hyksos, qui firent la conquête de l'Égypte, tous ces rois devaient être de la race de cet homme, de ce Vahuma !

Une expression évidente de noblesse, est le trait caractéristique qui distingue les Vahuma de tous leurs autres voisins noirs.

Ce sont les aristocrates de l'Afrique !

Ils tiennent beaucoup à la pureté de leur origine. Les grands chefs s'abstiennent de tout mélange avec les indigènes, leurs vassaux.

Les Vahuma de cette région, c'est-à-dire de l'ouest du lac Albert, semblent avoir gardé beaucoup plus intacte leur pureté originaire et leurs mœurs, que ceux de l'Unioro et d'Uganda, car ces derniers ont subi plus tôt l'influence des Arabes zanzibarites.

Si vous demandez à un Vahuma son origine, il vous indiquera le nord, d'un geste fier. — Notre pays d'origine est voisin du pays des hommes blancs — me disaient-ils très souvent.

Nous sommes des « Oromo », des « Vuïtu », des

« Huma », ce qui voudrait dire nous sommes les fils de « l'homme ». Vous serez frappés, comme moi, de l'analogie saisissante qu'il y a entre le mot *homme* et *Huma*; mais ce n'est là, je pense, qu'un caprice du hasard. Il y a des régions où ce mot est prononcé « Hima » ou « Héma » c'est-à-dire « Vahuma », « Vahéma », « Vahima ».

Mais encore une fois, qui sont ces Huma et d'où nous viennent-ils, ces conquérants des régions des grands lacs équatoriaux ?

Quoique de rares écrivains aient voulu supposer que les Vahuma fussent originaires des Indes, ayant remonté le cours du Zambèze et suivi la direction des grands lacs, du *sud* au *nord*, cette hypothèse a été repoussée par tous les voyageurs, explorateurs et géographes.

Du reste ils nous disent eux-mêmes qu'ils viennent du nord ! Nous resterons les partisans convaincus de l'hypothèse, faisant descendre les Vahuma du *nord* au *sud*, c'est-à-dire des hauts plateaux de l'Ethiopie. Comme race, ils ont du sang Sémite ou Hymiarite. C'est dans l'Arabie qu'il faudrait chercher le berceau originaire des Vahuma.

Malheureusement, nous ne connaissons rien ou peu, de l'histoire des Arabes avant l'Islamisme. Certains auteurs présument que vers l'an 2000 avant Jésus-Christ, les Hymiarites, chassés du Yémen par les Jactanides, allèrent conquérir et peupler l'Ethiopie et l'Abyssinie. Quelques auteurs font descendre les Abyssiniens, qu'il

faut distinguer des Ethiopiens, d'un autre peuple chassé du Yémen : les *Abasséni*, d'où serait venu le nom d'Abyssinie. Nous allons suivre ces deux fils : les *Abasséni*, s'établissent en Abyssinie, et les *Hymiarites*, en Ethiopie. Ici nous serions tentés de créer une analogie entre *Huma* ou *Hima* et *Hymiarite*.

Cherchons, maintenant, les rapports originaires dans les mœurs et les caractères physiques des Ethiopiens et des Vahuma. En Ethiopie, nous trouverons la race dominante des *Galla*, qui est une race de pasteurs et d'éleveurs de bétail.

Dans la région des grands lacs, les *Vahuma*, race dominante aujourd'hui, sont également éleveurs de bétail et pasteurs.

Les traits physiques d'un Vahuma, sont absolument ceux du type éthiopien :

La peau d'un noir cuivré, de taille élevée, les attaches fines, le nez aquilin ou droit, et les lèvres bien dessinées.

La femme Vahuma, possède surtout, le beau type éthiopien, avec ses yeux bien taillés, beaux et expressifs, au milieu d'une figure d'un ovale irréprochable.

Chez les Ethiopiens les fiançailles sont d'un usage courant. Chez les Vahuma, j'ai observé que la jeune fille *promise*, reste chez son père et garde sa pureté virginale jusqu'à l'âge de puberté ; coutume qui n'existe nulle part chez les autres peuplades de l'Afrique Centrale.

En Ethiopie, il y a des castes à part, méprisées par le

reste de la population, telles que celles des forgerons et des potiers, qui constituent des professions héréditaires. J'ai découvert chez les Vahuma du lac Albert, une tribu de potiers, appelés *Baké*. Ces potiers sont considérés comme les esclaves des Vahuma.

Je pourrais vous citer encore bien d'autres points d'analogie, mais je me contenterai de vous entretenir d'un détail inédit, qui a, je crois, échappé jusqu'ici aux recherches des autres, et qui constitue, à mes yeux, une preuve évidente à l'appui de l'origine éthiopienne des Vahuma.

Nous avons en Ethiopie une région montagneuse située entre deux tributaires du Nil ; le Bahr el Azrak et le Sobat, qui est habitée par une race qui s'appelle *Balegga*. Ces Balegga, cultivateurs, sont gouvernés par des Seigneurs Ethiopiens. Or, les hauts plateaux de la chaîne ouest du lac Albert, sont occupés précisément par des Balegga cultivateurs, ayant pour seigneurs des Vahuma !

Cela n'établit pas que des Balegga de l'Ethiopie aient suivi les familles seigneuriales des Huma, dans leur marche vers le sud, ou que ces deux peuplades Balegga appartiennent à la même souche, non. Mais cela nous éclaire sur un point : c'est que les Vahuma de l'ouest du lac Albert, avaient été jadis les seigneurs éthiopiens ayant eu leurs fiefs dans la région *Balegga* de l'Ethiopie. Chassés de cette région, les seigneurs Vahuma ou les familles du patriarche Huma, se dirigent vers le Lac

Albert, suivis dans leur exode par quelques Balegga dévoués à leur cause. Ils s'y établiront et asserviront les peuplades de cultivateurs de cette nouvelle région, qu'ils désigneront entre eux, par le nom de *Balegga*, comme par le passé ils avaient coutume de désigner leurs anciens serfs.

Quand des chefs Vahuma venaient me soumettre leurs palabres, ils disaient toujours « Balegga *Yangé* » ce qui veut dire : « mes Balegga » — Si vous demandez par contre à un Balegga, ce qu'il est, il vous répondra qu'il est *Bambissa*, *Walindu*, *Batchopé*, *Batzéré*, etc.; ce sont des noms de tribus, parlant le même langage et formant la race des *Api*, à laquelle appartiennent ces cultivateurs.

Les seigneurs Vahuma s'établissent donc d'abord au lac Albert, en asservissent les populations agricoles, qu'ils appellent des Balegga; ils étendront leur conquête, en envoyant des membres de leur famille vers le sud, le long de la chaîne, à l'ouest des lacs. Ceux-ci, soumettront les populations de ces nouvelles contrées, et les désigneront toujours sous le nom de *Balegga*. Nous retrouvons en effet d'autres Balegga au nord-ouest de la vallée de la Semliki. Mais ces Balegga, et ceux de l'Albert Nyanza, que je connais pour avoir vécu parmi eux, diffèrent les uns des autres, et parlent un langage à tel point dissemblable, qu'ils ne parviennent pas à se comprendre. Plus au sud, près des lacs Kivu et Tanganika, nous retrouverons une autre région appelée

toujours Balegga, et qui est également soumise à la domination des seigneurs Vahuma!

Ces pasteurs, à la démarche grave, et qui ont l'intuition d'avoir du sang royal dans les veines, sont certainement les descendants de ces mêmes seigneurs éthiopiens qui firent jadis la conquête de l'Abyssinie, descendirent le Nil Bleu, pour donner à l'Égypte les rois de la XXV^{ème} dynastie qui est, comme vous le savez, une dynastie de rois Ethiopiens. Et ces mêmes seigneurs, chassés plus tard de l'Éthiopie par les Abyssins, se dirigèrent vers le sud, remontèrent cette fois le Nil Blanc, atteignirent le Lac Albert, d'où ils étendront leur domination sur toutes ces régions des lacs, où nous les retrouvons encore aujourd'hui.

Actuellement, les rois d'Unioro, du Toro et d'Uganda, sont tous Vahuma.

Pendant mon séjour à Hoïma dans l'Unioro, j'ai visité le Roi Andréa. Et dans le royaume de Toro, alors que j'étais de passage à Fort-Portal, j'eus l'honneur de recevoir, sous ma tente, la visite du roi Kassagama.

Kassagama s'est amené monté sur un beau cheval alezan. Entouré de tous ses conseillers, qu'il dominait de sa haute taille, Kassagama avait une noblesse, une majesté, qu'il savait de qui tenir.

HYPOTHÈSE

Les lacs Albert et Albert Edouard.

En observant à première vue l'aspect des régions des grands Lacs Équatoriaux, nous sommes frappés tout d'abord par le système orographique, qui constitue la caractéristique principale de ces régions. Deux lignes de fautes, à relief ininterrompu, se suivent parallèlement du sud au nord depuis le 12° de latitude sud, jusqu'au delà du 4° de latitude nord. Elles forment une des crevasses gigantesques, provoquées par les convulsions volcaniques, que les géologues allemands ont appelées les « *Graben* » de l'Afrique orientale.

Dans cette crevasse, dans ce « Grabe » resserré entre les deux chaînes de hauteurs, quatre lacs s'alignent du sud au nord, dans l'ordre suivant : Tanganika, Kivu, Albert-Edouard, et Albert Nyanza. De ce dernier sort le Nil Blanc. A l'Est de ces lacs, s'étend l'immense nappe du Victoria Nyanza, dont nous n'aurons pas à nous occuper.

Examinons d'abord les deux lacs septentrionaux de la crevasse.

Les lacs Albert et Albert Edouard, sont reliés entre eux par la vallée et la rivière de la Semliki. C'est par ce canal d'écoulement, que le trop-plein des eaux de l'Albert Edouard se déverse dans l'Albert Nyanza.

Le niveau de ce dernier lac est à 680 mètres d'altitude au-dessus de la mer. Celui de l'Albert Edouard, en est à 965 mètres.

Le lac Albert Edouard est dominé, au sud, par les massifs volcaniques du Ruanda. Nous avons, en outre, le bloc gigantesque formé par le Ruwenzori, que les anciens appelaient: *les Monts de la Lune*, aux pics neigeux, hauts de 5800 à 6000 mètres; bloc situé entre ces deux lacs.

Je vais formuler une hypothèse:

A une époque reculée, ces deux Nyanza ne formaient qu'un seul et même lac.

Nous allons tâcher de rechercher des points à l'appui de cette thèse.

Mes observations personnelles de la vallée de la Semliki, et de la chaîne des montagnes dominant la rive gauche du lac Albert, ont été malheureusement faites dans un cadre et un laps de temps limités. Une seule fois, en effet, j'ai eu l'occasion de visiter ces parages qui étaient en dehors de ma juridiction, puisqu'ils constituent un territoire britannique.

Mais je m'appuyerais, en outre, sur les observations faites par Sir William Garstin, observations que j'ai recueillies dans ses rapports publiés sur le bassin du Haut-Nil, ⁽¹⁾ et qui constituent une œuvre magistrale. Sir William Garstin, qui a été en personne sur les lieux,

(1) Report Upper the Basin of the Upper Nile. Le Caire, 1904.

est une autorité incontestable, devant laquelle nous nous inclinons.

De ces deux chaînes parallèles, à l'est se trouve la ligne de faîtes séparant les eaux des deux lacs Albert de celles du Victoria Nyanza. A l'ouest, c'est la chaîne de séparation des eaux du Nil et du Congo.

Les auteurs allemands appellent les deux chaînes, enserrant cette grande crevasse « Les Monts *Mitumba* ».

La chaîne de l'Ouest, venant du nord, depuis le Nil Blanc, longe le lac à une hauteur variant entre 750 et 900 mètres du niveau du lac. Elle continue ainsi, en conservant cette hauteur, à courir vers le sud-ouest. Cette haute muraille se dressera, toujours ininterrompue, sur la vallée de la Semliki, qu'elle longera, pour atteindre de près le lac Albert Edouard, qui sera longé à son tour, puis contourné au Sud.

Arrivée à ce point, la chaîne Ouest se confond avec le massif des monts Ruanda, d'où, elle se projettera vers le nord-est, contournant les lacs Albert Edouard et Dueru. Ici, la chaîne Est, atteint les contreforts nord-est du Ruwenzori, puis elle continue sa course, se dressant sur la vallée *orientale* de la Semliki, et longeant le lac Albert jusqu'à son extrémité nord-est, où le Nil Victoria vient se jeter dans le lac.

Voilà donc une ceinture de hauteurs *ininterrompue* dont la *boucle* est représentée, au centre, par la masse imposante du Ruwenzori.

Au milieu de cette espèce de cuvette à haute bordure.

il n'y avait naguère, qu'une seule nappe d'eau, *d'où émergeait le Ruwenzori*.

Nous allons examiner, maintenant, la nature géologique et la physionomie, de la vallée de la Semliki, et des plaines qui se trouvent à l'extrémité sud du lac Albert.

Les plaines qui s'étendent entre la chaîne de l'ouest et les eaux du lac Albert, ainsi que la partie de la vallée basse de la Semliki, que j'ai visitées, ne laissent aucun doute sur leur origine. Elles ont tété, jadis, entièrement envahies par les eaux du lac.

Toute cette région, de nature marécageuse, est recouverte de dépôts lacustres et de petits coquillages. Pendant la saison des pluies, la vallée devient impraticable et prend l'aspect d'une lagune. Il est évident du reste, que les eaux de ce lac se sont jadis retirées, mettant à nu ces plaines, car sur les rochers, on trouve des traces qui dénotent clairement le travail d'érosion des eaux.

De vieux *Vahuma* du lac Albert, m'ont assuré que le Nyanza couvrait jadis une partie de la vallée de la Semliki, et que l'autre partie, plus au sud, avait été jadis impraticable.

Emin pacha, Romolo Gessi, Casati, Stanley et tous ceux qui ont visité les eaux du lac Albert, parlent d'îles qui existaient à l'extrémité sud du lac. Je n'en ai pas vues !

Passons maintenant au lac Albert Edouard, et à son tributaire le lac Ruisamba ou Dueru, avec lequel il

communiqué par un chenal. N'ayant pas fait des recherches dans cette région, je citerai les observations de Sir William Garstin, qui est le plus récent des voyageurs ayant écrit sur le lac Albert Edouard.

Sir William Garstin quitte le Victoria Nyanza, traverse le pays d'Ankole, et gravit l'escarpement de la chaîne Est, d'où il aperçoit le lac à ses pieds; sa vue embrasse toute l'étendue, jusqu'aux sommets du Ruwenzori. A mesure qu'il descendra le versant ouest de cette chaîne, il nous parlera d'un ancien niveau du lac, et de plaines d'alluvions recouvertes de dépôts lacustres et de coquillages.

Aux pages 39 et 40 de son livre, il nous parle de Kazinga, de ses plateaux, et du chenal reliant le lac Albert Edouard au lac Dueru; puis, il nous entretient de la plaine se trouvant au sud du lac Albert Edouard, et s'étendant vers la chaîne du Kivu, dont les cours d'eau forment la Rutchuru, qui alimente l'Albert Edouard.

Page 41, il nous décrira la plaine immense au nord-ouest du lac, qui va s'allongeant vers le nord, jusqu'aux contreforts du Ruwenzori. Il conclura partout au caractère alluvial de ces régions, car *partout*, il a rencontré des dépôts lacustres et des coquillages.

Il n'y a plus de doute, toute cette étendue comprenant les lacs Albert Edouard et Dueru, et tous les plateaux qui les environnent, s'étendant à l'ouest et à l'est, jusqu'aux pieds des deux chaînes, au sud, jusqu'aux pentes

des monts Kivu, et au nord, embrassant les contreforts orientaux et occidentaux du Ruwenzori, toute cette étendue a été jadis recouverte de la même nappe d'eau !

Si nous devons accorder quelque créance aux anciens géographes arabes, voici ce qu'ils nous disent, en parlant des sources du Nil, dans leur style imagé.

Chéab-Ed-Din, du XV^e siècle, nous parle ainsi du Nil :

« Au milieu de l'île de Moghreb (l'Afrique), sont les déserts que parcourent les nègres, et qui séparent les pays des nègres de celui des Berbers. Dans cette île, est la source du grand fleuve, sans égal sur la terre. Il descend de la Montagne de la Lune, située au delà de l'Equateur. Plusieurs rivières jaillissent de cette montagne, et se réunissent dans *un grand lac*. De ce lac sort le Nil, le plus grand, le plus beau des fleuves du monde ».

Un autre géographe arabe, nous dira, comme dans un conte des Mille et une Nuits, ceci :

« Mohammed, le prophète de Dieu dit : Le Nil vient du jardin de l'Eden, le roi Am-Kaam est Hermès I^{er}, les démons l'emportèrent dans la montagne du Goumr⁽⁴⁾. Là, il bâtit un palais orné de 85 statues, puis réunissant toute l'eau de la montagne, il la dirigea par un endroit voûté jusqu'aux statues, et de leur bouche, elle tombe, en quantité mesurée et calculée suivant leur cube (il s'agit probablement des anciens barrages). Elles forment de nombreuses rivières qui vont ensuite dans le

(4) Goumr ou Kamar, en arabe, signifie lune.

grand lac, une montagne traverse le lac et en sort vers le nord-ouest. De cette montagne le Nil coule un mois de marche » etc., etc.

Il y a évidemment là une description fantastique, d'imagination féconde, où le géographe arabe confond ce qu'il a pu recueillir de légendes sur les anciens barrages et sur les sources du Nil.

Ne méprisons pas tout ce que nous disent les anciens arabes, car nous ne les connaissons pas assez. Il y a dans leurs histoires à face légendaire, des fonds de vérité. Retenons en tous cas ceci pour nous.

Un grand lac, d'où émerge une montagne !

Jusqu'ici tout marche à souhait pour notre hypothèse; il y a cependant un point faible, qui menace de faire crouler tout l'échafaudage supportant l'édifice. Ce point faible, c'est la différence des niveaux entre le Lac Albert et l'Albert Edouard. Elle est de 285 mètres. Sir William Garstin nous indiquera le détail métrique de cette différence :

Depuis le lac Albert Edouard jusqu'au kilom. 75, il y a un affaissement de 15 mètres seulement; de ce point jusqu'au kilom. 196, il y a l'énorme différence de 254 mètres.

D'ici, jusqu'au lac Albert, la différence redescend à 16 mètres.

Nous allons diviser ce parcours en trois parties, que nous appellerons, Haute Semliki, Semliki Moyenne et Basse Semliki.

*

Comment expliquer cette différence de niveau ?

Nous allons avoir recours aux violences géologiques. Le phénomène, que nous rencontrons si souvent dans l'histoire des temps reculés de la terre, a dû s'accomplir, dans cette région des Mitumba, à une époque à déterminer encore.

Le volcan Virungo ou Mfumbiro, situé au sud du lac Albert Edouard, qui crache aujourd'hui encore des torrents de lave, embrasant le ciel de ses flammes, nous fournira l'explication du problème.

Ce volcan, qui se dresse fièrement sur le socle massif des monts du Ruanda, constituant l'expression la plus haute du bassin du Congo, obstacle formidable qui s'est dressé dans ce « grabat » des Mitumba, séparant violemment les lacs du nord de ceux du sud, ce volcan, a dû avoir de terribles accès de rage, qui ont dû *souvent* bouleverser le niveau de ces régions.

Dans une de ces convulsions titanesques, il faut croire que tout le lac Albert Edouard, ainsi que la région occupée aujourd'hui par la haute Semliki, se soient soulevés, soulèvement accompagné d'un affaissement de la région de l'Albert Nyanza, et qu'en outre, la moyenne Semliki se soit en partie disloquée, et en partie comblée par d'énormes rochers, dégringolés des hauteurs du Ruwenzori, dont les éperons du versant ouest se projettent précisément dans cette partie de la vallée. Ceci expliquerait l'énorme différence de niveau de 254 mètres, et les chutes de la Semliki, dont parle Stanley.

Sir William Garstin dit encore, page 65, en parlant de cette grande différence de niveau : « Qu'il semble presque certain, qu'à cet endroit la Semliki doit descendre par des chutes successives ».

Mais Sir William Garstin, que j'ai été consulter avant de livrer au public cette hypothèse, me demande, non sans raison, une preuve, un vestige de ces convulsions. Il me demande de trouver l'ancien niveau des deux lacs.

Je fus aussi trouver son adjoint le capitaine Lyons, qui a, de son côté, étudié les niveaux du Victoria Nyanza et dont la haute compétence est indéniable. Le capitaine Lyons me fait la même remarque. Il leur faut l'ancien niveau *des deux lacs*.

Eh bien, Messieurs, l'ancien niveau existe au lac Albert Edouard; nous le trouverons, toujours dans ce recueil inépuisable d'observations scientifiques faites par Sir Garstin, qui constitue l'étude la plus magistrale qui ait été faite, jusqu'aujourd'hui, sur cette partie de l'Afrique ! Nous lisons, en effet, ces lignes à la page 41, au sujet du lac Albert Edouard :

« Au nord et à l'est, et probablement à l'ouest, se trouvent à une hauteur de 100 mètres et plus, au-dessus du niveau actuel du lac, des dépôts lacustres ». Plus loin il nous dira clairement ceci : « On en rencontre sur les collines de Kipura, et sur les éperons du Ruwenzori. Et, en outre, toute cette superficie porte dans sa conformation des traces d'avoir été jadis le lit d'une grande mer intérieure ».

Voilà un point bien établi. C'est une constatation faite sur les lieux. Les eaux se sont donc trouvées à 100 mètres et plus au-dessus du niveau actuel, et elles ont recouvert les collines et les éperons du Ruwenzori!

Cet ancien niveau existe-t-il aussi au lac Albert?

Non. Il ne peut pas exister, il ne doit pas exister d'après mon hypothèse, puisque nous supposons qu'il y a eu affaissement des reliefs et de la région du lac Albert!

Qu'est-ce qui pourrait le prouver?

D'abord :

1° Les deux chaînes s'affaissent au nord du lac;

2° La nature marécageuse des plaines bordant le Nil Blanc à sa sortie, et beaucoup plus au nord encore, jusqu'à Duflé! et enfin ;

3° La différence de fond des eaux des deux lacs Albert.

Quelle est la différence de la profondeur des deux lacs?

Nous n'avons malheureusement pas de données précises sur la profondeur des deux Alberts.

Sur l'Albert Nyanza, Emin pacha, Gessi, Mason bey, Stanley et d'autres, ne nous ont laissé aucun travail de sondage, que je sache!

Quant au lac Albert Edouard, Sir William Garstin nous dira ceci, page 42 :

« Il n'existe aucun renseignement concernant la profondeur du lac Albert Edouard, mais d'après les indigènes, il n'est nulle part profond ».

Plus loin, il nous citera Emin pacha, qui n'aurait constaté qu'une profondeur de 10 à 12 mètres au lac Albert.

Mais Emin pacha a dû faire erreur, à moins que ce soit là l'indication d'une profondeur trouvée tout près des côtes.

Au mois d'avril 1904, j'ai entrepris en personne des recherches sur le lac, pour retrouver les restes de deux de nos malheureux officiers du Congo qui se noyèrent à cette époque, au large du lac. Je n'ai pu aller que jusqu'à 800 à 1000 mètres de la côte ouest, car mes payeurs, effrayés par la catastrophe qui venait de nous frapper, refusèrent d'aller plus loin. J'ai fait des travaux de sondage. Dans certaines parties du lac, au sud-ouest de Mahagi, à 400 mètres au large, ma sonde improvisée ne touchait déjà plus le fond. Or, ma sonde était faite de 4 chaînes en fer, chacune longue de 10 mètres. J'avais confectionné avec trois baguettes de fusil, une ancre à trois pointes, fixée au bout de ces chaînes, d'une longueur totale de *40 mètres*.

Si à 400 et à 1000 mètres de la côte, la profondeur donne 40 mètres, il faut croire qu'en plein lac, à 20 kilomètres au large, cette profondeur est infiniment plus considérable. Bien que de dimension plus petite, l'Albert Nyanza a, dans sa physionomie, une grande analogie avec le Tanganika. Or, on a constaté au Tanganika des profondeurs mesurant 647 mètres !

Et pour finir, récapitulons les points développés à l'appui de l'hypothèse.

1° La montagne Goumr ou Kamar (le Ruwenzori) *émerge d'un lac.*

2° Le système orographique formant une haute bordure, entoure d'une façon *ininterrompue* les deux lacs Albert, depuis les massifs du Kivu jusqu'à la naissance du Nil Blanc.

3° L'assèchement des lacs, dont les eaux se retirent ou dont les lits se combent.

4° Le caractère alluvial des plateaux environnant les lacs, les collines et les éperons du Ruwenzori, recouverts partout, de dépôts lacustres et de coquillages.

5° L'ancien niveau à une hauteur de 100 mètres et plus du niveau actuel du lac Albert Edouard.

6° L'affaissement de la chaîne des Mitumba vers le nord du Lac Albert, et la nature marécageuse de la vallée du Nil Blanc jusqu'à Dufilé.

Enfin :

7° La différence de profondeur entre les deux lacs.

Avant de finir, je vous dirai encore que dans le travail scientifique de Sir William Garstin, où l'on peut puiser à mains ouvertes, j'ai remarqué, que cet éminent savant était porté à croire, qu'avec le soulèvement du volcan et du massif de Ruanda, le drainage de tout l'espace du lac Kivu a été séparé du lac Albert Edouard et amené vers le Tanganika. Cette supposition, ainsi que la découverte d'un ancien niveau du lac Albert Edouard, reportèrent mon esprit vers un autre lac, vers le Tanganika.

En 1876, Stanley, faisant un voyage de circumnavigation sur le Tanganika, constatait un ancien niveau à *100 mètres et plus* d'altitude au-dessus du niveau actuel du lac!!!

Que doit-on conclure de ces anciens niveaux à égale hauteur des lacs Albert Edouard et Tanganika?

Je ne suis qu'un modeste observateur, sans compétence, sans autorité. Je constate seulement et je laisse, à de plus savants géologues, le soin d'en tirer une conclusion, et de dire que tout le « Grabe » des Mitumba ne formait jadis qu'un seul et même lac.

Encore une fois, ne méprisons pas les anciens, ne nous rions pas des géographes arabes, lorsqu'ils nous content, dans un style légendaire et imagé, que trois grands fleuves, ayant *tous la même source*, traversent l'île de Moghreb (l'Afrique), en trois sens différents pour atteindre trois océans: l'Atlantique, la Méditerranée, l'Océan Indien, et qui ne sont autre que: le Congo, le Nil, le Zambèze.

La légende, Messieurs, est d'essence divine, respectons-là, car sous ses ailes fantastiques, nous finirons toujours par découvrir une vérité.



KIHANGA, mon sergent dévoué, de race Baluba
(blessé au pied par un «songoléla»).



LA RIVIÈRE CHARI OU DUKI À IRUMU.



LE PORTAGE À DOS D'HOMME

Porteurs indigènes de la forêt équatoriale entre Mawambi et Irumu.
(L'arrivée à l'étape.)



MONTAGNARDS BALEGGA DE LA RÉGION DES LACS.



LE MARCHÉ AUX BOIS À IRUMU.



DEUX JEUNES FILLES DE RACE BANDUSSUMA
(près Irumu).



MAMULAPANIA, GRAND CHEF BABIRA, et sa « BIBI » (femme favorite)
avec un énorme disque passé dans la lèvre supérieure.



ALKAKA, CHEF VAHUMA, fumant sa pipe,
et son fils au service de l'État, à la ferme d'Irumu.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE
DU CAIRE

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE
DE
GÉOGRAPHIE

VI^e Série. — N^o 11.

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1906

LA RÉFORME DU CALENDRIER ÉGYPTIEN

PAR

S. B. Mons^{sr} KYRILLOS II, Patriarche Copte, Catholique (*)

MESDAMES ET MESSIEURS,

En 1902 nous avons fait ici même une étude sur la Réforme grégorienne pour établir sur quelle base reposait cette grande réforme et quelle en était l'urgente nécessité tant pour la cause de la science que pour celle de la Religion. L'année suivante nous avons publié une Constitution sur la réforme du calendrier égyptien. Car, vous ne l'ignorez pas, notre calendrier copte diffère du calendrier Romain en trois points importants. Il en diffère premièrement par le point de départ du calendrier lui-même : les romains comptent les années à partir de l'Ere dite chrétienne et pour eux l'année présente est 1906 ; quant à nous, nous calculons les années à partir de l'Ere des Martyrs ou de l'avènement de Dioclétien, et pour nous l'année présente est 1622. Il en diffère secondement par le point de départ de chaque année : pour les Romains l'année commence au premier janvier, mais pour les Egyptiens elle commence au 1^{er} Toth, qui correspond au 29 août si l'année précédente a été une année simple, ou au 30 août si l'année précédente a été bissextile. Enfin elle diffère troisièmement dans la répartition des mois de l'année ; l'année romaine se compose de douze mois inégaux, tandis que notre année égyptienne se compose de douze mois égaux,

(*) Voir Compte-rendu de la séance du 20 janvier 1906.

c'est-à-dire de trente jours chacun, et le dernier des douze mois est suivi de cinq épagomènes si l'année est simple, ou de six épagomènes si l'année est bissextile.

A cause de ces différences la réforme du calendrier égyptien présente nécessairement un système tout nouveau, distinct du système de la réforme grégorienne, quoique parallèle à celui-ci. Plusieurs personnes qui s'intéressent aux choses scientifiques, et particulièrement l'honorable secrétaire de cette société, nous ont exprimé le désir d'entendre l'exposition de ce système au sein de cette respectable assemblée. C'est pour satisfaire à ce juste désir, que nous allons développer le système de la réforme du calendrier copte *tant solaire que lunaire*.

I

Commençons par la réforme de l'année égyptienne solaire.

Comme l'année solaire est la mesure astronomique de la durée de la révolution de la terre autour du soleil et que cette durée est de 365 jours et quart environ, on a établi dans la pratique que sur quatre années consécutives les trois premières compteraient 365 jours et que la quatrième compterait 366 jours, c'est-à-dire qu'elle aurait un jour de plus que les précédentes. Telle est l'œuvre imaginée par Sosigène, astronome alexandrin, vers le milieu du dernier siècle avant Jésus-Christ, et Jules César parvint à faire adopter ce système par tous les peuples soumis alors à l'empire romain. Toutefois, en se conformant à ces principes de la réforme julienne, chaque peuple maintint longtemps les noms de ses mois et sa manière de

partager l'année. Ainsi les mois conservèrent chez nous leur dénomination égyptienne, et notre année, dont le point de départ est le 1^{er} Toth, correspondant au 29 ou au 30 août selon que l'année précédente aura été simple ou bissextile, resta divisée en 12 mois réguliers composés chacun de 30 jours. Depuis la réforme julienne nos douze mois furent suivis de cinq épagomènes dans les années simples ou de six épagomènes dans les années bissextiles : de sorte que l'addition du jour complémentaire dans les années bissextiles se fait chez nous à la fin de notre année égyptienne, savoir six mois plus tôt que chez les romains qui n'ont la bissextile qu'à la fin du mois de février de l'année suivante. A cause de cette anticipation de la bissextile dans notre calendrier, nos pères ont eu soin de statuer que Noël et toutes les fêtes importantes qui tombent dans les six mois précédant la bissextile des romains, seraient avancés d'un jour dans notre année égyptienne, afin que ces grandes fêtes soient célébrées dans l'église alexandrine en même temps qu'elles le sont dans l'église romaine.

Sosigène ne prétendit jamais que le système inventé par lui était parfait sous tous les rapports et non susceptible de correction dans le cours des âges. Mais les empereurs romains et à leur suite les peuples soumis à leur sceptre l'appliquèrent dans toute sa rigueur. En conséquence l'addition de la bissextile se fit régulièrement et sans interruption depuis la réforme julienne, comme si la durée astronomique de l'année solaire était exactement de 365 jours et un quart. De plus avec le temps on parvint à se persuader que dans le calendrier julien les points astronomiques qui indiquent le commencement des saisons

gardent invariablement leur date et par suite que l'équinoxe de printemps, qui est la base du calcul pascal, tombe perpétuellement au 25 Phamenoth correspondant au 21 mars julien. Or il y a là une erreur manifeste, car l'année solaire de Sosigène et de Jules César ne répond pas exactement à l'année astronomique. Celle-ci en effet ne compte que 365 jours et un quart non complet, c'est-à-dire que ce quart doit être diminué de 11 minutes et 10 secondes ; et par suite l'année julienne dépasse d'autant l'année solaire véritable. De la sorte l'année julienne contient énormément un excès d'un jour entier dans une période de 128 ans et demi environ. Cet excès a pour effet de déplacer les points astronomiques des saisons en les reportant en arrière d'un jour dans la durée d'une même période. Or, comme depuis le milieu du III^e siècle de l'ère chrétienne, où l'équinoxe de printemps était au 25 Phamenoth (21 mars), selon le calcul du Concile de Nicée, il s'est écoulé 13 fois une période de 128 ans et demi, il s'ensuit qu'il y a présentement 13 jours de trop dans l'année julienne, et par suite que l'équinoxe de printemps y a reculé effectivement de 13 jours, descendant du 25 Phamenoth au 12 du même mois. C'est là une vérité indéniable. Vouloir considérer aujourd'hui l'équinoxe de printemps comme étant toujours au 25 Phamenoth julien, qui est sa date nicéenne, c'est se mettre en contradiction flagrante avec les données les plus certaines de la science astronomique.

Que l'on se garde de penser que les Saints Pères aient été dans l'ignorance de l'erreur contenue dans le calendrier julien et qu'ils n'avaient pas pris soin d'en exclure les effets dans le calcul pascal. Les Pères savaient pertinem-

ment que dans le calendrier julien les points astronomiques qui déterminent le principe des saisons et qu'en particulier l'équinoxe de printemps, qui est la base du calcul pascal, doit être avancé d'un jour dans la durée d'un siècle et quart. En effet il est notoire que le Concile de Nicée a fixé pour son époque la date de l'équinoxe de printemps au 25 Phamenoth, et il est constant d'un autre côté que vers la fin du second siècle de l'ère chrétienne les églises plaçaient ce même point astronomique au 26 Phamenoth correspondant au 22 mars, ainsi qu'il résulte des Constitutions Apostoliques ⁽¹⁾ et du canon pascal de S. Anatole d'Alexandrie, cité par l'historien Eusèbe ⁽²⁾. Ce déplacement de la date de l'équinoxe de printemps, effectué par les Saints Pères, fait voir avec évidence qu'ils n'ignoraient pas que dans le calendrier julien ce point astronomique recule d'un jour dans la durée d'un siècle et quart. Ajoutons qu'ils connaissaient également la cause de ce recul qui est le défaut de conformité dans l'année julienne avec l'année solaire véritable. Car les Saints Pères et notamment les alexandrins étaient profondément versés dans les sciences astronomiques et l'on sait que le Concile de Nicée a rendu à ces derniers un solennel témoignage. Or, du temps des Pères alexandrins il était notoire auprès des astronomes que l'année julienne ne correspond pas exactement à l'année astronomique et que celle-ci ne compte pas 365 jours et un quart complet, mais que ce quart doit être terminé de quelques minutes. Cette déclaration scientifique est contenue dans la *Syntaxe* de Ptolémée, le célè-

(1) CONST. APOST., V 16.

(2) EUSÈBE, *H. Eccl.*, VII, 32.

bre astronome d'Alexandrie. C'est donc la connaissance de cette vérité astronomique qui a porté nos Pères à faire descendre à l'époque nicéenne la date de l'équinoxe de printemps au 25 Phamenoth après qu'elle a été au 26 du même mois un siècle et demi auparavant. Sans nul doute si ces grands hommes avaient pu vivre jusqu'à nos jours, ils n'auraient pas manqué, conformément à leurs principes, de placer aujourd'hui l'équinoxe de printemps au 12 Phamenoth julien correspondant au 21 mars grégorien, ou plutôt ils n'auraient pas hésité à mettre ordre au calendrier solaire par une réforme radicale et en rapport avec les données de la science astronomique.

Comme donc il conste que l'année julienne est erronée et que le principe d'erreur, qu'elle contient, fait reculer l'équinoxe de printemps d'un jour dans la durée d'un siècle et quart environ, déplaçant ainsi la base du calcul pascal, c'est une étroite obligation tant pour les savants que pour les Pasteurs de l'église de travailler à la réforme de cette année fautive qui porte atteinte à l'exactitude du comput de la Pâque. Or, cette réforme n'est réalisable dans sa perfection qu'à la double condition de corriger l'erreur introduite dans le passé et d'empêcher la reproduction de la même erreur à l'avenir.

Pour corriger l'erreur introduite dans le passé, nous avons décrété la suppression de 13 jours à la fin de l'année 1618 des Martyrs, de sorte que le 1^{er} Toth de l'année 1619 a correspondu au 29 août de l'année grégorienne 1902 et que l'équinoxe de printemps a été rendu à sa date nicéenne. Si nous n'avions pas fait cette suppression, nous aurions été obligés de considérer l'équinoxe de printemps comme

tombant au 12 Phamenoth selon la vérité astronomique, et conséquemment nous aurions été dans la nécessité de prendre cette date pour le principe du comput de la Pâque et de déplacer les limites pascales des anciens : ce qui était un inconvénient manifeste.

Pour empêcher la reproduction de l'ancienne erreur, nous avons établi les règles suivantes :

I^{re} Règle. — Les années séculaires futures dans notre ère des Martyrs seront comptées à partir de l'an 1715 qui correspond à la fin du 20^e siècle de l'ère chrétienne : sur quatre années séculaires consécutives la première sera bissextile et les trois autres qui la suivent seront des années simples. La raison de cette règle est que, comme il se forme un excès d'un jour dans chaque durée d'un siècle et quart environ, il s'ensuit qu'il se forme un excès de trois jours dans quatre siècles. L'excès de ces trois jours sera détruit par l'observation de cette règle, qui sur quatre années séculaires toutes bissextiles dans le calendrier julien, ne permet qu'à l'une de l'être ; et l'exactitude du calcul astronomique exige que l'année bissextile soit la première des quatre.

II^e Règle. — L'année 3715 de l'ère des Martyrs, correspondant à la fin du 40^e siècle de l'ère chrétienne, ne sera point bissextile, malgré que suivant la règle précédente elle dût avoir cette qualité. Il en sera de même de l'année 7715 de l'ère des Martyrs correspondant au 80^e siècle de l'ère chrétienne, ainsi que de toutes les années séculaires qui tombent tous les quatre mille ans. Cette règle est fondée sur ce que la correction, qui retranche à l'année julienne un jour dans chaque durée d'un siècle et quart, ne

détruit pas entièrement le germe de la formation de tout excès dans l'année solaire. Car la vérité n'est pas qu'il y a au calendrier julien un excès d'un jour dans chaque durée d'un siècle et quart précis ou de 125 ans, mais qu'il y a cet excès dans chaque durée de 128 ans et 178 jours. D'où il suit que la première correction ne tient pas compte de trois ans et demi dans chaque siècle et quart. Cette omission finit par former un excès d'un jour entier en 3600 ans ou plus simplement en 40 siècles environ. Cet excès nouveau sera supprimé de la manière indiquée dans cette seconde règle.

De la nature de la réforme qui vient d'être expliquée il ressort manifestement d'abord que l'équinoxe de printemps, qui est la base du calcul pascal, a été remis dans sa date nicéenne et qu'il a acquis en outre une date fixe dans le calendrier solaire, n'étant plus exposé à rétrograder de plusieurs jours dans le cours des âges comme il lui arrivait dans le calendrier julien. Il résulte ensuite que la date de l'équinoxe de printemps n'est pas précisément le 25 Phamenoth correspondant au 21 mars grégorien, mais qu'il oscille entre le 24 et le 25 Phamenoth, appartenant le plus souvent au 24 du même mois, correspondant au 20 mars : ce qui a été ménagé avec une grande sagesse afin que le 14^e de la lune pascalle qui correspondrait au 25 Phamenoth, tombât effectivement *après* l'équinoxe de printemps, ainsi qu'il est prescrit dans les Constitutions Apostoliques. Il résulte enfin que les limites pascalles, posées par les Pères, sont non seulement maintenues, mais encore rendues fixes et inébranlables, de sorte que la limite initiale pour l'échéance de la Pâque mosaïque soit le 25

Phamenoth et la limite finale le 24 Pharmuthi; que pareillement la limite initiale pour l'échéance de la Pâque chrétienne soit le 26 Phamenoth et la limite finale le 30 Pharmuthi.

II

Réforme des Epactes lunaires.

Après la réforme de l'année solaire et de la date de l'équinoxe de printemps, qui est le fondement du calcul pascal, il a fallu procéder à la réforme du calendrier lunaire lequel joue également un rôle important dans la détermination de la Pâque, puisque, comme nul ne l'ignore, cette fête doit tomber le premier dimanche qui suit le 14^e de la lune équinoxiale.

Les patriarches alexandrins, nos prédécesseurs, ayant reçu du Concile de Nicée la mission de déterminer la fête de Pâques pour toutes les églises, jugèrent nécessaire d'établir dans un système aussi exact que possible la concordance du calendrier solaire avec le calendrier lunaire, afin que par ce moyen il fût facile de connaître l'âge de la lune à n'importe quel jour de l'année solaire, et par suite de connaître à quel jour de Phamenoth ou de Pharmuthi correspond le 14^e de la lune pascalle. Ils firent servir au règlement de cette concordance le cycle soli-lunaire et ils déterminèrent l'âge de la lune au dernier jour de chaque année solaire.

La composition du cycle soli-lunaire repose sur ce principe, savoir que 19 années solaires égalent presque exactement 235 lunaisons. Le cycle soli-lunaire était connu des anciens astronomes bien longtemps avant les Saints Pères qui l'ont fait servir à l'usage de l'église. Sa découverte est

due, selon l'opinion commune, à l'athénien Méthon et elle remonte à l'an 432 avant l'ère chrétienne. On raconte que les concitoyens de l'habile astronome furent tellement charmés de cette heureuse découverte qu'ils firent graver les 19 années du cycle sur une plaque de marbre et en caractères d'or. C'est en mémoire de ce fait historique que les anciens et les Pères appellent nombre d'or, le nombre qui détermine le rang de l'année solaire dans la période du cycle soli-lunaire. Ainsi lorsque nous disons par exemple qu'en cette année 1622 de l'ère des Martyrs le nombre d'or est 7, nous signifions que la dite année est la septième du cycle présent. En conséquence pour trouver le nombre d'or en une année quelconque de l'ère des Martyrs ou de l'ère alexandrine de la création, il suffit de diviser cette année par 19, qui est le nombre du cycle complet: le quotient donnera le nombre des cycles écoulés, et le reste de la division indiquera le nombre d'or, c'est-à-dire le rang de l'année dans le cycle actuel. Pareillement pour trouver le nombre d'or dans une année donnée de l'ère chrétienne, par exemple en l'année présente 1906, il faut diviser cette année par 19; mais le reste de la division, pour marquer exactement le rang de l'année dans le cycle soli-lunaire, doit être augmenté d'une unité, parce que la première année de l'ère chrétienne a correspondu à la deuxième année du cycle et non à la première. Selon la chronologie authentique des anciens alexandrins, il s'est écoulé :

de la création d'Adam au commencement de l'ère chrétienne.....	5492 ans
du commencement de l'ère chrétienne à Dio- clétien et à l'ère des Martyrs	284 »
de l'ère des Martyrs jusqu'à nos jours.....	1622 »

Ce qui fait que l'année présente est la 7398^e de la création d'Adam, la 1906^e de l'ère chrétienne et la 1622^e de l'ère des Martyrs.

Cela posé, considérons la composition du cycle solilunaire. Le cycle solilunaire étant basé sur ce principe, savoir que 19 années solaires égalent presque exactement 235 lunaisons, il en résulte que les 235 lunaisons du cycle comptent 6939 jours et trois quarts de jour, soit 18 heures, à l'instar des 19 années solaires. Par suite la durée d'un mois lunaire dans ce cycle sera de 29 jours et 0,53086. Conséquemment l'année solaire de 365 jours contiendra douze mois lunaires, plus dix jours et 0,63 de jour environ.

Placés en face de cette fraction de jour, nos Pères se trouvèrent dans la nécessité ou de la négliger par simple suppression ou de la garder en la renforçant de 0,37 pour la porter à une unité entière. Ils préférèrent ce dernier parti: de la sorte l'année solaire de 365 jours contient 12 lunaisons et 11 jours.

La conséquence nécessaire de cette convention fut que le mois lunaire ne compta plus dans la pratique que 29 jours et demi. Ce que l'on exprima dans l'usage en comptant les lunaisons alternativement de 30 et de 29 jours. L'ensemble de 12 lunaisons, considéré comme une année lunaire parallèle à l'année solaire, compta 354 jours dans l'année solaire simple et 355 jours dans l'année solaire bissextile: c'est-à-dire que dans tous les cas l'année lunaire est moindre que l'année solaire de 11 jours. Cette différence entre l'année solaire et l'année lunaire fut appelée *épacte lunaire* de l'année. Or comme cette différence est de onze jours annuellement, il s'ensuit que si l'épacte de la première

année est 11, celle de la seconde année sera 22, celle de la 3^e année sera 33 ou simplement 3 par la suppression de 30, nombre représentant la durée d'une lunaison écoulee ; l'épacte de la 4^e année sera 14, et ainsi de suite, comme il est exprimé dans le tableau suivant :

CYCLE SOLI-LUNAIRE

NOMBRE D'OR	ÉPACTE	NOMBRE D'OR	ÉPACTE
1	11	11	1
2	22	12	12
3	3	13	23
4	14	14	4
5	25	15	15
6	6	16	26
7	17	17	7
8	28	18	18
9	9	19	29
10	20		

Pour bien comprendre le tableau des épactes lunaires, cité ci-dessus, il faut observer d'abord que l'épacte de la 1^{re} année du cycle, qui est 11 surpasse la vérité astronomique de 0,37 de jour environ, ainsi qu'il a été déjà constaté. Ce qui fait que les épactes conventionnelles des Pères auraient en 4 ans un excès de 4 fois 0,37 de jour, soit un jour entier et 0,47. Pour supprimer cet excès, les Pères prirent deux mesures : la première fut celle de compter 30 jours au mois formé par les épactes de l'année ; ce qui équivalait au fait de supprimer l'excès de la fraction 0,47 de jour : car la véritable valeur de la lunaison étant de 29 jours et 0,53 environ, il résulte qu'en comptant le mois

épactaire de 30 jours, on augmente cette lunaison de 0,47 de jour. — Ensuite pour supprimer l'excès d'un jour entier qui reste, les Pères convinrent de maintenir dans les années bissextiles la valeur de l'épacte lunaire et de ne pas l'augmenter d'une unité : ce qui équivaut manifestement à la suppression d'un jour dans l'âge de la lune. Dans la pratique cette suppression d'un jour se fait en comptant 30 jours à l'un des mois lunaires de l'année courante qui n'en auraient que 29 et l'on choisit de préférence le mois qui précède la lunaison pascale, parce qu'il tombe dans la seconde moitié de l'année. De la sorte l'année lunaire elle-même devient bissextile en comptant 355 jours et cependant l'épacte est maintenue dans sa valeur primitive pour obtenir la suppression du jour qui est de trop dans l'âge de la lune. — Telle est la structure du cycle soli-lunaire d'après les anciens alexandrins : tout y est conforme à la logique aussi bien qu'à la vérité astronomique dans la mesure du possible.

Mais est-il bien vrai que les 235 lunaisons qui constituent les 19 années du cycle soli-lunaire équivalent exactement à 6939 jours et 18 heures, et conséquemment que les nombres épactaires restent 19 comme les années du cycle, sans modification et sans changement ? Non cela n'est pas entièrement conforme à la vérité astronomique, car les 235 lunaisons finissent effectivement 1 heure, 28 minutes et 21 secondes avant la fin du cycle conventionnel et, partant, les épactes deviennent moindres que l'âge réel de la lune d'un jour entier dans la période de 310 ans.

La conséquence de cette erreur est considérable aujourd'hui. Car comme depuis le Concile de Nicée jusqu'à nos

jours il s'est écoulé cinq fois 310 ans, il s'ensuit que les épactes nicéennes sont devenues fautives de cinq jours entiers, de sorte que ce qui est donné par elles comme étant le 14^e de la lune pascale se trouve être en réalité le 19^e de la lune véritable.

Nous avons établi en son lieu que nos Pères n'ont pas ignoré l'erreur de l'année solaire julienne avec ses conséquences et qu'ils ont eu soin de corriger cette erreur en temps opportun. Il est également de notre devoir de montrer ici que ces mêmes Pères ont connu pareillement l'erreur du cycle soli-lunaire et ce qui en résulte. En effet l'erreur en question est nettement signalée dans la *Syntaxe* de Ptolémée, et comme nos Pères alexandrins étaient à la tête de la célèbre Ecole d'Alexandrie si renommée par sa connaissance des sciences astronomiques, on ne peut supposer qu'ils aient ignoré cette inexactitude. De plus nous savons par l'histoire qu'au temps de Théophile et de S. Cyrille d'Alexandrie les épactes des alexandrins étaient parfaitement exactes, tandis que les épactes des Romains étaient exagérées d'un jour. Ainsi lorsque les alexandrins avaient pour épacte 3, les Romains avaient 11. Or si à l'épacte alexandrine nous ajoutons 125, nombre des jours écoulés depuis le 29 août, premier jour de l'année égyptienne, jusqu'à 31 décembre, fin de l'année romaine, si ensuite nous divisons la somme de 3 et de 125 par 29,53 qui est la durée de la lunaison, nous aurons pour quotient 4, c'est-à-dire 4 mois lunaires pleins, et pour le reste de la division 9,88, c'est-à-dire 9 jours et 0.88, de jours, soit dix jours en chiffre rond pour l'âge de la lune au 31 décembre et non 11, comme porte l'épacte des Romains.

Ceux-ci, lors de la réforme du calendrier sous le Pape Grégoire XIII ont reconnu cette erreur dans leurs vieilles épactes et en ont tenu compte dans la correction qu'ils ont faite : car en 1582 ils se sont contentés de renforcer leurs vieilles épactes de trois unités, tandis qu'ils auraient dû les augmenter de quatre, si ces vieilles épactes ne contenaient déjà pour leur temps une unité de trop.

L'exactitude des épactes alexandrines aux temps anciens prouve que nos Pères avaient le plus grand souci de la vérité astronomique dans le calcul pascal. Trois siècles après le Concile de Nicée nos alexandrins étaient encore si pénétrés de l'esprit de leurs ancêtres et de leur zèle pour la vérité qu'ils n'hésitèrent pas à corriger l'erreur qui venait de se former dans les épactes. Cela résulte des écrits des anciens et spécialement du *Calcul Ecclésiastique* de Saint Maxime qui, écrivant en l'an 357 de l'Ere des Martyrs ou de Dioclétien, comme il l'atteste lui-même, fait cette déclaration expresse. « Pour trouver l'âge de la lune, nous prenons d'abord l'épacte lunaire de l'année (alexandrine) avec le quantième du mois égyptien où nous nous trouvons, nous y ajoutons ensuite la moitié du nombre des mois écoulés depuis Toth, avec une unité de correctif » (1). On trouve pareillement une trace de cette même correction dans le calcul pascal qui nous a été transmis par ces âges reculés. Dans ce calcul l'épacte du mois pascal est dite être 4, tandis qu'en réalité elle n'est que 3 : car le mois pascal tombant en Phamenoth n'est précédé que de six mois et partant ne peut comporter 4 comme épacte. La quatrième unité n'est donc évidemment que le correctif

(1) *Saint Maxime, Calcul Ecclés.* III^e partie, chap. 8.

introduit par les anciens vers le quatrième siècle de l'Ere des Martyrs. — De cette sorte le calcul pascal, même trois siècles environ après le Concile de Nicée, était en harmonie avec la vérité astronomique. Cette correction servit jusqu'au septième siècle de l'Ere des Martyrs ; puis l'erreur d'un jour se produisit de nouveau. Ceux qui étaient alors préposés à l'administration des Eglises n'eurent point le zèle de leurs prédécesseurs pour la pureté du calcul pascal et l'erreur continua à progresser avec le cours des âges jusqu'à ce qu'elle ait formé, au temps ou nous sommes, cinq jours entiers depuis le Concile de Nicée, et quatre jours depuis l'introduction de l'unité de correctif vers le quatrième siècle de l'Ere des Martyrs : de sorte que, même en tenant compte de ce correctif, le 14° de la lune pascalle n'est fatalement que le 18° de la lune biblique.

C'est donc un devoir pour nous de détruire l'erreur que l'incurie des temps a introduite dans les épactes des ancêtres. Or cette correction n'est réalisable qu'à la double condition de rétablir le cycle soli-lunaire dans la conformité avec la vérité astronomique où il était au temps des Pères, et de prendre les précautions nécessaires pour empêcher la reproduction de toute erreur à l'avenir.

Pour rétablir le cycle soli-lunaire dans la conformité avec la vérité astronomique où il était au temps du Concile de Nicée, nous procédons comme il suit : puisque les épactes alexandrines du 1^{er} siècle de l'Ere des Martyrs sont devenues fautives de cinq jours en ce sens qu'elles marquent aujourd'hui l'âge de la lune amoindri de cinq jours entiers il suffira, pour avoir la correction des épactes dans l'année julienne, de les augmenter de cinq unités.

Ainsi l'épacte en la présente année julienne 1622 des Martyrs est 36. En ajoutant 5 à cette épacte, nous auront 41 ou 11, par la suppression de 30, nombre des jours de la lunaison embolismique : ce qui était effectivement l'âge de la lune au cinq épagomène de l'an julien 1621 des Martyrs. Mais comme nous avons supprimé de l'an julien des Martyrs 13 jours lors de la Réforme, il devient également nécessaire de supprimer 13 jours du nombre 41 qui exprime l'épacte réformée de l'année julienne. D'où l'on aura 28 pour épacte en l'an 1622 des Martyrs (nouveau style). Et en effet le dernier jour de l'an 1621 corrigé qui est le 28 août 1905 de l'Ere chrétienne, correspondait au 28 de la lune.

Conformément à ces principes, voici le tableau des épactes alexandrines réformées :

NOMBRE D'OR	ÉPACTE ANCIENNE	ÉPACTE RÉFORMÉE DANS L'ANNÉE JULIENNE	ÉPACTE RÉFORMÉE DANS L'ANNÉE CORRIGÉE
1	11	$11 + 5 = 16$	$16 - 13 = 3$
2	22	$22 + 5 = 27$	$27 - 13 = 14$
3	33	$33 + 5 = 38$	$38 - 13 = 25$
4	14	$14 + 5 = 19$	$19 - 13 = 6$
5	25	$25 + 5 = 30$	$30 - 13 = 17$
6	36	$36 + 5 = 41$	$41 - 13 = 28$
7	17	$17 + 5 = 22$	$22 - 13 = 9$
8	28	$28 + 5 = 33$	$33 - 13 = 20$
9	9	$9 + 5 = 14$	$14 - 13 = 1$
10	20	$20 + 5 = 25$	$25 - 13 = 12$
11	31	$32 + 5 = 36$	$36 - 13 = 23$
12	12	$12 + 5 = 17$	$17 - 13 = 4$
13	23	$23 + 5 = 28$	$28 - 13 = 15$
14	34	$34 + 5 = 39$	$39 - 13 = 26$
15	15	$15 + 5 = 20$	$20 - 13 = 7$
16	26	$26 + 5 = 31$	$31 - 13 = 18$
17	37	$37 + 5 = 42$	$42 - 13 = 29$
18	18	$18 + 5 = 23$	$23 - 13 = 10$
19	29 ou 30	$30 + 5 = 35$	$35 - 13 = 22$

Il importe de noter que l'épacte de l'année égyptienne n'est point numériquement l'épacte de l'année romaine. Ainsi tandis que nous avons présentement pour épacte 28, les Romains ont pour épacte 5. La raison de cette différence entre les épactes des deux années provient de la différence de leur point de départ : car l'année égyptienne commence, ainsi que nous l'avons déjà dit, le 1^{er} Toth correspondant au 29 août qui est le huitième mois des Romains, tandis que l'année romaine commence le 1^{er} Janvier, correspondant au 6 Tybi qui est le cinquième mois des égyptiens. Naturellement cette divergence dans le point de départ des deux années ne permet pas que l'épacte soit la même dans les deux : car l'épacte chez les alexandrins marque l'âge de la lune au 28 août qui est le dernier jour de l'année égyptienne, et chez les Romains elle marque l'âge de la lune au 31 décembre qui est le dernier jour de l'année romaine. — Toutefois nos épactes réformées correspondent aux épactes réformées des Romains aussi exactement que possible. Pour en faire la vérification scientifique, il suffit de prendre l'épacte réformée alexandrine, d'y ajouter 125, nombre des jours allant du 29 août au 31 décembre, et de diviser la somme résultant de l'épacte alexandrine et de 125 par 29 jours et 0,53 de jour, durée d'une lunaison entière : le quotient donnera le nombre des lunaisons écoulées depuis le 29 août jusqu'au 31 décembre, et le reste de la division marquera le quantième de la lune au 31 décembre, et ce quantième se trouvera être l'épacte de l'année romaine. Ainsi si nous ajoutons 125 à 28 l'épacte alexandrine de cette année, et si nous

divisons la somme de ces deux nombres par 29,53, la durée de la lunaison, nous aurons pour quotient 5 et pour reste 5,35 : ce qui est l'épacte romaine de l'année 1906.

Pour empêcher la reproduction de l'erreur dans l'avenir, il est nécessaire d'observer les trois règles suivantes :

1^{re} Règle. Puisque les épactes deviennent moindres que la vérité d'un jour dans une période de 310 ans ou de 8 jours en 25 siècles, il faut prévenir le retour de l'erreur dans le cycle soli-lunaire, en ajoutant aux épactes une unité tous les 300 ans sept fois successives et la huitième après 400 ans. Cette augmentation doit se faire à la fin de l'année égyptienne. La 1^{re} augmentation aura lieu à la fin de l'an 1815 des Martyrs.

II^e Règle. Comme la réforme de l'année solaire a décrété la suppression de trois jours en 4 siècles, il devient nécessaire, lors des années séculaires non bissextiles, de supprimer également un jour dans les épactes lunaires, afin que le calendrier de la lune garde sa concordance avec le calendrier de l'année solaire.

III^e Règle. Si dans une même année séculaire il advient qu'il faille d'un côté augmenter l'épacte d'une unité conformément à la 1^{re} règle et de l'autre diminuer cette même épacte d'une unité conformément à la 2^{me} règle, l'épacte dans ce cas ne subira aucun changement : car augmenter et diminuer en même temps une même quantité d'un même nombre, c'est n'y apporter aucune modification.

Voici le tableau des années séculaires où les épactes subiront l'augmentation ou la diminution d'une unité :

ÈRE CHRÉTIENNE	ÈRE DES MARTYRS	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS
2000	1715	—	—
2100	1815	1	1
2200	1915	—	1
2300	2015	—	1
2400	2115	1	—
2500	2215	—	1
2600	2315	—	1
2700	2415	1	1
2800	2515	—	—
2900	2615	—	1
3000	2715	1	1
3100	2815	—	1
3200	2915	—	—
3300	3015	1	1
3400	3115	—	1
3500	3215	—	1
3600	3315	1	—
3700	3415	—	1
3800	3515	—	1
3900	3615	1	1
4000	3715	—	1
etc.	etc.	etc.	etc.

Ainsi donc le cycle soli-lunaire réformé pour notre époque sera maintenu en son état sans changement non-seulement en ce 17^e siècle des Martyrs, mais encore au 18^e et au 19^e siècles de la même ère. La première modification qu'il subira aura lieu en 1915 des Martyrs.

Voici le tableau du cycle lunaire de l'an 1619 à l'an 1915
des Martyrs :

DES MARTYRS	ÈRE CHRÉTIENNE	NOMBRE D'OR	ÉPACTE
1618	1902	3	25
1619	1903	4	6
1620	1904	5	17
1621	1905	6	28
1622	1906	7	9
1623	1907	8	20
1624	1908	9	1
1625	1909	10	12
1626	1910	11	23
1627	1911	12	4
1628	1912	13	15
1629	1913	14	26
1630	1914	15	7
1631	1915	16	18
1632	1916	17	29
1633	1917	18	10
1634	1918	19	22
1635	1919	1	3
1636	1920	2	14

Mais en l'an 1915 des Martyrs l'épacte devra être diminuée d'une unité conformément aux règles de la réforme. Or, cette année-là est la 15^e du cycle soli-lunaire. Il faudra donc prendre dans le tableau du cycle réformé l'épacte relative au nombre d'or 15 et la diminuer d'une unité. Le cycle soli-lunaire prendra alors la forme suivante qu'il

gardera de l'an 1915 des Martyrs à l'an 2015 de la même ère :

ÈRE DES MARTYRS	ÈRE CHRÉTIENNE	NOMBRE D'OR	ÉPACTE
1915	2199	15	7-1= 6
1916	2200	16	18-1=17
1917	2201	17	29-1=28
1918	2202	18	10-1= 9
1919	2203	19	22-1=21
1920	2204	1	3-1= 2
1921	2205	2	14-1=13
1922	2206	3	25-1=24
1923	2207	4	6-1= 5
1924	2208	5	17-1=16
1925	2209	6	28-1=27
1926	2210	7	9-1= 8
1927	2211	8	20-1=19
1928	2212	9	31-1=30
1929	2213	10	12-1=10
1930	2214	11	23-1=22
1931	2215	12	4-1= 3
1932	2216	13	15-1=14
1933	2217	14	26-1=25

Les deux tableaux qui précèdent suffisent pour faire comprendre la nature de la réforme du cycle soli-lunaire, surtout que nous avons donné précédemment la série des diverses modifications que l'épacte doit subir dans le cours des âges à venir.

Avant de terminer cette étude, posons loyalement cette question : quelle est la valeur scientifique du cycle soli-lunaire des alexandrins et le degré d'exactitude de leurs épactes primitives et de nos épactes réformées ? Nous répondons que le cycle soli-lunaire, exposé par nous dans cette étude, ainsi que les épactes primitives des alexandrins

pour leur époque et nos épactes réformées pour notre âge, jouissent de l'exactitude la plus grande dont est susceptible un système de ce genre. Pour le comprendre, il faut remarquer dans quel but ce système a été élaboré. Il a été élaboré principalement dans le but d'indiquer la fin du 14^e de la lune pascalle selon les données bibliques et la tradition de la synagogue avant Jésus-Christ. Or l'antiquité chrétienne a toujours compris que ce 14^e était la veille de la pleine lune et que la Pâque devait être immolée par Israël vers le *second soir* du 14^e, c'est-à-dire deux heures environ avant le coucher du soleil qui marque la nuit de la pleine lune et le commencement du 15^e consacré à la grande solennité des azymes : car la Loi dit aux Juifs de compter les jours de leurs fêtes d'un soir à l'autre soir (Lévit. XXIII, 32). Cet enseignement de la primitive église n'est autre chose que la tradition authentique du peuple d'Israël, cette même tradition qui était scrupuleusement observée au temps de Jésus-Christ. En effet Philon dit que la Pâque était immolée le 14^e jour du mois équinoxial, alors que la lune était sur le point d'arriver à sa plénitude, et que le 15^e du même mois, marqué par la Loi pour la solennité des azymes, était le jour même de la pleine lune. D'après ce principe biblique, le 14^e de la lune pascal correspond nécessairement au 15^e de la lunaison astronomique dont le commencement est l'instant même de la conjonction, mais il n'est généralement que le 13^e, si l'on calcule l'âge de la lune depuis la visibilité du disque lunaire après le coucher du soleil.

J'ai dit que d'après le principe biblique le 14^e de la lune pascal correspond nécessairement au 15^e de la lune astro-

nomique : en effet la lunaison astronomique compte 29 jours et 0,53 ; et comme la lunaison est divisée en quatre quartiers égaux de 7 jours et 0,38 chacun ; et que la fin du second quartier est précisément la veille de la pleine lune, il s'ensuit que la fin du 14^e de la lune biblique qui est précisément la veille de la pleine lune correspond au 14,76 de la lunaison astronomique. Or c'est justement le quantième astronomique que donnent nos épactes alexandrines au 14^e de la lune pascale. En effet, si nous prenons, par exemple, l'épacte de cette année, qui est 28, le quatorzième de la lune pascale sera le 13 Pharmuthi ; et si nous divisons la somme de 28, épacte (soit âge de la lune la veille du 1^{er} Toth de cette année), et des jours écoulés depuis le 1^{er} Toth jusqu'au 13 Pharmathi par 29, 53 durée de la lunaison astronomique, nous aurons pour quotient 8, nombre des lunaisons écoulées et 14,76 pour la fin du 13 Pharmuthi, 14^e de la lune pascale. Nous devons ajouter en outre que le 13 Pharmuthi est sans conteste la veille de la pleine lune. Ainsi donc les épactes alexandrines sont tout ce qu'il y a de plus exact, si l'on tient compte et de la nature et du but du système.

Voilà ce que nous avons cru devoir exposer à cette respectable assemblée touchant le calendrier égyptien et sa réforme. Celui qui désirerait avoir de plus amples renseignements sur les épactes alexandrines et leur application au comput pascal, n'aura qu'à lire notre constitution sur la réforme du calendrier alexandrin.

KHARTOUM REVU APRÈS CINQUANTE ANS (*)

(1856-1906)

PAR

S. E. ABBATE PACHA, Président de la Société.

Il se fait bien tard dans ma vie, et, à mon grand âge, l'homme doit s'estimer bien heureux de pouvoir revivre en souvenir les heures agréables d'un passé très éloigné. Je ne sais si je pourrai trouver des paroles assez jeunes et des expressions assez appropriées, pour vous retracer mes impressions d'antan, alors qu'il y a juste jour pour jour un demi-siècle que je vis pour la première fois ces régions lointaines que je n'ai pu m'empêcher d'aller revoir le mois dernier, attiré que j'étais par leur charme indéfinissable.

Par bonheur, ces souvenirs gravés dans ma mémoire, ont conservé toute leur vigueur et il me semble revoir tous les incidents de mon premier voyage comme en un immense kaléidoscope. Aussi me suis-je décidé à écrire ces notes et, confiant en son indulgence, à les soumettre à l'approbation du public.

*
* *

L'Égypte, avec son ciel d'azur et ses monuments grandioses, et la Nubie, avec son beau climat et son sol si pittoresque, ont toujours attiré les savants et les touristes.

(*) Voir Compte rendu de la séance du 24 mars 1906.

Aujourd'hui cet attrait s'augmente de la facilité d'une visite au Soudan, depuis l'écrasement des mahdistes par les troupes anglo-égyptiennes. Maintenant que l'ordre et la sécurité règnent dans ces contrées et que tous les progrès réalisés ces derniers temps ont été appliqués à faciliter le voyage, tous se dirigent vers le Soudan.

C'est au confortable et au luxe des moyens de transport qu'est dû cet engouement des touristes pour les régions du Haut-Nil et surtout pour Khartoum, la capitale du Soudan égyptien, où se concentre tout le commerce et où convergent toutes les tribus habitant les territoires baignés par les deux Nils.

Avant ces perfectionnements, bien rares étaient les voyageurs qui allaient à Khartoum pour leur plaisir, et l'on se bornait généralement à visiter les sites agréables et d'accès facile que l'on rencontre à chaque pas dans la Nubie intérieure entre la première et la seconde cataracte d'Assouan à Wady-Halfa.

Ce n'est pas sans raisons que les touristes affectionnent ces régions qui joignent d'ailleurs l'utile à l'agréable. Car je n'hésite pas à le déclarer ici, si la région en amont d'Assouan est une des plus attrayantes, même pour tous ceux que la vie a blasés, elle est aussi, au point de vue sanitaire, la contrée du monde la plus saine et la plus propice pour les valétudinaires et les neurasthéniques.

La première étape du voyage est toujours Assouan-Chellal ; mais tandis qu'autrefois il fallait franchir en barque la cataracte au prix de mille dangers et d'énormes difficultés, ou bien longer la rive droite du Nil à travers le dédale des collines de grès et de roches ignées, et risquer de

se perdre dans un chaos d'énormes blocs de granit; aujourd'hui une ligne de chemin de fer vous conduit en une demi-heure d'Assouan à Chellal.

Lorsque j'interroge mes souvenirs et que j'essaie de revivre en pensée une des journées passées autrefois à Chellal, dans le site enchanteur de l'île de Philæ, je revois encore ce magnifique paysage dont les riantes beautés dépassent ce que l'on peut imaginer de plus joli. Là, chaque saison de l'année y resplendit de gloire et chaque heure que l'on y passe est, croit-on, la plus belle des heures. Ce n'est point un lac que l'on a devant les yeux, c'est comme un petit golfe où glissent doucement les ondes du Nil avant d'aller se perdre dans le dédale des îlots granitiques de la cataracte. Mais si fortement que l'on soit impressionné par les beautés de cette partie de la Nubie où la nature semble s'endormir dans le silence, cela n'est rien en comparaison de ce que l'on éprouve en contemplant le coucher du soleil. C'est alors un spectacle magique dont les beautés semblent pénétrer tellement en l'âme ravie du spectateur qu'il ne vit plus qu'en elles et s'imagine bercé dans un rêve du Nirvana.

Telles sont les impressions que vous laisse la traversée de la Nubie inférieure, aussi comprend-on facilement l'enthousiasme qui y fait accourir les touristes alors qu'aux attrait du paysage se joint l'intérêt de la visite des temples antiques, dont le plus célèbre est celui d'Ibsamboul, et qui, de Kalabsha à Wadi-Halfa, jalonnent vers le sud la route du voyageur.

Presqu'à moitié route, entre les deux cataractes, se trouve la ville de Korosko. Jadis, c'était la tête de route des cara-

Aujourd'hui cet attrait s'augmente de la facilité d'une visite au Soudan, depuis l'écrasement des mahdistes par les troupes anglo-égyptiennes. Maintenant que l'ordre et la sécurité règnent dans ces contrées et que tous les progrès réalisés ces derniers temps ont été appliqués à faciliter le voyage, tous se dirigent vers le Soudan.

C'est au confortable et au luxe des moyens de transport qu'est dû cet engouement des touristes pour les régions du Haut-Nil et surtout pour Khartoum, la capitale du Soudan égyptien, où se concentre tout le commerce et où convergent toutes les tribus habitant les territoires baignés par les deux Nils.

Avant ces perfectionnements, bien rares étaient les voyageurs qui allaient à Khartoum pour leur plaisir, et l'on se bornait généralement à visiter les sites agréables et d'accès facile que l'on rencontre à chaque pas dans la Nubie intérieure entre la première et la seconde cataracte d'Assouan à Wady-Halfa.

Ce n'est pas sans raisons que les touristes affectionnent ces régions qui joignent d'ailleurs l'utile à l'agréable. Car je n'hésite pas à le déclarer ici, si la région en amont d'Assouan est une des plus attrayantes, même pour tous ceux que la vie a blasés, elle est aussi, au point de vue sanitaire, la contrée du monde la plus saine et la plus propice pour les valétudinaires et les neurasthéniques.

La première étape du voyage est toujours Assouan-Chellal; mais tandis qu'autrefois il fallait franchir en barque la cataracte au prix de mille dangers et d'énormes difficultés, ou bien longer la rive droite du Nil à travers le dédale des collines de grès et de roches ignées, et risquer de

se perdre dans un chaos d'énormes blocs de granit; aujourd'hui une ligne de chemin de fer vous conduit en une demi-heure d'Assouan à Chellal.

Lorsque j'interroge mes souvenirs et que j'essaie de revivre en pensée une des journées passées autrefois à Chellal, dans le site enchanteur de l'île de Philæ, je revois encore ce magnifique paysage dont les riantes beautés dépassent ce que l'on peut imaginer de plus joli. Là, chaque saison de l'année y resplendit de gloire et chaque heure que l'on y passe est, croit-on, la plus belle des heures. Ce n'est point un lac que l'on a devant les yeux, c'est comme un petit golfe où glissent doucement les ondes du Nil avant d'aller se perdre dans le dédale des îlots granitiques de la cataracte. Mais si fortement que l'on soit impressionné par les beautés de cette partie de la Nubie où la nature semble s'endormir dans le silence, cela n'est rien en comparaison de ce que l'on éprouve en contemplant le coucher du soleil. C'est alors un spectacle magique dont les beautés semblent pénétrer tellement en l'âme ravie du spectateur qu'il ne vit plus qu'en elles et s' imagine bercé dans un rêve du Nirvana.

Telles sont les impressions que vous laisse la traversée de la Nubie inférieure, aussi comprend-on facilement l'enthousiasme qui y fait accourir les touristes alors qu'aux attrait du paysage se joint l'intérêt de la visite des temples antiques, dont le plus célèbre est celui d'Ibsamboul, et qui, de Kalabsha à Wadi-Halfa, jalonnent vers le sud la route du voyageur.

Presqu'à moitié route, entre les deux cataractes, se trouve la ville de Korosko. Jadis, c'était la tête de route des cara-

prement dit, où les sables s'étendent à perte de vue et se confondent avec les lignes lointaines de l'horizon.

Le désert!! Est-il quelque chose de plus grand, de plus surprenant, de plus triste que ces immenses solitudes où, sur une terre embrasée par un soleil de feu, errent quelques hommes bronzés? Là, tout est désolation, dans le ciel, sur la terre et parmi les hommes. Même pendant la tempête, l'Océan avec ses vagues en furie, nous entoure toujours de mouvement et de vie, tandis que le Désert, avec ses immenses et monotones solitudes, dont rien ne vient troubler le silence sépulcral, nous laisse dans l'isolement le plus complet, et anéantit notre pensée dans l'effrayante contemplation du vague infini qui semble se dégager de cette mer de sables sans limites. La chaleur torride des jours suivie des nuits glaciales que produit le rayonnement intense, achèvent ces impressions pénibles. Au moment des grandes chaleurs, l'attention du voyageur altéré et celle de ses chameaux torturés par une soif ardente, est attirée par l'image trompeuse d'une nappe d'eau lointaine. La lumière réfractée semble, en effet, séparer du sol les caravanes et les quelques îlots granitiques qui pointent au loin sous les sables. Par suite du contact de couches d'air de densité différente et inégalement échauffées, il semble le voir flotter au milieu d'un lac immense dont la surface paraît onduler sous la brise. C'est le *mirage* qui fait le désespoir de ceux qui n'ont point l'habitude des voyages dans le désert.

Les bêtes comme les hommes subissent cette étrange fascination et souvent l'on voit le chameau, le cou tendu, les naseaux au vent, s'élancer pour tâcher d'arriver à cette

nappe d'eau toujours fuyante où il espère éteindre sa soif ardente, puis fatigué et comme désespérant de l'atteindre, il se jette à terre, s'abandonne à son sort et meurt épuisé de fatigues et brûlé par la soif.

Dans tout le désert, la route est littéralement bordée des cadavres momifiés de milliers de chameaux, malgré que ce *vaisseau du désert*, comme l'appellent les poètes arabes, résiste plus que tout autre animal à la traversée du désert et puisse se passer de boire pendant cinq ou six jours. A chaque pas, c'est le même spectacle désolant, on dirait un véritable cimetière presque continu, et aux deux points extrêmes de cette route à travers l'Atmour, tant au départ qu'à l'arrivée, le nombre des squelettes augmente sensiblement, car c'est presque toujours au moment où elles vont arriver au terme des souffrances de la route que ces pauvres bêtes tombent d'épuisement et d'inanition complète.

Après dix jours de voyage, et d'une marche des plus pénible sous un soleil de feu et au milieu des sables brûlants, l'on aperçoit au loin, derrière le rideau des mirages trompeurs, le fleuve si ardemment désiré par la caravane entière, bêtes et gens. Il faut avoir accompli cette traversée du désert pour concevoir le bonheur et le soulagement que l'on éprouve à la vue des rives du Nil. C'est Abou-Hamed !

De ce point à Berber, il fallait autrefois quatre à cinq jours de voyage, en suivant une route agréablement égayée par des bouquets de *doums*, ces palmiers à branches dichotomisées (*Cucifera Theophrasti*, Delille), par des massifs d'arbustes et par une végétation toujours plus riche

à mesure que l'on se rapprochait des bords du fleuve. Les stations de Nède, Abou-Gasseim, Ghinineta, étaient charmantes et entourées de belles cultures. Ce fut tout près de cette dernière station que le regretté Zulficar pacha et moi nous étant assis sur la berge du Nil, avant le lever du soleil, pendant que l'on rechargeait les chameaux de la caravane, nous fûmes stupéfaits de voir s'effondrer tout à coup dans le fleuve une portion de la berge sur laquelle nous appuyions nos pieds. Ce que nous avions pris pour la terre ferme, n'était autre qu'un gigantesque crocodile endormi au milieu des *lablals* fleuris que les Nubiens ont coutume de semer sur les bords du Nil. Cela me rappela l'histoire singulière de deux grands rois de l'Égypte antique, Menès tué par un hippopotame et le pharaon Aktoës mort sous les dents d'un crocodile.

C'est à Berber qu'autrefois se terminait généralement le voyage par terre, et l'on continuait par la voie du fleuve : cependant quelques caravanes continuaient par terre jusqu'à Khartoum et employaient une dizaine de jours à ce trajet.

En suivant la voie fluviale, l'on voit l'exubérante végétation des tropiques se développer peu à peu le long des rivages et sur les îlots pittoresques qui émergent çà et là au milieu du fleuve. Sur les deux rives l'on aperçoit de nombreux villages entourés de sycomores, de cactus, de mimosas et de *nabks*, sous le feuillage desquels chantent des milliers de petits oiseaux au plumage paré des plus vives couleurs. Ces villages offrent déjà un aspect étrange mais séduisant avec leurs cabanes et leurs paillottes au toit conique.

On arrive bientôt au confluent de l'*Atbara*, l'*Astaboras* des anciens. C'est par 17° 40' de latitude que cette rivière qui descend des montagnes de l'Abyssinie vient mêler ses eaux à celles du Nil. Ce confluent marque approximativement la limite septentrionale des pluies équatoriales.

A droite, en remontant toujours le fleuve, l'on arrive bientôt après à Chendy, l'antique capitale des Chaghiehs. Cette région constitue la partie la plus importante du célèbre état théocratique de Meroë, où prirent naissance les institutions politiques et religieuses des antiques égyptiens.

C'est après Chendy que se trouve la dernière cataracte, ou plutôt la première en venant de Khartoum et en descendant le fleuve. Son approche est annoncée au navigateur par d'énormes pointements de granit qui surgissent de toutes parts au milieu des eaux. Sur ces masses rocheuses, une couche de limon s'est déposée durant la crue, et aux basses eaux, ces îlots couverts d'arbrisseaux et de gazon fleuri semblent des oasis de verdure ; aussi les crocodiles y vont-ils de préférence déposer leurs œufs aux mois de janvier et de février.

En amont de ces îlots, le Nil est encaissé entre deux énormes masses de rochers noirâtres. Dans toutes les cataractes d'ailleurs, l'on peut se rendre compte de la justesse des observations de Rozières sur les rochers de Syénite, entre Assouan et Philæ, et de Humboldt sur les granits de l'Orénoque. Partout l'on voit les rochers des cataractes recouverts d'un enduit gris-noir qui n'a pas plus d'un millimètre d'épaisseur et qui fait croire, au premier abord, à la présence de masses basaltiques ou de massifs puissants d'obsidienne.

Le fleuve se trouve resserré de plus en plus dans les rochers et l'on arrive bientôt à l'*Aqaba el-Gherri*, étroit défilé à la droite duquel s'élève la cime sauvage et isolée du *Gebel el-Baouryan* en avant d'*El-Malakit* dont le piton solitaire indique la limite sud de la cataracte. Enfin, avant d'arriver à Halfaya, la dernière étape du voyage, l'on aperçoit le *Gebel Toumaniat*.

Près de Halfaya, les eaux du Nil présentent une distinction sensible de coloration et bientôt l'on voit les deux Nils couler côte à côte sans confondre leurs eaux ; à l'est c'est le *Bahr el-Azrak*, le Nil bleu aux eaux limpides et azurées, tandis qu'à l'ouest le Nil blanc, *Bahr el-Abial*, roule ses ondes blanchâtres et chargées de limon. Nous sommes enfin à Khartoum !

Khartoum, la *trompe de l'éléphant*, suivant l'étymologie du mot arabe, doit ce nom à sa configuration à l'extrémité du delta soudanais, entre les deux fleuves bleu et blanc. Ce fut toujours la capitale de la presqu'île du Sennaar et le centre de la puissance égyptienne dans ces régions, depuis sa fondation par Mohamed Aly en 1822, et elle conserva sa situation sous Mohamed Saïd pacha, comme sous Ismaïl pacha pendant le règne duquel elle fut considérablement agrandie et améliorée sous l'active impulsion de l'illustre Gordon.

Dans les anciennes cartes, du reste très exactes, de Niebuhr, Ehremberg et Rüppel, Khartoum est indiqué à 15° 38' ou 39' de latitude nord. Sa hauteur barométrique est 728 mill. ce qui donne une altitude approximative de 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mes observations d'alors concordent d'ailleurs avec celles faites à la

même époque par le consul d'Autriche-Hongrie à Khartoum, M. Heuglin, un savant naturaliste. Nous étions aussi d'accord pour la température, et nos observations thermométriques nous donnaient une moyenne de 20° centigrades en hiver et de 41° en été.

Et maintenant qu'il me soit permis de revenir en arrière, et de retourner dans la Nubie inférieure pour reprendre le voyage actuel. C'est à Korosko que nous avons laissé mon second itinéraire pour suivre la route d'il y a cinquante ans; c'est de là qu'il nous faut repartir pour suivre l'itinéraire actuel.

Le steamer qui nous a pris à Assouan nous amène à Wadi-Halfa, au sud de Korosko. Ce point a été justement choisi pour faire débarquer les touristes après une splendide traversée dans une contrée unique au monde par sa beauté sauvage.

C'est donc au pied de la seconde cataracte qu'il nous faut débarquer pour prendre le train qui nous mènera à Khartoum. La voie ferrée traverse la partie occidentale du désert de Korosko qu'autrefois la route des caravanes traversait avec tant de fatigues en son milieu pour arriver à Abou Hamed

Tout ce que le confort moderne a imaginé, je dirai plus, tout ce que l'on peut désirer a été mis en œuvre pour atténuer le plus possible les fatigues d'un voyage de 23 heures de chemin de fer. Sleeping-cars et wagons restaurants, aux fenêtres desquels des vitres fumées tamisent l'éclat du soleil des tropiques et arrêtent la réverbération des sables, des fauteuils, des ventilateurs électriques, tout ce qui constitue en un mot les *trains de luxe* de nos jours.

L'express laisse derrière lui quelques petites stations et s'arrête à Abou Hamed pendant une heure afin de permettre aux voyageurs, ladies et gentlemen, de se débarrasser de la poussière inévitable dans la traversée du désert en prenant un bain dans un magnifique et très confortable établissement que par une sage prévoyance on a construit à côté de la station.

Cette traversée du désert entre Wadi-Halfa et Abou Hamed n'est pas sans charmes. La journée se passe dans la contemplation des montagnes de grès aux découpures bizarres que l'on cotoie presque constamment, l'on croirait voir une série de forteresses, de tours crénelées et d'habitations aux formes étranges. La griserie de la vitesse vertigineuse du train qui dévore l'espace, fait entrevoir votre imagination complaisante des constructions fantastiques comme en un rêve des Mille et une Nuits.

Ces aberrations exquises de l'imagination tiennent d'autant fort près à celle de la sensibilité qu'elle est elle-même sous la dépendance de notre fantaisie. A ce moment la folle débauche s'en donne à cœur joie et, dans le décor fuyant avec la vitesse du train, les hallucinations se succèdent agréables et charmantes.

Mais ce trouble passager, cette hallucination des choses vagues et indistinctes sont compensés par l'idée obsédante d'arriver au plus vite ; et en dépit du luxe et du confort qui vous entoure cette course vertigineuse dans le désert ne peut être comparée aux charmes que l'on ressentait autrefois malgré le dur trajet à chameau, en arrivant à Khartoum à travers les magnificences de la voie fluviale.

C'est ainsi que l'on arrive presque en un clin d'œil à Halfayeh, le terminus du chemin de fer en face de Khartoum. Située sur la rive droite du Nil bleu, tout près de son confluent avec le Nil blanc, Halfayeh est destinée à devenir le quartier commercial de la capitale du Soudan, installé aujourd'hui encore à Omdurmann. Les magasins de cette ville et de nouveaux entrepôts y seront bientôt installés, et le chemin de fer y fera promptement affluer les marchands.

De Halfayeh, un ferri-boat transborde en moins d'un quart d'heure les voyageurs à Khartoum.

Il y a à peine quatre ans, Khartoum n'était encore qu'un amas de décombres ensevelis sous le sable parmi lesquels quelques palmiers oubliés par la fureur mahdiste élevaient leur cime grêle. Aujourd'hui, comme par enchantement, une ville imposante et grandiose s'est élevée là où l'on ne voyait même pas des ruines.

Les souvenirs du passé ont disparu, et rien de ce qu'était l'antique Khartoum ne vient s'offrir aux yeux du voyageur.

Ailleurs, l'historien peut étudier les annales d'une cité dans ses ruines. Les voies antiques, les monuments, les tombeaux, un fût de colonne, un pan de muraille, quelque stèle, un fragment d'inscription évoquent à ses yeux le temps passé. Ce ne sont plus les vieilles chroniques, mais tous ces débris épars au grand soleil qui font revivre devant lui l'histoire glorieuse de la cité antique. A Khartoum, rien de tout cela ne subsiste, pas un seul témoignage tangible de ces anciens souvenirs.

Mais l'histoire peut encore revivre avec une force dont

on ne peut se faire idée, lorsque, malgré l'absence de ces vestiges, l'on considère les rives inchangées du Nil bleu et plus loin, vers le nord-ouest, la longue pointe qui marque son confluent avec le Nil blanc. Les repères de la vieille ville ont disparu, les ruines ont été balayées, mais la configuration du sol est restée la même, et cela suffit à l'histoire de Khartoum.

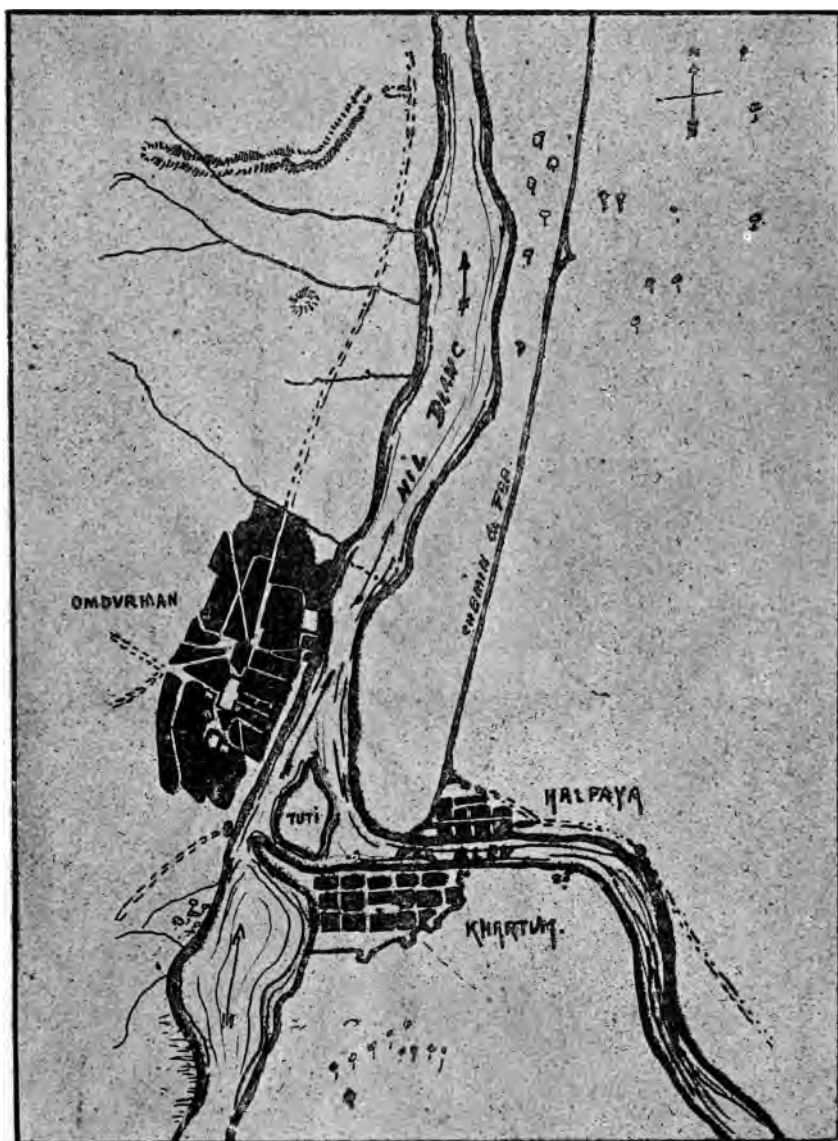
Autrefois, Khartoum était un amas de petites maisons blanches à terrasses, n'ayant la plupart qu'un seul étage et percées irrégulièrement de petites fenêtres. Ces masures étaient toutes orientées en des sens différents et disposées avec une insouciance qui témoignait du mépris le plus absolu pour les alignements de l'édilité moderne. Il n'y avait pas de rues à proprement parler, mais des ruelles ou plutôt d'étroits sentiers poussiéreux qui s'enchevêtraient et faisaient du quartier européen un véritable labyrinthe où par place un terrain vague ou une masure en ruine élargissaient le passage. Les seules constructions régulières étaient alors, le palais du Gouvernement, une espèce de grand caravansérail, et l'enceinte enfermant le jardin et la maison de la mission africaine du père Knobler.

Aujourd'hui un panorama bien plus grandiose se déroule à nos yeux. Tout le long des rives du Nil bleu, s'aligne un superbe quai encore inachevé et où sont amarrés une grande quantité de barques et de bateaux. Ce quai est dominé par le grand palais du gouverneur, le superbe « Gordon College » et bien d'autres constructions aux lignes imposantes.

Les rues sont de larges boulevards se coupant à angles droits et bordés de villas au milieu de jardins verdoyants,



KHARTOUM EN 1856.



KHARTOUM EN 1906.

où dans la terre végétale apportée de loin au prix de grands efforts, un arrosage continu fait pousser des massifs de plantes tropicales aux tons vifs et éclatants ombrageant de vastes pelouses toujours vertes.

En débarquant, on entre dans une ville jeune, coquette, et, qu'on me passe le mot, encore tout affairée à achever sa toilette.

Le plan de la ville actuelle que je reproduis dans une des planches de ce mémoire, montre, avec la dernière évidence, que la nouvelle enceinte suffira certainement pour une population encore plus grande que celle qui habite aujourd'hui Khartoum.

Le travail accompli par les officiers du Royal Engineers est digne d'admiration. La ville de Khartoum actuelle avec ses édifices publics, son grand quai, ses maisons particulières, bungalows et bureaux, banques et magasins, est une ville digne de la civilisation moderne.

Dès qu'on y entre les idées préconçues et les préventions s'évanouissent et l'on ne voit partout que l'activité, l'ordre, l'intelligence et la volonté bien arrêtée de bien faire en dépit des obstacles naturels.

Dans les chantiers du gouvernement, comme dans les maisons en construction, les ouvriers travaillent gaiement. Sur les quais les portefaix soudanais chargent ou déchargent des marchandises de toutes sortes le long du fleuve Bleu. L'on ne peut cesser d'admirer ces grands édifices construits depuis si peu de temps, le palais du gouvernement, le Gordon College, les bureaux de la guerre, la Poste et bien d'autres encore et par dessus tout, au fond du boulevard Abbas, dominant la cité naissante, la statue monumentale de Gordon.

L'histoire de Khartoum en 1889 se résume dans le martyre de ce héros sublime, dont le monde civilisé comme les moindres tribus de cette Afrique pour laquelle il donna sa vie, n'oublieront jamais les héroïsmes et les bienfaits.

Gordon, dont la bienveillance et la charité inépuisables, qui lui faisaient dépenser son argent sans compter, ont su captiver tant de gens, mérite qu'on lui garde un souvenir éternel au centre de cette Afrique pour laquelle il est mort. Sa statue de bronze nous le fait voir tel qu'il fût, le rêveur conscient de sa force et s'élevant toujours vers les sphères les plus hautes et les plus sereines du devoir et de l'abnégation.

De Khartoum, un bac à vapeur et de nombreuses embarcations vous conduisent à Omdurmann sur la rive gauche du Nil blanc.

Omdurmann est et restera toujours la ville noire du centre de l'Afrique, où convergent toutes les tribus du Soudan égyptien. Sa population nègre presque totalement anéantie au moment de la défaite des armées mahdistes, recommence à croître. Tous les hommes ou presque tous sont tombés sur les champs de bataille, les femmes y sont donc presque la totalité de la population. Elles sont de belle stature et d'allure svelte. La régularité de leurs traits, en général, et la belle ordonnance de leur dentition, satisfont nos préjugés esthétiques ; elles n'aiment point s'éloigner d'Omdurmann.

C'est ainsi que se forme un quartier indigène nouveau et original pour la capitale quoique distinct du siège du gouvernement. C'est pourtant là que résident les batail-



STATUE DE GORDON.

lons soudanais, dont les soldats oublieux déjà de leurs jeux familiers, font, des matchs à l'européenne et du foot-ball leurs récréations favorites.

Je passe rapidement sur tout ce qui se rapporte à Omdurmann qui du temps de mon premier voyage n'était qu'une misérable bourgade et que seul l'empire mahdiste a fait une grande ville soudanaise avec ses vieilles huttes à un étage, ses bazars et ses immenses caravansérails où encore aujourd'hui s'arrêtent les grandes caravanes de chameaux qui portaient, du temps du Mahdi, la gomme du Kordofan au *Beit el-Amana*. On y voit encore d'ailleurs d'intéressantes reliques de ce passé de fanatisme.

Qu'il me suffise de citer la grande route, qui conduit vers le nord le voyageur au Gebel Surghan à travers les quartiers aujourd'hui déserts de la capitale du Mahdi. C'est de cette montagne que l'on peut jouir du panorama des champs désormais historiques de Keweri où sombra dans des flots de sang la puissance mahdiste.

C'est près de ces collines de Keweri, près d'un puits, qu'à mon premier voyage, alors que nous avions repris le chemin du retour, il m'arriva de m'égarer dans le désert. Peut-être intéresserai-je le lecteur en décrivant en quelques mots cet incident dont je garde un souvenir inaltérable. J'éprouve encore un frisson au souvenir des angoisses mortelles de mon errance en une longue nuit dans les solitudes effrayantes de ce désert de sables, et dont je ne fus délivré qu'à l'aube au moment où par bonheur mes compagnons parvinrent à me retrouver.

La plaine d'Omdurmann est d'une nudité absolue, pas un arbre, pas un maigre buisson n'émerge de ses sables

dont l'horizon semble reculer à mesure que le voyageur s'avance, aussi est-ce un sujet d'étonnement de voir comment les soudanais s'orientent et savent découvrir leur gîte dans cette mer de sables. Il y a, sans nul doute, chez eux, de l'instinct des oiseaux migrants, et il semble que soustrait à la vie de l'intelligence, l'homme acquiert en compensation cet instinct des choses de la nature qui fait retrouver son nid à l'hirondelle, au fauve son sentier.

Aussi avant de quitter ces parages, qu'il me soit permis d'adresser un souvenir cordial à tous ces représentants des tribus africaines qui peuplent la plaine d'Omdurmann.

Mais n'allez pas croire que mon admiration pour ces différentes races africaines, ne soit motivée que par le simple enthousiasme du touriste. Ce n'est pas cela, et à ce propos, tout en reconnaissant la valeur de ce nouveau Khartoum, je prendrai la liberté de vous exposer mes idées sur le magnifique avenir, idéal selon moi de la civilisation africaine, qui attend, grâce à leur amélioration progressive, ces races aujourd'hui oubliées et abandonnées à leur propre sort ⁽¹⁾. Car devant le philosophe impartial il ne doit pas exister d'inégalité de races.

L'espèce est délimitée par certains caractères anatomiques plutôt extérieurs, qui semblent se reproduire par hérédité

(1) Les recherches anatomiques comparatives sur le cerveau des nègres et celui des blancs n'ont révélé que des différences minimes (c.f. mes mémoires : Recherches anthropologiques sur l'orbite et le cerveau des nègres, *Bull. Institut Egyptien*, et La maladie du sommeil, *Soc. Khéd. de Médecine*). Les histologistes évaluent pour tous à six cent millions le nombre des cellules cérébrales selon les calculs de Meynert quoique Sir Lyonel Beate ait donné un chiffre plus élevé de beaucoup. Tous les hommes ont donc le même cerveau et les observations de l'illustre Leuwenhock, qui découvrit

Nell'onda genitale il piccol'uomo,

confirment cette manière de voir.

Les races noires sont même plus prolifiques que les autres, ce qui est l'observation de la justesse des grandes expériences de Spallanzani sur l'influence de la chaleur sur les germes. Au point de vue de la nature, les nègres ne sont donc pas inférieurs aux autres races.



SOLDATS NIAMS-NIAMS, SHILLUKS, ETC.

avec une constante régularité. Ces caractères cependant se transforment dans les générations successives par une suite de changements imperceptibles, mais si l'on n'observe que la courte durée des temps historiques, il semble que la fixité de l'espèce soit une chose bien établie. Cela a permis d'établir parmi les hommes un certain nombre de races ou types parfaitement tranchés: les blancs, les jaunes, les noirs, dont la constitution anatomique ne diffère guère, mais que différencient leur aspect physique, leurs mœurs, et par conséquent leur civilisation. Aussi les caractères moraux dont l'assemblage forme l'âme d'un peuple et d'une race, représentent, avec les caractères anatomiques extérieurs la synthèse de tout son passé, l'héritage de ses ancêtres.

A Omdurmann, l'observation des nombreuses tribus africaines qui y sont réunies, m'a permis de constater avec précision que tous ces individus appartenant à différentes races nègres possèdent toujours des caractères communs stables et permanents. Prenez plusieurs représentants de ces races, des Bors, des Denkas, des Chillouks, des Mombuttus, des Niams-Niams, que l'on trouve en grand nombre dans les bataillons soudanais en garnison à Omdourmann et vous ne pourrez trouver de caractéristiques bien tranchées entre eux. On les confond facilement les uns avec les autres. Ils forment en leur ensemble un type commun bien défini et par conséquent homogène et qui se retrouve dans toute la population de leurs contrées, qui, grâce à l'ambiance commune des conditions d'existence, a fini par acquérir une fixité de type propre aux races naturelles et que l'on ne trouve guère actuellement que chez les sauvages.

L'on ne constate chez ces noirs qu'une dose d'attention et de réflexion très minime, mais ils possèdent une tendance très grande à l'imitation. L'impression du moment est leur seul guide. Séduits par l'exemple des soldats égyptiens, par la tenue et l'affabilité des sous-officiers et des officiers anglais, et voyant leur existence matérielle susceptible d'amélioration par l'aisance de l'état de choses actuel, ils ne demandent qu'à s'enrôler dans l'armée, où ils pourront parader à leur aise et seront bien nourris.

L'éducation que reçoivent aujourd'hui les jeunes garçons nègres dans les écoles de Khartoum contribuera certainement à améliorer la race, car leur jeune âge est une circonstance favorable, puisque leur volonté est encore presque nulle, et que leur intelligence encore malléable peut être ainsi dirigée vers le progrès. Mais je suis certain qu'à la seconde génération ces résultats seront plus faciles à remarquer.

Pour arriver à la régénération des descendants des nègres actuels, pour modifier les générations futures, il faut le concours des influences du milieu tant physique que moral. Le milieu moral est bien choisi dans ces écoles où les bons exemples et de nouvelles habitudes ne peuvent que leur être constamment fournis ; quant au milieu physique il est là pour conserver à la race son cachet particulier, car température, climat, nature du sol, tout cela est immuable à Khartoum. C'est cette constance de l'ambiance physique qui a doté l'Égypte du fellah dont les traits reproduisent fidèlement les personnages que les artistes égyptiens gravaient sur les temples pharaoniques, il y sept à huit mille ans de cela. Voilà les éléments de la fixité d'une race.

Nous voyons que grâce à ces éléments, au-dessus de toutes les questions historiques et sociales et en dépit des invasions étrangères, un problème domine tous les autres, celui de la race. Aussi je ne doute point qu'après quelques générations, grâce à l'instruction et à l'éducation présente, Khartoum ne devienne le centre et le foyer d'une civilisation soudanaise. Déjà bien des choses ont changé, et la prochaine génération conquise par les habitudes nouvelles, ne se rappellera plus que vaguement de la précédente, et le bouclier et la lance des guerriers noirs ne se retrouveront plus que dans de vieilles images.

Cela est si vrai qu'aujourd'hui même, les véritables mœurs soudanaises ne subsistent intactes qu'au Darfour et au centre de l'Afrique équatoriale, dans des contrées que l'influence occidentale n'a pas encore subjuguées.

Lorsque l'on voit ce que produisent chez des peuples considérés comme barbares, l'exemple et la fréquentation des étrangers, l'on sent s'évanouir en soi l'orgueil de la race. C'est le respect de l'humanité qui vous saisit.

Certes ce ne sera pas d'un seul coup que les nègres arriveront à l'apogée de la civilisation. Ces peuples vivaient-il y a peu de temps encore, à l'écart des peuples civilisés; leurs mœurs étaient toutes primitives, et habitués à leur sort quelque pénible qu'il fut, ils ne songeaient guère au lendemain si incertain qu'il était. Et les voilà aujourd'hui transportés tout d'un coup en pleine civilisation, dans les vicissitudes d'une ville naissante, d'une ville qui, surgissant des ruines du mahdisme au centre du Soudan, a l'ambition d'une fortune rapide.

Le changement a été trop brusque et trop inattendu

pour eux. Il leur faut vivre d'une vie nouvelle, au milieu d'une succession de phénomènes vitaux que le plus souvent ils ne peuvent comprendre. Cet épanouissement rapide, cette activité prodigieuse ont balayé l'engourdissement du passé sous nos yeux étonnés. A ce souffle vivifiant, à cette foi nouvelle, le vieux Soudan s'est rajeuni.

Le gouvernement anglo-égyptien a fait les choses en grand : il s'est engagé résolument dans un mouvement ascensionnel de progrès malgré les difficultés du moment. Les embarras ne viendront que trop tôt, le jour où il faudra organiser l'exploitation du sol et sa colonisation. Mais aujourd'hui il a fallu ouvrir les voies, et la persévérance et la science économique des premiers pionniers a fait la conquête morale du pays.

Khartoum, ses alentours et sa province renferment, en fait de territoires agricoles, tout ce qui peut attirer les colons les plus entreprenants, voir même les spéculateurs ; mais la main-d'œuvre fait totalement défaut et les populations actuelles sont absolument insuffisantes aux travaux des champs. Et il ne faut pas compter sur les nègres, qui de tous les pays qu'arrose le fleuve Blanc convergent sur Khartoum. Dinkas, Bors, Chillouks, Nouers, aucun de ces peuples n'est enclin à l'agriculture. Les Niams-Niams, ces farouches cannibales, se font aisément soldats, mais ne se feront pas cultivateurs. C'est d'ailleurs le sort de tous les nègres : de Khartoum à Gondokoro on recrutera de fidèles soldats, mais pas un seul colon.

Quant aux femmes de Khartoum et de tout le Soudan, leur caractère est tout autre, leurs mœurs et leurs coutumes se modifient à vue d'œil. Elles ne réalisent certes pas



TYPES DE FEMMES À OMDURMANN.

l'idéal de Xénophon, mais elles sont la négation vivante de l'aphorisme du philosophe de Stagyre, prétendant que la femme est toujours inférieure à l'homme. Tout au contraire, la femme africaine laborieuse est supérieure à l'homme paresseux et insouciant. La vie des négresses à Khartoum, à Omdurmann, comme dans tout le Soudan, est joyeuse sinon heureuse, facile sinon assurée. Nous nous en sommes d'ailleurs depuis longtemps rendus compte au Caire où nous coudoyons à chaque instant, dans les ménages et dans les familles, les anciennes esclaves noires.

Maintenant que le pays a été presque complètement assaini par la prévoyance du gouvernement anglo-égyptien, c'est sur une émigration intelligente et industrielle qu'il faut compter pour donner naissance à une puissante colonie. L'élément indigène y entrera assurément pour une large part, mais il faut que le blanc y apporte son capital, son industrie, son activité et son savoir. A l'indigène sera réservé le travail manuel. Malheureusement, pour le moment, les bras manquent, les hommes font défaut et les terres cultivables ne peuvent donner que le tiers du rendement que l'on peut en attendre. C'est là le problème capital qui se pose aux éminents dirigeants du Soudan.

Je voudrais bien développer en partie sinon entièrement ce grave problème ; mais le temps me presse et ces digressions m'entraîneraient trop loin du but de ma conférence, aussi est-ce à regret que je les passe sous silence.

Je crois fermement m'être affranchi, dans le tableau que je viens de vous tracer, de tous préjugés comme de toute illusion. Khartoum devait m'apparaître tel qu'il est et j'espère que ma description aura le bonheur de vous avoir paru

impartiale. Il est facile, en voyant les choses de près, de garder une juste mesure et j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir et d'être resté véridique et aussi éloigné d'un fol enthousiasme que d'un dénigrement systématique. Aussi je m'arrête, et en terminant j'ai la satisfaction d'avoir une joyeuse confiance en l'avenir de Khartoum et du Soudan, et surtout dans l'amélioration morale de toutes ces races noires. Sans nul doute cet avenir est dans l'éducation de la jeunesse actuelle : éducation laïque et libérale que l'on donne à Khartoum. C'est par elle que se formera une nouvelle génération plus apte et débarrassée des antiques habitudes ; car, comme toutes les races humaines, la race soudanaise est susceptible de bonne éducation en s'assimilant les qualités et les vertus de l'enseignement.

Cette nouvelle génération ne sera pas ingrate à ces bienfaits et elle en conservera le souvenir. Mais pour ce perfectionnement il faut encore du temps et ce n'est pas à nous, qui appartenons à une race dont l'évolution intellectuelle fut longue et laborieuse, de prétendre à ce qu'une évolution similaire s'accomplisse en Afrique du jour au lendemain.

En ce qui concerne le point de vue matériel du Soudan et de Khartoum en particulier, les grands travaux en cours d'exécution sont là pour attester ce que sera dans l'avenir le confort et le bien-être du pays. De grandes usines s'élèvent qui distribueront l'eau, la lumière et l'énergie électrique. Tous s'efforcent d'adoucir les rigueurs de l'existence ; un commerçant italien a déjà installé à Khartoum une fabrique de glace qui rend d'inappréciables services aux habitants de ce climat torride.

Aussi va-t-on, pour compléter ces commodités, construire

deux ponts, l'un sur le Nil bleu, reliant Halfayeh à Khartoum, l'autre sur le Nil blanc, allant de Khartoum à Omdurmann. Une maison anglaise fait déjà les études préliminaires.

C'est ainsi que l'on arrivera aisément, avec beaucoup de bonne volonté et de travail et grâce à un personnel actif et exercé, à doter Khartoum, sans cesse grandissant et de plus en plus commerçant, de toutes les améliorations qu'il lui faudra pour se maintenir au rang privilégié où l'ont placé non seulement son histoire passée, mais aussi sa situation géographique exceptionnelle.

C'est le 10 février au soir que j'ai quitté Khartoum pour revenir au Caire. Et à cette heure ce n'était pas le crépuscule précurseur de la nuit qui illuminait la cité. Dans les feux du couchant mon esprit voyait une aurore nouvelle, l'aurore du bonheur et de la régénération du centre de l'Afrique.

P.S. — Il m'incombe le devoir de dire en conscience un dernier mot.

Je ne puis pas m'éloigner de ces contrées sans une pensée de tribut et de reconnaissance à S. E. le Gouverneur Général du Soudan, Sir R. Wingate Pacha, à Sir Slatin Pacha, à Stanton Bey le Gouverneur de Khartoum, à M. le Dr Balfour le savant bactériologue du "Gordon College", à l'alerte Dr Christofer et à tant d'autres vaillants officiers. C'est à leur grande courtoisie que je dois d'avoir pu tout observer et tout apprécier. Dans mon premier voyage, en 1856, — je me le rappelle avec plaisir — mes observations ont été corroborées et suivies aussi, par les soins gracieux de l'élite qui se trouvait à Khartoum: le savant Consul d'Autriche, Heuglin, le Dr Petherich, le Dr Peney, M. Thibaut, M. Brun Rollet.

LA PÊCHE DES ÉPONGES EN ÉGYPTÉ

ÉTUDE SUR LA PÊCHE ET LES PÊCHEURS D'ÉPONGES (*)

PAR

M. D. E. PACHUNDAKI

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE,
DE LA SOCIÉTÉ PHYSIODIPHIQUE D'ATHÈNES, ETC.

MESDAMES, EXCELLENCES, MESSIEURS,

Quand, au mois de juin dernier, je repartais en campagne pour Marsa Matrouh, l'honorable Secrétaire général de votre Société, M. Frédéric Bonola Bey, eut l'amabilité d'attirer mon attention sur l'intérêt tout spécial qu'offrirait une étude sur la pêche des éponges, telle qu'elle est pratiquée depuis très longtemps déjà sur le côté occidentale de l'Égypte, et sur les pêcheurs d'éponges en général.

Pour la Société Khédiviale de Géographie, une étude de ce genre présente une réelle importance. On voudra bien se souvenir en effet, qu'au mois de février 1902, — il y a exactement quatre ans — de cette même tribune d'où j'ai l'honneur de vous parler, un chaleureux appel était adressé aux généreux sentiments de S. A. le Khédivé et du Gouvernement, les invitant de venir en aide aux malheureux plongeurs de la pêche par le scaphandre et à

(*) Voir le Compte-rendu de la séance du 17 mars 1906.

leurs malheureuses familles trop souvent frappées de deuils cruels ⁽¹⁾.

Cet appel ne resta pas, vous le savez sans résultat. Cependant, fière d'une aussi heureuse initiative, la Société Khédiviale de Géographie voudrait compléter son œuvre humanitaire. Elle voudrait voir abolir finalement, partout où elle persiste encore, la pêche des éponges par le scaphandre, source funeste de tant de malheurs. Et c'est assurément pour cela que son vénéré Président veut bien m'accorder aujourd'hui la parole. Vous voudrez bien également pardonner la maladresse de l'orateur, dont l'éloquence est problématique, pour l'excellence de la cause.

I

La pêche.

L'Egypte, Mesdames et Messieurs, n'est pas uniquement le pays producteur par excellence de la plante cotonnière; c'est aussi un pays spongifère par excellence, puisque sa zone littorale celle, surtout, à l'Ouest du Delta, a depuis très longtemps déjà fourni et fournit encore au commerce international une moisson d'éponges non seulement abondante, mais aussi excellente.

A l'heure actuelle il est pratiquement impossible de présenter à l'appui de cette assertion et suivant des données officielles, une table comparative établissant par quantités et valeur, l'importance de la pêche des éponges que le littoral égyptien livre annuellement au commerce. La dif-

⁽¹⁾ Ch. Flégel. *La question des pêcheurs d'éponges de la Méditerranée*. Bull. S. K. G., série V, 669.

ficulté d'une pareille évaluation réside — on en conviendra — dans le fait que les pêcheurs, tous grecs sans exception venant sur le lieu de la pêche des îles de l'archipel, quittent les parages égyptiens à la fin de chaque saison en emportant avec eux presque la totalité de leur récolte. Il m'a été affirmé, cependant, par un fonctionnaire du Gouvernement très autorisé en la matière, que par une bonne saison cette récolte a été calculée par des évaluations approximatives à L.E. 20.000 environ.

Quant à la qualité de ses éponges, l'Egypte ne le cède en rien aux autres régions spongifères de la Méditerranée, puisque les éponges que l'on pêche le long du littoral de la Marmarique et dans le golfe des Arabes sont très estimées dans le commerce. Celles, surtout, du littoral de Marsa Matrouh sont d'un degré surfin, et partant, les plus chères. On ne leur connaît de rivales que les grandes éponges de la côte méridionale de la Crète et celles de Chypre.

Le rendez-vous des pêcheurs d'éponges pour le littoral égyptien, est Marsa Matrouh, jusqu'ici chef-lieu d'un district nouveau administré par les Gardes-Côtes ⁽¹⁾. Ce port, η Μαρμαρούχ, comme il est généralement connu et

(¹) Le district de Marsa Matrouh comprend, suivant l'arrêté ministériel du 17 Zil Hidzeb 1320 (16 mars 1903), l'étendue de terrain déterminée entre El-Amâid et Solloum, le long de la côte occidentale de l'Egypte, et s'étendant au Sud, de El-Amâid à Moghra, de Moghra aux limites de Syouah et de cet oasis à El Salloum.

Ce *Markaz* comprend les 39 villages et hameaux suivants :

1. El Ammaïd. — 2. Sidi Abd el Rahmane. — 3. Tanoub. — 4. El Dabla. — 5. Gueméma. — 6. Zawiet Gab Alla. — 7. Ezbet Karawi. — 8. Zawiet Moussa. — 9. El Kanaïs. — 10. Ezbet Abd el Rahmane El Touhami. — 11. Ezbet Eteïwa El Elwani. — 12. Ezbet Nouh. — 13. El Barbîta. — 14. Ezbet Haroun. — 15. Ezbet Ali Abou Moarrad. — 16. Ezbet Ali Abou Saleh. — 17. Ezbet Ebeïd Marazik. — 18. Ezbet Abou Channaf Marazik. — 19. Ezbet Karim Abou El Achkar. —

désigné par les pêcheurs grecs a, depuis la plus haute antiquité déjà, été considéré par les navigateurs comme le plus hospitalier des abris qui s'ouvrent naturellement le long de la côte qui d'Alexandrie va, en s'échelonnant, jusqu'au cap de Solloum. Les anciens appelaient du nom de *Paraetonium* la ville, dont on ne voit aujourd'hui que quelques vestiges, ainsi que le port de Matrouh ; d'autres les désignaient sous le nom d'*Ammonia* (Ἀμμωνία), selon ce que Strabon nous apprend ⁽¹⁾. Dans tous les cas, *Paraetonium* était célèbre dans l'antiquité, tant par son port spacieux qui d'après Lucien ⁽²⁾ avait dû coûter des efforts considérables, que par les événements qui s'y sont déroulés et à tel point, qu'Ovide, le poète des *Métamorphoses* met dans la bouche de Thélétuse qui les cheveux épars prie la mère d'Horus, déesse clémente et maîtresse des vents, protectrice des navigateurs et de la grossesse, l'invocation suivante :

« O Isis, qui chéris *Paraetonium* et les champs de
« Maréotis, Pharos et le Nil aux sept canaux...! »

« *Isi, Paraetonium, Mareoticaque arva, Pharonque quae*
« *colis et septem digitum in cornua Nilum* » ⁽³⁾.

20. Ezbet El Omda El Cheikh Farag. — 21. Mersa Matrouh. — 22. Ezbet El Cheikh Deif Alla Abou Chérif. — 23. Ezbet Hussein Guibril. — 24. Kasr Abou Mahgoub. — 25. Ezbet Zalouk Mohamed. — 26. Ezbet Om el Rakham. — 27. Ras Abou Lahw. — 28. Ezbet El Gazi Abou Aktache. — 29. Ezbet Mohamed El Zaghrate. — 30. Ezbet El Négoula. — 31. Ezbet Chammas. — 32. Ezbet El Betnane. — 33. Ezbet El Maktala. — 34. El Tarfaïa. — 35. Ezbet El Zabtani. — 36. Sidi Barani. — 37. Ezbet El Khor. — 38. El Hagna. — 39. El Challoum.

Pourquoi ne restituerait-on pas à ce gouvernorat naissant le nom de *Marmarique* évocateur d'une prospérité désormais historique ?

⁽¹⁾ *Geographica*.

⁽²⁾ *Quo modo historia sic transcribenda*, 62.

⁽³⁾ Ovid., *Met.* IX, 772.

J'arrêterai ici une longue dissertation qui menace de m'aliéner bientôt votre bienveillance. Mon savant ami M. Fourtau vient de vous faire entendre un admirable exposé de l'historique du territoire de Marsa Matrouh pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Aussi, je ne le compléterai que pour ce qui regarde nos pêcheurs d'éponges.

Avant l'occupation de Marsa Matrouh par les Gardes-Côtes, les barques se livrant à la pêche des éponges le long du littoral égyptien fréquentaient habituellement ce port et, de même que cela se fait aujourd'hui, c'est là que leur était délivré le permis relatif. A cette époque l'autorité était exercée à Matrouh par un vieux *Cheikh Kabila* qui délivrait aux pêcheurs la permission de se livrer à leur travail moyennant dix piastres turques par chaque mois lunaire. Cette somme était nécessairement accompagnée et suivie d'autres petites offrandes inévitables, consistant en galettes, olives, etc., destinées à adoucir les revendications des Bédouins maîtres de la région.

Les temps héroïques de la domination des Aoulâd Aly ne prirent fin que lors de l'installation du service des Gardes-Côtes à Matrouh, il y a près de dix ans, de l'établissement d'une série de postes militaires échelonnés à partir d'el-Ammaïd, point terminus auquel avançaient jusqu'alors dans le désert libyque les patrouilles de ce brave corps. C'est à dater de cette époque que le Gouvernement de S.A. le Khédive ayant songé à la repopulation de toute la région désertique qui s'étend depuis le Mariout aux frontières de la Tripolitaine a pensé de faciliter la pêche des éponges sur le littoral de la Marmarique en assurant aide et protection aux pêcheurs grecs jusqu'ici trop souvent exposés

à des périlleuses surprises pendant leurs transactions avec les Bédouins. Marsa Matrouh devint alors le centre d'une activité inaccoutumée. Cantines, cafés où on joue le tric-trac, un brise-lames d'une longueur prévue de 500 mètres, une baraque servant de paroisse orthodoxe, police, administration, casernes, guerre aux scaphandres ; voilà de quoi chasser l'ennui des heures oisives des pêcheurs et des résidants et aider le développement de cette industrie en Egypte. Et de fait, à partir du mois de mars à mi-mai de l'année dernière, par exemple, non moins de 280 barques de pêche de toutes dimensions ont fréquenté le port de Matrouh pour obtenir le permis réglementaire (*rohsa*) pour la pêche des éponges dans les eaux égyptiennes de la Marmarique ; et on nous assure que leur nombre s'accroîtrait de beaucoup si le Gouvernement prenait l'initiative de diminuer tant soit peu la taxe ⁽¹⁾, surtout celle des barques qui ayant commencé la pêche dans les eaux turques se sont vues obligées de descendre en deçà de Solloum.

La colonisation de Matrouh par des pêcheurs grecs n'a été malheureusement qu'un rêve de courte durée et j'avoue que quoique mes prévisions aient été réalisées, je suis loin de me réjouir des résultats d'un système qui n'aura produit d'autre effet que celui de leur inspirer le découragement et, par dessus tout, la méfiance aux promesses officielles. Je ne tiens point à énumérer ici les raisons qui faisaient prévoir le naufrage de ce premier essai de colonisation, prouvant une fois de plus que l'art de repeupler une

(1) Cette taxe est de L. E. 8, pour toute barque du type des *Scaphi*, et L. E. 4, pour celles de la catégorie *yala*, d'après le tarif officiel. En même temps que la *rohsa*, une estampille portant le numéro d'ordre, est placée, par les soins des gardes-côtes, sur la poupe de la barque.

contrée isolée et déserte n'est pas chose aussi facile qu'on se l'imagine d'ordinaire.

Si je me suis permis de faire cette observation, c'est parce qu'on avait semblé oublier que le repeuplement précocce de cette partie de l'ancienne Marmarique allait se faire non pas par des nègres ou des esquimaux, mais par des descendants d'une race intelligente et civilisée, par des colons dis-je, que l'on allait contraindre à échanger leur bien-être, même le plus modeste, pour les incommodités de l'expatriation et de la sécheresse du désert. Jamais, d'ailleurs, colonisation n'aura été entreprise et conduite avec aussi peu d'études préliminaires, avec pareil défaut de connaissance du caractère, des mœurs et traditions et des besoins de ceux qu'on invitait à devenir les pioniers d'une civilisation nouvelle, car ce n'est que par ces notions si élémentairement nécessaires que l'on pourra concilier le *nécessaire* au *possible*, si l'on est inspiré d'intentions sincères envers les colons. Je termine ce commentaire en renvoyant le lecteur aux savantes remarques que fait dans son livre sur « *La Grèce d'aujourd'hui* » ⁽¹⁾, un ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, M. Gaston Deschamps. M. Deschamps a été *un des rares* visiteurs de l'Hellade qui aient pu assez fidèlement interpréter le caractère et les traditions du peuple grec. Il sera consulté avec profit.

*
* *

La saison de la pêche des éponges commence tous les ans dès le mois de mars. C'est pendant ce mois que les

(1) Pp. 319-320, 10^e édition ; Paris, A. Colin, éditeur.

premières barques de pêche arrivent à Matrouh. Ce sont, cependant, des bateaux que montent les pêcheurs à la drague ou au trident, car la température de la mer est encore impropre pour le corps nu des plongeurs. La pêche par le plongeon ne commence que plus tard, en avril. On peut dire d'une façon générale que la pêche au trident est exercée par des pêcheurs originaires des îles de la Grèce *libre*. Ceux des îles *soumises* s'adonnent de préférence à la pêche par la drague ou le plongeon. La première de ces méthodes occupe la plupart des Samiotes et Syméotes tandis que les Calynniotes sont des plongeurs renommés. La pêche des éponges ne dure qu'environ six mois en tout, car les pêcheurs quittent les parages égyptiens après le 27 septembre, c'est-à-dire, après la fête de l'exaltation de la Sainte-Croix, d'après le vieux style.

Les bateaux employés pour la pêche des éponges, sont du type des caboteurs en vogue dans la partie orientale de la Méditerranée. Les uns sont destinés pour la pêche au large; les autres ne travaillent qu'à proximité de la côte. Ils sont désignés simultanément sous les dénominations collectives de *scaphi* (σκάφη) et de *yala* (γάλα).

Le type des *scaphi* comprend ordinairement des bateaux de 8 à 12 tonnes, sorte de *tartanes* avec un grément modifié, que les marins grecs connaissent sous le nom de *latini* et de *scaphi-latini*. Ces bateaux sont montés par un équipage de 9 hommes environ dont trois rameurs, cinq plongeurs, y compris le capitaine et un mousse.

D'autre part, le type *yala* (mot qui dérive vraisemblablement de l'allemand *jolle* ou du français *yole*) sert à désigner des petites embarcations étroites et légères

(4 tonnes $\frac{1}{2}$ environ) à voile ou à rames. On y embarque généralement 4 à 5 hommes y compris, toujours, le patron, qui rament et plongent tour à tour. Cet équipage peut au besoin être porté à 6 hommes et il comprend alors deux rameurs fixes tandis que les autres quatre ne s'occupent que de la pêche.

Les patrons de ces embarcations de pêche emploient en outre, comme auxiliaires, des bateaux d'un tonnage plus grand. Ce sont des voiliers qu'ils appellent à juste titre *dépôts*, capables d'embarquer suivant leurs dimensions de 5 à 14 *yoles*, étant donné que les embarcations frêles de cette catégorie ne peuvent accomplir d'elles-mêmes la traversée de haute mer. En outre, de leur transport aux lieux de la pêche et *vice-versa*, les pêcheurs s'en servent de dépôts pour emmagasiner leurs provisions alimentaires ⁽¹⁾, ainsi que le produit de leur pêche. Ils payent à cet effet au propriétaire du *dépôt* de 12 à 14 *napoléons* par *yole*.

Nous devons à l'amabilité de l'ingénieur M. Abkar Merametjian les photographies que j'ai l'honneur de vous exhiber. Elles ont été toutes prises à Marsa Matrouh. La première (fig. 1) nous montre l'arrivée d'un voilier

(1) Parmi les provisions indispensables au pêcheur, il faut aussi énumérer le tabac.

Au moment de mettre sous la presse notre travail, nous apprenons qu'un officier garde-côte animé par un zèle extraordinaire, fit une descente à bord des *dépôts* en confisquant toute la provision de tabac qu'il y trouva. Nous sommes certes surpris d'une action pareille, qui pour la première fois a frappé les pêcheurs dans les parages égyptiens et qui ne pourrait être sérieusement justifiée, étant donné que ce tabac n'est pas destiné à être introduit en Egypte. Nous ne saurions recommander à l'Administration des Gardes-Côtes, d'apporter un choix très soigné en les personnes du commandant et du préposé de la police de Matrouh, car nous apprenons que la situation des pêcheurs et des quelques colons de cette place, devient, depuis quelque temps déjà, de plus en plus difficile.

dépôt, chargé de pêcheurs. Sur le pont on remarque les coques des yoles qu'il transporte sur les lieux de la pêche.

La figure 2 représente le campement des pêcheurs à terre.

Une autre photographie (fig. 3) donne une belle illustration d'une *scaphi*, barque de pêche à la drague.

La pêche des éponges, telle qu'elle est autorisée dans les eaux égyptiennes, se fait selon les trois méthodes suivantes : 1° par le plongeur à corps nu ; 2° au trident ou foëne et 3° à la drague.

1° Pour la pêche au plongeur, le plongeur le corps nu se tient debout sur l'un des bords de la barque tenant entre ses mains un bloc de pierre de forme rectangulaire et d'un poids d'environ 14 okes. Cette pierre que les pêcheurs appellent *sonde* est percée à l'une des extrémités d'un trou par lequel elle est liée à la barque. Le pêcheur est d'ailleurs lui aussi attaché par la taille à la barque au moyen d'une corde.

Pour plonger, le pêcheur tend ses mains de façon à ce que le côté étroit de la sonde se trouve en dehors. Il s'en sert ainsi de cet instrument pour l'immersion et sa direction sous l'eau. Arrivé au fond de la mer, le pêcheur met alors la sonde sous le bras et avance vers les éponges qu'il juge bonnes, les détache d'un mouvement circulaire de la main, et les places dans un filet qu'il porte attaché à son cou. La durée de la plongée varie de 2 1/2 à 4 minutes. Quand le plongeur sent que le souffle lui manque, il avertit ses compagnons de la barque qui se tiennent prêts à le retirer au moindre signal de la corde à laquelle il est attaché.

Les plongeurs des grandes barques de pêche du type *scaphi* descendent parfois à 40 et même à 50 (1) brasses de profondeur, tandis que ceux des petites embarcations (yoles), qui par suite de leur dimensions ne s'éloignent que très peu de la côte, plongent à une profondeur variant entre 5 et 15 brasses seulement.

Leur procédé de plonger est aussi différent. Le patron de la barque tenant dans la mer un cylindre de fer-blanc assez large, à l'ouverture inférieure duquel on a ajouté une lentille de verre transparent, examine minutieusement le fond. Dès qu'il aperçoit la présence des éponges, il les montre au plongeur qui se prépare à sa récolte. Souvent le patron, pour faciliter le plongeur, plante le foène à côté de l'éponge. Le pêcheur glisse alors le long du manche de bois et arrache les éponges qui lui ont été désignées. La pêche à petite profondeur se fait quelquefois de la côte même, quand celle-ci le permet par sa nature.

La photographie n° 4 nous montre le patron d'une barque de pêche explorant le fond de la mer avec son télescope. Elle est due également à M. Merametjian.

2° *Le trident* ou *foène* est constitué en principe par une fourche d'un nombre plus ou moins considérable de dents pointues (3 à 4) terminées par une barbe ou un ardillon. Cette fourche ou fourchette est fixée à l'extrémité d'un manche de longueur variable pouvant descendre au besoin jusqu'à une profondeur de 15 brasses, au moyen de plusieurs pièces s'ajustant par un dispositif spécial. La pêche

(1) Cette assertion quoique invraisemblable, est, m'assure-t-on, confirmée par un distique populaire. Pour ma part, je suis incliné à y voir une légère exagération.

au trident se fait sur des *yoles* et au *télescope*. Une fois la fourchette enfoncée dans l'éponge on arrache celle-ci en tournant brusquement le manche. Cette méthode est pourtant défectueuse, car elle abîme toujours les tissus de l'éponge. J'ai sous les yeux une éponge américaine — on ne pêche là-bas qu'au foène ; — elle est presque entièrement réduite en lambeaux.

3° La *drague* est un engin formé d'une armature en fer, munie d'un sac en filet. C'est une sorte de chalut très réduit qui fonctionne en râclant le fond de la mer et en détachant ainsi les éponges qui y sont fixées. La monture est constituée par un cadre de forme rectangulaire dont les côtés, supérieur et latéraux, sont généralement en fer rond tandis que le côté inférieur est aplati et tranchant sur un des bords ; il est un peu incliné de manière à gratter le fond de la mer. Sur ce cadre est monté un sac ou filet en forte corde ou en cuir. Ce sont les grands bateaux du type *scaphi* qui pêchent avec cet engin en évoluant au large. Ces voiliers sont munis d'un virevau auquel la drague est attachée. Quand le personnel du bord s'aperçoit que la drague est remplie il la ramène à bord, la vide et l'opération est incessamment répétée ainsi.

A leur état naturel, les éponges n'ont pas l'aspect que nous leur connaissons dans le commerce ; elles sont noires et gluantes. C'est pourquoi le soir, après la pêche, les éponges sont entassées et battues sous les pieds afin de leur supprimer toute trace de vie et laisser couler en partie le liquide gluant qui les remplit. On les attache ensuite à une longue ficelle et on les laisse dans la mer pendant toute la nuit, après quoi on les entasse dans des sacs.

A des moments de loisir, les éponges sont délivrées de leur enveloppe gluante au moyen d'un canif, puis lavées de nouveau et séchées au soleil.

Il ne reste plus que la préparation commerciale pendant laquelle les éponges sont immergées d'abord pendant trente heures environ, dans une solution d'acide sulfurique. Une fois cette opération terminée on les lave et on les plonge ensuite dans une solution de permanganate de potasse. Ce dernier traitement terminé, les éponges lavées et bien séchées sont vendues sous l'aspect que nous leur connaissons.

Dans l'ordre zoologique, les éponges (*spongiaires*) constituent la première série de ce que les naturalistes appellent d'après E. Perrier, le *deuxième degré d'organisation* du Règne animal. Ce sont des êtres d'une organisation inférieure et ressemblant, à leur aspect extérieur, plutôt à des plantes. C'est bien pour cette raison qu'on les avait attribuées autrefois, tantôt au règne végétal et tantôt au règne animal. Les spongiaires n'offrent l'apparence d'êtres animés que pendant la première période de leur vie. Ce sont alors des petites larves ciliées, munies de cils vibratiles à l'aide desquels elles nagent librement dans la mer. Bientôt elles se fixent contre quelque corps étranger. Dans cet état d'immobilité la substance gélatineuse de leur corps se transforme en un système complexe de pores et de canaux à travers lesquels passe un courant d'eau, dont l'intensité est réglée, grâce à la contractilité des cellules musculaires qui bordent les canaux aquifères, suivant les besoins de l'animal.

Les spongiaires secrètent alors une multitude de fila-

ments cornés qui s'enchevêtrent de manière à constituer une charpente fibreuse et c'est cette charpente qui constitue l'éponge, dont il est fait un si grand usage dans l'économie domestique.

Les différentes qualités commerciales des éponges sont nombreuses. Mais pour la vente brute de leur récolte, les pêcheurs en distinguent trois sous les dénominations de μελάτι ou μελᾶτο, τσουμοῦχα et καππάδικο.

La première de ces qualités comprend les surfines, la seconde les fines et la troisième les éponges inférieures ou *ordinaires*. On les distingue entre elles suivant le degré de finesse, de solidité et de la souplesse de leur tissu, la forme de l'éponge, etc.

Les éponges surfines sont particulièrement employées en médecine pour certaines spécialités pharmaceutiques à cause de leur texture soyeuse. Je ne parlerai pas des formes bizarres que prend l'éponge de cette espèce de son vivant, forme qui lui valurent sa popularité dans les salons où elle est souvent exposée à titre de curiosité et en raison de ses qualités ornementales.

Les éponges sont vendues aux enchères, par pièce ou par poids (oke) suivant leur qualité. Celles du littoral de la Marmarique ou comme l'on dit généralement, de *Mantrouha*, sont réputées ainsi que nous le disions plus haut comme les plus chères. Les *fines* de cette provenance sont payées nous assure-t-on en moyenne 2 fr. 25 pièce, et à remarquer qu'il s'agit du prix d'estimation des négociants qui sont en même temps les armateurs et auxquels les pêcheurs doivent consigner à leur retour la totalité de la marchandise.

II

Les pêcheurs d'éponges.

Nous venons de décrire succinctement la pêche des éponges telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui sur la côte occidentale de l'Egypte. Mais cette étude aurait été par trop incomplète si je ne parlais du pêcheur d'éponges lui-même dont le sort a depuis de longues années déjà préoccupé et préoccupe encore bien des gouvernements et de penseurs.

Autrefois la vie heureuse et simple des pêcheurs d'éponges de la Méditerranée était traditionnelle. Il faut se reporter à 40 ans en arrière pour comparer le bien-être du pêcheur de naguère avec la misère de celui d'aujourd'hui. Tandis que des flottilles entières de bateaux de pêche quittaient au printemps les îles de Kalymnos ou de Symi, de Halki ou de Kranidi, de Hydra ou d'Hermioni, avec la plus grande partie de la population mâle vers les régions spongifères de la Méditerranée, les femmes, les enfants et les vieillards s'adonnaient à leurs travaux de ménage et des champs. A l'instar de leurs aïeules des temps homériques, les épouses de nos pêcheurs accompagnaient leurs travaux de vers mélodieux composés en l'honneur de l'absent bien-aimé ou mari, père, frère ou fils.

Et quand dans le courant de septembre, après une longue et anxieuse attente, les voiliers ramenaient à leur pays les pêcheurs pleins de vigueur et de santé, la joie était générale. Chaque voilier rentrant était annoncé et reçu au son des cloches de sa paroisse ; les parents, les amis accouraient : l'île entière, en somme, se couvrait de joie, tant par le retour des personnes chéries que par les

nouvelles ressources que ces vaillants champions des profondeurs marines apportaient de loin dans leur pays.

C'était le beau temps des pêcheurs d'éponges.

Mais, dès l'apparition des scaphandres, il y a exactement quarante ans, cette situation heureuse changea du coup pour faire place à la désolation et la misère. C'est à partir de cette époque que datent parmi ces populations nombreuses la démoralisation générale et la débauche, les entraînant tôt ou tard aux maladies chroniques et à la mort et parsemant leurs îles de paralytiques, de veuves et d'orphelins plongés dans la misère, avec toutes les conséquences douloureuses de ce triste état.

« Pour l'amour de Dieu », me disait la veuve d'un scaphandrier Calymniote, à laquelle je m'étais fait présenter pour demander des chants relatifs aux pêcheurs d'éponges, « ne me rappelez plus ces déchirantes mélodies que j'ai jadis si souvent chantées ! J'ai tâché de tout oublier et ne me rappelle plus de rien. Maudit soit ce lugubre métier qui prive de leur vie des victimes nombreuses chaque année ! Mon mari était à peine âgé de 22 ans, quand il fut étouffé sous la cloche d'acier ». Et après avoir essuyé ses larmes, elle continua : « J'étais alors jeune fille, qu'au retour de chaque campagne de pêche, j'entendais crier du bord des voiliers aux parents, aux femmes, aux enfants, qui anxieux, accouraient sur le quai de notre île pour recevoir les revenants : *Que la vie soit à vous ; N . . .* ⁽¹⁾, *vous a laissé ses années à . . .* ⁽²⁾ . . . *le . . .* ⁽³⁾ . . . ! Il se passait rarement qu'un bateau rentrant n'eût

(1) Nom du défunt.

(2) Lieu où la mort l'a frappé.

(3) Date.

à annoncer un ou plusieurs décès survenus pendant la campagne de pêche. Je crois entendre encore les cris désespérés des femmes et des enfants désemparés de leur unique soutien, de leur bonheur. J'entendais bien tout cela, mais l'idée ne me venait jamais que, moi aussi, allais bientôt être soumise à l'épreuve cruelle. . . . Un petit coffre avec deux chemises et un vieil habit, voilà tout ce que j'ai revu de mon malheureux mari enterré dans les sables de Bengazi ! Croyez-moi, Monsieur, qu'il n'y a pas de femme dans notre île, pas de fille qui ne recouvre pas sa tête d'un voile noir, pas de famille qui n'a été cruellement privée d'un ou plusieurs de ses membres à la fois.

« Il y a des gens qui nous avaient promis de faire abolir cette terrible faucheuse d'hommes. Hélas, les éponges que nos hommes pêchent ne servent que pour essuyer les larmes de nos yeux ».

Et elle me cita les vers suivants qui dépeignent vivement le désespoir des populations des pêcheurs d'éponges :

« Ἡ Ὑδρα καὶ ἡ Αἴγινα, ἡ Χάλκη καὶ ἡ Σύμη
Κ' ἡ-Κάλυμνος, ἐχάθηκαν μ' αὐτὴν τὴν ἐπιστήμη ! »

L'excitation de la veuve se calma bientôt et sur l'assurance du but qui m'amenait près elle, pour solliciter des poésies populaires elle promit de satisfaire ma demande. Le lendemain, en effet, je recevais par l'intermédiaire d'un marchand d'éponges de très intéressants distyques qui seront publiés plus tard dans le *Bulletin* de la Société. J'aurais voulu que vous pussiez tous goûter le charme de ces vers dans leur idiome original. J'aurais désiré pouvoir vous les lire, car je suis certain qu'ils vous feraient

monter les larmes aux yeux ; tellement la tendresse l'anxiété, l'angoisse et la douleur y sont décrites vivement. Il y a là des cris plaintifs de haute protestation, de malédictions contre les armateurs, voire même les inventeurs du scaphandre. *C'est l'âme même des populations éprouvées qui y est dépeinte.* Un ami, favori du Parnasse, m'a proposé son concours pour mieux rendre en français ces poésies de façon à ce qu'elles puissent constituer un touchant répertoire aux sentiments du monde civilisé.

Fort heureusement, les mesures que plusieurs Etats ont prises, ont réussi à circonscrire le nombre de victimes, sinon à abolir complètement la pêche par cette périlleuse méthode. En Egypte, par exemple, grâce aux généreux sentiments de S.A. le Khédive et de son Gouvernement la pêche par le scaphandre a été sévèrement interdite. Les gouvernements de Crète, de Samos et de Chypre ont à leur tour aboli dans leurs eaux territoriales cette méthode. En Tunisie, des mesures de contrôle ont été paraissant adoptées tandis qu'en Tripolitaine les scaphandriers ont trouvé dans le *bakchich* le contre-poison aux mesures que le gouvernement turc s'était proposé d'appliquer.

La Grèce, nation directement intéressée dans la question, puisque les pêcheurs d'éponges de la Méditerranée sont tous grecs sans exception, a appliqué un règlement devant être observé par les patrons des barques et les plongeurs sous peine sévère. Ce règlement inspiré par les leçons jusqu'ici obtenues dans les différentes marines de guerre comprend toutes les mesures prophylactiques nécessaires afin que ces hommes ne soient pas atteints éventuellement de paralysies, qu'ils ne meurent inutilement, qu'ils ne

suffoquent pas. A bord des vaisseaux de guerre russes, les scaphandriers immergent lentement, en demeurant une minute environ dans chaque atmosphère et remontent de même. La pression exercée sur le corps du plongeur est par conséquent graduelle et s'enlève de même graduellement en préservant le plongeur des congestions mortelles et des paralysies gangréneuses, malheureusement trop fréquentes parmi les pêcheurs-scaphandriers. Il est à noter, que grâce à des dispositions analogues les scaphandriers russes quoique plongeant par des profondeurs de 80 à 100 mètres n'ont jamais été atteints d'une attaque quelconque. Le règlement du Gouvernement Hellène contient, en outre des instructions très précieuses d'hygiène professionnelle, un projet relatif à l'indépendance financière des pêcheurs d'éponges, qui va être soumis prochainement à la Chambre Hellénique. De plus, un navire-hôpital de la Marine Royale est envoyé régulièrement depuis quelques années déjà sur les lieux de la pêche où le scaphandre est encore en honneur. « La Crète », ainsi que s'appelle ce navire hôpital, exerce une autorité très efficace, malheureusement atténuée par la grande étendue des côtes en surveillant les équipages des flottilles des pêcheurs qui luttent sur les flots et dans les profondeurs des mers africaines. Et tandis qu'autre fois les cas mortels s'élevaient parmi eux à plus d'une centaine par saison, grâce à la promptitude des soins prodigués par les médecins du bord ont été réduits à 44 en 1904, et à 24 seulement en 1905.

Tout récemment, cependant, l'opinion publique a été de nouveau alarmée par la publication du carnet de voyage du lieutenant de vaisseau Mélas, dans lequel cet officier

avait enregistré des atrocités exercées par des patrons de barque de pêche, des délits plutôt, qui feraient rougir les aurores du xx^e siècle. Cet officier est encore en mission parmi les pêcheurs sur le littoral africain et on attend anxieusement son rapport.

Espérons Mesdames, Excellences et Messieurs, que grâce aux sentiments, nous n'en doutons pas, philanthropes des gouvernements qui n'ont pas encore suivi l'exemple de l'Egypte, les populations des vaillants pêcheurs d'éponges de la Méditerranée pourront un jour se relever matériellement et moralement à leur ancienne splendeur.



Fig. 1. — Arrivée à Matrouh d'un *dépôt*, chargé de pêcheurs.

Cliché du Major Gaertner.



Fig. 2. — Le dimanche des pêcheurs à Matrouh. — Préparation du repas dominical.

Cliché du Major Gaertner.



Fig. 3. — Un *scaphi*, bateau de pêche à la drague.

Cliché du Major Gaertner.



Fig. 4. — Le patron d'une *yole* explorant le fond de la mer avec son télescope.

Cliché A. Méramétjian.

LA MARMARIQUE ET LES AOULAD-ALY

Par M. R. FOURTAU (*)

MESDAMES ET MESSIEURS,

De nos jours, la région la moins connue de toute l'Égypte, est bien certainement la contrée qui, à l'ouest d'Alexandrie, forme la côte de la Méditerranée jusqu'aux frontières de la Tripolitaine.

La partie de cette région qui avoisine Alexandrie, n'est pas totalement ignorée; le district de Mariout, en effet, fut exploré par Mahmoud bey el Falaki, par Neroutzos bey il y a quelques années, et la Société Archéologique d'Alexandrie y fait exécuter, en ce moment encore, des fouilles intéressantes; en outre, le chemin de fer installé dans le Mariout par S. A. le Khédive, l'a ouvert au commerce et à l'agriculture, voire même à la fièvre des spéculations qui sévit de nos jours sur les rives du Nil.

Mais les territoires plus éloignés qui forment aujourd'hui le district de Marsa-Matrouh ou d'El Amaïd et dont l'administration provisoire est entre les mains des gardes-côtes, sont encore l'inconnu pour nous tous, et depuis les voyages de Minutoli, de Pacha et de Barth au commencement du XIX^m^e siècle, un seul voyageur a parcouru cette

(*) Voir Compte-rendu de la séance du 17 mars 1906.

contrée, c'est l'ingénieur Luigi Robecchi Bricchetti que devait plus tard rendre célèbre la traversée du pays des Somalis; malheureusement l'intéressante relation qu'il nous a laissé de son voyage, ne parle que de la moitié orientale de ce district, la seule parcourue par l'intrépide voyageur italien.

Les hasards et les nécessités de ma profession m'ont conduit à Marsa-Matrouh, et j'ai profité de mon séjour dans cette seconde *terra incognita* de l'Egypte pour rassembler quelques détails qui compléteront, je l'espère, l'œuvre de mes prédécesseurs.

Mais, avant de passer à la description de la contrée actuelle, il me paraît indispensable de consacrer un premier chapitre à l'historique de cette région encore si peu connue.

I

Historique.

Nous trouvons en Egypte la première mention de la Marmarique dans les tables géographiques de l'Egypte, gravées par les Ptolémées sur les murailles des temples d'Edfou et de Denderab. Ces tables ont été relevées par Henri Brugsch pacha, dans son remarquable dictionnaire des antiquités de l'Egypte.

Il y avait alors le nom d'*Aiment* dont la capitale était *Am* et la ville principale au point de vue religieux *Nient-hapi* ou Hap qui conserva toujours son nom d'Apis dans la géographie ancienne.

Mais si cette province n'a acquis renom et richesses que sous les Ptolémées, nous savons par les géographes grecs

qu'elle était habitée et gouvernée par les Egyptiens bien avant l'empire des Lagides. Hérodote, en effet, nous parle de la ville d'Apis, et Skylax, dans son périple de la Méditerranée consacre un chapitre aux Adymarchides et aux Marmarides. Les géographes grecs plus récents nous donnent encore plus de détails. Strabon indique déjà plusieurs autres villes. Un fait à noter est que la ville de Am, capitale du Nome, est toujours appelée *Parætonium* par les auteurs grecs, tandis qu'ils ont conservé le nom d'Apis pour la ville religieuse. Claude Ptolémée nous a laissé les coordonnées de toutes les localités du pays, et les auteurs anonymes qui écrivirent à Alexandrie le fameux *Stadiasme* de la Méditerranée ont soigneusement décrit tout le littoral de la région. Les historiens, eux aussi, nous ont transmis quelques détails intéressants, et nous savons par Arrien que ce fut à *Parætonium* qu'Alexandre s'arrêta dans son voyage à l'Oasis d'Ammon et que, cessant de suivre la côte à cet endroit, il s'enfonça dans le désert pour arriver au temple. Le pseudo Callisthènes attribue même au conquérant macédonien la fondation de *Parætonium*. J'estime que ce n'est point ici le moment de discuter ce point d'archéologie égyptienne et je passe rapidement sur toute la partie de l'histoire de la Marmarique aux époques égyptiennes et gréco-romaines, car cela nécessite une étude tout à fait spéciale. Aussi me bornerai-je à signaler que c'est encore à *Parætonium* qu'Antoine et Cléopâtre vaincus à Actium vinrent se réfugier, et ce fut là qu'Antoine vit le restant de sa flotte détruit par les légions de la Cyrénaïque soulevées contre lui et conduites par Gallus, lieutenant d'Octavien, à qui Scarpus avait

livré Cyrène et sa garnison. Battu et fugitif, Antoine rentra à Alexandrie où il se suicida.

Sous l'empire Romain, la Marmarique conserva sa prospérité et de Parætonium partaient chaque année des flottes chargées d'orge à destination d'Ostie. Cette orge était distribuée au peuple de Rome; l'on en nourrissait les légions et c'était des mesures d'orge que recevaient en prix les gladiateurs du cirque, les *hordearii*. Ce fut de Parætonium que partirent, sous le règne d'Octavien devenu l'empereur Auguste, les légions de Publius Quirinus, qui domptèrent la révolte des Marmarides. Sous le règne de Vespasien, Parætonium subit le contre-coup de la révolte des zélateurs juifs de la Cyrénaïque qui, conduits par Jonathas, combattirent Catullus, le préteur de Libye. Mais ce fut surtout au temps de la deuxième révolte des zélateurs conduite par André et Lucua que la Libye et la Marmarique furent dévastées, les juifs d'Egypte ayant donné la main à leurs coreligionnaires de la Pentapole; et la dernière moitié du règne de Trajan vit une armée romaine conduite par Marcius Turbo, mettre des années entières à réprimer cette insurrection qui ne finit que sous Hadrien. Les déprédations des insurgés avaient tellement désolé la Libye qu'elle serait demeurée presque déserte et inculte faute d'habitants si Hadrien n'eut rassemblé de tous côtés des colons pour y fonder de nouveaux établissements. La paix et la prospérité régnèrent de nouveau sur la contrée jusqu'au règne d'Aurélien qui dut envoyer Probus, son successeur, réduire les Marmarides à l'obéissance.

Sous Dioclétien, tout le pays à l'est de Derna devint une province séparée de la Cyrénaïque et fut détachée de

l’Égypte. Sous Constantin, la Pentapole et la Libye furent attribuées au préfet d’Égypte, mais Constance, son fils, les céda à Gallus qu’il fit mettre à mort au bout de trois ans et dont il reprit les territoires. Sous Théodose le Grand et Valentinien le Jeune, nous voyons dans la notice des Provinces la région d’Égypte divisée en six provinces parmi lesquelles sont énumérées la *libya sicca*, c’est-à-dire la Marmarique, et la Libye Pentapole. A la mort de Théodose, l’empire d’Occident se sépara définitivement de l’empire d’Orient, et la *libya sicca* devint la Libye inférieure, avec un gouverneur civil ou *præses* et un gouverneur militaire *dux*.

Ce gouverneur militaire existait déjà sans doute depuis longtemps, car sous Gallien nous voyons un *dux* de Libye, Fabius Pompeianus, se joindre à la révolte de Celsus qui se proclama *imperator*; mais il est plus raisonnable de faire remonter seulement au règne de Valens la création des duchés de la Thébàide et de Libye aux dépens de celui d’Égypte dont le *dux* fut élevé au titre de *comes* pour le consoler de la diminution territoriale de sa province.

Le *dux* de Libye avait sa résidence à Parætonium et paraît avoir été, dans l’origine, chargé de la défense de la Marmarique et de la Pentapole. Cependant les réclamations de Synesios, de Cyrène, l’illustre évêque de Ptolémaïs laissent croire qu’il n’en fut pas toujours ainsi et que, sous Arcadius, le lâche Cerealis était *dux* de la Pentapole seulement. Les déprédations des Mazikes et des Ausuriens vaincus seulement par le *dux* Anysios et ses cavaliers Hunigardes, changèrent en un désert la Pentapole et la *Libya sicca*. Le successeur d’Anysios, Marcellin, rétablit la prospérité, que ruinèrent de nouveaux durant le règne de

Zénon, une invasion des Mazikes et les déprédations de Marinus et de Bassianus, neveu et fils du premier ministre de l'empire, qui les en avait fait gouverneurs. Justinien débarrassa la Libye des Barbares et Procope nous apprend que pour défendre la Marmarique contre les invasions des Maures, il établit deux forteresses, l'une à Parœtonium l'autre à Antipyrgos (aujourd'hui Tobrouk). Par un édit spécial, cet empereur avait séparé la Libye de l'Égypte et constitué en une nouvelle province, sous l'autorité d'un seul *dux*, la Marmarique et la Pentapole. Enfin, lors de la révolte de l'exarque d'Afrique Heraclius, l'un de ses fils, Nicéas, parti de Carthage, traversa la Libye, l'Égypte et la Syrie, ramenant des troupes sur son passage pour aller aider son cousin Heraclius, parti avec la flotte, à s'emparer de Constantinople et à détrôner Phocas. Heraclius fut le dernier empereur qui posséda la Libye ; à sa mort, Amrou ebn el Ass assiégeait Alexandrie qui fut prise la même année, et bientôt après, l'un des lieutenants d'Amrou, Ogbah ebn Nafé, envahissait la Libye, la subjuguait et poursuivait sa route vers l'Occident, laissant les populations du désert depuis si longtemps contenues par les armées impériales s'emparer de la contrée qu'elles dévastèrent et qui redevint ce qu'elle a été depuis, l'apanage des tribus nomades. Rien de cette période ne subsiste et nous pouvons dire de cette malheureuse contrée, avec le poète latin :

Etiam periere ruinae.

Cela est tellement vrai que nous lisons dans la description de l'Afrique par Al Hassan ibn Mohamed Al Wazzan dit Léon l'Africain : « *Antequam Arabes Africam inhabitare*

cœpissent, nullas adhuc in hoc deserto reperisses inhabitatores. » Ainsi donc, en 1526, nulle tradition n'existait plus et ce qui le prouve encore mieux c'est que dans les cartes et portulans du Moyen-Age, nous ne trouvons plus trace des anciens noms des cités de la Marmarique, qui comptait pourtant plusieurs évêchés au moment de la conquête musulmane. Nulle part ni dans les géographes arabes, ni dans les ouvrages des rares Européens qui s'occupèrent de la partie orientale de la Méditerranée. Antiphra, Antipyrgos Zygris, Zagylis, n'ont pas même laissé leur souvenir ; seule la capitale Parætonium se retrouve encore dans Baretoun, Albertonus, etc. Mais ce dernier nom qui subsistait encore au Moyen-Age et même à la fin du XVIII^{me} siècle, a disparu de nos jours pour faire place à Marsa Matrouh. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'au début du XVI^{me} siècle, Léon l'Africain déclara, lui qui avait visité la région, qu'avant l'arrivée des Arabes il n'y avait pas d'habitant dans le désert de Barka. Comme les peuples heureux, les déserts n'ont pas d'histoire, aussi ne soyez pas surpris si rien dans les historiens ou les géographes ne vient nous parler de la Marmarique. Tout ce que nous trouvons c'est la route de terre que suivaient les pèlerins du Magreb se rendant à la Mecque et les localités au bord de la mer où s'arrêtaient de petits caboteurs dans leur voyage d'Alexandrie à la régence de Tripoli et vers les pays plus riches de Tunis et d'Alger.

Il me paraît intéressant de vous donner ici un aperçu de la partie de ces cartes et de ces itinéraires, qui, perdues dans mille recueils ou même encore à l'état de manuscrits, se rapportent à cette région. La tâche m'en a été facilitée

par les travaux antérieurs de Jomard et de Lelwell, mais j'ai pu y ajouter quelques nouveautés, fruit de mes recherches personnelles.

La géographie du Moyen-Age jusqu'à Mercator ne se servit en général, pour la Méditerranée, que des données de Ptolémée en ce qui concerne les grandes lignes de la cartographie ; mais à cela il faut ajouter les données nouvelles des portulans dressés par les navigateurs et des itinéraires des pèlerins et des voyageurs. Les portulans ne se rapportent qu'aux rivages, et pour les navires à voile de faible tonnage et les galères à rames qui composaient alors les flottes commerciales et militaires des puissances méditerranéennes, il était important, tout comme pour les navigateurs antiques, de connaître les moindres baies où l'on pouvait se mettre à l'abri de la tempête et s'approvisionner d'eau douce. Pour ces flottes, obligées par leur nature même de longer les rivages le plus longtemps possible, une connaissance détaillée des côtes de la Marmarique était nécessaire encore qu'elles fussent ou désertées ou habitées par une population inhospitalière. Aussi les portulans que nous ont laissés les marins vénitiens, catalans et portugais, sont-ils bien plus riches d'indications que les cartes marines de nos temps où la navigation à vapeur et le fort tonnage des bateaux permet de traverser rapidement les vastes espaces libres qui séparent Alexandrie des ports de commerce de l'Europe et de l'Afrique occidentale.

Les cartes marines les plus importantes sont celle du vénitien Marino Sanuto (1321), la carte Catalane (1375), les cartes d'Andréa Benincasa (1476), de Jean de la Cosa (1500), de Diégo Rebeiro (1529) et de Sanson (1667).

La cartographie arabe ne nous a laissé que deux cartes, l'une encore inédite et conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris, de Mohamed el Sharafi el Sifaqsi (1551), et une autre du fils de ce dernier, parue soixante ans plus tard et publiée par Jomard dans les monuments de la géographie.

Parmi les itinéraires terrestres il faut compter en premier lieu celui d'Edrisi (1154) qui, d'ailleurs, a été repris par Sanson dans les cartes qui ornent la traduction faite par Perrot d'Abblancourt en 1667 de la description de l'Afrique du savant espagnol Luis de Marmol.

La seule lecture de l'Itinéraire d'Edrisi nous montre comment a pu se produire l'assertion de Léon l'Africain : il ne reste plus un seul nom des antiques villes de la Marmarique, et les indications nautiques qu'il donne aussi ne font aucune mention des villes visitées par les navigateurs grecs. Dans la partie nautique, nous voyons apparaître pour la première fois le nom de Kanaïs qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Quelques noms de l'Itinéraire subsistent encore, ce sont : Al Akbah (Sollum) Chammas, Kanaïs et el Hammam. Le premier de ces noms n'est que la traduction arabe du nom grec Katabathmon, que nous retrouvons encore dans deux mappemondes de manuscrits du ^xⁱ^m^e siècle, conservés l'une à Leipzig et l'autre à Vienne. Cependant les navigateurs arabes conservaient le nom de Baretoun puisque nous le voyons reparaître dans la carte de Mohamed el Sifaqsi, de même que celui de Bousir el Sari, l'ancien Taposiris, que les portulans européens appellent tous Turris Arabum, tandis que Parætonium devient successivement : Portus Alberton (Sanuto), Alberton (Benincasa), Palberton (Ribeiro), Albertonus port (San-

son), Berton dans la carte de Mercator et Al Bareton, dans les cartes de d'Anville et de Williamson.

La dénomination de la contrée a aussi changé, suivant que l'on se souvenait plus ou moins des auteurs anciens.

Dans la reconstitution de la fameuse table ronde d'Edrisi, on voit le désert de Barnik. Le Maugrabin Ibn Saïd (1274) indique le désert de Barka de même que Abou el Hassan Ali ben Omar (1230), Ismail Aboulfeda (1331) indique aussi cette même région qui sépare l'Afrikia de l'Egypte. En 1360 Ranulfus de Hyggeden plaçait dans l'*imago mundi* de son polychronicon la « *libia cirenes* » entre « *Alexandria* » et les « *Sirtes majors* ». Le manuscrit de la chronique de Saint-Denis (1364-1372), conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, contient une peinture géographique où « *libus* » sépare « *Nilus* » « *d'Affrica* » ; de la même époque est le manuscrit de Guillaume de Tripoli *de statu saracenorum* où se trouve aussi un *imago mundi* dans lequel nous voyons indiqué successivement *Libia* et *Pentapolis*. Marino Sanuto, dans sa *Mappa mundi* indique tout à côté de l'embouchure du Nil, la « *libia cyrenen* » à laquelle fait suite la « *pétapol* ». Petrus d'Ailly (1410), dans sa sphère représentant les climats de l'habitable, indique aussi la « *libia* » au dessous d'« *Alexadria* ». Omar ben Muftir ibn al Ouardi (1349) indique le désert de Barkah entre le Magreb et le Nil. Fra Mauro (1459) indique la « *libia* » entre la « *Cirenaica* » et l'« *Egypto* ». Johannes Ruisch, dans sa « *nova et universalior cogniti orbis tabula* » (1507-1508), indique la « *Marmaric* » séparée de la vallée du Nil par les « *montes libici* ». Sanson (1667) ne parle que du Cassilief de Barca, Dapper (1686) appelle

le pays « *Marmarica nunc Barcha* ». d'Anville (1729-1772) réunit à l'Egypte le littoral à partir de Sollum et la frontière passe entre la mer et Siwah ; mais il ne donne aucun nom. Les mêmes divisions furent à peu près reproduites en 1800 par Williamson qui appelle *desert of Barca*, seulement le sud de la Pentapole.

Etat actuel.

L'aspect de la Marmarique actuelle est bien facile à se représenter, c'est un immense plateau aride dont la partie la plus haute entre Syouah et la mer atteint à peine deux cents mètres, et qui est entouré par un mince cordon de terrains aujourd'hui incultes pour la plupart, mais propices à la végétation, qui bordent le littoral de la Méditerranée ou garnissent le fond de la dépression qui, de la vallée du Nil, court vers le sud du Golfe des Syrtes en passant par l'Ouady Natroun, Mograh, Gara Oum es Soghajer, Syouah, Djerboub, en Egypte et l'oasis d'Augila en Tripolitaine, et que les Bédouins de la région désignent sous le nom général d'Ouady Dara.

Le long du rivage de la mer à partir d'Aboukir à l'est d'Alexandrie court une ligne de petites collines calcaires blanches, toutes de 14 à 30 mètres et dont l'aspect uniforme est coupé de loin en loin par quelques maigres bouquets de palmiers ou quelques touffes de tamarix. Plus loin à une distance moyenne de six kilomètres du rivage, une ligne plus sombre indique l'arête nord du plateau, c'est en général dans cette bande que vit en été la partie la plus nombreuse de la population de nomades, c'est là que se trouvent les puits et les citernes qui jalonnent la route

que suivent les pèlerins d'Occident qui du Maroc et de Tripoli se rendent au Hedjaz. L'hiver, si la saison des pluies est favorable, une partie des Bédouins se rend sur la partie septentrionale du plateau pour ensemençer les parties que le sable n'a pas encore recouvertes. Quelques citernes permettent d'attendre la récolte ; mais celle-ci terminée, il leur faut revenir à la côte ou aller vers les oasis du Sud.

Le plateau de la Marmarique n'est pas d'ailleurs d'une uniformité absolue : sa partie septentrionale est formée d'une suite de terrasses larges de six à huit kilomètres et qui s'étagent assez régulièrement par gradins d'une vingtaine de mètres de hauteur. C'est ainsi qu'après un premier relief de 60 à 80 mètres en moyenne l'on atteint à 50 kilomètres de la côte, le véritable plateau rocheux. Mais sur les trois terrasses les moins élevées une épaisseur de limon calcaire de 30 à 50 centimètres permet encore la culture de l'orge, et se garnit chaque hiver après les pluies d'une végétation assez riche qui forme de bons pâturages pour les troupeaux.

Les villages n'existent pas dans la région. De loin en loin sur le dos de quelque colline, ou près d'un puits, l'on aperçoit un douar et son enceinte en pierres sèches, ou bien les murs de quelque zaouia à côté du tombeau de quelque santon renommé. Hiver comme été la population habite sous la tente, et ce n'est qu'en un seul point de la côte, à Borbeta, où l'abondance des puits a occasionné la création de plusieurs douars sous des bouquets de palmiers que l'on pourrait se croire en face d'un véritable village. C'est la seule agglomération sédentaire qui vaille la peine d'être citée, en dehors des créations récentes du Gouvernement égyptien à Marsa-Matrouh.

Dans ces conditions, il est bien difficile de donner une description exacte de la contrée, sans autres points de repère que les dénominations données aux localités par les Bédouins, dénominations qui, du reste, varient assez souvent, étant donné la diversité des tribus qui peuplent la région. Aussi m'a-t-il paru qu'il serait plus intéressant de vous entretenir surtout de la population de la Marmarique, de ses mœurs et de ses coutumes. Je sais bien que le sujet n'est pas très neuf, mais peut-être pourrai-je ajouter quelques détails inédits à ce qu'on a déjà dit sur la population de ces contrées. Les opinions sont d'ailleurs partagées ou du moins paraissent telles. Cependant en examinant bien attentivement les témoignages des voyageurs qui nous ont parlé des habitants de la Marmarique, l'on peut se rendre compte que s'ils diffèrent entre eux, c'est surtout parce que les uns ont pris l'exception pour la règle et que l'adage latin *ab uno disce omnes* si difficilement applicable dans nos régions civilisées, l'est encore plus dans ce doux pays de la Marmarique dont les populations se rapprochent tant de l'état de nature jadis si cher à Jean-Jacques Rousseau.

Aussi avant d'émettre une opinion personnelle sur ces intéressantes tribus, je crois devoir rappeler celle des écrivains les plus autorisés et ce, depuis la plus haute antiquité.

Ce n'est pas avec une certaine appréhension que j'entreprends ces citations ; car vous le savez, la véracité des anciens auteurs a été souvent révoquée en doute, et l'on a invoqué à l'appui de cette thèse le manque de documents sérieux et l'amour du merveilleux que décèlent à chaque

page de leurs œuvres, les récits les plus bizarres où les faits sérieux sont pour ainsi dire noyés dans un fouillis de véritables enfantillages, plus que suffisants pour justifier une des plus célèbres boutades d'un brillant écrivain de la Renaissance.

Maître François Rabelais qui fut, quoiqu'en disent ses pudibonds détracteurs, l'un des plus grands philosophes et certainement l'un des plus érudits parmi les écrivains de la Renaissance française, nous a raconté par le menu les hauts faits d'un touriste de marque, le sieur Panurge, lequel parcourut en tous sens notre « globe terraqué en haulte et moult joyeuse compagnie », à la recherche d'un oracle infaillible.

Il advint un jour que mon dit sieur Panurge passant par le pays de Satin, vit un personnage nommé Ouy-dire, lequel tenait *eschole de tesmoignerie*, d'histoire naturelle, de géographie et de bien d'autres choses encore et dans l'auditoire duquel brillaient en première ligne comme écoliers fervents, Aristote, Hérodote, Diodore de Sicile et nombre d'autres célébrités.

Je n'oserai m'inscrire en faux contre l'existence du nommé Ouy-dire, et je suis absolument convaincu qu'il a fortement collaboré non seulement aux œuvres des historiens et des géographes anciens, mais qu'il continue sa collaboration à beaucoup de nos contemporains et principalement aux érudits de tapis vert, qui devant leur table chargée d'in-folios plus ou moins poudreux font passer au crible de leur critique peu impartiale des œuvres originales qui ont souvent du mérite, et qu'ils défigurent par d'indigestes commentaires.



Quant aux récits merveilleux qui accompagnent les relations antiques, peut-on les reprocher à des peuples vivant sur les bords de cette belle Méditerranée dont les flots bleus baignent des régions ensoleillées où l'imagination, cette folle du logis, a toujours une si brillante part aux œuvres de l'intelligence ? Je ne le pense pas et cela parce que les contes et les légendes populaires rapportées par les vieux auteurs, n'ont pas la prétention de résoudre le problème de l'origine des choses : leurs visées sont moins hautes. Auprès des humains se meuvent et agissent des fées, des enchanteurs, de bons et de mauvais génies, ces mille êtres bienfaisants ou terribles dont l'imagination des foules a peuplé et peuple toujours les campagnes, les forêts, les vallons obscurs, les déserts, la mer, les îles et les récifs. Tous ces contes ont leur racine dans le plus lointain passé de l'humanité, et de nos jours ils n'ont rien perdu de leur fraîcheur ni de leur vivacité : ce ne sont point des œuvres mortes qui se transmettent immuables et figées de génération en génération, ce sont de petits organismes vivants qui se transforment sans cesse sans que pourtant leur noyau primitif subisse de changements essentiels.

La critique sévère que l'on veut faire subir à toutes ces œuvres aboutit généralement à de la pédanterie. Les méthodes actuelles sont certainement bien supérieures à celles de l'antiquité et je ne saurai blâmer le désir de se documenter, et de pousser à l'extrême la recherche de la vérité. Mais il ne faudrait pas oublier que « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable » ; c'est ce qu'ont fait trop souvent, hélas, les impitoyables critiques dont je parle :

Et leur raisonnement a banni la raison.

N'allez pas croire que ce mal que je déplore soit le produit des temps modernes ; il a existé aussi dans l'antiquité. Nous pouvons voir dans Strabon que l'on discutait de son temps la géographie d'Homère ; et je ne puis résister au désir que j'ai de vous citer ses paroles qui semblent presque d'actualité. Strabon, livre III, chap. IV, § 4 dit : « On conçoit donc parfaitement que l'imagination d'Homère ait pu, modifiant sur ce point les traditions relatives aux erreurs d'Ulysse, transporter par-delà les colonnes d'Hercule, en pleine mer Atlantide, une partie des aventures du héros (car ici, tant par le choix des lieux que par les autres circonstances, la fiction s'écartait assez peu des données positives de l'histoire pour paraître presque vraisemblable). On conçoit également qu'il se soit trouvé des personnes, comme voilà Cratès de Mallos et d'autres encore qui, conciliant leur foi dans ces traditions historiques avec le respect dû à la grande érudition d'Homère ont fait de ses poèmes un sujet de discussions scientifiques. En revanche, il y a des auteurs qui ont compris l'œuvre du poète d'une façon si rustique, on peut dire, que, non contents de lui refuser, comme ils auraient pu faire au fossoyeur ou au simple moissonneur, la science et l'érudition proprement dite, ils ont traité d'insensé quiconque avait pu soumettre ses poèmes à une étude, à un examen scientifique ; et puisqu'ici personne, soit parmi les grammairiens, soit parmi les mathématiciens, n'a osé entreprendre une défense en règle d'Homère ⁽¹⁾, ni même

(1) Les mânes de Strabon peuvent dormir en paix aujourd'hui, car M. Victor Bérard, dans sa magnifique étude sur les Phéniciens et l'Odyssée a magistralement vengé Homère de tous ses détracteurs.

rectifier ou contredire d'une façon quelconque les assertions de ces auteurs. Il me semble pourtant possible de justifier Homère de la plupart des reproches qu'on lui a adressés et de rectifier, qui plus est, mainte erreur de ses critiques, notamment celles où ils sont tombés, pour avoir cru aux mensonges de Pytheas, dans l'ignorance complète où ils étaient de la géographie des contrées qui bordent l'Océan à l'ouest et au nord de la terre habitée. »

Comme vous le voyez, même pour la géographie la critique n'est pas une invention moderne ; mais ce qu'il y a de consolant c'est qu'alors comme, de nos jours, le critérium adopté par les Aristarques n'était pas celui qui conduit à la vérité et cela nous prouve aussi que dès ce temps cette aimable déesse a préféré l'eau claire du fond des puits aux papyrus et aux paperasses de ces messieurs.

Mais je crains que cette digression ne m'ait amené trop loin et revenons non pas à nos moutons, mais à ces excellents habitants de la Marmarique.

Hérodote nous a laissé une remarquable description des peuples de la Libye tels qu'ils existaient cinq cents ans avant notre ère.

« Voici, nous dit-il, l'ordre dans lequel on trouve les peuples de la Libye, à commencer depuis l'Égypte. — Les premiers que l'on rencontre sont les Adymarchides ; ils ont les mêmes usages que les Égyptiens, mais ils s'habillent comme le reste des libyens et leurs femmes portent à chaque jambe un anneau de bronze. Elles laissent croître leurs cheveux et si elles sont incommodées par les poux, elles les prennent et les tuent avec les dents et s'en débarrassent de cette manière!... Ces Adymarchides habitent depuis l'Égypte jusqu'à Plynos.

Ils ont auprès d'eux les Gigames ou Giligames qui occupent la contrée à l'occident jusqu'à l'île Aphrodisias... Ces peuples ont à peu près les mêmes coutumes que leurs voisins.

Après les Gigames du côté du couchant sont les Asbystes qui habitent le pays au-dessus de Cyrène ; ils ne s'étendent pas jusqu'à la mer attendu que le littoral est occupé par les Cyrénéens.

Au couchant des Asbystes confinent les Auskhises qui occupent le pays au-dessus de Barké jusqu'à la mer près des Hespérides. Vers le milieu du territoire des Auskhises sont cantonnés les Cabales, petites nation qui s'étend jusqu'à la mer vers Taukhira, ville dépendant de Barké.

Aux terres des Auskhises confinent à l'ouest les Nasamons peuple considérable qui, laissant pendant l'été leurs troupeaux au bord de la mer s'avancent jusqu'au pays d'Augila pour y récolter des dattes parce que les palmiers y sont abondants, vigoureux et tous féconds : on les cueille à peine mûres⁽¹⁾, on les fait sécher au soleil et on les moud ensuite ; on les détrempe dans du lait pour les manger... Voilà quels sont les libyens nomades les plus rapprochés de la mer.....

A l'intérieur : les premiers qu'on rencontre depuis Thèbes, à dix journées de routes, sont les Ammoniens qui

(1) Le texte d'Hérodote est en cet endroit assez équivoqué : les uns ont vu des hannetons, d'autres des sauterelles, et d'autres ont cru devoir interpréter la phrase τούς δὲ ἀττελάβους ἐπεὶ ἂν θηρεύσωσι par une cueillette de (dattes) vertes plutôt que par la chasse aux sauterelles dont parlait au XIII^e siècle de notre ère, l'archevêque de Thessalonique, Eustathe, dans sa paraphrase de la géographie de Denys le Pérégète, où s'inspirant Hérodote, il nous dit : Νασαμῶνες ἐσθίουσι δὲ ἀττελάβους πρὸς ἥλιον ξηράναντες· εἶδος δὲ ἀκρίδος ὁ ἀττελάβος

ont un temple consacré à Jupiter thébain..... Après les Ammoniens, à dix autres journées de route sur cette zone de sable est une colline de sel pareille à celle d'Ammon, avec une source autour de laquelle sont établis les habitants. Ce pays porte le nom d'Augila ; c'est là que les Nasamons viennent en automne faire leur récolte de dattes. A dix journées plus loin habitent les Garamantes.

Deux siècles plus tard, Skylax dans son périple de la Méditerranée nous apprend que le territoire des Adymarchides soumis à l'Egypte s'étendait d'Alexandrie jusqu'à la ville d'Apis. Au-delà commençait le territoire des Marmarides qui finissait aux Hespérides et plus à l'ouest se trouvait le territoire des Nasamons et des Maces. Un siècle avant notre ère, Diodore de Sicile nous a laissé lui aussi (livre.III, chap. 48), une description de la Libye plus concise, mais offrant des détails très curieux.

« Passons aux Libyens voisins de l'Egypte et aux contrées voisines. Près de Cyrène et des Syrtes habitent dans l'intérieur des terres quatre races de Libyens, on appelle Nasamons ceux qui s'étendent au Midi ; Auskhises, ceux qui occupent l'occident ; Marmarides, ceux qui ont leurs demeures entre l'Egypte et Cyrène tenant une partie du rivage.... Parmi les Libyens, ceux qui possèdent des terres propres à produire des fruits se livrent à l'agriculture : les Nomades sont pasteurs et vivent de leurs troupeaux. Ces deux races ont des rois, elles ne sont pas tout à fait sauvages ni étrangères à la civilisation. Mais il y a une troisième race de Libyens qui ne reconnaissent aucun roi, n'ont point la notion du juste et ne vivent que de brigandages. Ils sortent à l'improviste de leurs soli-

tudes, enlèvent ce qui leur tombe sous la main et retournent aussitôt dans leurs retraites. Tous ces Libyens mènent une vie sauvage, couchent en plein air et n'ont que des instincts de brutes. Ils sont sauvages dans leur manière de vivre et dans leurs vêtements : ils ne s'habillent que de peaux de chèvres. Leurs chefs ne possèdent pas de villes, mais ils ont quelques tours assises au bord de l'eau dans lesquelles ils conservent le restant de leurs vivres Leurs armes sont appropriées à leurs pays et à leurs habitudes, en effet, légers de corps et habitant une contrée en général plate, ils vont aux combats avec trois lances et quelques pierres dans un sac de cuir. Ils ne portent ni épée, ni casque, ni aucune autre arme. Ils ne songent qu'à surpasser l'ennemi en légèreté, dans la poursuite ou dans la retraite. Aussi sont-ils fort habiles à la course, à lancer des pierres, et fortifient par l'exercice et par l'habitude leurs dispositions naturelles. Ils n'observent aucune justice, ni aucune foi à l'égard des étrangers.

Cent ans plus tard environ, Strabon (livre II, chap. V, § 33) nous dit que des peuples qui habitent la Libye, la plupart étaient encore inconnus, car : « il est rare que des armées ou même des voyageurs étrangers parcourent cette contrée, et d'autre part, on voit très peu d'indigènes venir de si loin visiter nos pays, sans compter que ceux qui y viennent mentent généralement ou ne disent pas tout ce qu'ils savent. Voici pourtant ce qui paraît résulter de leurs informations : Puis viennent dans le voisinage de la mer : 1° du côté de l'Égypte les Marmarides qui s'étendent jusqu'à la Cyrénaïque ; 2° au-dessus de la Cyrénaïque et des Syrtes, les Psylles, les Nasamons...

Pomponius Mela plus jeune que Strabon de quelques années, nous donne des détails sur les mœurs des habitants : « Ceux qui sont voisins des colonies du littoral n'ont pas de villes, mais des habitations qu'ils nomment *Mapalia*, leur nourriture est grossière et peu délicate. Les plus notables s'habillent avec des saies, le peuple se couvre de peaux de bêtes sauvages ou domestiques. Ils couchent sur la terre, et mangent aussi par terre. Leurs vases sont en bois ou en écorce d'arbre, leur boisson le lait ou le jus des fruits. Ils se nourrissent de chair, principalement de celle des bêtes sauvages pour économiser celle de leurs troupeaux qui constituent leur seule richesse. Ceux de l'intérieur mènent une vie encore plus sauvage, ils errent avec leurs troupeaux et leur famille, campant le soir où ils se trouvent. Leur état nomade fait qu'ils n'ont aucune loi, chacun agit à sa guise, ils ont plusieurs femmes, et ont ainsi une nombreuse famille, ce qui fait qu'ils sont toujours en assez grand nombre dans leurs campements... Les habitants d'Augile ne reconnaissent comme divinité que les mânes de leurs ancêtres; ils jurent par eux, les consultent comme oracles, après les avoir priés pour obtenir la réalisation de leurs vœux : ils passent la nuit sur les tombeaux et considèrent leurs songes comme la réponse à leur prière. (Livre I, chap. VIII). »

Plin l'ancien qui vivait un peu plus tard, nous apprend qu'à son époque : « les Marmarides s'étendent à peu près depuis le pays de Parætonium jusqu'à la grande Syrte, puis les Arasaucèles, et sur les bords de la Syrte les Nasamons appelés auparavant Mesammons par les Grecs à cause de leur situation au milieu des sables. Après les

Nasamons habitent les Asbystes et les Maces. (Liv. V, chap. V.) »

« La région qui suit la Cyrénaïque s'appelle la Libye Maréotide, et elle est occupée par les Marmarides, les Adymarchides et les Maréotes. (Liv. V, chap. VI.) »

Claude Ptolémée (livre IV, chap. III, de la Libye) qu'il divise en Libye Pentapole et Libye Marmarique, énumère une foule de peuplades : « Au-dessus de la Pentapole le pays est occupé à l'Est du jardin des Hespérides par les Barcites à l'orient desquels sont les Araraucides. Derrière le jardin des Hespérides sont les montagnes de sable appelées buttes d'Hercule au devant desquelles on trouve les Asbystes..... »

Les parties septentrionales de la Marmarique appartiennent aux Libyarkes, aux Asserittes et aux Bassakhites derrière lesquels sont les Apotomites et plus au Sud encore les Augyles et après ceux-ci les Nasamons et les Bakates, ensuite les Aukhises et les Tapanites au-delà desquels sont les Sentites, les Obiles et puis les Esariens. Le littoral du nome de Libye est possédé par les Zygrites, les Khattaniens, et les Zyges; les parties méridionales par les Bouzes et les Ogdemiens, au delà sont les Adymarchites ensuite le pays d'Ammon..... »

La partie de la Maréotide au bord de la mer se nomme Tœnia et à l'intérieur habitent les Goniates et les Prosodites; plus à l'intérieur sont les Mastites derrière lesquels on trouve les Nitriotes, etc., etc.

Après Ptolémée les géographes anciens ne sont plus que des commentateurs de son magistral ouvrage qui resta la règle des géographes jusqu'au xvi^me siècle de notre ère.

Nous ne trouvons donc que peu de détails dans les autres géographes grecs ou latins.

Denys le Periégète, le principal d'entr'eux, ne nous parle que : « des Nasamons, des Asbystes qui habitent au milieu des terres et possèdent au milieu des sables le temple du dieu de la Libye, puis les Cyréniens si bons cavaliers et les Marmarides qui touchent à l'Egypte.

Au ^{xii}^{me} siècle de notre ère, le moine grec Nicéphore Blemmidas dans sa géographie synoptique indique encore deux peuples, les Marmarides voisins de l'Egypte et les Nasamons à peu près détruits par les Romains.

A la même époque, Eustathe, archevêque de Thessalonique, dans son commentaire de Denys, dit que les Marmarides habitent près de l'Egypte et tirent leur nom d'un certain Marmaridos, fils d'Arabos, d'où le pays s'appela Marmarique.

L'histoire nous apprend aussi quelques détails sur ceux qui, vers la fin du quatrième et au commencement du cinquième siècle de notre ère, donnaient l'assaut aux possessions africaines des empereurs d'Orient: c'étaient, comme je l'ai dit dans l'histoire du pays, les Maziques et les Ausuriens que Philostorgios (X 8) nous signale comme habitant la limite de la Libye et de l'Afrique. Au sixième siècle et jusqu'à la conquête musulmane, on les appelle les Maures Μαυροοίτοι. Il est donc évident que Denys et ses commentateurs n'ont fait que reproduire les indications de Ptolémée.

En récapitulant toutes ces indications des géographes et des historiens anciens, mon but n'est pas de montrer de l'érudition, ou une forte documentation, mais bien de

faire saisir la marche de la vie des tribus de la Marmarique depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Tout d'abord le désordre apparent dans ces diverses énumérations de peuples, nous montre avec évidence leur état nomade, le grand nombre de noms par Ptolémée nous invite à croire que ce dernier connaissait non seulement les grandes tribus, mais encore les familles qui les composaient, ce qui n'était pas excessivement difficile pour un Alexandrin, en rapport journalier avec les marins qui apportaient dans la capitale de l'Égypte romaine, les produits de toutes les colonies grecques de la Cyrenaïque.

Mais l'histoire nous montre surtout ces populations nomades refoulées peu à peu vers l'intérieur du pays par les colonies grecques et romaines qui s'implantent sur le littoral, le long duquel court la route militaire qui joignait l'Égypte à la Mauritanie. Refoulés sur les hauts plateaux de la Cyrenaïque et de la Marmarique et appelant à leur aide les habitants de l'intérieur, les anciens Libyens n'ont jamais cessé de guetter le moindre signe de discorde ou de faiblesse pour surprendre leurs anciens vainqueurs, l'histoire de la Cyrénaïque grecque nous le fait voir à chaque page, et l'histoire de la Province Romaine de Libye n'est que le continuel récit des combats soutenus par les légions contre les Nomades. On conçoit donc qu'ils accueillirent les troupes d'Ogbah ben Nafé avec l'enthousiasme que montrèrent leurs ancêtres devant les cohortes de Xerxès et qu'ils se chargèrent volontiers de débarasser le pays des derniers restes de la civilisation greco-romaine. Il n'est pas jusqu'au nom du pays qu'ils firent disparaître pour reprendre celui de l'antique capitale de la plus ancienne de

leurs tribus, les Barcites, dont l'habileté comme cavaliers était restée légendaire depuis leurs premières luttes contre la colonie grecque de Cyrène, leur victoire de Leucone sur Arcesilas II, la participation de la cavalerie libyenne aux expéditions de Xerxès, et la révolte d'Inaros contre le satrape Achéménès.

Les épaisses forêts du Gebel el Akdar et les sables arides du Hamada el Homra furent les forteresses de l'indépendance des autochtones refoulés de la côte par les Cyreniens d'abord, puis par les Evhespérites; c'est de là que renforcés par les nomades du Fezzan qui pouvaient éviter facilement les stations d'Augila et d'Ammonium, ils se lançaient à l'attaque des forteresses mal gardées ou des cités affaiblies.

N'est-ce d'ailleurs pas là l'explication de la légende d'Antée ? Le géant libyen dont les forces renaissaient dès qu'il touchait la terre de ses pieds, ne représente-t-il pas admirablement la tactique des Marmarides et des Nasamons puisant sans cesse de nouveaux soldats dans le réservoir humain du Fezzan et du Ouadaï ! et Hercule le tenant soulevé entre ses bras jusqu'à ce qu'il expire, ne ne symbolise-t-il pas la tactique grecque isolant les tribus révoltées et les coupant de l'intérieur pour les vaincre plus facilement ?

Pendant dix siècles depuis la fondation de Cyrène jusqu'à la prise d'Alexandrie par Amrou ebn el Ass, ils cherchèrent à reconquérir leurs territoires avec une ténacité sans exemple, s'alliant successivement avec tous les ennemis des colons de la Pentapole, et même avec ces derniers lorsque leurs anciens alliés étaient devenus les maîtres.

Mais cette vie de lutttes perpétuelles et la nécessité de se déplacer sans cesse, n'a pu que perpétuer dans les descendants des Libyens ces instincts de rapine et de vagabondage auxquels les avaient contraints la colonisation grecque. Devenus à leur tour les maîtres, ils détruisirent tout ce qui pouvait leur rappeler les anciens conquérants de la Pentapole et de la Marmarique, et convaincus par une expérience de dix siècles que l'état nomade était le véritable garant de leur indépendance, ils restèrent ce qu'ils avaient toujours été: les écumeurs du désert et des rivages. Aussi voici ce que nous dit d'eux Léon l'Africain.

« L'on ne trouvera nulle part de plus atroces brigands, lorsqu'ils ont dépouillé les marchands de tous leurs biens et de leurs vêtements; ils leur font avaler de force du lait tiède et les suspendent par les pieds à un arbre pour les obliger à rejeter tout ce qu'ils ont dans l'estomac, pendant qu'ils fouillent avec un bâton dans les déjections, car ces hommes très scélérats soupçonnent les marchands d'avaloir leurs pièces d'or avant d'entrer dans le désert. »

Voilà un de leurs moyens d'existence; quant aux autres les voici toujours d'après le même auteur :

« Ils mènent une vie très misérable et n'ont point d'habitations, ils ne récoltent point de blé. Le blé et tout ce qui leur est nécessaire pour l'existence, leur vient de Sicile, par barques. Si l'un d'eux n'a pas de quoi payer ses achats, il donne ses enfants en gage puis se met à piller çà et là et à dépouiller les voyageurs afin de racheter sa progéniture. »

L'on conçoit donc clairement que le Cassilief ou province de Barca, ainsi que l'appellent les auteurs du Moyen-

Age et de la Renaissance ne fut pas en odeur de sainteté auprès des voyageurs ; aussi, grâce à cette hospitalité peu écossaise, tous les géographes se sont contentés de recopier textuellement les déclarations de Al Hassan ibn Mohammed al Wazzan que je viens de rapporter, et seuls les Portulans détaillaient les ports de la côte.

Vers la fin du XVIII^{me} siècle, Hornemann fut le premier voyageur européen qui visita les déserts de Libye, mais il prit sa route le plus au Sud qu'il put, évitant la Marmarique et le plateau de la Cyrénaïque.

Minutoli et Ehrenberg en 1821 s'avancèrent le long de la côte jusqu'à l'Akabah es Sollum ; et là, après avoir perdu plusieurs hommes de leur escorte, ils furent obligés de renoncer à pénétrer sur le plateau et redescendirent vers Syouah.

Quelques années plus tard, Pacho fut le seul voyageur qui ait réussi à faire le périple complet de la Marmarique et de la Pentapole, et il nous a laissé des détails intéressants sur l'existence des populations de ce pays.

Il faut attendre jusqu'en 1886 pour avoir de nouveaux documents sur ces populations et nous les devons à Robecchi qui depuis s'est illustré par sa traversée de l'Ogaden et qui accomplissait alors son premier voyage dont il a d'ailleurs rendu compte à la Société Khédiviale de Géographie.

Le pays soumis de nos jours à l'Egypte et qui s'étend depuis le 25° 10' jusqu'au 29° 40' de longitude Est de Greenwich, c'est-à-dire aux portes d'Alexandrie, est habité par deux grandes tribus : les Aoulad Aly et les Sannagrah. Ces deux tribus sont divisées en sous-tribus ou familles

dont voici l'énumération qui ne diffère en rien d'ailleurs de celles données par Pacho et Robecchi sauf pour la transcription, telle que j'ai pu la rectifier d'après les indications du Cheikh Farag de la tribu des Laffrat, omdeh de Marsa-Matrouh et des officiers indigènes du service des Gardes-Côtes, les lieutenants Mohamed effendi Naïm et Ahmed effendi Fahmy auxquels je suis heureux d'exprimer ici ma vive gratitude pour les renseignements que j'ai pu obtenir grâce à leur expérience du pays.

TRIBUS	SOUS TRIBUS	FAMILLES
Oualad-Aly	Aoulad Karaouf ou Aoulad Aly el Abiad.	Geradat. Haddaout. Aoulad Mansour. Ait Ibrahim. Ait Bou Zeeneh. Ait Behieh. Chtour.
	Sneneh.....	Mahafit. Haraouneh. Hegeneh. Chattifeh. Choueabah.
	Aoulad Aly el Akmar.	Kemelieh. Acheebet. Ghenaischat.
	Sanagrah.....	Laffrat. Magaoureh. Ezzain. Aggebeleh.

Tous habitent sous la tente; et il est inutile que je vous fasse la description de ces tentes que vous connaissez tous pour les avoir vues soit aux environs d'Alexandrie, à Ramleh principalement, soit à la lisière du désert aux environs



Un interview avec le cheikh Farag
de la tribu des Laffrat.

des pyramides. C'est toujours le même tissu marron en poil de chameau ou en laine qui forme la tente, grande ou petite suivant la richesse du propriétaire ; mais toutes ont, comme l'a si bien dit Robecchi, une caractéristique bien tranchée : la saleté. C'est, en effet, une collection d'oripeaux qui aurait été, il y a quatre siècles, digne de tenter le crayon de Jacques Callot, le célèbre dessinateur des *Cours des Miracles* de cette époque.

Ces différentes tribus ou familles n'ont pas un territoire bien fixe et s'en vont errantes au hasard des pâturages ; cependant les groupements indiqués par Robecchi sont exacts dans leurs grandes lignes et l'on peut admettre avec lui que les Aoulad Karaouf qui s'appellent plutôt Aoulad Aly el Abiad, habitent plus spécialement la lisière du Béhérah, Mograh, et l'Ouady Dara. Les Sneneh sont campés dans le Mariout ; les Sanagrah sont en général entre Ras el Kanaïs et Chammas, tandis que les Aoulad Aly el Ahmar habitent sur la frontière de la Tripolitaine, ce qui n'empêche pas que l'on trouve des Ghenaischat à Bagouch où la Zaouia de Sidi Haroun est plutôt connue sous le nom de Zaouia el Ghenaischat.

Au moment des semailles et jusqu'à la moisson, chaque tente se dirige vers le champ qu'elle a l'habitude de cultiver ; la récolte finie, et pour passer sans fatigue les mois de sécheresse, elles se rassemblent de nouveau autour des puits, le long de la côte principalement, ou dans l'Ouady Darah. Les chefs de tribu seuls ne se déplacent guère : près d'un puits ou d'une ancienne citerne, ils se sont généralement construit un douar en pierres sèches, provenant en grande partie des ruines des anciens établissements

gréco-romains. Ces douars dont le plan est uniforme consistent en une cour rectangulaire ceinte de murs assez élevés et dans un angle se trouve une chambre de quelques mètres carrés qui sert d'habitation et de grenier à grains.

Il n'y a pas, d'ailleurs, que les chefs qui possèdent de ces douars. Près des puits et des citernes, ceux qui les ont creusés, ce qui est fort rare, ou ceux qui les ont déblayés, ont généralement installé une hutte entourée de quelques figuiers qui ombragent leur jardin potager. Ceux-là sont rares, mais il y en a quelques-uns.

Le déblaiement des puits et des citernes n'est d'ailleurs pas sans profit pour celui qui l'entreprend, car il en est reconnu comme propriétaire et ceux qui viennent y puiser de l'eau lui paient une redevance. Ainsi à Ras Alem Roum, un nommé Ibrahim Ou'm Raizig s'est installé près d'une ancienne citerne, qu'il a déblayée aux deux tiers, tout en plantant à côté un jardin assez vaste où près de quelques ceps de vigne se trouvent de nombreux figuiers à l'ombre desquels il a semé des tomates et des concombres. Les Bédouins du voisinage vont s'approvisionner d'eau à sa citerne et lui paient une redevance annuelle de 7 P.T. $\frac{1}{2}$ par guerbe journalière. Il arrive ainsi bon an mal an à se faire un revenu de sept à huit ardebs d'orge qui, joints aux produits de son jardin, lui permettent de vivre, en priant Dieu de lui envoyer chaque hiver assez de pluie pour remplir sa citerne.

La grande culture à laquelle se livrent les Bédouins est celle de l'orge, qui est la culture traditionnelle de cette région, dès le mois d'octobre, on les voit se diriger vers les parcelles de terrains qu'ils ont défrichés, et là ils commencent leurs labours préparatoires qui consistent à égra-



Une visite chez Ibrahim Oum Raizig.

tigner le sol sur une profondeur de quatre à six centimètres avec la charrue primitive en bois dont se servaient naguère les fellahs. Après les premières pluies, ils sèment à la volée, recouvrent hâtivement le grain et s'en remettent à la Providence pour arroser la récolte. Après la moisson, ils font piétiner les récoltes sur le gourn par leur cheval et leurs chameaux, et achèvent de battre avec une norag des plus primitives. Cette méthode est d'ailleurs celle de tous les pays arabes. Le grain, une fois recueilli, est mis en tas d'une façon assez particulière. L'on creuse sur le sol de l'aire une série de cavités circulaires profondes de 40 à 60 centimètres; l'intérieur en est soigneusement garni de paille hachée, et sur ce lit de paille on fait des tas de grains qui dépassent le sol de 50 centimètres environ; chaque tas est ensuite recouvert de paille hachée et par-dessus une couche de terre bien battue enferme hermétiquement les grains et les met à l'abri des charançons. Ce qui fait que l'aire finit par ressembler à une série de taupinières. Les Aoulad-Aly ne pratiquent pas l'ensilage des grains, pas même dans les catacombes anciennes où ils remettent parfois leur paille et leurs instruments aratoires. Comme cette orge poussée en terrain calcaire est excellente pour la fabrication de la bière, on en exporte une assez grande partie; l'orge est d'ailleurs la monnaie courante chez les Aoulad Aly et c'est en ardebs d'orge qu'ils paient leurs achats aux quelques marchands qui trafiquent sur la côte.

Dans ces paiements en nature, l'ardeb d'orge est généralement calculé à deux talaris, les marchands le chargent sur de petits voiliers et l'envoient à Alexandrie où

il se vend généralement de 60 à 70 piastres. Ce qui laisserait un fort bénéfice à l'intermédiaire si celui-ci n'était obligé d'attendre longtemps la rentrée de ses créances, surtout les années de sécheresse.

La base de la nourriture des Aoulad Aly et principalement de ceux qui habitent près de la côte est le riz dont ils font une grande consommation. Ils en préparent de grandes quantités, à la fois et en remplissent tous les récipients qu'ils peuvent avoir dans leur tente. Bouilli dans l'eau et arrosé d'huile, ils en prennent chaque matin deux ou trois poignées, puis vont s'endormir à l'ombre d'un rocher ou d'un buisson sous le fallacieux prétexte de garder leurs troupeaux.

Les troupeaux constituent, en effet, leur principale richesse, chameaux, moutons et chèvres, leur fournissent le lait, la laine et bien rarement la viande, car ils ne tuent que les jours de grande fête ou bien en l'honneur de la visite d'un chef ou de parents qu'ils n'ont point vus depuis longtemps. Leur nourriture ordinaire est bien plus frugale, et à l'instar d'Horace ils sont végétariens et peuvent dire avec lui :

Me pascant olivæ

Me cichorea, levesque malvæ (Livre I, Ode XXXI).

quoiqu'ils ne suivent pas tous les préceptes du poète aimé d'Auguste en ajoutant aux plats qu'il célébrait une de ses abominations, je veux parler de la fettah qui accompagne les plats de meloukieh et qui contient cet ail qu'Horace ne pouvait supporter :

Edat cicutis allium nocentius.

Mais les champs de meloukieh sont rares en Marmarique et l'Aoulad Aly n'abuse pas de la cuisine à l'ail ; il se

rattrape sur les oignons qu'on apporte d'Alexandrie et qui constituent pour lui une des grandes voluptés de l'existence, car s'il le savoure avec délices, il en apprécie l'odeur d'une façon toute particulière et cet estimable bulbe remplace pour l'Oualad Aly, le corylopsis du Japon et les autres parfums si chers aux habitants des contrées civilisées. Aussi n'est-il pas rare de voir un Oualad Aly tranquillement étendu à l'ombre d'un rocher, ou même huché sur son chameau ou son cheval humer avec béatitude un oignon qu'il tient précieusement entre ses mains. C'est pour lui double bénéfice, après en avoir respiré l'odeur toute la journée, le soir il en fera son souper.

Vous décrire le costume de l'Oualad Aly serait parfaitement inutile: c'est celui de tous les bédouins. Je signalerai simplement les deux objets de luxe qu'il s'achète dès que l'état de ses finances le lui permet: un mouchoir et une ombrelle. Le mouchoir est généralement muni d'une bordure rouge large de trois à quatre doigts et couvert de dessins multicolores. Comme l'Oualad Aly n'a pas de poches à son costume et que d'ailleurs il n'est pas fâché d'éclabousser ses frères de son luxe, le mouchoir est attaché à une ficelle et tombe dignement de l'épaule gauche le long de la tunique. Cela fait encore bon effet les huit premiers jours, mais ensuite comme l'eau est rare dans le pays et qu'il y en a tout juste pour boire, le mouchoir devient bientôt un ignoble torchon. Quant à l'ombrelle, c'est le signe indiscutable de la richesse et de la puissance. Qu'il y ait du soleil ou pas, un Oualad Aly ne va pas sans son ombrelle, et vous voyez d'ici le tableau d'un de ces élégants perché sur son chameau, tenant d'une main une

ombrelle ouverte, tandis que de l'autre il guide sa bête et se passe de temps en temps un oignon sous les narines.

La polygamie est assez rare chez tous ces nomades, et la femme jouit d'une grande liberté: ce qui est d'ailleurs compréhensible étant donné que le mari s'absente pour des mois entiers parfois même davantage. Cette liberté a donné une certaine autorité à la femme qui est écoutée dans les conseils de famille, puisqu'elle seule peut assurer le mari de la légitimité des enfants qu'il trouve à son retour, aussi un Oualad Aly ne cite-t-il le nom de son père que sous la caution de sa mère *taht raqabt oummi*. Les jeunes filles sont en général jolies et bien faites, mais pour la plupart elles vieillissent très vite et à vingt-cinq ans en paraissent quarante. Mais l'Oualad Aly n'en a cure; pourvu qu'il retrouve sa tente en ordre et sa nourriture prête cela lui suffit et il semble avoir médité depuis longtemps les conseils de Virgile :

*O formose puer, nimium ne crede colori:
Alba ligustra cadunt, vaccinia nigra leguntur.*

Le divorce n'est pas fréquent, mais un Oualad Aly peut prendre la femme d'un autre avec le consentement de ses parents, à condition toutefois de rembourser au premier époux la dot qu'il a payée et d'en payer une seconde aux parents de la femme.

Tel est le côté pittoresque des mœurs des Oualad Aly ; c'est le beau côté de la médaille, le revers n'est pas aussi intéressant, loin de là.

L'hospitalité arabe si vantée dans les autres contrées, n'est qu'un vain mot la plupart du temps sur les côtes de la Marmarique. Il y a bien des exceptions, mais elles ne

font que confirmer la règle. Pour un Oualad Aly tout étranger est la manne céleste et il ne laissera échapper aucune occasion de le dépouiller, soit par la force soit par la ruse. Je pourrai citer bien des exemples de ces pillages et à chaque instant, même à proximité des postes des gardes-côtes, il se commet quelques vols au préjudice des voyageurs et des pêcheurs qui fréquentent la côte.

Ainsi, lors de mon premier voyage au Mariout, en 1893, j'avais pour chamelier un nommé Younès abou Gelal, que j'avais pris aux environs d'Abousir pour remplacer le chamelier de Dekheleh, engagé au début de mon expédition et dont les bêtes étaient tombées malades. Younès abou Gelal me servit assez fidèlement ; seulement, lorsque les nécessités de ma profession m'obligeaient de séjourner deux ou trois jours dans un endroit pour exécuter des relevés topographiques, il s'éloignait du campement pour chercher, disait-il, de meilleurs pâturages pour les cinq chameaux qu'il conduisait. La rencontre que je fis un beau jour d'un pèlerin marocain, à demi-nu, roué de coups et mourant de faim me révéla quels étaient ces bons pâturages : cet excellent Younès et son frère allaient tout simplement s'embusquer le long de la route que suivent les pèlerins et leur ôtaient le superflu, et même le nécessaire.

Tout dernièrement à Marsa-Matrouh, des ouvriers égyptiens employés à une construction pour les gardes-côtes avaient terminé leur travail, et se voyaient réduits pour rentrer à Alexandrie à attendre le croiseur garde-côtes qui, tous les quinze jours, vient ravitailler les soldats et les habitants. L'un d'eux plus pressé, résolut de s'en aller à pied, comptant se retirer chaque soir soit dans une zaouia

soit dans un poste de soldats. Il partit un beau matin et le soir il se présentait au poste de Ras el Kanaïs, vêtu seulement de sa chemise: les bons bédouins l'avaient soulagé de ses économies et de ses quelques hardes, sans préjudice de l'inévitable volée de coups de trique destinée à lui faire abandonner toute idée de résistance.

Un autre jour, c'était un pêcheur grec qui, débarqué à Ras Alem Roum, à sept kilomètres de Marsa Matrouh, se vit dépouillé lui aussi de son argent et de ses vêtements.

Si l'étranger fait défaut, ils se volent entr'eux sans le moindre scrupule, à tel point que certaines tribus ont dû prendre des mesures draconiennes pour se protéger. Chez les Laffrat, on suit la piste du voleur, qui, s'il est pris, doit restituer au septuple le produit de son larcin. Après quoi, on arrose sa tente de pétrole ou bien l'on y entasse des broussailles; on brûle le tout sans préjudice d'une formidable volée de nabout qui s'abat sur les épaules et les reins du coupable.

La loi du talion est d'ailleurs la seule loi pénale que connaissent les Aoulad Aly; et la maxime œil pour œil, dent pour dent est appliquée dans toute sa sévérité.

J'ai connu près du poste de Ras el Kanaïs, un honorable Bédouin auquel on avait appliqué cette loi: c'est un nommé Menchaoui. D'après le témoignage unanime des officiers des gardes-côtes, il n'est pas dans tout le district de Ras el Kanaïs, d'individu plus querelleur et plus ennuyeux que cet excellent Menchaoui. A lui seul, il donne plus de travail au mamour de police que toute la tribu des Acheïbat. Un jour au cours d'une dispute, il lui arriva dans la chaleur de l'action de manger le nez de son adversaire, et

cela non au figuré, car, lorsqu'on les sépara, l'adversaire de Menchaoui n'avait plus que la narine gauche d'intacte. Menchaoui, qui n'est certainement pas parent même à la mode de Bretagne de l'Apollon du Belvédère, trouva cependant que son nez, tel qu'il était, valait bien la peine d'être conservé en entier; aussi s'empressa-t-il de se réfugier à Ras el Kanaïs et de dresser sa tente à une vingtaine de mètres du poste des gardes-côtes, et pour les intéresser à lui, il se mit à cultiver au bord de la mer des pastèques et quelques légumes. Cela dura six à huit mois. Mais un soir, Menchaoui s'était éloigné à la recherche d'un mouton, comme il passait derrière une colline qui le cachait du poste, il trouva sur sa route quatre gaillards déterminés qui le mirent en un clin d'œil hors d'état de se défendre et d'appeler à son secours et l'un d'eux avec son couteau procéda délicatement à l'ablation du cartilage droit du nez de Menchaoui, de façon à ce qu'il ne fut ni plus laid ni plus beau que son malencontreux adversaire.

Lorsqu'il y a eu mort d'homme la question se complique, car c'est alors la tribu entière qui est responsable, et il s'ensuit de véritables guerres d'embuscades; aussi a-t-on établi le prix du sang qui a été fixé de nos jours à trois-cent livres. Il va sans dire que jamais les bédouins n'ont payé pareille somme et qu'ils cherchent tous les moyens pour en payer le moins possible.

Voici généralement ce qui se passe en pareil cas. Lorsqu'il est établi sans conteste qu'un individu a été tué par un autre soit dans une rixe entre tribus, soit dans une querelle particulière, les parents du mort se mettent à la recherche du coupable et s'ils l'attrapent, son affaire est réglée séance

tenante, s'il ne peut payer le prix du sang. Mais très souvent, surtout dans le cas de querelle particulière, le vrai coupable est hors d'atteinte; si les parents du mort sont trop excités, ils assouvissent leur vengeance sur un parent de l'assassin ou bien sur un individu de sa tribu qui n'en peut mais; la tribu ainsi offensée se venge à son tour et après deux ou trois tués de chaque côté, on finit par réunir la *gamaïeh* ou assemblée des anciens et des cheikhs. Après force discussions pour établir l'origine de la querelle, on règle l'indemnité à payer soit en argent, soit en bétail, soit en grains, et chaque chef de tribu condamnée taxe ses subordonnés au prorata de ses ressources et aussi suivant son bon plaisir. On ne paie jamais tout à la fois et les premiers moutons de l'indemnité sont destinés au festin qui suit la signature du traité de paix: véritable protocole qui donne tous les détails de l'affaire. La réconciliation solennelle a lieu sur la tombe d'un cheikh révérend et l'on se sépare en paix; mais au moment de l'échéance, rien n'est prêt, la récolte a été mauvaise, les troupeaux ont été décimés par la sécheresse ou l'épizootie, il n'y a pas d'argent liquide; toutes raisons usitées chez les mauvais payeurs sont débitées, escortées de l'adage bien connu : *es sabr mouftah el farag* (la patience est la clef du bonheur). Il faut donc patienter pour l'indemnité, et l'on attend un an, deux ans. Mais comme rien ne vient, et pour cause, l'affaire qui est devenue une simple affaire commerciale est portée devant le wékil de la zaouia la plus proche ou celui que les créanciers croient devoir leur être le plus favorable: les discours et les plaidoieries reprennent interminables et la sentence rendue on obtient un délai pour

l'exécuter. Ce délai passé il faut s'exécuter; alors le parti le plus faible se rappelle qu'il y a un gouvernement régulier et des forces de police dans la contrée et c'est alors que l'on vient s'adresser aux autorités égyptiennes soit pour obtenir raison, soit pour ne point s'exécuter. Comme les faits datent de trois ou quatre ans, il est impossible de mettre la main sur le coupable et l'on ne peut rien faire qu'engager les gens à rester tranquilles, ce qu'ils font en attendant une nouvelle occasion de tout remettre sur le tapis, ce qui ne tarde jamais beaucoup.

Si les Aoualad Aly n'avaient pour tous moyens d'existence que l'agriculture, leurs troupeaux et même leurs rapines, beaucoup d'entr'eux ne seraient pas à même de se nourrir toute l'année; aussi ajoutent-ils à tous ces modes de vivre, un dernier expédient le plus profitable d'ailleurs: la contrebande. Ce sont eux qui introduisent en Egypte une grande partie du haschich que l'on y consomme, et les petites criques qui découpent la côte déserte se prêtent admirablement au débarquement de ce produit. Il y a une vingtaine d'années on en débarquait un peu partout sur la côte, aujourd'hui les efforts du service des gardes-côtes ont rendu périlleux ce commerce sur les côtes égyptiennes, que surveillent constamment les vapeurs *Abbas* et *Abdel Moneim* et les patrouilles qui rayonnent autour des postes d'el Amaied, Sidi Abderahman, Ras Dabba, Ras Kanaïs, Marsa-Matrouh, et Sidi Barrani. Les contrebandiers débarquent donc aujourd'hui le haschich sur les côtes turques, et principalement dans le port de Tobrouk; de là les bédouins les chargent sur des chameaux, franchissent la frontière qu'il est malaisé de surveiller étroitement sur

une longueur de plus de 200 kilomètres entre Solloum et l'oasis de Syouah et se lancent par des sentiers de chèvre à travers le désert, évitant les puits et les lieux trop fréquentés. Leurs chameaux leur ont été payés d'avance par l'expéditeur en outre du prix de transport, et ils ne risquent qu'une rencontre avec les gardes-côtes. Autrefois ces rencontres se terminaient par la capture de la caravane. Armés de mauvais fusils à piston les bédouins ne pouvaient songer à résister et la fuite était leur seule ressource. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Messieurs les contrebandiers ont jugé que malgré l'élévation du prix de la contrebande, le jeu devenait trop incertain, et profitant du déclassement des armes de guerre dans les armées européennes, par suite de l'adoption du fusil de petit calibre, ils ont armé leurs bédouins de fusils de guerre déclassés et chaque sac de hachiche débarqué est accompagné d'une caisse de cartouches. Et maintenant armés de Remington et de fusils Gras, les bédouins peuvent tenir tête aux gardes-côtes et ils ne s'en font pas faute. Pourvus de cent à cent-cinquante cartouches chacun, ils peuvent résister efficacement; et dans un combat en ordre dispersé, la rapidité du tir et la trajectoire de la balle ne font rien: à deux cents mètres, le fusil Gras est plus terrible que le Lee-Metford, car chaque blessure du fusil Gras met un homme hors de combat tandis que la balle de petit calibre fait l'effet d'un coup d'épée. Il s'ensuit pour les gardes-côtes une véritable infériorité et un état de choses qui ne rend pas leur métier des plus agréables.

Cet armement à l'européenne ne contribue pas peu à augmenter les prétentions des bédouins qui se croient tout permis, du moment où ils sentent que la force est de leur

côté. Comme tous les nomades et tous les pillards, ils ne reconnaissent que la force brutale; discuter avec eux est un signe de faiblesse, et les bonnes manières sont du temps perdu. Ils ne reconnaissent actuellement qu'une seule autorité morale, celle du cheikh des Senoussia et de ses représentants, les wékils des zaouias.

L'histoire de la confrérie des Senoussia est connue de tous et les beaux travaux de M. Le Chatelier donnent tous les détails utiles sur cette puissante association religieuse qui domine actuellement toutes les confréries musulmanes de l'Afrique du Nord.

Les zaouias de la Marmarique et du Mariout furent dès l'origine des refuges pour les pèlerins de la confrérie qui allaient du Magreb aux lieux saints de l'Islam. Peu à peu, les wékils de ces zaouias ont rassemblé autour d'eux les enfants des bédouins et leur ont inculqué les principes de la religion musulmane, et la haine du fondateur de la confrérie pour l'oppresseur étranger. Cette dernière partie du programme est tombée sur une terre féconde, et tout Aoualad Aly qui se pique d'être un bon Sennoussia n'a pas assez de mépris pour les chrétiens maudits avec lesquels les hasards de son existence le mettent en rapport.

A ce propos qu'il me soit permis de vous citer un fait personnel. Un beau matin arrivait de Syouah à Marsa-Matrouh un bédouin en proie à une forte fièvre et affligé d'une forte ophtalmie. Il se rendit chez un de ses parents, gaffir d'un campement, lequel vint me prier de lui donner quelques remèdes pour son parent. A force de quinine et de collyre sec, je finis par le mettre sur pied et un beau jour, revenant d'une excursion aux environs, je rencontre

mon patient qui s'en retournait vers sa tente. L'arabe qui m'accompagnait le reconnut et lui demanda où il allait. Sur sa réponse qu'il rentrait chez lui puisqu'il était guéri, mon guide se crut obligé de lui reprocher son ingratitude, à quoi l'autre répondit :

Ou enta malak. (Cela ne te regarde pas).

Zeï, el Kawaga mouch ragel taye b ?

(Comment ! le Monsieur n'est-il pas un homme bon ?)

Sahé, ragel taye b, lakem nousrani malaoun !

(Certainement, il est bon, mais c'est un chrétien maudit).

Mon éloge ainsi prononcé, j'avoue qu'il eût été de mauvais goût de ma part d'insister outre mesure.

Il n'est pas jusqu'au joug pourtant bien léger des autorités égyptiennes qu'ils ne supportent impatiemment, et il m'est arrivé plusieurs fois d'entendre un bédouin mécontent d'une décision du mamour de police de Marsa-Matrouh, exhaler sa colère en le menaçant de l'arrivée du Mahdi des Sennoussia: *lama igi el Mahdi.*

Gäi emte ? (quand viendra-t-il ?) lui disai-je.

Sana gaïa (l'année prochaine).

A quoi je répondais invariablement avec componction *incha allah* (s'il plaît à Dieu !)

A côté des Zaouias Sennoussia, il en est quelques autres qui relèvent de la confrérie turque qui a pour patron Sidi Zaher el Maddani dont le tombeau est à Stamboul. Celles-ci au nombre de trois seulement, n'ont aucune influence sur les Aoualad Aly et sont simplement des lieux de refuges pour les pèlerins non inféodés à la confrérie du Mahdi de Djarboub.

Comme vous le voyez, les Aoulad-Aly pillards et contre-

bandiers sont les dignes descendants des Marmarides et des Nasamons de l'antiquité; ils n'ont nullement dégénéré, et ce qu'en disaient Diodore de Sicile au temps d'Auguste, et Léon l'Africain au xvi^{me} siècle, s'applique encore aujourd'hui à ces honorables personnages.

Parmi ces turbulentes tribus les Sanagrah semblent plus calmes et moins féroces que les autres Oualad Aly, et cela me rappelle la légende rapportée par Robecchi auquel un cheikh Sanagra affirmait descendre d'un marin sicilien jeté à la côte par un naufrage. J'ai interrogé là-dessus le cheikh Farag lequel m'a répondu avec son plus gracieux sourire qu'il avait bien entendu dire cela par ses parents, mais que c'était d'un Français et non d'un Italien qu'il s'agissait. J'avoue ne pas être persuadé que si j'eusse été espagnol, le brave cheikh Farag n'eut pas trouvé un hidalgo parmi ses ancêtres. C'est d'ailleurs une mode parmi les tribus berbères du littoral de l'Afrique septentrionale que d'avoir des ancêtres frangui, et je citerai entre autres, dans la Kabylie, la tribu des Aït Fraouçen dont le chef se disait descendre de la maison des Montmorency, dont un membre aurait été, à l'époque des Croisades, jeté avec ses compagnons sur les côtes d'Algérie par une tempête.

COMPTE RENDU

DES

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 29 novembre 1902.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o *Proposition de candidats.*
- 2^o *Nomination d'un membre honoraire.*
- 3^o BONOLA BEY : *Commémoration de feu S.E. Mohamed Saddik Pacha.*
- 4^o C. TOUREILLE, Ing. : *De quelques superstitions populaires égyptiennes.*
- 5^o PIOT BEY : *Le régime des eaux dans le Nord Africain, d'après le Prof. Brunhes.*

La réunion a lieu dans la salle du Tribunal Mixte et la séance est ouverte à 3 h. 30.

S.E. Fakhry Pacha, vice-président, et S.E. Sir Wingate Pacha, président honoraire, s'excusent par lettre de ne pouvoir intervenir, devant accompagner S.A. le Khédive à l'inauguration de la nouvelle Ecole de l'Abbassieh.

Le président rappelle à l'Assemblée qu'avec cette séance on ouvre la XXVII^e Session de la Société et en remerciant l'auditoire de sa bienveillante assiduité, il exprime l'espoir que nos travaux futurs rencontreront, comme par le passé, la sympathie du monde scientifique.

Le secrétaire général, après avoir donné lecture du procès verbal de la séance précédente, qui est approuvé sans observations, énonce les dons reçus et parmi eux il signale : *la Grande Carte du Bas Congo* en 15 feuilles de M. DROOGMANS, Secrétaire Financier de l'Etat Indépendant du Congo à Bruxelles ;

La Grande Carte du Soudan Egyptien (Afrika à 250 m.) don de l'I. D. W. O., London, 16 feuilles ; *les Annales, Monographies, et Catalogues*, publiés par le Service des Antiquités, don de la Direction Générale de ce Service ; le dernier fascicule du *Grand Dictionnaire de la Roumanie* publié par la Société de Géographie de Bukarest ; *les Annales du Musée du Congo (Flore et Paléoethnologie)*, *les Annales de l'Académie Royale de Bruxelles*, etc.

Le secrétaire général signale encore l'acte de générosité de Sir William Willcocks qui a bien voulu offrir, à ses frais, le bulletin contenant sa dernière conférence.

Le président annonce à l'Assemblée que la commission centrale propose de conférer le titre de *membre honoraire* à S.B. Monseigneur Kyrillos II, Patriarche Copte-Catholique, pour le remercier de son important concours à nos travaux. La proposition est approuvée à l'unanimité et le président remet séance-tenante le diplôme relatif à Sa Béatitude, qui adresse des remerciements à la Société pour cette distinction.

Avec les formalités d'habitude sont nommés *membres effectifs* :

S.E. IBRAHIM PACHA NEGUIB, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

M. H. CHEVALLEY, Professeur au Lycée Tewfik.

La parole est donnée au secrétaire général, Dr Bonola Bey, pour la commémoration de feu S.E. Mohamed Saddik Pacha, membre fondateur de la Société.

Dans la salle sont exposés, avec un portrait du défunt, les photographies originales des Lieux Saints de l'Islam qui lui valurent, à l'Exposition Internationale Géographique de Venise en 1881, la grande médaille d'or, et les ouvrages arabes par lui publiés.

L'orateur retrace la vie, les voyages, les publications et les services rendus à la science, à l'Égypte et au monde musulman en général par Mohamed Sadik Pacha et conclut en ces termes : « Notre tribune est la chaire où les mérites des enfants de l'Égypte envers la science sont proclamés ; nos bulletins sont les documents où leur souvenir est consigné pour la postérité » (Voir page 93).

Le président invite l'Assemblée à se lever une fois en hommage à la mémoire du défunt.

M. Toureille, Ing. aux Chemins de fer, monte ensuite à la tribune et donne lecture de son étude sur quelques superstitions populaires égyptiennes. La connaissance profonde qu'a le conférencier des mœurs des classes populaires des pays, lui a permis d'étudier à fond son sujet et les détails qu'il donne sur quelques-unes des croyances et des pratiques superstitieuses sont des plus documentées et des plus intéressantes.

L'Assemblée suit avec attention l'orateur, qui ne manque pas de faire remarquer que, même chez les peuples plus avancés en civilisation, les pratiques superstitieuses ont encore un grand empire, de sorte que, à ce point de vue, les classes populaires égyptiennes ne sont ni plus avancées ni plus en retard de celles des autres peuples du monde. (Voir page 149).

L'orateur est vivement applaudi.

L'heure étant avancée, le président renvoie à une séance ultérieure la communication de M. Piot Bey et la séance est levée à 5 h.

Séance du 10 janvier 1903.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1^o *Proposition de candidats.*

2^o *Rev. P. TAPPI, missionnaire de l'Afrique Centrale : Note Etnografiche sui Scilluchi.*

La séance est ouverte à 3 h. $\frac{1}{2}$ dans la salle du Tribunal Mixte.

La réunion est nombreuse. Outre les sociétaires, on remarque beaucoup de dames, les ministres d'Italie, de Suède et d'Autriche, plusieurs hauts fonctionnaires, l'illustre historien Lieblein, etc.

Dans la salle sont exposés plusieurs cartes de l'Afrique Centrale et divers objets ethnographiques des peuples dont le conférencier va parler, dons gracieux au Musée de la Société de M. le Dr Walter Innès Bey.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente (adopté) et énonce les échanges et les dons parvenus à la bibliothèque de la Société depuis la dernière séance.

Puis, ayant demandé la parole pour dire quelques mots à propos de la communication de M. Toureille (voir séance précédente), il s'exprime en ces termes :

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de recommander aux membres de la Société de bien vouloir recueillir, et nous communiquer, des notes sur les coutumes et les superstitions du peuple égyptien, aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

M. Piot Bey et M. Toureille ont déjà donné à la Société des précieux renseignements et je ne saurais trop insister pour que l'on suive ce louable exemple, car le sujet est très vaste et tous y trouveront de quoi récolter.

Il n'y a pas longtemps encore on considérait ces recherches comme une simple curiosité, mais après les études que l'on a faites, en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, et pour ainsi dire partout, les résultats de ces recherches sont devenus des documents scientifiques de premier ordre et dans la liste des savants qui se sont adonnés à ces études nous trouvons des noms tels que Max Müller, les frères Grimm, Fauriel, Hartmann, de Gubernatis, Pitre, etc.

En Egypte, Maspero, Spitha, Yacoub Artin Pacha, Amelineau, Bouriant, Rochemonteix, ont entrepris de recueillir les contes populaires anciens et modernes.

En effet, tout ce qui constitue la manifestation de l'âme du peuple ne peut être négligé par le savant, qui y trouve souvent la raison secrète des grands événements et l'explication des évolutions morales et artistiques d'une race ou d'une génération. Car sous les voiles des mythes, des légendes et des traditions, l'historien trouve parfois la clef des mystères historiques; dans les croyances, les superstitions et les pratiques qui s'y rattachent, le psychologue découvre souvent ce qui a été le guide d'un peuple dans sa vie intellectuelle; et c'est à travers les ondées rythmiques de la poésie et de la musique populaire que la critique peut discerner quelle fut la caractéristique esthétique d'un peuple ou d'une époque. C'est en rattachant tous ces éléments à ce qui constitue l'histoire

connue et à cette condition seulement, que l'on peut arriver à compléter le véritable tableau de l'évolution humaine.

Cette branche de recherches et d'études que les anglais ont baptisée *Folk-Lore* (nom désormais accepté) rentre dans le cadre des nos études, car elle forme partie intégrante de l'ethnographie.

En félicitant de nouveau MM. Piot et Toureille de ce qu'ils ont fait et en les encourageant à persévérer, je renouvelle le vœu qu'ils aient de nombreux et aussi vaillants imitateurs.

Le président annonce la nomination à Membre résidant de M. HENRI HEMART, Ingénieur (approuvée).

Le président présente à l'Assemblée le Rev. P. Tappi, de la Mission de l'Afrique Centrale de Vérone. Le Rev. P. Tappi a accompagné Monseigneur Roveggio, chef de la Mission, dans une excursion sur le Bahr-el-Djebel jusqu'au fort Belkeley, limite au Sud des possessions égyptiennes, et il a séjourné huit mois chez les Chillouks. Monseigneur Roveggio a succombé aux fatigues du voyage et le Rev. P. Tappi a consenti à rendre compte devant la Société des observations qu'il a pu faire sur ce peuple. Ayant demandé de faire sa conférence en italien, le président l'accorde d'après l'art. 6 du Règlement.

Le président termine la présentation du conférencier en rappelant que il y a un demi-siècle, se trouvant à Khartoum à la suite du vice-roi Saïd, il a demandé la permission de faire une pointe au Sud et il est arrivé jusqu'aux premiers établissements de ce peuple, ce dont il parle dans son ouvrage *De l'Afrique Centrale*.

Le Rev. P. Tappi monte à la tribune et pendant une heure il charme l'auditoire par la simplicité et le grand intérêt de son exposition (voir page 111). Il complète son récit par des indications sur les cartes et sur les objets ethnographiques exposés et il est remercié par l'Assemblée par des applaudissements réitérés.

Après la conférence, la plupart des personnages présents adressent des félicitations à l'orateur et le président le remercie au nom de la Société. La séance est levée à 5 h. $\frac{1}{4}$.

Séance du 7 février 1903.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1^o S.A. le Prince IBRAHIM HASSAN : *Impressions d'un voyage en Grèce.*

2^o A. BOINET BEY : *La Géographie économique et administrative de l'Egypte.*

La séance est ouverte à 3 h. $\frac{3}{4}$ devant une affluence considérable dans laquelle on remarque les notabilités de la ville et beaucoup de dames.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté et énonce les dons et les échanges reçus.

Le président annonce que S. E. Fakhry Pacha, vice-président, retenu chez lui par une indisposition, s'excuse et donne la parole au premier orateur.

S.A. le prince Ibrahim Hassan donne lecture de ses impressions de voyage en Grèce et dans les îles. L'auditoire suit avec attention cet exposé et salue l'auteur par des applaudissements.

A. Boinet Bey lui succède à la tribune et présente le I^{er} tome de sa *Géographie économique et administrative de l'Egypte*, un fort volume in 4^o gr., illustré de nombreuses cartes et zincotypies, et donne des renseignements sur le système suivi pour la rédaction de l'ouvrage; il ajoute des données qu'on peut résumer comme suit :

«La population totale de l'Egypte était, à l'époque du dernier recensement, de 9.735.768 habitants et, d'après le taux d'accroissement de sa population dans les années antérieures au dernier recensement, l'Egypte compterait, actuellement, plus de 11.000.000 d'habitants.

« Elle compte 3.682 villes et villages et une superficie générale approximative de 8.000.000 feddans, ou 33.607 kilomètres carrés.

« Dans les trois provinces orientales de la Basse Egypte (Galioubieh, Charkieh, Dakahlieh, y compris le Gouvernorat de Damiette) dont s'occupe spécialement le volume présenté, le premier de l'ouvrage, nous trouvons 1.901.054 habitants, dont 951.566 du sexe masculin et 949.488 du sexe féminin. La population se distingue ainsi : Population agricole, 1,393.051 ; industrielle ouvrière, 376.150 ; diverses, 131.853.

« La superficie générale approximative est de 1.826.000 feddans, ce qui donne une densité de 104 individus par 100 feddans. Parmi les trois provinces, la moins étendue en superficie, celle de Galioubieh, atteint la plus haute densité de population.

« Il y a 5.534 centres habités, dont 1.019 villes et villages avec 1.491.735 habitants, 4.476 bourgades, hameaux et fermes, et 36 campements de nomades avec 1.563 habitants ; 3.332 localités ont plus de 100 habitants et au-dessous et 103 localités plus de 3.000 habitants.

« C'est dans la Charkieh qu'il y a le plus grand nombre de bourgades, hameaux et fermes. Les maisons et habitations diverses sont au nombre de 292.843. Les trois villes les plus peuplées sont Damiette : 31.263 ; Zagazig, 35.715 et Mansourah 36.131.

« La population de cette partie de l'Egypte comprend 1.895.342 Egyptiens et 5.712 étrangers. Les Egyptiens se divisent en 1.749.968 indigènes fixes, 2.478 originaires de l'Empire ottoman et 142.896 Bédouins. Les étrangers sont : 3.619 Grecs, 592 Français, 407 Italiens.

« Selon les cultes la population comprend 1.855.729 musulmans, 44.025 chrétiens et 1.300 israélites.

« Les chrétiens sont : 37.369 coptes ; 4.494 grecs-orthodoxes ; 1.950 catholiques latins et syriens et 212 protestants.

« On compte dans cette région 1.726 mosquées, dont 388 avec minaret et un grand nombre de zawiehs. Les églises et temples sont au nombre de 57 dont 36 églises coptes-orthodoxes ; 6 églises catholiques latines ; 5 temples protestants et 2 israélites.

« L'enseignement comprend une école des arts et métiers ; 9 écoles primaires dont 1 pour filles ; 18 écoles coptes-orthodoxes ; dont 2 pour filles ; 20 écoles de la mission protestante américaine ; 2.093 *kouttabs* musulmans et 116 arifs coptes, etc., etc.

« Actuellement, les principaux canaux et masrafs de la région orientale de la Basse Egypte présentent le développement suivant : canaux *Séfi*, longueur 3.480 kilomètres ; canaux *Nili*, 1.105 kilomètres ; *masrafs*, longueur 1.294 kilomètres. On compte 1.100 pompes à vapeur fixes ou mobiles et plus de 36.000 *sakiehs*.

« La superficie totale cultivée s'élevait en 1899 à 1.251.822 feddans (525.869 hectares). Non compris les terres de l'Etat et des administrations, il y a 181.128 propriétés foncières. Les cultures sont : le coton (416.335 feddans), le maïs, le bersim, le blé, l'orge, le riz, les fèves et les arachides, etc.

« Comme arbres fruitiers on compte 1.660.000 grands dattiers appartenant à 18.153 propriétaires ; 1.023.000 produisent des fruits. Il y a aussi des orangers, des citronniers, des vignes, des mûriers, des abricotiers, des pruniers, des bananiers, des sycamores, des tamaris, etc.

« D'après les déclarations des omdehs, les animaux de ferme, sans compter leurs petits, sont au nombre de 624.176 dont 168.766 moutons, 160.543 bœufs et vaches, 111.216 buffles et bufflesses, 111.039 ânes, 30.800 chèvres, 29.671 chameaux, 9.455 chevaux et 2.686 mulets.

« La plus importante industrie de la région est l'égrenage du coton qui compte 32 usines ayant 11.530 métiers ; la minoterie est représentée par 226 moulins à vapeur. Le décortilage, le tissage, les fours à poulets, les pêcheries, l'élevage des autruches, l'huile, et un grand nombre d'autres petites industries occupent la population ouvrière.

« La longueur totale des lignes, embranchements des routes agricoles, est de 447 kilomètres.

« En dehors des chemins de fer, les voies navigables ont un rôle important dans le trafic de la région.

« Pendant l'année 1898, les transports par eau ont mis en mouvement 38.649 barques d'une capacité moyenne de 140 ardebs.

« Actuellement, le service postal compte, dans la région, 65 bureaux de poste et 147 stations rurales. Il y a 43 localités pourvues d'un bureau télégraphique ».

M. A. Boinet Bey est chaleureusement applaudi.

S.E. Abbate Pacha remercie l'orateur de son intéressante communication et annonce que, en vue de l'importance du travail et de son utilité pour l'Egypte, il va proposer à la Commission Centrale de conférer une médaille à son auteur.

L'Assemblée approuve la proposition par des applaudissements prolongés et la séance est levée à 5 h.

Séance du 25 mars 1903.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

Sir W. WILLCOCKS, K.C.M.G. : *The Restoration of the ancient Irrigation Works on the Tigris, or the Re-creation of Chaldea.*

La séance est ouverte à 4 heures. Une nombreuse assistance composée de l'élite de la société cairote se presse dans la salle ordinaire des séances, trop étroite, ce jour-là, pour contenir les nombreux admirateurs de l'éminent ingénieur. Sur les murs sont exposées les cartes de la Mésopotamie et de l'Asie Mineure, ainsi que des vues des principales ruines des anciens travaux d'irrigation, exécutés autrefois dans cette riche contrée.

En l'absence de Bonola Bey, secrétaire général, retenu chez lui par une indisposition, M. R. Fourtau, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté sans observations.

Avant de donner la parole à Sir William Willcocks, M. le président déclare être très heureux de constater l'intérêt que prend le public aux projets et aux démonstrations du savant hydrologue qu'est Sir William, et le remercie dès ce moment d'avoir bien voulu faire à la Société Khédiviale de Géographie l'honneur d'une communication qui va ouvrir de nouveaux horizons à l'activité humaine et cela dans des pays dont la fertilité est historique et que seul un abandon de plusieurs siècles a transformés en une espèce de désert aride.

Sir W. Willcocks monte à la tribune et expose son projet qui peut se résumer ainsi :

Il y avait jadis, en Mésopotamie, trois systèmes d'irrigation distincts : l'un fonctionnait sur la rive gauche du Tigre, l'autre sur la rive droite, et un troisième mettait ce fleuve en communication avec l'Euphrate. Le premier système comprenait le Bahr Nahrwam et ses dérivés ; le Bahr Nahrwam est le plus grand canal qui ait jamais été creusé, la Chine exceptée. Il débutait à Dura, à moitié distance environ entre Ninive et Babylone, et l'on y voit encore les gigantesques ruines de sa prise d'eau à Kantesch-Kesareh. Il suivait la rive gauche du Tigre sur une distance de 240 milles et permettait l'irrigation de plusieurs centaines de mille acres de terrains alluviaux. En certains points, il avait plus de 360 pieds de largeur avec une profondeur de 40 à 50 pieds. Sa destruction soudaine, due à un mouvement inexplicable des hautes eaux, a anéanti la prospérité de la région qui ne se releva jamais de ce désastre.

Le système de Djeil, quoique moins étendu, doit avoir permis l'irrigation de 2.000.000 d'acres de terrains très fertiles, aujourd'hui abandonnés.

Le troisième système (Tigre-Euphrate) n'irriguait pas moins de 1.500.000 acres.

En faisant la part de ce qui est encore cultivé et de ce que les sables ont envahi et que l'on ne pourra remettre en culture, il

reste environ 2.800.000 acres de bonnes terres, aujourd'hui incultes, sans compter les 3.000.000 d'acres de la région du Chatt el Arab qui sont trop envahis par le sel pour être repris actuellement.

Pour mettre en plein rapport ces 2.800.000 acres, il faudrait une dépense de 21.000.000 de Livres sterling (canaux, digues, barrages) qui donnerait aux terres, ainsi remises en culture, une valeur de plus de 60 millions de Livres.

Le chemin de fer germano-anatolien pourrait emprunter une des digues du nouveau Bahr Nahrwam et alors ce serait la prospérité complète de l'antique Chaldée.

Quant à la main d'œuvre, l'Inde regorge de travailleurs, qui après avoir creusé les canaux et construit les barrages, deviendront facilement les colons de ce nouveau Pendjab. Et lorsque le chemin de fer de Bagdad recevra en supplément de son trafic direct le transport des abondantes moissons de la Chaldée, le succès financier de l'entreprise satisfera les plus ardents de ses promoteurs.

De chaleureux applaudissements saluent la péroraison de l'orateur et tous les assistants félicitent vivement Sir W. Willcocks de son admirable projet.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Séance du 4 avril 1903.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

Sir W. WILLCOCKS, K.C.M.G. : *The Restoration of the ancient Irrigation Works on the Tigris or the Re-creation of Chaldea.*

Sir W. Willcocks, ayant sollicité de répéter sa communication sur les travaux d'irrigation en Chaldée, le Président a fixé une séance extraordinaire pour aujourd'hui.

La valeur scientifique de l'orateur et l'importance du sujet ont encore une fois rempli la salle d'une foule d'élite où nous remarquons S.E. le Général Talbot, Commandant le Corps d'Occupation, le Rev. Butcher, etc.

Sir Willcocks, en plus des cartes et photographies exposées à la séance précédente, présente deux grands tableaux au fusain, représentant les restes d'un ancien régulateur sur le canal Nahr-wam et les ruines du grand réservoir de Hambin.

Monté à la tribune, Sir Willcocks donne lecture de sa communication en ajoutant des explications et des détails nécessités par quelques remarques qui ont été faites par la presse à la suite de sa première lecture.

La conférence est chaleureusement applaudie et plusieurs personnes restent encore longtemps avec l'orateur à discuter les points principaux de son projet.

Le président remercie Sir Willcocks de son aimable concours, et la séance est levée à 5 h. $\frac{1}{2}$.

Je dois ajouter que Sir Willcocks après avoir bien voulu présenter devant la Société les prémices d'un projet colossal, appelé à faire rentrer dans le cercle de la civilisation et de la prospérité des régions auxquelles l'humanité doit tant de gratitude, il a bien voulu nous offrir 300 exemplaires de sa communication pour être distribués aux membres de la Société et aux Sociétés correspondantes.

Nous nous faisons un devoir de remercier ici publiquement Sir W. Willcocks de ce don généreux.

Séance du 25 avril 1903.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1^o AHMED BEY KAMÂL : *Ezzebet Zeitoun aux temps pharaoniques.*

2^o ABBATE PACHA : *Le Réservoir d'Assouan et le projet du Canal Abbas au point de vue sanitaire.*

3^o BONOLA BEY : *Sur un ouvrage de M. L. Santoni, Alto Egitto e Nubia.*

4^o Prof. ARVANITAKIS : *Nouvelle méthode néphométrique.*

La séance est ouverte à 4 h. $\frac{1}{2}$. Au bureau prennent place le président, S.E. Fakhry Pacha, vice-président, M. A. Bircher et le secrétaire général.

Malgré la chaleur assez forte, la salle est presque comble et parmi les assistants on remarque les autorités diplomatiques et consulaires d'Italie.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé, et de la liste des dons et des envois parvenus à la bibliothèque.

La parole est donnée à M. Ahmed Bey Kamâl, conservateur-adjoint au Musée des Antiquités. Dans une très intéressante communication, l'auteur parle de la ville de Zeitoun aux temps pharaoniques et donne sur cette localité des détails de la plus haute curiosité. A Zeitoun, il y avait des grands bois d'oliviers et le personnel du temple et des palais des Ramessides atteignait le chiffre de 24.000 personnes ! (Voir page 143).

Le président monte ensuite à la tribune et donne lecture d'une note sur la question sanitaire aux Réservoirs d'Assouan. Il est

d'avis que cet ouvrage, admirable au point de vue technique, est destiné à avoir une influence néfaste sur la santé publique, si on ne prend pas les précautions nécessaires.

Il est évident que tous les éléments qui forment l'inquination des eaux du Nil, à une certaine époque de son étiage, viennent se reposer sur le fond du lac formé par le Réservoir, à Assouan, ce qui constitue une somme formidable d'éléments pathogènes d'où peuvent émerger une quantité de maladies infectieuses. Les dénégations quelque peu autoritaires de M. le Cap. Lyons, et qui accompagnent le Rapport Annuel de Lord Cromer, ne suffisent pas pour nous tranquilliser. L'orateur, qui a une expérience semi-séculaire de la pathogénie d'Égypte, explique en détail les motifs de ses doutes et conclut que la réalisation du *Canal Abbas* (provenant de Abou-Hamed) par lui proposé, parerait à beaucoup des inconvénients qui sont à craindre. ⁽¹⁾

La parole est ensuite donnée au secrétaire général pour sa note sur un ouvrage inédit que M. Licurgue Santoni, ancien directeur de la Poste à Assiout, a écrit, sur ses encouragements, et qui a pour titre *Alto Egitto e Nubia*.

Dans cet ouvrage, dit l'orateur, M. Santoni ne pose ni en littérateur, ni en savant, mais l'importance historique et anecdotique de ces mémoires lui mérite certainement l'honneur de la publication. Il donne lecture de quelques extraits. (Voir page 365).

Pour terminer, M. le Prof. Arvanitakis expose une méthode de son invention pour calculer la hauteur des nuages. (Voir page 313).

Les communications, qui ont intéressé à juste titre l'Assemblée, sont applaudies et la séance est levée à 6 h.

(1) S.E. Abbate Pacha a publié à part une brochure sur ce sujet (Cairo Imp. Votta, 1903) sous le titre *Le Réservoir d'Assouan et le projet du Canal Abbas au point de vue sanitaire*, dans laquelle il a englobé les observations présentées à la Société.

Séance du 28 novembre 1903.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1^o BONOLA BEY: *Commémoration de feu le Prof. J. Botti, Directeur du Musée Greco-Romain d'Alexandrie.*

2^o R. P. TAPPI: *Le pays des Chillouks.*

3^o ABBATE PACHA: *Note sur la maladie du sommeil.*

4^o Prof. ARVANITAKIS: *Théorie de cadrans solaires donnant l'heure arabe.*

La séance est ouverte à 4 h.

Le président rappelle à l'Assemblée qu'avec cette séance s'ouvre la XXIX^e session de la Société ; il se félicite de voir la salle comble, ce qui est un témoignage de l'intérêt toujours croissant que prend à nos études la société cairote.

En effet, on remarque dans la salle plusieurs notabilités indigènes et étrangères, des fonctionnaires, des médecins, avocats, publicistes, ainsi que plusieurs dames.

Au bureau prennent place le président, les vices-présidents, LL.EE. Fakhry Pacha et Boghos Pacha Nubar, le secrétaire général et MM. A. Bircher et Boinet Bey, membres de la commission centrale.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé. Il énumère ensuite les dons et les envois parvenus à la bibliothèque. Puis, sur l'invitation du président, il prononce les paroles suivantes en hommage à la mémoire de feu J. Botti :

Mesdames et Messieurs,

« Avant de commencer nos travaux, nous devons rendre un juste hommage à la mémoire du Prof. J. Botti récemment décédé.

« Né à Modène, M. Botti accomplit la plus grande partie de sa carrière de professeur dans les écoles italiennes de l'étranger, à Tunis notamment, au Caire, à Alexandrie ; il professa aussi en Italie, à Messine.

« Mais son plus grand titre scientifique est bien certainement de s'être fait le champion ardent et infatigable de la fondation, à Alexandrie, d'un Musée Gréco-Romain, ou l'on put recueillir les restes de ces deux civilisations, qui dispersés dans la ville et aux alentours, menaçaient de disparaître pour jamais. Grâce à ses efforts, à l'aide de la Municipalité et avec le concours de généreux particuliers qu'il sut enthousiasmer pour ce noble projet, le Musée a été créé et, en peu d'années, sous l'impulsion énergique de Botti, il a pris un tel développement, qu'il est devenu une des institutions les plus appréciées dans cette catégorie d'études.

« Pour enrichir le Musée on exécuta des fouilles et les découvertes et les publications qui en furent la conséquence ont placé le nom de Botti au premier rang, et la ville d'Alexandrie s'est classée parmi les Mécènes de l'archéologie.

« M. Botti a bien voulu faire profiter notre Société des résultats de ses études. L'importante notice sur la Côte alexandrine dans l'antiquité, les fouilles de Chougafa, les inscriptions de Skedia, sont des sujets de topographie historique qu'il a développés devant nous et que nous avons publiés dans nos bulletins. Nous lui devons donc une reconnaissance spéciale, car il a travaillé pour nous et nous devons rendre hommage à sa mémoire, car il a puissamment contribué, par ses travaux, à éclaircir plusieurs points obscurs de l'ancienne topographie ptolémaïque, c'est-à-dire d'une époque à laquelle Alexandrie était la capitale du monde intellectuel et commercial ».

M. le président invite l'Assemblée à se lever une fois à la mémoire du regretté savant.

Le R. P. Tappi a ensuite la parole et donne une intéressante description du pays des Chillouks, sur lesquels il avait fourni des détails inconnus et précieux dans une séance précédente, (voir page 171).

S.E. Abbate Pacha monte à la tribune pour exposer quelques idées et observations sur les théories avancées au sujet de la *maladie du sommeil*, qui fait tant de ravages dans l'Afrique Centrale.

En admettant l'intervention microbienne résultant des recherches actuelles, l'illustre docteur observe qu'il faut tenir bien compte d'un autre élément, c'est-à-dire de la prédominance chez les nègres de la circulation veineuse sur l'artérielle. L'orateur développe avec force arguments, appuyés par la production de tables et de dessins, sa thèse, qui est suivie avec le plus vif intérêt par l'auditoire.

Les deux conférenciers sont applaudis par l'Assemblée et vu l'heure avancée, on renvoie à une prochaine séance la communication de M. Arvanitakis.

La séance est levée à 4 h. $\frac{3}{4}$.

Séance du 16 janvier 1904.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1^o *Présentation de candidats.*

2^o Remise à M. BOINET BEY d'une médaille d'honneur pour ses publications géographiques sur l'Egypte.

3^o Sir WILLIAM WILLCOCKS : *The Assouan Reservoir and Lake Moeris.*

La séance est ouverte à 4 h. $\frac{1}{2}$ dans la salle du Tribunal Mixte; les notabilités techniques les plus marquantes de la capitale, des fonctionnaires, des touristes et des dames occupent toutes les places disponibles ; les retardataires sont obligés de se retirer.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté sans observations.

Le président expose que vu les importants travaux publiés par M. Albert Boinet Bey, secrétaire général au Ministère des Travaux Publics et membre de la Société, et vu notamment le 1^{er} volume de son dernier travail *Géographie administrative et économique de l'Egypte*, qui est une encyclopédie précieuse de tous les éléments du pays que nous habitons, la commission centrale a décidé de lui décerner une médaille d'honneur.

« M. Boinet, conclut le président, voulait se soustraire à cette manifestation, car son talent de travailleur et son activité vont de pair avec sa modestie, mais nous avons enfin réussi à le persuader de donner à la Société la satisfaction de récompenser solennellement ses mérites. M. Boinet, dit-il, en s'adressant au lauréat, j'ai l'honneur de vous remettre la médaille dont je viens de parler » (1).

Des applaudissements prolongés accompagnent la remise de cette distinction si méritée.

M. Boinet, visiblement ému, remercie le président, la Société, l'Assemblée et ajoute que la distinction dont il vient d'être l'objet n'est pas pour lui seulement une récompense fort ambitionnée, mais qu'elle est surtout un encouragement, dont il sent la haute valeur, à continuer avec constance le grand travail qu'il a entrepris.

De nouveaux applaudissements accueillent la réponse de M. Boinet, qui reçoit les félicitations de l'Assemblée.

Le président met aux voix l'admission de deux nouveaux membres ordinaires :

M. MOHAMED GAJNDJE BEY, propriétaire.

M. KEMEID, rédacteur au Ministère des Travaux Publics, qui sont admis.

Le président, avant de donner la parole à Sir William Willcocks prononce l'allocution suivante :

(1) La médaille, qui sort de l'établissement de M. Lattes, est en vermeil gravé. Sur la face une couronne entoure le nom du lauréat, avec la date et le nom de la Société; sur le verso est gravé « Pour la Géographie administrative de l'Egypte. »

« La question du Wadi Rayan a été traitée à plusieurs reprises devant notre Société, lorsque, à la suite des études de M. de la Motte et de M. Cope Whitehouse, le projet de régler le cours du Nil avait commencé à intéresser l'opinion publique. Nous allons aujourd'hui entendre l'éminent ingénieur hydrologue Sir William Willcocks et je suis persuadé que sa communication aura le même succès et le même résultat pratique que les précédentes études dont il a honoré notre Société ».

Sir William Willcocks monte à la tribune. Par ses soins on a exposé dans la salle deux grands tableaux représentant, l'un le Réservoir d'Assouan en pleine activité, l'autre le Wadi Rayan inondé, ainsi que plusieurs cartes et graphiques.

M. Courtenay Clifton, inspecteur aux Travaux Publics, a bien voulu assister Sir Willcocks en signalant à l'Assemblée sur les cartes exposées les points intéressants de la conférence, au fur et à mesure qu'ils sont nommés par l'orateur.

La communication de Sir William Willcocks dure une heure et quart et est suivie avec la plus grande attention par l'Assemblée qui en accueille la péroraison par une triple salve d'applaudissements prolongés. (Voir page 185).

La séance est levée à 5 h.¹/₂, mais beaucoup de personnes s'arrêtent dans la salle en demandant à Sir William Willcocks des détails que celui-ci leur donne avec son amabilité habituelle.

Séance du 20 février 1904.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Proposition de candidats.
- 2^o Prof. ARVANITAKIS : *Théorie de la construction des canaux solaires à l'heure arabe.*
- 3^o Prof. TIBERI : *Note di geografia fisica.*

La séance est ouverte à 4 h. Au bureau prennent place le président, S.E. Abbate Pacha, le vice-président, S.E. Fakhry Pacha et le secrétaire général.

Dans l'assistance nombreuse, notons : S.E. Yacoub Artin Pacha, président de l'Institut, le marquis Salvago Raggi, ministre d'Italie, plusieurs professeurs des écoles italiennes, etc., etc.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente (approuvé) et annonce que la Société est entrée dernièrement en rapport d'échanges avec sept Institutions scientifiques de l'Etranger. Puis il ajoute :

« Les demandes et les offres que nous recevons chaque jour de la part des Sociétés scientifiques et Institutions officielles de l'Etranger, qui sont désireuses d'entrer en rapport avec nous et d'échanger leurs publications avec les nôtres, sont, à mon avis, une preuve de la considération dont jouissent nos modestes efforts. Cela doit nous encourager à continuer dans la voie que nous suivons depuis notre création, mais cela devrait aussi inciter la partie intellectuelle de la Société égyptienne, qu'elle soit indigène ou étrangère, à nous aider dans nos efforts.

« Chacun peut contribuer à notre travail, car il est bien de façon de nous venir en aide ; en tout cas, même les plus hésitants à entrer dans la lice des luttes scientifiques, peuvent nous être utiles grâce à leur cotisation. J'ose espérer que mon appel sera entendu.

« Maintenant, voici la liste des sept Institutions qui viennent de faire, à notre égard, acte de confraternité scientifique :

L'Institut des Ingénieurs des Mines du Pérou.

La Société de Géographie et d'Ethnographie de Stettin.

La Société de Géographie de Cologne.

La Société de Géographie du Cher (Bourges).

Le Musée Paràense (Brazil).

Le Musée National de la République de San Salvador.

La Junta Nacional de Agricultura de San Salvador.

Le président annonce que la Commission Centrale, prenant en considération les services éminents rendus par le Dr Edmond Chantre, sous-directeur du Musée d'Histoire Naturelle de Lyon, aux études anthropologiques des peuplades des déserts égyptiens, propose à la Société, conformément aux termes de l'art. 8 des Statuts, de conférer au savant lyonnais le titre de *Membre honoraire* de la Société. Adopté.

Après les formalités d'usage, sont nommés *membres ordinaires* :

M. HELBAOUI BEY, Conseiller judiciaire des Wakfs.

S.E. SAKAKINI PACHA.

M. le Prof. Arvanitakis monte à la tribune et y expose sa théorie de la construction des cadrans solaires à l'heure arabe.

M. le Prof. Tiberi a ensuite la parole et retrace l'histoire des érosions neptuniennes et des changements par elles opérés dans les paysages terrestres. Une série de tableaux sont exposés dans la salle à l'appui de la conférence.

Le président remercie les deux orateurs qui sont applaudis par l'assistance.

La séance est levée à 5 h.

Séance du 12 mars 1904.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

M.CH. PIERRE: *Cinq années dans le Haut Oubanghi (Centre Africain).*

La séance est ouverte à 3 h. 45.

La salle est au comble et parmi les assistants nous citerons : M. de la Boulinière, consul général et ministre plénipotentiaire de France au Caire, MM. Raymond Lecomte et Querry, attachés

à l'Agence de France, M. le Prof. G. Schweinfurth, président d'honneur de la Société, S.E. Chakour Pacha, Ahmed Bey Ziwar, etc.

Sur les murs sont exposés une grande carte de l'Afrique, une carte de l'itinéraire, dressée par Bonola Bey, et un tableau récapitulatif des distances parcourues entre les principales stations.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté sans observations.

M. le président présente le conférencier à l'assistance. C'est d'ailleurs un ancien égyptien et beaucoup de ses amis d'autrefois sont aujourd'hui réunis dans la salle ; quant aux autres, nul, dit M. le président, parmi ceux qui ont habité l'Égypte il y a vingt ans, n'a oublié l'oncle du voyageur Pierre Bey, le sympathique directeur de la Compagnie des Eaux du Caire.

M. Ch. Pierre a la parole. Il esquisse tout d'abord un aperçu très rapide des différentes missions françaises envoyées dans l'Afrique Centrale : les deux expéditions du comité de l'Afrique française, la mission du Tchad, celle du Chari en 1897, les missions Liotard, de Behagle, et celle de Marchand et Baratier encore présente à toutes les mémoires.

Il a pu refaire la route ouverte par Marchand et Baratier, mais dans de meilleures conditions que ses prédécesseurs. Parti d'Anvers le 1^{er} novembre 1900 pour le compte d'une Société de colonisation française dont le but principal est le commerce de l'ivoire et du caoutchouc dans le Haut Oubanghi, il arriva dix-huit jours après à Boma. A Matadi il avait pris le chemin de fer du Congo belge pour arriver à Stanley Pool et à Brazzaville, où commença son odyssée dans l'Afrique Centrale.

De Brazzaville à Banghi le service est fait par des vapeurs nombreux, mais généralement mal tenus et d'une grande saleté qui, jointe au manque absolu de confort, semble être destinée à habituer, dès leur arrivée en Afrique, les jeunes colons à l'existence pénible et aux privations de tout genre qui les attendent.

Sur les rives du fleuve, entre ces deux villes, se trouve la tribu des Bondjos dont les mœurs commencent à peine à être connues

mais qui sont des anthropophages féroces. Ils ne se contentent pas, comme d'autres tribus du Congo, de manger les ennemis pris ou blessés à la guerre; ils engraisent des esclaves pour la boucherie. Pendant les quelques semaines qui précèdent sa mort, l'homme est gavé et rien de ce qu'il demande à manger ne lui est refusé. Il est attaché au milieu de la place du village et chacun vient choisir et marquer le morceau qu'il désire. Ensuite on coupe la tête du malheureux et on le dépèce. Doux pays!!

A Banghi s'arrêtent les vapeurs et il a fallu que l'explorateur montât en pirogue.

Ce système de voyage est des plus incommodes: les pirogues indigènes sont creusées dans un gros tronc d'arbre et peuvent jauger jusqu'à deux tonnes et demie; l'européen qui s'en sert est obligé de rester accroupi et de conserver une immobilité complète toute la journée sous peine de compromettre l'équilibre par trop instable de ces bateaux et de chavirer au moindre mouvement.

L'équipage se compose, suivant la grandeur de la pirogue, de 8 à 20 hommes ou enfants, manœuvrant des petites pagaies de 80 à 90 centimètres de longueur totale. A l'avant, un ou deux hommes munis de longues perches dirigent l'embarcation; au centre, sont les bagages et la paillotte, abri du voyageur, qui doit y rester étendu sur sa chaise longue; les payeurs sont à l'arrière, assis sur le plat bord de l'embarcation.

De Banghi a Mobaye, grand marché de l'ivoire, il faut 15 à 20 jours de navigation. La première partie du trajet entre Banghi et Ouadda est très pénible à cause des rapides nombreux qui barrent le fleuve; on fait à peine 1 kilomètre à l'heure. Après Ouadda l'on arrive à Fort Posset, à l'embouchure du Kemo. A quelques heures de ce fort se trouve la mission de la Sainte Famille des Banziris où les RR. PP. Moreau et Cotet ont fondé un magnifique établissement de culture et d'élevage pour habituer au travail les nègres convertis. Les Banziris sont une peuplade très nombreuse et vivent presque uniquement de pêche. Ils sont de taille moyenne,

bien proportionnés. Les jeunes filles, complètement nues, sont d'une élégance de forme qui ferait rêver des sculpteurs mais elles se déforment très rapidement.

A Mobaye vivent les Bourakas et les Sanghos.

Les Sanghos se distinguent peu des Banziris, mais comme leur pays abonde en vin de palme et qu'ils en font une énorme consommation, ils sont tout le temps dans la joie et sont certainement le peuple le plus gai de l'Afrique, toujours prêt à rire, à chanter et à danser.

A deux jours de pirogue de Mobaye se trouve le rapide de Guelorget ou Setema. Là, vivent les Yacomas, tribu guerrière qui a fourni à la France de bons soldats qui se sont distingués au Tchad et à la bataille de Bir-Alali.

M. Ch. Pierre a visité ensuite les postes des Abira, d'Ouango, de Gazzobanghi, de Bozegui avant d'arriver à Bangassou, situé à deux jours de pirogue de Bozegui. C'est le premier des sultanats du Haut Oubanghi.

Les sultanats du Haut Oubanghi sont limités au Sud par le M'Bomou qui les sépare de l'Etat Indépendant du Congo ; à l'Ouest par la rivière Koto, au Nord et à l'Est par la ligne de partage des eaux du bassin du Nil. Leur superficie dépasse 140.000 kilomètres carrés, soit environ le quart de la France. Ils sont sous la domination plus ou moins directe de trois sultans.

Le premier, dans les états duquel on pénètre en remontant le M'Bomou, se nomme Bangassou, fils de M'Baru, et est le sultan des N'Zakara.

Le sultanat de Bangassou est traversé par la rivière Coto. Sa population est très dense ; ce sont, pour la plupart, des esclaves vivant dans un abrutissement complet. Le sultanat a une superficie de 448 kilomètres carrés. Il est habité par les N'Zakaras habiles à construire des huttes pouvant les abriter des pluies qui tombent durant six mois de l'année. Les femmes s'occupent du ménage et des plantations et n'ont pour tout vêtement que des ficelles en crin d'éléphants.

Chez les N'Zakaras existe une horrible coutume mortuaire. Les N'Zakaras sont persuadés que le mort ne doit pas partir seul pour le « pays inconnu dont aucun voyageur n'est encore revenu ». Aussi, dès qu'un des leurs passe de vie à trépas, ses amis creusent un trou dans la terre et y mettent avec le cadavre quelques femmes et les esclaves du défunt qu'on a pris la peine de pendre auparavant. Une autre coutume non moins étrange existe chez une autre tribu, les Bondjos. Dès qu'il y a un mort, on le place sur du feu et on recueille la graisse qui tombe du cadavre rôti. Cette graisse est distribuée aux parents et amis du défunt comme porte-bonheur !...

Le second sultan en remontant le M'Bomou est Ethman, fils de Rafaï. C'est un jeune homme de 25 ans, très intelligent, parlant admirablement bien le français qu'il a appris avec M. Liotard. Son père, Rafaï, ancien lieutenant de Zobeir Pacha, a organisé fortement son sultanat et son fils doit à son contact avec les musulmans d'avoir une mentalité supérieure à celle de son voisin Bangassou, resté plus arriéré et plus sauvage. Ethman a même appris l'argot des casernes avec les soldats de passage et un beau matin, tandis que M. Ch. Pierre l'appelait pour déjeuner, il lui répondit avec aplomb : « Oui, oui, je suis à vous, le temps de me passer un peu d'eau sur la g. »

Le troisième sultan est Zemio, fils de Tikima, chef des Zandé, devenu lui aussi vassal de Zobeir Pacha après lui avoir résisté. Tikima fut en relation d'amitié avec les gouverneurs blancs du Soudan égyptien et Gessi Pacha et Lupton Bey trouvèrent en lui tous les secours en hommes et provisions dont ils eurent besoin. Zemio et son parent Rinda eurent à faire avec Kouramallah, le Khalife du Mahdi, dans le Bahr el Gazâl, et lui firent une telle guérilla que celui-ci, désespérant de réduire le peuple Zandé, rentra à Dem-Zobeir, qu'il quitta peu de temps après en incendiant sa Zériba.

Le conférencier donne encore des détails d'un vif intérêt sur les émotions et les incidents de sa chasse aux éléphants, puis résume son voyage de retour par Bangassou, Zemio, Dem-Ziber,

Zemi, le Bahr-Ghazâl et le Nil, au total un parcours de 6.000 kilomètres réparti comme suit :

De Brazzaville à Banghi, 1.444 kilomètres ; de Banghi à Ouango, 497 kilomètres ; de Ouango à Zémio, 390 ; de Zémio à Djéma, 120 ; de Djéma à Dem-Ziber, 230 ; de Dem-Ziber à Wau, 238 ; de Wau à Mechra-el-Rek, 175 ; de Mechra-el-Rek à Tewfikieh, 120 ; de Tewfikieh à Khartoum, 745 ; de Khartoum à Wady-Halfa, 890 ; de Wady-Halfa à Assouan, 334 ; d'Assouan au Caire, 938 kilomètres.

En rentrant par la voie du Nil, l'explorateur a été reçu à Zemi par le *bimbachi* Fell, à Wau par le major Boulnois Bey. A Mechra-el-Rek, une canonnière l'a amené sur le Bahr-el-Ghazal jusqu'à Tewfikieh, où il reçut l'hospitalité du major H. Gordon. A cet endroit, un bateau de touristes l'a conduit sur le Nil Blanc jusqu'à Khartoum. Douce impression pour le voyageur lorsque après une rude traversée et une vie sauvage de quatre ans, il se trouve dans une société élégante avec à table (après Gondokoro!) des dames décolletées !!

La conférence de M. Ch. Pierre est accueillie par les applaudissements unanimes et répétés de l'assistance.

M. le président dit que la Société de Géographie a été heureuse après Schweinfurth, Casati et tant d'autres, d'entendre M. Charles Pierre lui parler de l'Afrique Centrale. Aussi, le comité a-t-il décidé, séance tenante, de le nommer membre honoraire de la Société.

La séance est levée à 5 h.

Séance du 19 mars 1904.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

I. TIGNOL : *Les grandes ascensions au Mont Blanc.*

M. L. Tignol, délégué de l'Alliance Française, ayant demandé d'exposer devant la Société des vues-projections prises dans ses

ascensions au Mont Blanc et d'accompagner ces projections par une conférence, la Société se réunit dans la salle de l'Exposition du Cercle Artistique, où, par les soins du Ministère de l'Instruction Publique, a été installé un appareil de projections lumineuses.

La séance a été ouverte à 6 h. par le président, qui après avoir présenté le conférencier à l'Assemblée, lui donne la parole.

M. Tignol présente une série de vues, qui partant de Versailles conduisent l'auditoire jusqu'au célèbre Lac Bourget, en Savoie, et, de là, le font grimper sur les flancs escarpés du géant des Alpes, jusqu'aux Aiguilles, en traversant des panoramas superbes. Au fur et à mesure de la projection des vues, M. Tignol, dans un langage plein d'élégance, ajoute une description qui en fait ressortir l'importance et la valeur.

Le spectacle est fort goûté par l'Assemblée, dans laquelle les dames sont en majorité, et l'orateur est applaudi et félicité.

La séance est levée à 7 h.

Séance du 23 avril 1904.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1^o AHMED BEY KAMÂL : *Notice générale sur Héliopolis et son mur d'enceinte.*

2^o COURTENAY CLIFTON : *Excursion au Sinaï.*

La séance est ouverte à 4 h. Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 20 février ainsi que de celui de la séance du 19 mars, qui sont adoptés.

Sur l'invitation du président, M. Ahmed Bey Kamâl monte à la tribune et donne lecture de la première partie de son travail (Voir série VI page 281).

M. Courtenay Clifton, directeur des bâtiments de l'Etat, se trouvant indisposé, M. Kemeid, membre de la Société, et qui a apporté tous ses soins à la traduction française de la communication annoncée, en donne lecture, tandis que M. Clifton fait suivre à l'Assemblée son itinéraire sur une grande carte murale et met en circulation une série d'intéressantes photographies prises sur les lieux (Voir série VI page 243).

Le président remercie les orateurs, qui sont applaudis par l'Assemblée et la séance est levée à 5 h. $\frac{1}{2}$.

Séance du 14 mai 1904.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o ABBATE PACHA : *Commémoration de feu Sir Henri Stanley.*
- 2^o A. KAMÂL BEY : *Notice sur Héliopolis et son mur d'enceinte (suite).*
- 3^o BONOLA BEY : *Notes africaines.*

La séance est ouverte à 4 h. $\frac{1}{2}$. Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Le président monte à la tribune pour commémorer le célèbre explorateur Stanley, dont un télégramme vient d'annoncer le décès.

Un grand portrait du défunt est exposé dans la salle, entouré de lauriers et de crêpes, ainsi que plusieurs dessins relatifs à ses visites au Caire.

S.E. Abbate Pacha, après avoir résumé l'œuvre de Sir H. Stanley comme voyageur et ses grandes découvertes dans l'Afrique Centrale, qui amenèrent à la fondation de l'Etat Indépendant du Congo et au Congrès de Berlin, rappelle à l'Assemblée que la Société Khédiviale de Géographie a eu l'honneur d'avoir été, en

1878, la première à fêter H. Stanley après sa découverte du Congo, en lui offrant le titre de membre honoraire et un banquet.

En 1890, la Société reçut encore Stanley dans une réunion solennelle tenue dans la grande salle du Conseil Législatif, à laquelle prirent part plus de mille personnes, y compris les princes de la famille khédiviale, les ministres, les corps diplomatique et consulaire et onze voyageurs de grand renom. A cette occasion on remit au voyageur le diplôme de membre honoraire, exquise enluminure arabesque avec la phrase « *Et tu voyageras de l'une à l'autre mer* », verset du Coran, adopté depuis par Stanley comme épigraphe de ses publications.

En terminant, le président invite l'Assemblée à se lever en hommage à la mémoire de l'illustre défunt.

M. Ahmed Bey Kamâl donne ensuite lecture de la deuxième partie de son travail sur la topographie de l'ancienne Héliopolis, (Voir série VI page 281).

L'heure étant avancée, M. le Dr Bonola Bey, qui est monté à la tribune, propose de renvoyer à une séance ultérieure ses communications sur le *Maroc*, les *Pygmées* et les *Mines d'or de Walegga*. et se borne à un exposé sommaire de l'œuvre civilisatrice de l'Etat Indépendant du Congo.

Il énumère les travaux scientifiques, industriels, commerciaux et de caractère moral (instruction, justice, etc.) accomplis par le Gouvernement et par ses collaborateurs de toutes nationalités dans une région qui, il y a quinze ans, était plongée dans la plus complète barbarie, ravagée par la traite, le cannibalisme, les maladies.

De nombreuses photographies sont exposées dans la salle pour illustrer cette communication et qui sont l'objet, de la part de l'assistance, de la plus intéressante admiration.

La séance est levée à 6 h.

Séance du 14 novembre 1904.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

BENITO SYLVAIN : *Sur l'accord nécessaire entre blancs et noirs en Afrique.*

Le président, en ouvrant la séance à 3 h. $\frac{1}{2}$, annonce l'ouverture de la XXX^e session de la Société, en exprimant ses remerciements à l'Assemblée toujours fidèle à notre appel. Il se dit heureux de présenter aujourd'hui, comme conférencier, un nègre d'Haïti, le commandant Benito Sylvain, de la Marine de la petite république. M. Sylvain, qui a étudié en Europe, a mis à profit les connaissances acquises, jointes à une foi ardente et à une activité prodigieuse, pour plaider partout la cause de ses frères en couleur. Dans ce but il a fondé à Londres la *Société Panafricaine*.

Le commandant Sylvain monte à la tribune et se révèle tout de suite pour un conférencier d'élite. Dans un français élégant et pur, dans une allocution pleine de force et des argumentations de valeur, il développe son thème, que le nègre n'est un être inférieur que parce qu'il est esclave ; sitôt libre, il se relève et s'élève ; à preuve les progrès accomplis par les nègres d'Amérique. Il continue en faisant le procès à l'esclavage ainsi qu'aux méthodes de colonisation allemande et anglaise ; il traite l'esclavage de crime de lèse-humanité et réfute toutes les assertions des philosophes Kant et Hume sur le nègre, pour démontrer que les noirs ne sont en rien inférieurs aux blancs. Il conclut :

Lorsque les malheureux africains, injustement traités en parias, seront en état d'accroître à leur tour l'avoir commun de l'humanité ; lorsque l'immense continent noir sera définitivement entré dans une ère de progrès matériel et moral dont l'Égypte, de par sa situation géographique et son agrégat ethnique, sera la première à en bénéficier, on se souviendra peut-être de nos efforts et de

nos luttes et l'on rendra hommage, non pas à nous-mêmes, mais aux sublimes principes de Vérité, de Justice et de Fraternité, dont nous aurons été les humbles, mais les fervents propagateurs.

La communication de M. Sylvain, enrichie de faits, de citations, de documents et prononcée avec une chaleur de conviction émouvante, a été interrompue plusieurs fois par les applaudissements de l'Assemblée, qui, à la fin, a salué l'orateur d'une véritable ovation.

Le président a remercié l'orateur en souhaitant le succès mérité à son apostolat, et la séance est levée à 5 h.

Séance du 17 décembre 1904.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

Proposition de candidats.

R. FOURTAU : *La cataracte d'Assouan et la théorie des tourbillons.*

D^r BONOLA BEY : *Notes africaines.*

La séance est ouverte à 3 h. $\frac{1}{2}$ dans la salle du Tribunal Mixte. Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Le président annonce la candidature au titre de membres résidents de MM. :

Comm. A. DE FARIA, consul de Portugal à Livourne.

ERNEST KLIPPEL, architecte aux Wakfs.

Ch. BAUGÉ, Ingénieur aux Chemins de fer.

YEHIA AZIZ, élève de l'Ecole Khédiviale de Droit.

KAMEL AZIZ, élève de l'Ecole Khédiviale de Droit.

M. Fourtau monte à la tribune pour sa communication sur la théorie des tourbillons du prof. Brunhes, de l'Université de Fribourg, appliquée à la cataracte d'Assouan. Une carte murale de

la cataracte, dessinée par le secrétaire général, est exposée dans la salle, accompagnée d'une collection de photographies, prises sur les lieux par M. Fourtau.

Tout en reconnaissant les mérites du prof. Brunhes, auteur de la théorie, le conférencier démontre, avec preuves à l'appui, que les tourbillons ont peu servi à modeler les barres rocheuses de la cataracte proprement dite d'Assouan et du lit du Nil entre Chellal et ce dernier point.

Pour l'orateur, le lit du Nil et la cataracte doivent leur origine à un réseau de fractures très nettes, dont on observe encore les traces sur les collines qui bordent le fleuve. Le Nil a certainement attaqué les rochers de granit après leur dislocation, mais ceux-ci se sont défendus contre l'érosion, en se couvrant de la patine noire qui est composée de silicate de fer et de manganèse, laquelle est inattaquable par les eaux courantes.

La communication est suivie avec le plus grand intérêt et plusieurs des assistants adressent des questions à l'orateur auxquelles il répond avec empressement (Voir série VI page 325).

M. Bonola Bey, prenant la parole, résume les dernières explorations au Maroc vers lequel s'oriente aujourd'hui l'attention publique. Le Maroc est pour les populations arabes une des plus belles terres du monde et « *si la terre — disent-ils — est un paon, le Maroc en est la queue par sa richesse et sa beauté* ». Il parle aussi des traces qu'on trouve partout de la domination romaine et donne des détails intéressants à ce sujet.

Puis il passe en revue les études récentes sur les Pygmées.

Notre Société s'est occupée à plusieurs reprises de ces peuplades exceptionnelles, qui ont exercé à un si haut degré la fantasia des conteurs. Vous n'aurez sans doute pas oublié ce qui vous a été dit à ce sujet par Schweinfurth et Junker, Casati et Stanley, Haliburton et Abbate Pacha. Nous avons eu l'honneur, grâce à l'amabilité de M. Schiapparelli, de signaler les premiers au monde scientifique le plus ancien document historique parlant des pygmées d'Afrique, c'est-à-dire la grande inscription de Kirchuf de la V^e dynastie à Assouan.

L'existence de populations de petite taille en Afrique et dans l'Asie méridionale est connue depuis l'antiquité. Aristote, Pline et Ctésias ont été les pro-

miers à décrire ces pygmées, mais on a dû attendre des siècles pour pouvoir ajouter quelque chose aux récits, à moitié fabuleux, de ces auteurs. Le premier à en parler dans les temps modernes fut Battel (1625) qui en rencontra à Mayumbo et puis Duchailou, Fleuriot de Langle, Marche, Miani, Schweinfurth, Stanley, Challé Long, Kund, Grogan, Donaldson Smith.

Pour l'Asie, les nains ont été signalés par les premiers voyageurs portugais aux Philippines, par Anderson à Malacca et ailleurs par Mayer, Montano, Maklay, Morgan, Annaudal et Robinson.

Cette population de pygmées aurait occupé dans les temps reculés toute la zone centrale de l'Afrique, Madagascar, l'Inde, l'Indo-Chine et le monde insulaire qui s'échelonne entre Sumatra et Formose.

Mais il y a plus : en fouillant dans les restes préhistoriques de l'Europe et d'Amérique, en Suisse, en Sardaigne, en Allemagne, au Mexique, on aurait trouvé des documents sur l'existence de populations préhistoriques de petite taille, dont les ossements sont des témoignages irréfutables. Ainsi, la science aurait détruit l'ancienne légende classique et biblique que la terre fut avant tout habitée par des races de géants, tandis qu'il paraît au contraire que nos ancêtres furent des hommes à taille très limitée, à la figure presque simiesque des Tikki-Tikki et au personnel petit et lourd des hyperboréens. En somme, les pygmées de l'Afrique et de l'Asie et les Esquimaux seraient les restes des peuplades qui nous ont précédé dans les parties les plus belles du globe.

De Quatrefages, l'éminent anthropologiste de Paris, dans son livre magistral sur les pygmées, publié en 1887, avait proposé de considérer tous ces groupes humains à petite taille comme une véritable race à part dans l'humanité, race qu'il appelait les *Négritos*. Mais M. Denniker, l'éminent auteur d'un ouvrage récent sur les races humaines, résumant devant la Société de géographie de Paris les observations multiples faites sur les pygmées qu'on a découverts depuis 1887 en Afrique, vient de proposer de laisser le nom de *Négritos* aux pygmées asiatiques et de donner le nom de *Négrillos* aux pygmées africains, en faisant ainsi deux groupes divers, puisque chacun d'eux a des caractères spéciaux qui le différencient non seulement de tout le reste de l'humanité, mais aussi du groupe congénère d'hommes à petite taille.

En effet, De Quatrefages comprend sous le nom général de *Négritos* des hommes caractérisés par l'extrême petitesse de la taille, la couleur foncée de la peau, la chevelure crépue et la forme modérément arrondie de la tête. Les pygmées africains, dit M. Denniker, ont des caractères spéciaux ; ils ne dépassent jamais 1 m. 40, ou 1 m. 42 ; la moyenne de la couleur est un brun clair ; ils ont la surface du corps, sauf le visage, la paume de la main et la plante des pieds recouverts d'un fin duvet clair jaunâtre et qui donne, surtout au soleil, une teinte mate particulière à la peau. Les pygmées africains se distinguent en outre par les lèvres roses comme chez les Européens, dépourvues de ces taches de pigment que l'on rencontre chez les nègres.

Mais pour les anthropologistes il y a d'autres caractères qui distinguent les *Négrillos* ; ils résident dans la forme du nez, très aplati avec ses énormes

narines situées plus bas que la pointe du nez ; dans le profil convexe de l'espace entre le nez et la lèvre supérieure. Ces deux caractères joints au prognatisme assez fréquent donnent aux Négrillos une apparence gorillienne inoubliable. Quant à la tête, sans être arrondie, elle est moins allongée que celle des nègres, avec un indice céphalique moyen de 79,5.

Voilà les traits saillants de ces petits êtres, dont le corps petit et trapu se distingue encore par la longueur excessive du tronc, traits qui les différencient spécialement des Négritos de l'Asie et des Bushmens du Sud Afrique et qui ont amené M. Denniker à les classer dans un groupe à part.

Ainsi que vous le voyez sur la carte, les Négrillos sont éparpillés en Afrique le long de la zone torride. Les Négrillos de l'Ouest sont appelés Bayeli, Bayaga, Babonga, et ceux de l'Est Akua, Akka, Tikki-Tikki ; ceux décrits par Stanley, dans la grande forêt de l'Arouimi, s'appellent Baamba. Les *Dono* vivent au Sud de Kaffa. Dans l'antiquité, ces tribus occupaient probablement une région plus au Nord, et c'est d'eux peut-être qu'est sorti le fameux nain de Kirchuf.

J'ai parlé plus haut des découvertes de pygmées préhistoriques. Je trouve, dans le dernier bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon, des informations très intéressantes à ce sujet, fournies par les professeurs Poncet et Leriche ; leurs communications ont pour titre : *Les pygmées néolithiques de Suisse, — Nains d'autrefois et nains d'aujourd'hui.*

Les premiers squelettes des époques préhistoriques ont été trouvés en 1874 dans le caveau de Schwenerbild, un des plus riches du genre. En effet, dans les cinq couches superposées, on a trouvé 60.000 débris zoologiques, 2.000 instruments en silex et 1.800 objets en os et en corne travaillée. Cette caverne a été habitée depuis l'époque paléolithique, c'est-à-dire il y a vingt mille ans. On y a découvert 22 tombeaux contenant les restes de 22 individus. Trois d'entre eux ont des dimensions de 1 m. 31, 1 m. 37 et 1 m. 45 ; leur constitution parfaitement normale exclut le cas pathologique. Il s'agit de véritables pygmées, de *nains de race*, comme dit M. Kellman. A Geranda, on a trouvé des squelettes, ne dépassant pas un mètre et récemment à Dachsenbuel deux autres nains de 1 m. 45, ainsi qu'en France, dans les Cévennes, à Breuil, à Châlons-sur-Saône, en Savoie, en Allemagne (Breslau), au Pérou, dans les célèbres sépultures d'Ancou et dans les mines de Pachananc.

En 1893, le professeur Sergi, l'éminent anthropologiste italien, déclarait qu'il a existé en Sicile toute une race de petits hommes, microcéphales, dont il persiste des représentants à l'heure actuelle, plus rares et moins nombreux. Les découvertes en ce sens ont augmenté toujours après les premières trouvailles, et Nuesch, Laponge, Manouvriev, Pabarsky, Thelenius, Gutman, ont fourni une quantité de documents irréfutables pour prouver qu'une race de pygmées a dû peupler le monde dans les temps les plus reculés et qu'on doit considérer comme l'avant-garde de la variété actuelle de l'espèce humaine. Les nains qui parurent en Europe aux temps historiques et qui se présentent encore par-ci, par-là, seraient le produit d'un retour imprévu au type pygmée ancestral.

Les Américains, qui ont la prérogative des idées extravagantes et originales, ont fondé tout près de New-York une ville minuscule habitée par des nains. Une

Société s'est formée et a envoyé des agents dans toutes les parties du monde en quête de nains ne dépassant pas un mètre de hauteur. Midget City, ou Lilliputie, compte à présent 380 nains, qui y vivent avec tout le confort de la vie moderne. Ils ont un théâtre, réduction du Grand Métropolitain de New-York, des cafés-concerts, des restaurants, tramway, chemin de fer, un service de sûreté, pompiers, et tous des nains.

Les étrangers peuvent visiter la ville moyennant une taxe d'entrée de 1 franc, mais ils doivent déguerpir avant le coucher du soleil. Ces nains ont aussi leur journal, le *Courrier de Midget City*. Mais il s'agit de cas pathologiques.

Pour clore la séance, le Dr Abbate Pacha annonce que la Société de Géographie de Londres vient de former une Commission chargée d'aller en Australie pour examiner une race d'individus découverte dernièrement et qui vivraient sur des arbres sans pouvoir marcher. La séance est levée à 5 h. ¹/₂.

Séance du 23 janvier 1905.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

Dr J. JAEGER : *Impressions d'un voyage dans l'Afrique Orientale Allemande et sur le Kilimandjaro.*

La séance est ouverte à 4 h. dans la salle du Tribunal Mixte. S.E. Fakhry Pacha, vice-président et Boinet Bey se sont excusés par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Le président annonce que le Dr Jaeger, rappelé d'urgence par un télégramme, a dû partir hier soir pour Port-Saïd et l'Europe. Il a laissé ses notes à M. A. Bircher, membre de la commission centrale, qui a bien voulu se charger de la traduction et de la lecture.

M. Bircher monte à la tribune. Une carte murale de l'itinéraire de M. Jaeger et dessinée par le secrétaire général est exposée dans la salle, ainsi que plusieurs coupes et croquis dessinés par M. Klippel, membre de la Société.

Les notes de M. Jaeger se rapportent à son voyage, avec la mission du Dr Uhlich dans les régions du Kilimandjaro et du volcan Merou, dans l'Afrique Orientale Allemande.

Les détails fournis par le voyageur sur le pays parcouru, sur les habitants, sur la nature très curieuse, au point de vue géologique, du sol, l'observation de phénomènes remarquables, les notes d'anthropologie et d'histoire naturelle, intéressent au plus haut degré l'auditoire qui remercie M. Bircher par des applaudissements réitérés, (voir page 382). La séance est levée à 4 h. $\frac{1}{2}$.

Séance du 20 février 1905.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1° Dr LINCOLN DE CASTRO : *Patriarcalisme et Feudalisme en Abyssinie.*

2° O. ABBATE PACHA : *La fixité de la race dans la femme égyptienne.*

La séance est ouverte à 3 h. $\frac{1}{2}$ dans la salle du Tribunal Mixte.

Dans la salle comble on remarque le marquis et le marquise Salvago Raggi, Comanos Pacha, da Corogna Bey, M. Bernardi, conseiller khédivial, M. Prampolini, juge au Tribunal Mixte et un groupe de charmantes demoiselles, tandis que prennent place au bureau, avec le président, les vices-présidents Fakhry Pacha et Boghos Pacha Nubar, le secrétaire général Bonola Bey, le secrétaire-adjoint Fourtau et M. Bircher de la commission centrale.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté, après quoi le secrétaire général annonce les dons reçus et les achats pour la bibliothèque.

M. le Dr De Castro monte à la tribune. Le président, en annonçant de l'avoir autorisé à se servir de la langue italienne, aux termes du Règlement, ajoute que M. le Dr De Castro n'est pas un inconnu pour la Société, devant laquelle il a déjà donné, il y a plusieurs années, une intéressante conférence sur l'Abyssinie, ni pour l'Égypte où il est né et où son père a laissé un des plus respectés souvenirs. Notre *Membre correspondant*, M. De Castro, appartient à cette élite de jeunesse intellectuelle de laquelle l'avenir attend beaucoup.

La conférence de M. le Dr De Castro est suivie avec la plus vive attention et chaleureusement applaudie à la fin (voir page 401).

Ensuite S.E. Abbate Pacha monte à la tribune et développe sa thèse sur la fixité de la race dans la femme égyptienne, (voir page 461).

La conférence fort appréciée est applaudie. La séance est levée à 5 heures.

Séance du 27 mars 1905.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA

ORDRE DU JOUR :

MAHMOUD BEY SALEM : *Les voyageurs musulmans.*

La séance est ouverte à 4 h. $\frac{1}{2}$ dans la salle du Tribunal Mixte.

Dans la salle très comble on y remarque le Grand Mufti d'Égypte et autres personnages du monde musulman, les représentants de la Presse arabe, venus pour entendre leur collègue Salem, directeur de l'*Arafate*, et plusieurs dames.

Après lecture du procès-verbal de la part du secrétaire général et l'annonce de nouveaux rapports créés avec des Institutions scientifiques de l'étranger, le président donne la parole au conférencier.

La conférence (voir page 417) est suivie avec grande attention et curiosité par la salle et, à la fin, est fort applaudie par l'assistance.

M. Gaillardot Bey, tout en félicitant l'orateur des notices fournies sur les auteurs russes, scandinaves, allemands, qui ont étudié, au point de vue historique, les voyages des musulmans, prie de ne pas oublier que l'impulsion la plus grande à ces recherches est due aux savants français.

Le président remercie l'orateur et la séance est levée à 5 h. $\frac{1}{2}$.

Séance solennelle du 19 mai 1905.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o *Commémoration du centenaire de S.A. Mohamed Ali, fondateur de la dynastie khédiviale.*
- 2^o *Trentième anniversaire de la fondation de la Société par S.A. le Khédive Ismaïl Pacha.*

La réunion a lieu dans le grand hall de l'Hôtel Shepheards, le premier hôtel construit au Caire sur un terrain accordé en 1841 par le Grand Vice-Roi et faisant partie des jardins de sa fille bien aimée, la princesse Zenab.

Pour les détails de la cérémonie voir page 435.

Séance du 9 décembre 1905.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

*Commémoration d'ELISÉE RÉCLUS, SAVOIGNAN de BRAZZA
Major WISSMANN et Baron de RICHTOFEN.*

La séance est ouverte à 5 h. 1/2, dans la salle du Tribunal Mixte.
Avec le président prennent place au bureau S.E. Fakhrî Pacha
vice-président, le Dr Bonola Bey, secrétaire général, M. Fourtau
secrétaire-adjoint, M. Bircher, membre de la Commission Centrale.
S.E. Boghos Pacha Nubar et M. Boinet Bey s'excusent par
lettre.

Parmi les notabilités présentes dans la salle notons S.E. le
Ministre de France, le Consul Général d'Allemagne, Monseigneur
le Patriarche Kyrillos II, M. de Mon, Commissaire allemand à
la Caisse de la Dette Publique, M. Helwanî Bey, avocat général
des Wakfs, etc.

Les portraits des illustres géographes dont on déplorait la perte
sont exposés dans la salle entourés de lauriers et drapés de crêpe.

Le président rappelle à l'Assemblée que cette séance ouvre
notre XXXI^e Session et que avant de reprendre le cours régulier
de nos études, il est dû devoir de la Société de rendre hommage à
la mémoire de deux de nos illustres confrères, membres d'honneur
de la Société, que la mort a frappés pendant les vacances d'été : le
géographe Elisée Reclus et le grand voyageur Major Wissmann.

A ces deux il faut unir tout notre regret et tout notre hommage
les noms de deux autres éminentes personnalités géographiques
elles aussi tout récemment disparues : Albert Savignan de Brazza
et le Baron de Richtofen.

Le secrétaire général donne lecture de la lettre adressée par
Elisée Reclus.

Ce fut en 1884, dit M. Bonola, que la Société Khédiviale de Géographie eut l'honneur de la visite d'Elisée Reclus.

Le grand géographe, notre maître vénéré à tous, était venu en Egypte dans le but de recueillir des documents pour le X^e volume de sa *Géographie Universelle*. Il a passé trois jours dans notre bibliothèque et je me suis empressé de mettre à sa disposition tous les documents que nous possédions, documents dont il s'est servi et qu'il a cités dans son ouvrage; il a voulu même me faire l'honneur de me citer à plusieurs reprises, à propos de renseignements que j'ai pu lui fournir.

Son voyage en Egypte et sa visite à notre Société laissèrent en lui les meilleurs souvenirs. Dans la correspondance dont il voulut bien m'honorer souvent, après, il manifestait sa joie d'être venu sur cette terre des Pharaons dont il était l'admirateur enthousiaste.

— Je n'ai jamais oublié — il m'écrivait de Clarens — votre gracieux accueil et les gracieuses lettres de renseignements que vous m'avez envoyées. Me permettez-vous de me rappeler au bon souvenir de votre Société en lui offrant quelques livres qui pourront manquer à sa bibliothèque spéciale ? Je serai heureux de vous donner cette preuve de ma reconnaissance.

Plus tard il m'écrivait encore :

— Nous avons gardé si bon souvenir de la victorieuse, qu'il nous faudra y retourner le plus tôt possible. Ah ! si jamais l'Egypte est aux égyptiens, quelle joie d'y passer son existence !

Enfin dans une lettre datée de Bruxelles, en 1901, il répète :

— Je serai heureux de retrouver un jour la bonne chance d'une visite au Caire.

Ensuite M. Bonola retrace brièvement les idées sociales de l'illustre savant et après avoir dessiné son caractère d'une douceur féminine, sa bonté hors ligne et sa générosité pour ceux qui souffrent, qui le portait à se priver lui-même du nécessaire, il conclut en le définissant un idéaliste doctrinaire qui poussait ses théories aux conséquences extrêmes, en perdant de vue le sens pratique des choses.

Quand l'idée impérialiste a substitué, dans la politique générale, l'idée de nationalité, qui avait été la gloire de la première moitié du XIX^e siècle, il m'écrivait :

— Eh bien ! Voici les italiens entrés en ligne ! En êtes-vous content ? Comme les chevaux de course, toutes les puissances tapent du pied sur l'avenir, impatientes d'arriver ! Approuvez-vous cette ambition ? Hélas ! Je ne suis pas plus fier de voir les italiens à Massawa, que les français à Keloun ! La liberté des peuples n'est pas dans leur programme !

Lui ayant répondu avec les prétextes courants, de l'intérêt de la collectivité humaine, avancés pour justifier cette politique d'agression, il me répondit de Clarens, le 19 mars 1885, une longue lettre dont je détache l'extrait suivant, qui peut être considéré comme son programme de pénétration africaine.

Reste entre nous à élucider la grande question de l'histoire contemporaine relative aux droits des peuples dits « civilisés » sur les peuples dits « barbares ».

La vie est courte et le sujet est long à traiter par lettre ; cependant je vais tâcher de résumer rapidement ma pensée.

Votre quatrième alternative, la loi de Darwin, est, en réalité, celle qui s'est toujours présentée la première, cela va sans dire, puisqu'elle est celle de l'*entremanducation*, la loi pure de la brutalité et de la force.

Je commence par l'écarter, comme le faisait déjà le vieil Hésiode en disant : « Les animaux ne connaissent que la force, mais aux hommes les dieux ont donné la justice ». Jusque-là nous sommes d'accord.

Mais comment s'exerce cette justice ? Pour vous, il y a plusieurs moyens. Quant à moi je n'en vois qu'un seul. Traiter les inférieurs comme je traiterai mon propre enfant. Les idées relatives à l'éducation peuvent varier, si bien qu'autrefois le père avait droit de vie et de mort ; mais cette première théorie de l'éducation est heureusement remplacée dans la société actuelle. Nous comprenons maintenant que le grand n'a d'autres droits que de suppléer à la faiblesse du faible. Il le nourrit, l'instruit, sollicite ses facultés naissantes, le fait évoluer dans le sens de l'idéal, mais il se garde bien de le brutaliser, de le gouverner par la crainte, de peur d'étouffer des énergies latentes et d'en faire un esclave au lieu d'en faire un homme.

Il est vrai que cette théorie moderne de l'éducation est encore bien peu pratiquée, mais elle est la vraie. C'est par la liberté qu'on élève les hommes à la liberté.

Appliquons cette théorie aux peuples. Est-ce que les français, pour ne parler que d'eux, ont ainsi procédé à l'égard des Kabyles, des Tonkinois et des Malgaches ? Je ne le pense pas. Et quelle est la conséquence de leur conduite ? La dépravation des vainqueurs, l'avilissement des vaincus !

Mais dans ce cas, dites-vous, il faudrait s'abstenir de tout contact avec les peuples dits barbares ? Quelle erreur ! Notre civilisation même nous permet d'éblouir, d'attirer, de charmer tous ces enfants. Un Livingstone traversa toute l'Afrique ; un Stanley la traversa aussi, mais avec une armée de tueurs. Un grand voyage, on le disait !

Le vrai moyen de pénétrer librement partout est de pratiquer la justice, et ce moyen réussit même à l'homme bon quand il a été précédé par le scélérat... mais pas toujours, cela se comprend. Les Indiens Goujer tuent les Espagnols qui les pillent et les volent et cependant aucun d'eux ne me touche un cheveu quand je pénètre chez eux en leur demandant l'hospitalité et en la *reap-tant*.

Des marchands maltais tuent et réduisent en esclavage les gens d'une caravane du Ouadaï et, par vengeance, le Sultan du Ouadaï tua Vogel et jura de tuer tout blanc qui se présentera !

Et la guerre du Soudan, croyez-vous qu'elle aurait eu lieu, si les envahisseurs égyptiens et chrétiens auraient été tous des Gordon et des Gessi ?

Le courrier va partir. Je vous serre la main.

ELISÉE RECLUS.

Après les données biographiques l'orateur passe en revue l'œuvre scientifique du défunt, qui a été immense en laissant partout l'empreinte d'un géant. Voyages, publications, conférences ont rempli entièrement son existence et le monument qu'il a érigé à sa mémoire, sera, malgré tous les progrès de la science, indestructible. L'*Université nouvelle* et l'*Institution Géographique* de Bruxelles sont ses deux dernières créations et les volumes sur *L'Homme et la Terre*, qui sont sous presse, sont les premiers jalons de la grande route qui sera parcourue par la géographie sociologique.

Le président invite l'assistance à se lever pour rendre hommage au grand géographe et au grand philosophe humanitaire.

L'ordre du jour portait ensuite la commémoration du major Wissmann que fait M. Bircher. Celui-ci dit que le Dr Hermann Wissmann fut un explorateur actif et intrépide. Il est né le 4 septembre 1853 à Francfort-sur-l'Oder, il s'engage dans le 30^e régiment d'infanterie allemande, puis accompagne un explorateur allemand comme collectionneur naturaliste. Il va en 1882 dans l'Ouganda et se rend jusqu'au Haut Congo. En 1889, Bismarck le nomme Commissaire impérial de l'Afrique allemande; il réprime une révolte des indigènes et reprend Tanga et deux autres villes. De retour à Berlin, l'Empereur lui confère des titres de noblesse. Par la suite il fut désigné comme gouverneur général des concessions allemandes en Afrique, où il montre une grande habileté. Le major Wissmann fut par la suite chargé de différentes missions. La Société de Géographie de Berlin le nomme président. En 1898, il se retire en Styrie où il meurt le 15 juin dernier des

suites d'un accident de chasse. C'était un caractère franc et généreux et a été le pionnier de l'exploration de l'Afrique.

S'associant à ces souvenirs, l'assistance se lève en signe de deuil.

M. Fourtau vient ensuite à la tribune et lit une intéressante notice sur le comte Savorgnan de Brazza, le créateur du Congo français. « Il appartenait à notre Société, — dit-il, — qui est la plus ancienne Société de Géographie de l'Afrique, de rendre cet hommage à Brazza. Dans l'histoire de l'exploration du Continent noir, trois noms sont en vedette : Livingstone, l'apôtre chrétien; Stanley, à l'énergie surhumaine, et Brazza, d'une endurance et d'un courage admirables. Le premier avait pour devise la foi religieuse, le second la volonté et le troisième l'humanité. La méthode de Brazza au Congo fut de se concilier les populations des contrées que l'on a à traverser ».

M. Fourtau rappelle encore comment Brazza fit en Afrique un voyage de 1300 kilomètres dont 800 à pied, pieds nus, sous un soleil brûlant et dans des circonstances de misères et de souffrances inouïes. Le conférencier établit, en terminant, un parallèle entre les deux explorateurs anglais et français, qui s'étaient voués dans leur vie à une émulation magnifique, puis ajoute : « Stanley commande l'estime ; Brazza force l'admiration ».

S. E. Abbate Pacha invite l'assistance à se lever en mémoire de Brazza. Le Président rappelle qu'il a eu l'occasion de connaître l'explorateur français, lors du Congrès de Paris, en 1889, avec M. Bonola.

Enfin, la série commémorative se termine par M. Bircher qui parle du baron von Richtofen, membre honoraire de la Société et cousin de l'ancien commissaire allemand à la Caisse de la Dette. Le baron de Richtofen est mort le 10 octobre d'une maladie de cœur. « C'était un explorateur courageux et un géologue de mérite. Après avoir été secrétaire d'ambassade à Ceylan, il se fit remarquer par ses publications scientifiques et par ses voyages en Tyrol, au Japon, à Formose, à Java, en Chine, au Siam, etc.

Richtofen fut un excellent professeur et un écrivain érudit. Il a été nommé professeur aux Universités de Bône, de Leipzig, de Berlin ; il fonda l'Institut hydrographique de Berlin et a été une grande autorité pour la science s'occupant des modifications du globe terrestre.

Il est 4 heures 45. L'assistance se lève pour une quatrième fois et on se sépare en se donnant rendez-vous pour la séance de janvier qui comprendra une conférence sur l'exploration de l'Afrique Centrale, avec projections, faite par le commandant Lemaire, qui sera le mois prochain de passage au Caire.

Séance du 20 janvier 1906.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

Sa Béatitudo Monseigneur KYRILLOS II, Patriarche Copte-Catholique: *La Réforme du Calendrier Egyptien.*

La séance est ouverte à 4 h. dans la salle du Tribunal Mixte.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté et les informations sur les échanges, dons et achats pour la bibliothèque, le président donne la parole à Monseigneur Kyrillos, qui, avec l'élégance habituelle du langage et la compétence hors ligne qui le distingue, entretient l'assemblée sur les réformes du calendrier égyptien (Voir page 527).

Le président remercie l'orateur qui est fort applaudi et annonçant qu'il va partir en excursion pour Khartoum, qu'il n'a pas vu depuis cinquante ans, lève la séance à 5 heures.

Séance du 24 février 1906.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

M^r M. ERAM, ancien chef du Territoire du Lac Albert (Etat Ind. Congo): *Les Lacs Equatoriaux, les Sources du Nil et la Colonisation africaine.*

La séance est ouverte à 4 heures dans la salle du Tribunal Mixte. Une grande carte de la région parcourue par le voyageur et dessinée par M. Bonola Bey est exposée dans la salle. On remarque dans la réunion beaucoup de dames et des notabilités des colonies.

Le président présente à l'assemblée le voyageur, arménien de naissance et employé de l'Etat Indépendant du Congo, avec des paroles appropriées à la circonstance et M. Eram monte à la tribune. Rarement on a eu à la tribune de la Société un orateur qui à la forme très élégante a su unir une diction si claire et persuasive. La conférence qui dure une heure est suivie avec la plus grande attention et interrompue souvent par des applaudissements qui saluent à la fin chaleureusement le conférencier (Voir page 471).

Le président remercie l'orateur et la séance est levée à 5 h.

Séance du 3 mars 1906.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

E. COLRAT, Conseiller de Commerce Extérieur de France: *La Tunisie et la Colonisation française.*

La séance est ouverte à 4 h. dans la salle du Tribunal Mixte.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal des deux séances précédentes et informe sur la correspondance et les dons.

Le président présente à l'assemblée le conférencier en informant de ses voyages dans l'intérieur de l'Afrique.

M. Colrat monte à la tribune et il se révèle de suite pour un *causeur* expert et éloquent. Il commence par une critique courtoise et spirituelle à l'adresse du précédent conférencier, qui avait jugé avec trop de sévérité l'œuvre française au Congo. Il dit que la France n'a pas l'habitude de coloniser en égoïste : elle cherche surtout à faire profiter les peuples arriérés des bienfaits de la civilisation. « Nous ne sommes pas peut-être un peuple colonisateur, mais à coup sûr nous ne sommes pas des coloniaux ».

Puis l'orateur passe en revue les rapides étapes qu'a franchies la Tunisie pour arriver à un degré de prospérité et de progrès qui n'existe nulle part dans les autres contrées de conquête beaucoup plus ancienne ; il donne la liste des écoles, énumère les routes créées, les ponts, les égouts, les voies ferrées, il étudie l'organisation judiciaire, bref toute l'œuvre colonisatrice de la France.

« La Tunisie — conclut-il — est devenue très rapidement un pays français et sur ce pays, où les races se coudoient sans se pénétrer, plane l'âme française : la France continuera à mettre, comme par le passé, dans sa politique coloniale, l'impérissable idéal ».

La conférence, interrompue souvent par des applaudissements, a procuré à la fin à son auteur une véritable ovation.

Le président remercie M. Colrat au nom de la Société et invite les assistants à revenir le 24 et à entendre ses impressions sur son voyage à Khartoum.

La séance est levée à 5 heures.

Séance du 17 mars 1906.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

R. FOURTAU : *Le territoire de Marsa Matrouh et les Oualad Aly.*

D^r M. PACHUNDAKI : *Pêche et pêcheurs d'éponges à Marsa Matrouh.*

La séance est ouverte à 4 h. $\frac{1}{2}$ dans la salle du Tribunal Mixte.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Le secrétaire général annonce que le Comité ordonnateur du IX^e Congrès International de Géographie, qui aura lieu à Genève en 1908, a nommé S. E. Abbate Pacha, un des vice-présidents du Congrès et le secrétaire général, membres d'honneur du Comité.

La parole ayant été donnée à M. Fourtau, secrétaire-adjoint, celui-ci monte à la tribune. Une carte de la côte alexandrine occidentale, de la ville jusqu'à Solloum, est exposée dans la salle. L'orateur, qui a visité cette partie de l'Egypte l'été dernier, en donne une description détaillée au point de vue de la géologie, de l'histoire, des habitants.

La conférence, suivie avec le plus grand intérêt par l'assistance nombreuse, dans laquelle figure le Comte d'Exupery qui vient d'accompagner S.A. le Khédive dans son excursion à Syouah, est applaudie (Voir page 397).

M. le D^r Pachundaki, succède à M. Fourtau. Il expose une collection de photographies prises par lui sur lieu et une série d'échantillons d'éponges, dont il fait don à la Société. Il parle spécialement des colonies de pêcheurs d'éponges, la plus part hellènes, qui fréquentent les parages de Marsa Matrouh, célèbres pour la finesse

de ce produit; il décrit les mœurs, les travaux, les souffrances de ces pauvres travailleurs de la mer, intéressant au plus haut degré l'auditoire qui le remercie avec des applaudissements (Voir page 577).

La séance est levée à 5 h. $\frac{1}{2}$.

Séance du 24 mars 1906.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

ABBATE PACHA : *Khartoum revu après cinquante ans.*

La séance est ouverte à 4 h. $\frac{1}{2}$ dans la salle du Tribunal Mixte.

Au bureau prennent place le président, LL.EE. Fakhry Pacha et Boghos Pacha Nubar, vice-présidents; Bonola Bey secrétaire général; Ahmed Bey Zeki et R. Fourtau, secrétaires-adjoints; A. Bircher et Piot Bey, membres de la commission centrale. Le Sirdar Sir R. Wingate Pacha, président honoraire et M. Boinet Bey de la commission centrale s'excusent par lettre.

La salle est comble et de nombreuses dames occupent les fauteuils. Parmi le sexe fort on remarque M. le Marquis Salvago Raggi, ministre d'Italie, le Colonel Stanton Bey, gouverneur de Khartoum, S.E. Ibrahim Tewfik Pacha, Dr Comanos Pacha, M. Bernardi, conseiller khédivial, Colonel Mac Cogley, etc.

Une carte murale représente Khartoum et ses environs.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté, et énonce les dons et achats entrés à la bibliothèque.

S.E. Abbate Pacha monte à la tribune et donne lecture de sa communication qui est écoutée avec la plus vive attention et réitérément applaudie.

La séance est levée à 5 h. $\frac{1}{2}$ (Voir page 551).

Séance du 5 mai 1906.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

MAHMOUD BEY SALEM : *Europe et Afrique. Les Sarrasins d'Afrique en France, en Suisse et en Italie.*

La séance est ouverte à 5 h. dans la salle du Tribunal Mixte.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Un nombre très considérable de notabilités indigènes occupent les fauteuils.

Mahmoud Bey Salem monte à la tribune et débute par un parallèle entre les musulmans et les chrétiens d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, et montre combien les choses sont changées. Autrefois, ce furent les musulmans qui représentaient la civilisation en face des hordes barbares descendues des forêts du Nord et qui venaient détruire la civilisation romaine. Aujourd'hui, ce sont les descendants de ces barbares qui apportent la civilisation aux peuples musulmans de l'Afrique, tombés dans l'apathie la plus complète.

Pour juger les Sarrasins d'autrefois il ne faut pas les juger d'après les musulmans actuels, mais d'après ce qu'ils étaient dans les premiers siècles de l'hégire.

Ce ne sont pas d'ailleurs des Arabes qui ont occupé le Nord des Pyrénées. Les descendants des soldats qui, à la suite d'Oqbah ben Nafé, portèrent l'Islamisme à l'Afrique occidentale, n'ont pas dépassé l'Espagne et peut-être même pas l'Andalousie. Les Sarrasins furent surtout de race berbère, cette race autochtone qui

forme encore la population de l'Algérie et de la Tunisie et dont quelques tribus arrivent aux confins de l'Égypte. Les Arabes n'ont été que la première vague de la marée montante de l'Islamisme au VIII^e siècle et les vagues suivantes furent d'origine berbère. Ce sont d'ailleurs les Berbères qui ont porté l'Islamisme sur les bords du Niger et la réputation de l'Université de Tombouctou prouve que leur civilisation fut égale à celle des Arabes.

Les armées musulmanes ont occupé pendant près de deux cents ans une grande partie de la France, de la Suisse et du Nord de l'Italie. L'on peut délimiter le territoire occupé par elles par une ligne qui partirait de Bordeaux et irait à Metz, en passant par Tours, Nevers, Sens et Dijon. De Metz il faut redescendre jusqu'à Neuchâtel, le Valais, le Piémont et aller à Ponte-Resina, l'ancien *Pont Sarracenorum*.

L'influence de ces colonies musulmanes a été très grande et Sebillot a dit que, dans la langue française, s'il y a un mot grec pour cinq cents mots latins, l'on peut aussi dire qu'il y a un mot grec pour cinq cents mots arabes. L'orateur cite l'exemple des mots *Amiral* (Emir-el-ma), *Darsena* et *Arsenal* (darsena et tersana ture).

L'influence en agriculture se retrouve encore en Provence. Ce sont les colons arabes — dit Vingtrinier — qui ont apporté aux Dombes cette race de chevaux bressans, qui ressemblent tant aux chevaux arabes par leur encolure, par leur sobriété et leur endurance.

Les caractères ethniques se retrouvent encore près les populations de certaines vallées des Alpes, surtout chez les femmes, qui conservent plus longtemps que les hommes le prototype de la race.

Au point de vue religieux, il est à noter que ce sont les contrées jadis occupées par les Sarrasins, qui ont vu naître les schismes et les hérésies entre le catholicisme intransigeant du Moyen-Âge et de la Renaissance, tels que les Vaudois, les Albigeois, les Cathares, etc.

Après l'exposé de quelques opinions aux points de vue religieux et politique, que l'orateur s'empresse de déclarer toutes personnelles, il conclut qu'il sera très utile, pour l'avenir de l'Afrique, où va se reversed l'expansion européenne, d'étudier à fond les populations africaines, leur caractère ethnique et leurs évolutions historiques et d'abandonner une foule de préjugés qui dominent la conscience européenne à leur égard.

La conférence est applaudie par l'assistance, et le président remercie l'orateur de son intéressante communication.

La séance est levée à 5 h.

Séance du 20 novembre 1906.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

Proposition de Candidats.

O. ABBATE PACHA : *Le Tésou en 1906. Observations physiographiques.*

Dr BONOLA BEY : *La Géographie à l'Exposition de Milan.*

La séance est ouverte à 3 h., dans la salle du Tribunal Mixte.

Au bureau : Abbate Pacha, Dr Schweinfurth, président honoraire, H. Fakhry Pacha, vice-président, Bonola Bey, secrétaire général, Boinet Bey, Zeki Bey et M. Fourtau.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux fidèles de la Société et se félicite particulièrement de la présence au bureau du Prof. G. Schweinfurth, l'éminent explorateur, qui, le premier, entr'ouvrit à nos yeux les ténèbres du cœur de l'Afrique.

Les applaudissements unanimes de l'assistance saluent cette péroraison.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté, et informe sur les dons et les achats de la bibliothèque.

Le président met aux voix la nomination de :

M. I. RANDONE, directeur général de la Statistique,

M. AHMED LOUTFI SAYED, avocat,

comme membres résidents. Approuvées.

Le secrétaire général demande la parole pour rendre hommage à la mémoire de feu le Comte Regnault de Lannoy de Bissy, succombé aux suites d'une longue et douloureuse maladie.

Le Comte de Bissy est né en 1843 en Savoie, alors partie du Royaume de Sardaigne et avait fait ses études à l'Académie Militaire de Turin. En 1859, il passa, avec l'annexion, dans l'armée française, où il arriva au grade de Colonel du Génie. Il était sur le point d'être nommé général, quand une attaque d'apoplexie le cloua sur son lit de douleur pendant quatre ans et jusqu'à sa mort.

Attaché au Service géographique de l'armée, il se passionna pour les études africaines et forma le projet de dresser une carte d'Afrique à grande échelle pour répondre à une nécessité fort sentie.

Ayant à sa disposition les riches archives, le personnel et les moyens de reproduction du Service, il s'adonna entièrement à cette tâche, qui devait rendre au monde géographique de grands services et lui donner une réputation de premier ordre. En 1881, il put présenter à l'Académie des Sciences les 23 premières feuilles et en 1884 la Société de Géographie de Paris lui décerna la médaille d'or.

La carte, exposée, complètement terminée, à l'exposition de 1889, à Paris, fut un grand succès pour son auteur et le Service. La carte se compose de 62 feuilles, en trois tirages, en noir, avec montagnes en couleur. A chaque découverte, reconnaissance, constatation, on corrige la feuille ou les feuilles, de sorte que la carte est continuellement à jour des connaissances africaines.

Le président et moi nous avons eu l'honneur de connaître personnellement le Colonel de Bissy à Paris, lors de l'exposition de 1889, où nous avons aussi noué des rapports avec de Brazza, Duveyrier, Maunoir et Gauthiot, tous disparus ! Le souvenir des accueils aimables du colonel et de sa famille est resté dans nos cœurs avec le plus profond sentiment de reconnaissance, auquel se mêle aujourd'hui le regret le plus sincère pour la perte prématurée de ce savant illustre, de cet homme de bien. Consolons-nous à la pensée que son nom ne périra jamais, car il est attaché à la *Carte d'Afrique* à 2 millions, le monument qui recommandera à la postérité le nom du Comte Regnault de Lannoy de Bissy.

Le président invite l'Assemblée à se lever une fois en hommage à la mémoire du défunt, qui a bien mérité de la Géographie.

Le président monte à la tribune. Dans la salle sont exposées des cartes topographiques des environs de Naples et une belle collection de photographies de l'éruption, rapportées par l'orateur. Celui-ci après un court aperçu sur l'histoire du Vésuve, donne une description très détaillée de ce qu'il a vu en visitant les localités frappées par le désastre et conclut en exposant les théories des volcans et des tremblements de terre de Humboldt.

Le secrétaire général lui succède pour rendre compte à la Société de ce qu'il a vu d'intéressant la Géographie, à l'Exposition de Milan.

Il signale tout d'abord la magnifique exposition du Simplon qui, avec la reproduction d'une branche du tunnel et celle des coupes, profils, échantillons, cartes en relief et superbes photographies, donnent une idée complète de la structure des Alpes centrales et du travail colossal entrepris.

L'exposition des pêcheries a aussi attiré son attention et il a dû admirer ce que les expositions de la Chine et du Japon révèlent d'ingéniosité chez ces peuples de l'Extrême-Orient. Parmi les expositions européennes étaient remarquables celles de S.M. Don Carlos, roi du Portugal et de S.A. le Prince de Monaco formées d'échantillons de la faune abyssale de l'Atlantique, recueillis dans leurs croisières sur les côtes du Portugal et aux Açores. Admirables aussi les cartes hydrographiques portant le relevé de leurs nombreux sondages.

Au point de vue de la géographie historique, outre l'exposition très intéressante des *moyens de transport*, depuis la plus haute antiquité à nos jours, il y avait à remarquer les cartes-itinéraires des voyages subventionnés par la Société Italienne de Géographie de Rome et par la Società d'Esplorazione Commerciale de Milan. A propos de l'activité italienne en Afrique et en Amérique, l'orateur donne de nombreux détails sur l'exposition de la Colonie

Erythrée qui occupait trois grandes salles et sur celle de l'Amérique Latine, qui avait concentré dans un élégant pavillon, expressément construit, les productions naturelles et industrielles de ces pays.

Enfin, l'exposition aéronautique a attiré l'attention du conférencier qui voit dans la conquête de l'empire de l'air une source féconde d'informations pour l'étude de notre globe. Il cite les lanceurs de ballons-sondes munis d'appareils enregistreurs pour l'étude de l'atmosphère et parle enfin, pour appuyer sa thèse, de la magnifique traversée des Alpes, faite à bord du ballon *Città di Milano*, le 11 novembre dernier.

Les deux conférences ont été applaudies et la séance est levée à 4 h. $\frac{3}{4}$.

Séance du 21 décembre 1906.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

Cav. A. VOCHIERI : *Nella Sicilia antica* (avec projections).

La réunion a lieu à 5 h. $\frac{1}{2}$ dans la salle du Cercle Artistique gracieusement accordée. Le Ministère de l'Instruction Publique a bien voulu prêter les appareils de projection et le personnel *ad hoc*, et le propriétaire du Cercle la lumière électrique.

La salle est comble : on remarque dans l'assistance l'Agent diplomatique d'Italie avec sa suite et le personnel consulaire. Beaucoup de dames et des personnalités distinguées du monde européen et indigène.

Le président présente à l'Assemblée M. A. Vochieri, un riche propriétaire italien, qui occupe ses loisirs dans des voyages, et un amateur photographe de grande valeur. Il consacre les résultats de ses études et de ses travaux photographiques à des conférences publiques dans les Institutions scientifiques

ou dans des séances de bienfaisance. Il a eu aussi l'honneur d'exposer ses vues devant la famille royale d'Italie.

M. A. Vochieri, autorisé à se servir de la langue italienne, commence par un court aperçu historique de la Sicile, puis commencent les projections d'une netteté et d'une beauté remarquables.

La première est la fameuse médaille de la Sicile, portant la tête aux trois jambes, puis vient la carte de l'île.

A la troisième vue projetée, nous commençons à faire connaissance avec le géant des volcans de l'Europe, l'Etna; le cratère central du volcan, les Monti-Rossi, les glaciers, la coulée de lave de Catane, et enfin les pointes basaltiques de l'île des Cyclopes défilent successivement sous nos yeux.

Ce préambule géographique terminé, nous entrons dans la partie archéologique la plus intéressante. Après une vue des grottes sépulcrales, où furent ensevelis les Sicules préhistoriques, et qui ont fourni de beaux vases et des objets intéressants au musée de Syracuse, nous arrivons à la description de l'époque gréco-phénicienne, l'apogée de la Sicile antique.

C'est Syracuse, la cité de Hiéron, de Bachyllides, d'Archimède et de Denys le Tyran, qui apparaît à nos yeux. Nous admirons les vestiges des puissantes murailles qui résistèrent aux assauts des Athéniens et des Phéniciens. A moitié ensevelie aujourd'hui, sous les orangers et les lauriers roses, la puissante forteresse antique devait, en effet, être inexpugnable, et constituer un modèle de fortifications, si la reconstitution de M. l'Ingénieur Mauceri est exacte. Les fossés, la galerie souterraine, ainsi que les vestiges des tours donnent une impression de puissance formidable.

Puis, nous passons aux carrières et nous voyons la célèbre carrière dite l'Oreille de Denys, où le fameux tyran faisait jeter les prisonniers politiques dont il pouvait, grâce à l'acoustique spéciale de la grotte, écouter les conversations.

Les ruines des temples de Minerve, d'Apollon, et de Jupiter sont trop mal conservées pour ne mériter autre chose qu'un coup

d'œil en passant. Le théâtre et le gymnase sont en bien meilleur état. L'amphithéâtre romain et la statue de Vénus Anadiodème nous rappellent l'époque de Verrès et des Césars.

Mais Syracuse n'est pas seulement belle par ses ruines, elle l'est aussi par ses environs, et ses légendes antiques, nous en conservèrent le souvenir; aussi, le conférencier nous fait-il admirer la fontaine Aréthuse et les rives de l'Anapo, dont les eaux limpides coulent doucement entre deux grandes haies de papyrus aux aigrettes élancées; c'est un décor de féerie qui se déroule à nos yeux.

Après Syracuse, c'est Selinonte qui apparaît avec ses ruines cyclopéennes, dont on a pu sauver les métopes conservés au musée de Palerme. Hercule, les Myrmidons, Persée et la Gorgone et le Quadriges nous révèlent la sculpture de la première époque avec ses imperfections artistiques; puis viennent les bas-reliefs, plus artistiques d'exécution, de Diane et Actéon. Minerve combattant un géant, Jupiter et Junon, Hercule et l'Amazone, nous font admirer les chefs-d'œuvre de l'art sicilien.

Après un coup d'œil sur les carrières de Campobello, qui ont fourni les matériaux de Selinonte, nous passons à Girgenti.

L'Agrigente des anciens Siciliens possédait au bord de la mer trois temples magnifiques, dont les ruines imposantes s'élèvent encore. Le temple de Junon, celui de Castor et Pollux et celui d'Hercule dressent leurs colonnes doriques sur le rivage de la Méditerranée, tandis que du temple de Jupiter, il ne reste que des fûts brisés. Le *tombeau du cheval* nous apparaît ensuite, ainsi que cette merveille de sculpture qu'est la *sarcophage* dit de *Phèdre*.

De Girgenti, passons à Taormina, sur les rives du détroit de Messine. Après la vue enchanteresse de ce rivage, où la mer vient mourir au pied des cactus et des citronniers, nous admirons son célèbre théâtre admirablement conservé.

De Segeste, nous pouvons contempler le magnifique temple dorique et le théâtre.

Une vue de Castrogiovanni, l'ancien oppidum des esclaves révoltés contre l'oppression romaine, et celle du couvent de San Salvatore, la merveille de l'art byzantin à Messine, terminent cette intéressante conférence.

La communication de M. Vochieri a été suivie avec le plus grand intérêt par l'assistance, qui a interrompu souvent l'orateur pour applaudir ses merveilleuses projections et qui, à la fin, a été l'objet d'une véritable ovation.

Le président remercie chaleureusement M. Vochieri et la séance a été levée à 7 h.

Séance du 9 février 1907.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

AHMED KAMÂL BEY : *Notes sur les idées cosmogoniques de l'Egypte primitive.*

BONOLA BEY : *Un voyage à la Mecque en 1503.*

La séance est ouverte à 4 h. dans la salle du Tribunal Mixte.

S.E. Fakhry Pacha, vice-président, retenu ailleurs par des raisons de service, s'excuse par lettre.

Le secrétaire général donne lecture des procès-verbaux des deux séances précédentes, qui sont approuvés.

Le président invite M. Ahmed Kamâl Bey à prendre la parole. Le savant conservateur-adjoint du Musée des Antiquités développe, avec son érudition habituelle, ses thèses sur les croyances de l'Egypte primitive, relatives à un dieu unique, à l'origine du monde, au déluge et celles sur les aborigènes du pays. (Sera publié dans la VII^e série).

M. Bonola Bey monte ensuite à la tribune et donne lecture de sa communication sur le voyage d'un européen à la Mecque

en 1503. Ce voyageur c'est l'italien Lodovico di Varteme o Vartemate qui, de 1501 à 1508, a parcouru l'archipel indien et presque toute l'Asie, publiant à Rome, en 1510, la relation de ses voyages. Cet ouvrage eut alors un succès retentissant et fut traduit dans les langues principales d'Europe.

M. Bonola donne des extraits de l'ouvrage pour : 1° prouver la veridicité de l'excursion à la Mecque ce que d'autre part le savant indianiste Percy Badger a prouvé dans un *Commentaire* publié en 1863; 2° prouver que, dans le Moyen-Age et jusqu'avant la conquête turque, les rapports entre chrétiens et musulmans en pays arabe étaient inspirés à la tolérance la plus cordiale et que les souverains des pays musulmans traitaient honorablement les étrangers qui les servaient bien. Mohamed Ali, en attirant à lui les européens de toute race et religion, n'a fait que reprendre une ancienne tradition. On peut voir aujourd'hui quels ont été les résultats féconds de cette large tolérance.

Les deux conférences ont été applaudies.

M. Magdi Bey, conseiller à la Cour d'Appel Indigène, demande la parole et après quelques observations sur les croyances musulmans, relatives à la Kaaba, prend à développer ses idées sur les rapports évidents entre les idées modernes et celles de l'ancienne Egypte.

Le président, vu l'heure avancée et l'importance du sujet dont M. Magdi Bey s'occupe, le prie d'en vouloir réserver le développement à une prochaine séance.

La séance est levée à 5 h. $\frac{1}{2}$.

A cette séance, pour la première fois, nous avons vu assister une demoiselle musulmane, la fille de M. Magdi Bey.

Séance du 23 février 1907.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

O. ABBATE PACHA : *Athènes en 1900.*

La séance a lieu dans la salle du Tribunal Mixte et est ouverte à 4 heures.

Des vues d'Athènes et de l'Acropole sont exposées à coté de la tribune.

La salle est assez garnie et on y remarque beaucoup de dames et demoiselles qui sont les plus fidèles habituées de nos séances.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté sans observations, Abbate Pacha monte à la tribune et donne lecture des impressions reçues dans une excursion qu'il fit à Athènes pendant l'été. (Sera publié dans la VII^e série).

La communication est écoutée avec le plus vif intérêt et chaleureusement applaudie à la fin.

La séance est levée à 5 heures.

Séance solennelle du 6 avril 1907.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

Remise officielle à S.E. le Ministre d'Italie du Diplôme de MEMBRE D'HONNEUR conféré par la Société à S.A.R. le Prince LOUIS AMÉDÉE DE SAVOIE, DUC DES ABRUZZES.

Orateurs :

Le Président S.E. ABBATE PACHA, le Dr G. SCHWEINFURTH président fondateur.

La réunion a lieu dans la grande salle du Conseil Législatif, gracieusement accordée par S.E. Ramadan Pacha, son président.

Prennent place au bureau le président, le Dr Schweinfurth, les vices-présidents Hussein Fakry Pacha et Boghos Pacha Nubar, le secrétaire général Bonola Bey, les secrétaires Fourtau et Ahmed Zeki et les membres de la Commission Centrale Piot Bey, A. Bircher et Boinet Bey.

S.A. le Khédive a daigné se faire représenter par S.E. Ahmed Chafik Bey, son secrétaire particulier : le Gouvernement par LL.EE. Moustapha Pacha Fehmi, président du Conseil des Ministres, Zaghoul Pacha, ministre de l'Instruction Publique, et Ibrahim Pacha Fouad, ministre de la Justice.

On remarquait en outre dans la salle S.E. Yacoub Pacha Artin, président de l'Institut, les voyageurs M. Eram et Cap. D'Albertis, S.E. le ministre d'Italie, Comm. Malmusi, l'éminent directeur du Polytechnique de Bologne Prof. Benetti et les notabilités plus marquantes du monde officiel et de la vie mondaine de la Capitale.

Une grande *Carte du Massif du Ruvenzori* dessinée par M. Pellegrin, cartographe au Caire, est exposée à côté de la tribune; des vues, dessinées par M. Trivella décorent le fond de l'abside et à droite se présente la superbe collection des *Photographies du Ruvenzori*, dues à M. Sella. Cette collection, qui a excité l'admiration de l'assemblée, avait été prêtée par le Cap. D'Albertis. A côté le *Diplôme* encadré.

La séance est ouverte à 4 h. $\frac{1}{2}$ par S.E. Abbate Pacha, qui prononce un discours dans lequel il retrace dans ses grandes lignes l'expédition du prince et rappelle ses voyages antérieurs.

Il dit aussi que la Société Khédiviale de Géographie a été des premières à féliciter le prince de son magnifique voyage par un télégramme envoyé à Suez, au moment où son expédition heureusement terminée, il rentrait en Italie avec ses compagnons de voyage (Voir Série VII).

Le Prof. Schweinfurth prend la parole et après quelques compliments à l'adresse de l'orateur qui l'a précédé, continue en ces termes :



LA SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE de GÉOGRAPHIE

DANS SA SÉANCE du VI Avril MCMVII
A HOMME

MEMBRE d'HONNEUR

SAR LOUIS AMÉDÉE de SAVOIE

DUC DES ABRUZZES

PRESIDENT d'HONNEUR

G. de la Motte

LE PRESIDENT

H. de la Motte

LES VICES-PRESIDENTS

H. de la Motte

H. de la Motte

LE SECRETAIRE GENERAL

Boule

LA COMMISSION CENTRALE

Abdoul
A. de la Motte

H. de la Motte

O. de la Motte

H. de la Motte

DIPLOME DEGRÉÉ PAR LA SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE de GÉOGRAPHIE

DANS SA SÉANCE du VI Avril MCMVII CAIRE, ÉGYPTÉ.

« Vous savez bien, Mesdames et Messieurs, que dans notre époque, au siècle où nous vivons, ce qui fut jadis le grand empire de l'inconnu terrestre (quant aux régions habitables) a disparu et qu'il n'existe plus — à la seule exception peut-être de l'Arabie et du Désert Libyque, — des grandes lacunes à remplir sur nos cartes.

De mon vivant j'ai vu bien des choses; j'ai vu se dissiper peu à peu ces grandes ténèbres qui couvraient depuis si longtemps l'intérieur du Continent Africain, moi, le contemporain des Barths, des Livingstone, des Stanleys.

Après un demi-siècle de péripéties palpitantes d'intérêt, auxquelles les découvertes en Afrique avaient habitué les contemporains, nous avons assisté enfin, pour ainsi dire, à la liquidation de cette grande Maison de l'Afrique, dont tous les peuples se disputent maintenant les os décharnés.

Mais en dehors de cela il existe encore dans notre Maison terrestre des compartiments mystérieux; c'est surtout sur le toit et dans la cave qu'il s'agit de pénétrer. C'est d'abord l'immensité des abîmes sous-marins, puis les régions polaires et les cimes des plus hautes montagnes qui attendent encore leur dévoilement.

C'est ici, dans l'empire des glaces éternelles que le prince Louis Amédée a choisi son domaine. Ici, pas d'hommes ont rendu plus de services à la Géographie que le Duc des Abruzzes et celà par de hardies et presque téméraires entreprises, qui furent en même temps des entreprises modèles, par leur préparation soignée et toujours méthodiquement étudiée.

C'est dans cette connexion d'idées que Sir George Goldie, le président de la Société Royale de Géographie de Londres, dans son allocution du 12 janvier, l'appella « *explorateur des plus énergiques, né conducteur d'hommes, admirable organisateur d'expéditions, et des plus soigneux* » et que S.M. le Roi Edouard lui attribua devant la Société de Londres les qualités qui résument toutes les vertus qui peuvent distinguer un explorateur : *grand courage, grand sang-froid, grande volonté*.

S.E. Abbate Pacha a fait ressortir la difficulté et l'ampleur de la tâche dont le prince de Savoie s'était assigné la charge. Pour lui, au Ruvenzori, il ne s'agissait pas seulement de parachever l'œuvre de ses douze prédécesseurs; tout lui restait à faire.

Pour vous rendre compte de ce que le prince Louis Amédée a fait nous n'avons qu'à comparer la magnifique *Carte du Ruvenzori* qu'il a fait dresser et dont vous voyez ici une belle reproduction, avec celles que nous possédions jusqu'alors et qui nous montraient les montagnes, sous les formes d'un *i* depourvu de point. Pareil fut l'aspect qu'offrait le Mont Blanc sur les cartes du XVIII^e siècle, avant que Saussure (1780) et ses nombreux successeurs y eussent répandu leurs lumières.

Quoique je ne sois pas à même de juger la question avec une autorité suffisante, cette région n'étant pas de mon domaine, je ne veux pas dissimuler la conviction que j'ai à l'égard de la découverte du Ruvenzori. Je crois que ce fut Romolo Gessi, lors de sa circumnavigation du Lac Albert, en 1876, le premier européen

qui eût connaissance de la montagne sur laquelle le prince Louis de Savoie vint trouver un nouveau champ de gloire !

Sir Samuel Baker, d'après ce que j'en connais, n'a vu, en 1864, que le haut plateau qui domine le Lac Albert vers l'Ouest et le Sud-Ouest et c'est à ces hauteurs qu'il avait donné le nom de *Montagnes Bleues*.

Mais, si nous considérons le droit de découverte d'une façon plus précise et plus restreinte, dans ce cas le droit doit revenir à celui qui, le premier, a touché les flancs de la montagne de ses propres pieds, à Sir Henri Stanley, qui, en 1889, la longea en accompagnant Emin Pacha à la côte et envoya son compagnon de voyage, le lieutenant Stairs tenter une première ascension du côté de la vallée du Semliki.

Le résultat le plus important de cet essai d'ascension a été une précieuse petite collection de plantes qui révèle un coin de la merveilleuse Flore du Ruvenzori et dont je suis devenu, grâce à la générosité de Stanley, l'heureux détenteur.

Une autre circonstance qui m'a mis tout récemment en rapport avec ce qui se rapporte au Ruvenzori, je la dois à un heureux hasard. Nous avons le plaisir de voir présent à cette séance le Cap. Henri d'Albertis, de Gênes, nom cher à la Géographie par sa puissante contribution aux recherches Colombiennes et par ses nombreuses excursions maritimes dans toutes les parties du globe. Or, M. D'Albertis a mis à ma disposition, ces jours-ci, la magnifique collection de vues photographiques prises par M. Sella, un spécialiste célèbre dans la photographie scientifique, qui accompagna le Duc des Abruzzes dans l'expédition du Ruvenrozi. Ces photographies, que vous voyez exposées ici, ne sont pas seulement des vues de paysages prises dans un but artistique, mais sont de véritables documents scientifiques sur lesquels on peut étudier la nature du pays sous tous ses aspects.

Le savant conférencier passe ensuite à la comparaison des données que l'on doit au Prince, avec celles que l'on possède sur les grands massifs montagneux de l'Europe et notamment de la Suisse.

Le Ruvenzori dépasse le Mont Blanc de 315 mètres - 5125 contre 4810 - mais il en diffère surtout par l'étendue de son massif. Entre les vallées de Montjoie, de Champey, de Chamounix et de Fernet, qui enserrant sa base comme en un parallélogramme en direction S.O. N.E., le massif du Mont Blanc n'a guère plus de quarante-deux kilomètres, tandis que le massif du Ruvenzori mesure 126 kilomètres entre le lac Albert et le Lac Albert Edward. Cependant il faut noter que le noyau le plus solide, grâce à sa composition minéralogique, et qui a résisté le plus à l'érosion ne mesure que 12 kilomètres de longueur. Les observations du géologue de l'expédition, le Dr Roccatti, montrent qu'il faut abandonner, pour le Ruvenzori, toute idée d'origine volcanique. Les cons-

tatations faites au cours de l'expédition démontrent aussi le retrait général des glaciers du Ruvenzori. Vous voyez sur la carte l'étendue des glaciers qui couvrent encore de nos jours la partie supérieure des plis et des crevasses qui descendent du haut des cimes. Les plus grands glaciers actuels, ceux du Mont Stanley, ne couvrent, dans leur ensemble, qu'une superficie de deux kilomètres carrés, c'est-à-dire une superficie à peine égale au quinzième de celle de la Mer de Glace, dans la vallée de Chamounix, le plus petit et le plus bas des glaciers du Mont Blanc (5 kil. c.). Que sont les glaciers du Ruvenzori auprès du plus grand glacier de l'Europe, l'Aletsch, sur le versant méridional de la Jungfrau, qui couvre une étendue de 24 kilomètres et couvre une superficie de 100 kilomètres carrés ?

Enfin, l'épaisseur des glaces du Ruvenzori ne paraît pas dépasser 50 mètres, alors que la Mer de Glace en a 130 et que les glaciers de l'Aar atteignent 400 mètres d'épaisseur.

Passant ensuite à l'étude de la Flore de la région du Ruvenzori, M. le Prof. Schweinfurth nous montre la brousse tropicale à la base, puis les taillis épais de bambous hauts de 10 à 15 mètres ; plus haut, jusqu'à 2.600 mètres, d'épaisses forêts où dominent des majestueux *Podocarpus* ; de 3000 à 3.300 mètres s'étend la région de la végétation la plus luxuriante qui caractérise cette altitude sur toutes les grandes montagnes du Centre de l'Afrique, telles que le Kilimandjaro et le Kénia ; les fougères arborescentes, les orchidées epiphytes y abondent avec les mousses de toute espèce qui recouvrent les troncs d'arbres tombés en décomposition.

De 3.500 à 3.800 mètres l'on se trouve dans la région des bruyères arborescentes, genre particulier à la flore africaine (*Ericinella*) au pied desquelles d'innombrables touffes d'immortelles piquent la verdure de leurs fleurs blanches ou jaunes. Dans cette région deux autres arbustes sont à citer : d'abord, une espèce d'airelle ou myrtille, genre européen, dont les baies succulentes firent la joie des guides savoyards amenés par le prince pour l'exploration des glaciers (*Vaccinium Stanleyi*) ; puis la *Canarina*, élégant arbuste dont on ne connaît qu'une autre espèce presque identique aux Iles Canaries.

Enfin de 3.800 à 4.000 mètres règne la végétation fantastique des *Lobelia* et des *Senecias*, plantes à la tige énorme et rigide

haute de quatre à cinq mètres et que viennent couronner d'énormes bouquets de fleurs.

A la hauteur de 3,300 mètres la pluie devient neige et la limite des neiges éternelles est fixée à 4,450-4,500, d'accord en cela avec le Dr David.

Le savant conférencier termine son admirable discours en rappelant les ascensions antérieures de Sthulman, Scott Elliot, Moore, David, etc., et faisant ressortir les mérites du prince Louis Amédée de Savoie, à qui la géographie africaine sera redevable d'une magnifique exploration.

S.E. Abbate Pacha, président, annonce que la Commission Centrale de la Société a délibéré aux termes de l'art. 8 des Statuts, de conférer à S.A. le duc des Abruzzes le titre de **MEMBRE D'HONNEUR** et pour marquer plus vivement les sentiments d'admiration de la Société, de lui délivrer un diplôme artistique expressément préparé par le vaillant Prof. Pollaroli des Ecoles Italiennes.

Ce diplôme est une véritable œuvre d'art. Sur le fronton, l'on voit, au centre, l'écusson khédivial; à droite, une vue des Pyramides de Ghizeh, et, à gauche, une vue des pics Margherita et Alexandra, les plus hauts sommets du massif du Ruvenzori, dessinée d'après une des admirables photographies prises au cours du voyage du prince par M. Vittorio Sella, le photographe de l'expédition. Au-dessus des glaciers, plane un aigle tenant en ses serres une banderolle portant la devise *Ascensu superavit locum*. Sur la bande verte et or, qui descend au-dessous de la vue du Ruvenzori, se détache l'écusson de la maison de Savoie entre deux cartouches portant le nom des deux autres grandes expéditions scientifiques du prince, l'exploration polaire arctique et l'ascension du mont Saint-Elie dans l'Alaska. Enfin, le cul-de-lampe qui termine cette bande porte une barque de hardis navigateurs Normanns, emblème héraldique des grands voyages.

S.E. Abbate Pacha invite alors, au nom de la Commission Cen-

trale, M. le Commandeur Malmusi à bien vouloir recevoir et transmettre au duc des Abruzzes le diplôme de membre d'honneur.

M. le ministre d'Italie remercie la Société de Géographie : « Je suis très reconnaissant, dit-il, du grand honneur que me fait la Société Khédiviale de Géographie en me choisissant comme intermédiaire entre elle et S.A.R. le duc des Abruzzes. Au cours de ma longue carrière, et dans les différentes fonctions qu'a bien voulu me confier mon auguste maître et souverain S.M. le roi d'Italie, il ne m'était point encore arrivé d'assister à une cérémonie si importante pour ma patrie et pour la science, et je vous prie, M. le président, de vouloir être persuadé que je garderai un inoubliable souvenir de cet hommage rendu au Prince, dont les exploits sont inspirés par le seul amour de la science ».

S.E. Abbate Pacha remercie ensuite S.A. le prince Fouad et les Ministres d'avoir bien voulu honorer la séance de leur présence; il est tout particulièrement reconnaissant à S.A. le Khédive d'avoir bien voulu se faire représenter par Ahmed Bey Chafik. Il prie aussi tous les assistants et surtout les dames, qui n'ont pas craint d'affronter le Khamsin pour répondre à l'invitation de la Société, de bien vouloir agréer les remerciements du bureau et il déclare la séance levée.

(*) Le diplôme d'honneur accompagné par une lettre de la présidence a été envoyé par l'entremise de M. Malmusi à S.A. le Duc des Abruzzes qui l'a reçu à sa rentrée à Gênes d'un voyage aux Etats-Unis et a remercié par un télégramme.

Séance du 20 avril 1907.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

D^r B. APOSTOLIDIS : *Etude sur l'ancienne topographie du Fayoum.*

La séance est ouverte à 4 h. dans la salle d'audience du Tribunal Mixte.

Au bureau prennent place avec le président, S.E. H. Fakhry Pacha, vice-président, Bonola Bey, secrétaire général, Ahmed Bey Zeki et R. Fourtau, secrétaires.

Le violent Khamsin qui domine sur la ville a retenu chez soi la plus part des habitués et le président remercie ceux qui ont bien voulu faire acte de courage pour écouter la parole autorisée du vénéré doyen des colonies européennes.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente et informe sur les dons arrivés à la bibliothèque.

M. le Dr Apostolidis prend la parole et commence par faire observer que la topographie semble avoir l'étrange privilège d'induire les grands esprits en erreur. Il y a bientôt vingt-cinq siècles qu'Hérodote a pris par mégarde le lac salé du Fayoum — le Birket-el-Korun des Arabes — pour le lac artificiel de Moeris, et couverte de son grand nom, cette erreur domina dans la science à travers les siècles. Malgré la tradition, les monuments, le témoignage des auteurs romains, les travaux consciencieux de Linant de Bellefonds, les géographes de l'expédition française et les explorateurs modernes, les Flinders Petrie, les Grenfell, les Hoggarth, etc., ont préféré être dans l'erreur avec Herodote que dans le vrai en compagnie d'auteurs de second ordre.

Une autre erreur, non moins riche en conséquences, a été commise, il y a une trentaine d'années, par Brugsh Pacha, et ce fut celle de placer le sanctuaire du Dieu Soknopée, divinité par lui découverte sur une stèle ptolémaïque, dans les environs de Dimeh.

L'orateur, à l'appui de citations d'auteurs et de maintes observations, justifie l'opinion de Linant que le lac Moeris se trouvait à l'entrée du Fayoum, au sud du Labyrinthe, au sud-est de la ligne de Crocodilopolis. Il passe ensuite, avec la même richesse documentaire, à fixer la position exacte des villes et des sanctuaires du Fayoum, rétablissant ainsi la valeur des auteurs an-

ciens et explique en détail les causes de l'erreur du *Père de l'Histoire*, qui aurait visité le Fayoum quand les canaux, obstrués par l'incurie persane, ne pouvaient amener au véritable Lac Moeris les eaux du fleuve sacré, et le seul lac existant était le Birket-el-Korun.

L'assistance applaudit et le président remercie l'orateur de son importante communication.

La séance est levée à 5 h. ½.*

Dr FREDERIC BONOLA BEY
Secrétaire général.

(*) La communication du Dr Apostolidis a été publiée dans le bulletin N° 9 de la Société d'Archéologie d'Alexandrie.

